DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13315 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 20 NOVEMBRE 1987

« Reagangate... »

« Il est difficile de mettre un prix sur le droit de l'opinion à savoir », a répondu, le mercredi 18 novembre, au soir de la publication de l'enquête parlementaire sur l'« Irangate », un sénateur à qui l'on demandait si les résultats justifiaient bien dix mois d'une recherche laborieuse, qui a coûté 4 millions de dollars. Tant il est vrai que, fractionnées de mois en mois en un interminable feuilleton largement reproduit par la presse, les révélations sur ce scandale des ventes d'armes à l'Iran restent encore très obscures et incomplètes.

Sur le fond, cette volonté – si volonté concertée il y a eu – d'amorcer une ouverture vers certains éléments « modérés » des sphères dirigeantes iraniennes a été un fiasco dans lequel l'amateurisme l'a disputé à la naïveté. Le président, dans un message télévisé en août dernier, l'avait déjà admis. Aussi le rapport de la commission ne fait-il qu'ajouter quelques précisions plus accablantes encore. C'est ainsi, apprend-on, que certaines armes destinées aux « modérés » auraient fini entre les mains des fractions iraniennes les plus radicales, tandis qu'un des contacts de la Maison Blanche, chargé de négocier les armes en échange des otages américains, aurait été le propre instigateur de l'enlèvement du chef de poste de la CIA à Beyrouth, William Buckey...

Reste la forme, c'est-à-dire la responsabilité de la prise de décision. Et, là, le président est directement mis en cause. Difficile d'imaginer que, sans son consentement, fût-il tacite, un aussi rocambolesque trafic destiné à financer la résistance antisandiniste au Nicaragua au moyen de ces ventes d'armes à l'Iran ait pu être organisé. Si le président Reagan est finalement « blanchi » au bénéfice du doute, son autorité est prise en défaut. Lui dont on vantait encore il n'y a pas si longtemps la « gestion » a contribué, par son laxisme, à encourager ses collaborateurs les moins scrupuleux ou les plus candides à mener une politique au jour le jour, sans autre ligne directrice que le profit immédiat.

On vient d'en constater les effets dans le domaine économique, où l'immobilisme du président est tout aussi fautif. Ce n'est sans doute pas pour rien que le lieutenant-colonel North, le principal protagoniste de l'« Irangate », est devenu, un temps, un héros populaire. Lui, au moins, obéissait à son credo politique : couper la route au communisme en Amérique centrale.

Les conséquences de ce scandale ? Elles sont déjà passées. Car, quelles que soient les décisions du procureur, tous les acteurs de l'« Irangate » sont sortis de la scène politique, à l'exception du président, mais il est en fin de mandat. Le seul « survivant », mais aussi le moins incriminé, reste le vice-président Bush qu'un sondage donne toujours en tête des candidats républicains pour la prochaine élection présidentielle.

Ce rapport du Congrès, qui éclaircit bien peu de choses sinon les divisions partisanes de ceux qui l'ont rédigé, ouvrira peut-être les yeux aux Américains un an avant qu'ils ne se rendent aux urnes. Ils pourront enfin réfléchir au fonctionnement de leurs institutions et, au lieu de s'acharner sur la vie privée des futurs candidats, s'intéresser à ce que ces derniers ont à leur dire.

(Lire page 6 l'article d'HENRI PIERRE.)

M 0147 - 1120 0 - 4,50 F



Après l'acceptation des responsables des grandes formations

M. Jacques Chirac ouvrira la semaine prochaine les discussions sur le financement des partis

Les responsables du PC, du PS, de l'UDF, du RPR et du Front national, auxquels M. Jacques Chirac a demandé de participer, la semaine prochaine, à une concertation à Matignon sur le financement des partis et des campagnes électorales ont accepté cette proposition.

« Je ferai tout pour faciliter » un accord sur ce sujet entre les partis politiques, déclare M. Jacques Chirac dans un entretien accordé au « Figaro » du jeudi 19 novembre. Le premier ministre répond ainsi à l'appel lancé par M. François Mitterrand lundi à RTL.

M. François Mitterrand proteste de la pureté de ses intentions : jamais, au grand jamais, il ne lui serait venu à l'idée de relancer un débat fracassant sur le financement des partis et des campagnes électorales, à cinq mois du scrutin présidentiel, pour détourner l'attention de « l'affaire Luchaire » !

M. Jacques Chirac, la main sur le cœur, adopterait sans doute la même attitude si quelque persifleur lui faisait observer qu'il n'a songé à réunir les chefs de parti à Matignon, sur le même sujet, que pour échapper au piège tendu par le président de la République.

Il reste que le serpent de mer du financement s'est remis en mouvement, à toute vitesse. Ce seul résultat n'est déjà pas négligeable. Car M. Mitterrand ne veut pas *« se reprocher plus longtemps »*, comme il l'a dit à RTL, le lundi 16 novembre, de n'avoir traité cette affaire, entre 1981 et 1987, qu'avec un enthousiasme fort contenu. Quant à M. Chirac, il *« fera tout »*, selon l'entretien qu'il a accordé jeudi au *Figaro*, pour faciliter un accord entre les partis politiques sur un terrain où il n'avait manifesté jusqu'alors que peu d'empressement à s'engager.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite et nos informations page 8.)



Catastrophe à Londres

Au moins trente-deux morts dans l'incendie à la station de métro King's Cross

PAGE 40

Les trois tandems de la concertation financière

Alors que la baisse du dollar a repris et que le franc est faible face au mark, le sort du système monétaire et l'évolution économique mondiale dépendent de plus en plus de la concertation entre six hommes : les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des Etats-Unis, de la RFA et du Japon.

PAGE 35

Relève en Espagne

M. Gutierrez remplace M. Camacho à la tête des « commissions ouvrières »

PAGE 3

Combat au Sahara occidental

Une offensive meurtrière du Front Polisario

PAGE 6

Les équivoques de l'euthanasie

Incertaines frontières

PAGE 26

Procès du dopage à Poitiers

Ignorance et négligence

PAGE 14

Le sommaire complet se trouve page 40

Riga sur le pied de guerre pour un anniversaire

Fièvre nationaliste en Lettonie

Il a fallu un déploiement policier sans précédent pour empêcher les Lettons de se rassembler et de célébrer, le mercredi 18 novembre à Riga, le soixante-neuvième anniversaire de la proclamation de la Lettonie indépendante, « république bourgeoise », qui devait tomber en 1940 sous la coupe de l'URSS avec l'Estonie et la Lituanie, à la faveur du pacte germano-soviétique – pour être réoccupée plus tard par l'armée hitlérienne. En début de soirée cependant, des groupes de jeunes gens se sont heurtés par endroits aux forces de police qui, selon une source nationaliste à Riga, ont procédé à plusieurs interpellations. Ces incidents, qui ont conduit les autorités à étendre le dispositif policier de 20 heures à 22 heures locales, semblent avoir été rapidement circonscrits.

RIGA
de notre envoyée spéciale

Mercredi matin, 10 heures, un jour à première vue comme les autres sur le pavé luisant de la vieille ville de Riga. Pourtant, de petits groupes d'hommes en civil ont commencé à prendre position autour du monument de la Liberté, une immense colonne au beau milieu de la rue Lénine. Ce monument est devenu, depuis le 14 juin dernier, le symbole de la protestation lettone : pour la première fois cette année, à l'appel du groupe dissident Helsinki 86, les habitants de Riga ont célébré, en déposant des fleurs au pied de cette statue, l'anniversaire de la déportation massive par Staline de Lettons en Sibérie, le 14 juin 1941. Le précédent était créé et, le 23 août, ils étaient cete fois de 5 000 à 7 000 selon des estimations concordantes (la presse soviétique en a admis le chiffre de 2 000) à déposer des fleurs au même endroit pour l'anniversaire du pacte germano-soviétique de 1939. Quatre-vingt six personnes avaient alors été interpellées tandis que d'autres manifestations se déroulaient à Tallin et à Vilnius, capitales de l'Essonie et de la Lituanie, les deux autres Républiques baltes.

Depuis, les autorités soviétiques, à commencer par le chef du KGB lui-même, M. Viktor Tchebrikov, ont averti des dangers d'un nationalisme que la thèse officielle veut nécessairement manipulé par l'Occident. Partant de ce principe, il n'était pas envisageable de laisser à nouveau des milliers de Lettons entonner le 18 novembre l'hymne de la « République bourgeoise ». *« Que Dieu protège la Lettonie »*, alors qu'à Moscou plus une seule manifestation non officielle n'est autorisée.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 4.)

POINT DE VUE : la France face à ses juges

Insupportable indépendance

par Jean-Denis Bredin

La France entretient avec sa justice une relation malade, que la classe politique ne cesse d'envenimer. Un juge d'instruction inculpe une personnalité éminente, influente. C'est un juge indépendant, courageux, le petit juge de Z. C'est un mauvais juge, un juge, un juge qui inculpe sans charge, par passion, par animosité. La Cour de cassation se prépare à le dessaisir ? C'est une chambre de grands magistrats, *seulement épris de vérité*, et qui censurent la légèreté d'un juge. C'est une assemblée courbée sous la volonté du gouvernement. Dans cette aventure judiciaire, chacun désigne les bons et les mauvais juges, selon ce qu'il attend d'eux.

Telle est la France. La justice est ignorée, tranquille, tant qu'elle juge des repris de justice, des coupables nés. Alors le juge peut inculper sans charges, condamner dans le doute, la justice est forcément vertueuse.

Mais qu'elle touche à ce qui n'est pas sa matière, personnes considérables, ou considérées, protégées à droite ou à gauche, alors on découvre aux juges d'effrayants défauts. Ils sont avides de promotions et de décorations. S'ils pensent à gauche, ils sont tentés s'acharner sur les personnalités innocentes qui pensent à droite. S'ils pensent à droite, ils cherchent à martyriser les élites de la gauche. Indignée, la classe politique distribue ses mauvaises notes.

Ces juges ont des passions quand la France a besoin de juges sereins. Ils ont des opinions quand il nous faudrait des juges sans opinion. Ils sont dociles ou révoltés, injustes en tout cas, quand chacun ne rêverait que de justice et de vérité...

(Lire la suite page 2.)

Le Monde LIVRES

Miss Eudora Welty, de Jackson, Mississippi

Elle habite la ville où elle est née voilà soixante-dix-huit ans. Aux Etats-Unis, elle compte parmi les plus grands écrivains du siècle pour la pureté de sa prose, son art de décrire la pauvreté du Sud et les vies sans destin de ses habitants anonymes. En France, ceux qui connaissent son existence appartiennent plus à un « club » qu'à un public. Nous sommes allés rendre visite à cette vieille dame du Mississippi, qui devrait enfin, dans un pays où l'on affirme aimer encore la littérature, trouver ses lecteurs.

- **Banlieues musulmanes, une enquête sur le labyrinthe islamique en France.**
- **Le centenaire de la naissance du poète Pierre-Jean Jouve.**
- **Un entretien avec Bronislaw Geremek, conseiller de Lech Walesa, mais aussi historien de la pauvreté.**
- **La chronique de Nicole Zand : écrire et vivre à Berlin.**
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : le « Journal » de Matthieu Galey.**

Pages 17 à 25

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. , Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 AS ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

La justice en question

Insupportable indépendance

(Suite de la première page.)

Cette vérité, qui s'en soucie ? La vérité est que l'inculpation est en droit français un pouvoir arbitraire du juge d'instruction, qu'elle marque d'infamie, si même elle ouvre hypocritement le droit à la défense, qu'elle constitue de fait un préjugement préparant la condamnation. La vérité est que l'inculpation, décision sans critère et sans recours, confisque l'honneur, parfois la liberté, le travail, la vie. Si M. Michel Droit est inculpé sans charges sérieuses, l'élite française va-t-elle enfin s'intéresser à la réforme d'un droit infirme qui, tous les jours, fabrique du malheur ? Non, sans doute. Car l'inculpation, intolérable pour les privilégiés, ne cesse pour autant de convenir aux clients ordinaires de la justice pénale. On ne s'en prendra donc pas à la loi, mais au juge d'instruction. Le juge, s'il déplaît ou dérange, sera présumé docile, soumis à ses préjugés, à ses opinions, surtout à sa carrière... quand on rêverait, bien sûr, qu'il soit indépendant.

Une justice indépendante ? Qui la veut donc ? Certes pas nos institutions. La Constitution de 1958 a fait du président de la République — soudain érigé en arbitre, à contre nature de sa fonction — le « garant » de l'indépendance de la justice ; et dans cette mission elle lui a adjoint un Conseil supérieur de la magistrature dont il désigne les neuf membres, et que « vice-préside » le garde des sceaux. Les constituants ont pris en outre la précaution de n'accorder à ce Conseil de la magistrature que des pouvoirs restreints sur l'avancement des magistrats : la carrière des juges est restée soumise au pouvoir exécutif par une savante combinaison de règles qui proclament l'indépendance en prenant garde de ne pas l'assurer.

Pourquoi la justice — rendue par des hommes et des femmes, non par des héros ou des saints — serait-elle donc indépendante, quand les institutions ne le souhaitent pas, quand le pouvoir politique ne le veut pas davantage ou ne le veut qu'au gré des opportunités, quand l'indépendance gêne la carrière d'un juge au lieu de la servir ? Le vrai mérite de la justice française est qu'elle compte beaucoup de magistrats indépendants, soit que leur vertu soit naturelle, ou appuyée sur une morale, soit que la fonction incite à la vertu, soit que le juge n'ait pas rencontré, par chance, les occasions de plaire ou de déplaire, soit encore qu'en des temps agités où les gouvernements sont fragiles, et se succèdent, l'indépendance ne devienne, sur le long terme, la meilleure habileté. Reste que le confort politique des gouvernements successifs de la France a toujours été - sauf à de rares périodes - de s'assurer une justice aussi soumise qu'il se peut, et qu'il y a quelque cynisme à dénoncer la dépendance des juges quand une société s'applique à l'organiser.

Les contre-pouvoirs qui font souffrir

Mais le vrai problème - qui dépasse la justice - est que la France ne supporte pas les institutions indépendantes. Cette nation sincèrement éprise de liberté s'accommode mal des mécanismes favorables à la démocratie : les contre-pouvoirs la font souffrir. Volontiers nous fabriquons l'apparence des contre-pouvoirs, car nous aimons les symboles. Mais aucune institution indépendante ne nous est agréable. Regardons du côté du Conseil constitutionnel. Son mode de recrutement, et de saisine, avait été sagement imaginé par la Constitution de 1958 pour qu'il ne pût gêner le gouvernement, le protégeant seulement contre les abus de pouvoirs du Parlement.

Et voici que, le temps passant, le Conseil constitutionnel a pris goût à sa mission, affirmé son indépendance, et surtout la réforme constitutionnelle de 1974, ouvrant largement sa saisine, lui a donné les moyens de remplir sa fonction. Vrai contre-pouvoir ? Une telle audace heurte trop d'habitudes et de mentalités. Nous avons vu, en 1986, ce Conseil, devenu utile à la démocratie, donc gênant, accusé brutalement de bafouer la souveraineté nationale, d'installer le gouvernement des juges. Il devenait urgent de le remettre à sa place. C'est que le pouvoir politique constatait l'insupportable : une institution qu'il ne maîtrisait pas.

L'exemple de l'audiovisuel est non moins édifiant. La France, en 1982, prétend proclamer l'avènement d'une communication audiovisuelle « libre », pluraliste : et, pour veiller sur les principes, gouvernement et Parlement fabriquent une Haute Autorité « indépendante ». Les mots « liberté » et « indépendance » rythment la loi du 29 juillet 1982. La Haute Autorité sera-t-elle une institution libre ? Sans doute, mais une institution sagement privée de pouvoirs et de moyens d'action, une institution sans risque. Et quand seront accordées les concessions de la 5e et de la 6e chaîne, son avis, trop peu conforme, sera tenu pour négligeable.

Venue aux affaires, la nouvelle majorité inverse le mécanisme, qui conduit au même résultat, la symbolique d'un faux contre-pouvoir. Cette fois-ci, la loi du 30 septembre 1986, créant une « autorité administrative indépendante », la CNCL, lui confère de vraies prérogatives, et des moyens d'action, la perspective d'un rôle servant la démocratie... Mais le savant dosage du recrutement organisé par l'article 4 et le choix des premiers membres installent aussitôt le confort d'une rassurante fidélité. La loi de 1986 - comme celle de 1982 - a réalisé cette commodité française, un contre-pouvoir qui ne gêne pas le pouvoir.

En rêve, on voit M. Grellier demain promu, parce que la République honore l'indépendance des juges. En rêve, on voit le garde des sceaux féliciter M. Arpaillange parce qu'il a eu le courage de rappeler à tous la liberté de parole du ministère public. En rêve, on voit la chambre criminelle de la Cour de cassation, revigorée par sa nouvelle jurisprudence, désormais attentive à l'abus des inculpations, et l'on voit venir, dans le sillage de M. Michel Droit, des milliers d'infortunés, désormais protégés, qui, sans lui, eussent risqué d'être les victimes d'inculpations sans charges...

Une vertu héroïque

Mais peut-on rêver ? Et d'où soufflerait ce vent nouveau ? De la classe politique occupée à flatter les sondages et à courtiser ses princes ? Des pouvoirs médiatiques où se rétrécissent sans cesse les champs de la compétence et du courage ? La vérité est que l'indépendance, s'il n'y a pas de morale personnelle, religieuse ou laïque pour l'inspirer ni de règles de droit pour la soutenir, devient peu à peu une vertu héroïque. Pour la réapprendre, il faudrait de douloureuses réformes, l'organisation de vrais contre-pouvoirs, un autre comportement du pouvoir politique, une patiente propédeutique de la marche debout. Le voulons-nous ?

Il semble qu'il nous suffise de cajoler les mots, de célébrer les rites. Inventant sa Légion d'honneur, sa noblesse, ses dignités, Napoléon expliquait qu'il y était contraint pour satisfaire les habitudes et les penchants des élites françaises. Presque deux siècles plus tard, l'indépendance n'est toujours pas une spécialité française.

JEAN-DENIS BREDIN.

Education hautement surveillée

par MYRIAM EZRATTY (*) et PAUL LUTZ (**)

PENDANT les années de guerre, des magistrats, des pédagogues, des médecins, dont beaucoup avaient personnellement subi la détention, avaient constaté que les prisons étaient remplies d'anciens pupilles des colonies pénitentiaires ou agricoles et des maisons dites de correction. Au lendemain de la Libération ils surent convaincre les pouvoirs publics de délaisser la voie de la répression pour celle de l'éducation afin d'assurer l'intégration dans la société de ces adolescents perdus.

Le 1er septembre 1945, une ordonnance du général de Gaulle créait la Direction de l'éducation surveillée qui, avec pour seul héritage les anciennes institutions pénitentiaires et des personnels peu préparés à leurs nouvelles tâches, s'est progressivement engagée dans le chemin ainsi tracé, sous l'impulsion de juges des enfants et d'éducateurs imaginatifs et convaincus.

La réussite a été telle que les attributions de l'éducation surveillée ont été par la suite étendues à l'ensemble de la protection judiciaire de la jeunesse. La loi a posé comme un principe fondamental que le mineur doit être *« chaque fois qu'il est possible maintenu dans son milieu actuel »*.

Au cours des dernières années, pour mieux remplir ses objectifs, l'éducation surveillée a été conduite à renforcer ses moyens d'action en s'assurant du concours de tous les services et collectivités concernés par les problèmes de la jeunesse. Cette étape de son évolution lui a donné un nouveau souffle.

Dans le même esprit, la participation des personnels de l'éducation surveillée aux opérations « Prévention Eté », aux conseils départementaux de prévention de la délinquance et aux missions locales pour l'emploi, ont facilité l'accès des jeunes « à problèmes » aux formations professionnelles et aux emplois. Ces interventions ont amené, dans les secteurs concernés, une baisse sensible des délits commis par les enfants et les adolescents.

La prise en charge des mineurs délinquants les plus difficiles n'a pas été pour autant délaissée : grâce, notamment, aux permanences éducatives mises en place auprès des tribunaux et chargées de proposer des solutions alternatives à l'emprisonnement, le nombre de mineurs incarcérés a nettement régressé pendant le même temps que la population pénale augmentait.

L'éducation surveillée a su, en outre, acquérir un renom international dont témoigne l'audience du centre de formation et de recherche de Vaucresson auprès des spécialistes français et étrangers.

Ce rayonnement, tout à fait disproportionné à sa petite taille et à ses modestes ressources, l'éducation surveillée les doit (faut-il dire les devait ?) à sa capacité de réflexion et d'innovation. Ce n'est pas par l'effet du hasard ou des seuls talents individuels : fait rarissime dans l'administration française, elle avait pu demeurer depuis sa création, quelles que soient les orientations et les alternances politiques, un lieu ouvert à la libre discussion et à l'expérimentation, tirant de ses succès comme de ses échecs les éléments d'une évolution positive.

**

Aujourd'hui, ceux qui s'intéressent à elle sont inquiets. Calomniée par ses propres responsables — une *« pétaudière »*, a-t-on dit — la ruche s'est tue. Privée de sa mémoire par le départ contraint ou provoqué des uns, la mise à l'écart des autres, l'éducation surveillée s'est repliée sur elle-même. Présentée comme devant améliorer sa gestion — qui n'y souscrirait ? — la remise en ordre annoncée est, à tort ou à raison, entendue comme une mise au pas. La peur, la méfiance et le découragement s'installent à tous les niveaux, entretenus par le silence sur les intentions, la parcimonie, voire la restriction de l'information (ainsi, seuls les aspects négatifs de l'audit, réalisé il y a quelques mois, ont été diffusés à l'extérieur), les sanctions déjà intervenues et les mutations annoncées.

Craintes vaines ? Si cela pouvait être vrai ! On promet à l'éducation surveillée des habits neufs. Puissent-ils ne pas recouvrir un corps mort !

(*) Avocat général à la Cour de cassation.

(**) Conseiller honoraire à la Cour de cassation.

Au Courrier du Monde

AMBITION

Un espace « latinophone »

Vue du Japon, la France paraît bien petite et la puissance nord-américaine envahissante comme un cancer !

Pourquoi ne pas lancer l'idée dans tous les pays latins, de la France au Portugal en passant par toute l'Amérique latine, d'un espace « latinophone » qui entraînerait une coopération entre tous les pays latins afin de contrecarrer l'envahissement du monde par les « Etats-unisiens », comme on dit au Canada français ? Les pays latins ont oublié leur origine commune. Un esprit latinophone pourra sans nul doute mettre un équilibre entre culture d'origine catholique et culture d'origine protestante.

La solidarité des peuples latins pourrait constituer une troisième force entre les Deux Grands et surtout montrer une autre voie culturelle au monde.

CLAUDE RIFAT
(Tokyo).

ÉTUDES

La carrière de M. J.-F. Dubos

Le Monde du 5 novembre a publié un article sur M. Jean-François Dubos qui est présenté comme ayant fait ses études au Prytanée militaire.

Nous avons aussitôt fait des recherches, desquelles il ressort que M. Dubos n'a jamais été au Prytanée. Nous n'ignorons pas que le *Who's who* signale que M. Dubos a fait ses études à La Flèche, au Prytanée, mais cette information est erronée. Le *Who's who* nous a fait remarquer qu'il n'était pas responsable du curiculum que lui fournissent les gens qui y figurent. Néanmoins, la notoriété mondiale de cette publication entraîne votre bonne foi.

Si M. Dubos a fait ses études à La Flèche, ce ne peut être qu'au lycée de La Flèche (lycée Bouchevreau). Nous avons d'ailleurs le témoignage d'un de ses anciens condisciples à ce sujet.

Ingénieur général M. NATTA,
président de l'Association des anciens élèves du Prytanée national militaire.

Rigueur et valeur

par BERNARD VALETTE (*)

J'AVAIS été stupéfait d'entendre les déclarations de M. Michel Droit, s'abritant derrière ses collègues de la CNCL pour laisser entendre, sans ambages, qu'il était en tout état de cause en droit de siéger et de porter un jugement sur le dossier présenté par Radio-Courtoisie.

Certes les arcanes juridiques ne sont guère familiers aux membres éminents de l'Académie française. Encore faudrait-il que, lorsqu'ils ont été choisis pour remplir une fonction relevant de l'administration active, ils acceptent avec humilité de se plonger dans l'étude du droit administratif et de ses grands principes.

Tout membre titulaire doit s'abstenir de participer à une discussion ou à un vote portant sur une question à laquelle il est directement intéressé, ou touchant une personne pour laquelle son impartialité ne serait pas entière. Cette obligation d'impartialité est à plus forte raison imposée aux membres d'organismes ayant pouvoir de décision. Ce principe, régulièrement rappelé par le Conseil d'Etat, aurait pu ou dû éclairer notre académicien sur la conduite à tenir.

Il est constant que M. Michel Droit, chroniqueur au *Figaro*, connaissait M. Ferré, lui aussi journaliste dans ce journal. Au lieu de s'abriter derrière une décision prise collectivement, en adoptant ainsi une attitude qui s'apparenterait à celle d'un adolescent, pris et seul puni pour un chahut collectif..., que n'aurait-il pas mieux valu qu'il méditât ce principe juridique de base, qui au demeurant n'a rien d'abscons pour le bon sens et la pratique populaires. Plutôt que de prêter le flanc à la critique et ce, même si son inculpation débouche sur un non-lieu, il aurait été préférable d'entendre l'intéressé nous préciser qu'en tout état de cause il s'était abstenu de siéger ou de délibérer lorsque la CNCL s'est prononcée sur le dossier et les mérites de la radio de son confrère.

Fils d'enseignants, élevé dans la rigueur éducative et religieuse de celui qui a guidé mes pas d'adolescent avec cette humilité et ce bon sens qui caractérisaient bien souvent les hommes du début de ce siècle, le souvenir me vient de mon père, mon professeur de mathématiques en seconde et première A de l'époque. En dehors de toute obligation, si ce n'est celle que lui imposait sa propre conscience, il s'abstenait de me noter et de me classer et, en dépit de la grande affection qu'il m'a toujours témoignée, n'intervenait pas dans le conseil de classe, craignant sans doute que quelqu'un puisse mettre en doute son impartialité à mon égard. O combien choyé pourtant, j'étais pour lui, au lycée, un non-être transparent, voire inexistant.

Celui qui met sa verve polémiste au service de la rigueur de pensée et de la défense de certaines valeurs trop souvent jetées aux orties, cela est vrai, méditera peut-être cet exemple familial, et l'attitude d'un bientôt nonagénaire sans habit vert, fondée intrinsèquement sur la rigueur vis-à-vis de soi-même et le bon sens.

(*) Magistrat.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

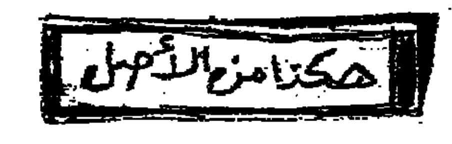
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I. N.Y. 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.S.L.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



ITALIE : la fin d'une fausse crise

Résurrection du gouvernement de coalition de M. Giovanni Goria

ROME
de notre correspondant

Le gouvernement de coalition de M. Giovanni Goria (démocrate-chrétien) est ressuscité exactement tel qu'il était, comme s'il ne s'était absolument rien passé depuis six jours. Mieux : formellement, la quarante-sixième crise gouvernementale italienne n'a même pas eu lieu. *« La crise farce »*, comme n'hésite pas à la définir dans un titre de première page le très respectable *Corriere della Sera*, s'achève ainsi sur une pirouette : ni cabinet *« Goria* bis » photocopie du précédent, ni même remaniement ministériel. C'est le gouvernement démissionnaire le 14 novembre qui s'est présenté jeudi 19 novembre devant le Sénat pour recevoir un vote de confiance de sa majorité *« à cinq »* composée de la Démocratie chrétienne, du Parti socialiste, du Parti républicain, du Parti social-démocrate et du Parti libéral. En difficulté il y a encore quarante-huit heures, le chef de l'Etat, M. Francisco Cossiga, a, en effet, décidé de renvoyer le cabinet sortant devant les Chambres, après avoir reçu le 18 novembre en fin de soirée M. Goria, qui lui a fait part du succès des consultations menées tambour battant depuis vingt-quatre heures.

C'est la formule « Sigonella » (1), a affirmé le porte-parole du chef de l'Etat, faisant référence à un précédent bien présent à la mémoire du monde politique italien : la fausse mort du premier gouvernement du socialiste Bettino Craxi, mis en crise par le Parti républicain, qui critiquait la ligne suivie au moment de l'affaire du détournement du paquebot *Achille-Lauro* et de ses suites, qui a ressurgi aussitôt de ses cendres devant le Parlement. Une procédure constitutionnellement irréprochable : alors, comme aujourd'hui, le président de la République n'avait accepté la démission qu'avec *« réserve »*, sans que la Chambre ait sanctionné par un vote la chute du gouvernement.

La résurrection pure et simple du premier cabinet Goria, formé le 28 juillet dernier au lendemain d'élections législatives anticipées sur un laborieux compromis entre la Démocratie chrétienne et les socialistes, vise à gommer une crise qui éclata sans que personne l'ait vraiment voulu, à cause de la défection du petit Parti libéral (2,1 % des voix), critique sur la loi de finances. Les mini-retouches au nouveau projet de budget 1988 promises par M. Goria — des coupes pour 1 500 milliards de lires (7 milliards de francs) et un engagement sur les dégrèvements fiscaux de 2 % *« si les conditions le permettent »* en juillet prochain — permettent au Parti libéral de sauver la face et d'annoncer son retour au sein de la coalition.

Un double coup de téléphone tard dans la soirée de mardi entre le secrétaire général de la DC, M. Ciriaco De Mita, et celui du PSI, M. Bettino Craxi, entérinait la trêve entre les deux partis de la majorité, alors que peu avant les socialistes clamaient encore leur volonté de voir le nouveau gouvernement tenir compte des résultats exprimés lors des référendum 9 novembre pour l'arrêt du programme nucléaire et l'instauration d'une responsabilité civile des juges. Cela aurait pu être un problème de discorde rendant la solution de la crise impossible. Mais, en fait, ni la DC ni le PSI ne voulaient d'un bras de fer dans une situation politique aussi délicate.

Le gouvernement de M. Giovanni Goria, à cause de sa fragilité même, *constitue aujourd'hui comme au* moment de sa naissance l'été dernier le seul plus petit commun dénominateur acceptable par les uns comme par les autres.

(Intérim.)

(1) Sigonella est le nom de la base de l'OTAN en Sicile, sur laquelle la chasse américaine avait contraint à se poser un appareil de ligne égyptien à bord duquel se trouvait l'un des responsables du détournement de l'*Achille-Lauro*, Aboul Abbas. Sur intervention des carabiniers italiens, celui-ci avait pu gagner Rome, d'où il s'était aussitôt envolé pour la Yougoslavie. L'incident avait provoqué une sérieuse tension entre l'Italie et les Etats-Unis, et de vives critiques contre le président du conseil, M. Craxi, de la part de ses alliés politique.

ESPAGNE : un entretien avec le successeur de M. Marcelino Camacho

Les « commissions ouvrières » doivent faire contre-poids au « conservatisme » du gouvernement socialiste

estime M. Gutierrez

Succéder à celui qui fut à la fois le fondateur et le *« dirigeant historique »* d'une organisation n'est guère chose aisée. Surtout lorsqu'on a trente-six ans à peine, et que ladite organisation connaît de sérieuses dissensions internes. Telle est pourtant la rude tâche qui attend désormais M. Antonio Gutierrez. Il doit en effet succéder, à partir du vendredi 20 novembre, à M. Marcelino Camacho à la tête des Commissions ouvrières, dont le quatrième congrès national s'est ouvert mercredi à Madrid. Proche du Parti communiste, née dans les années 70 à la faveur de la lutte antifranquiste, l'organisation des Commissions ouvrières est aujourd'hui l'une des principales centrales syndicales espagnoles.

MADRID
de notre correspondant

M. Camacho n'était pas seulement le leader indiscuté de son syndicat. Il était aussi le dénominateur commun entre toutes ses tendances, celui qui empêcha longtemps que les luttes intestines de la *« famille communiste »*, particulièrement intenses en Espagne, n'affectent sa centrale. Aujourd'hui, alors que les partisans de l'ancien secrétaire général du Parti communiste, M. Santiago Carrillo, protestent bruyamment en affirmant être mis à l'écart au sein des Commissions ouvrières, M. Gutierrez réussira-t-il à son tour à être le garant de l'unité ? *« Le phénomène de Marcelino ne peut pas et ne doit pas être répété*, affirme-t-il. *Jusqu'ici, les Commissions ouvrières étaient plus connues par leur leader que pour elles-mêmes. C'était peut-être souhaitable dans les années difficiles, cela ne l'est plus aujourd'hui. Notre syndicat doit apprendre à ne plus dépendre du charisme d'une seule personne pour maintenir son unité. »*

S'il s'affirme avec modestie *« conscient »* de ses *« limites personnelles »*, M. Gutierrez n'en a pas moins des idées très arrêtées sur le rôle imparti à son organisation. *« Les syndicats doivent comprendre qu'il leur faut élargir leur horizon de négociation*, souligne-t-il. *Aujourd'hui, nous assistons, en Espagne et en Europe, à une tentative d'appauvrir la négociation collective. Il s'agit de contraindre les syndicats à en revenir à leur rôle d'il y a cent ans, celui de négocier seulement le salaire direct des ouvriers. »* Et il ajoute : *« Il s'agit ainsi de laisser exclusivement aux mains du patronat les problèmes de l'organisation du travail, des nouvelles technologies, des méthodes de production. Nous estimons au contraire que les syndicats doivent pouvoir intervenir également sur ces problèmes-là, qui affectent en fin de compte tout autant les travailleurs. »*

Mais les Commissions ouvrières n'ont-elles pas précisément rejeté, il y a deux mois à peine, une offre en *ce sens du gouvernement socialiste ? « Le gouvernement voulait nous transformer en simples comptables*, rétorque M. Gutierrez. *Il nous proposait de nous communiquer les chiffres du budget national sans nous permettre de les modifier. Le cadre de la politique macro-économique était fixé à l'avance et nous devions l'accepter comme donnée de base. »*

C'est tout le problème des rapports avec le gouvernement socialiste qui est ainsi posé. Une centrale comme les Commissions ouvrières peut-elle se permettre de s'opposer de front à un gouvernement de gauche qui jouit d'une large base sociale sans risquer de s'enfermer dans un ghetto ? *« Nous ne critiquons pas le gouvernement par principe*, affirme M. Gutierrez. *Nous considérions au départ que la victoire des socialistes aux élections de 1982 constituait un événement historique, et, en 1983, nous avons d'ailleurs signé sans difficulté avec eux un accord-cadre. Mais tout a rapidement changé. Nous ne pensions pas qu'un gouvernement socialiste puisse mettre en œuvre une politique d'austérité basée sur l'idée que la justice sociale est incompatible avec l'efficacité économique. »*

Sur ce point, M. Gutierrez précise : *« Pour les socialistes, le concept d'efficacité économique constitue un alibi leur permettant d'adopter les thèses conservatrices les plus classiques. Si notre affrontement avec eux s'est aggravé, ce n'est pas parce que les Commissions ouvrières sont devenues plus radicales, c'est parce que le gouvernement est devenu plus conservateur. Le recul enregistré par les socialistes aux dernières élections montre d'ailleurs que nous ne nous livrions pas à cet égard à des analyses en chambre. Notre organisation, par contre, a progressé dans les grandes entreprises lors des dernières élections syndicales. »*

Dans ces circonstances, les Commissions ouvrières ne sont-elles pas tentées d'outrepasser leur rôle ? Vu la faiblesse actuelle des partis politiques d'opposition en Espagne, le syndicat n'apparaît-il pas, qu'il le veuille ou non, comme la principale force d'opposition au gouvernement socialiste ? M. Gutierrez le reconnaît, mais invoque pour le justifier l'histoire récente de l'Espagne : *« Les années du post-franquisme ont supposé un déséquilibre entre le développement de la démocratie au niveau politique et au niveau social, déséquilibre que les syndicats, d'ailleurs, ont consciemment accepté. »*

Il enchaîne : *« Mais il était évident que cette situation ne pouvait être que transitoire. S'il était maintenu trop longtemps, ce déséquilibre ne pouvait finalement que remettre en question la stabilité politique du pays elle-même. Cela risque aujourd'hui d'être le cas, ce qui explique l'importance du rôle des syndicats en ce moment. Un rôle que nous n'avons pas cherché, mais auquel nous n'avons pas renoncé : si nous pouvons rendre de la sorte un service à la cause du pluralisme en Espagne, pourquoi pas ? »*

THIERRY MALINIAK.

Antonio Gutierrez
Une certaine froideur

Ouvrier à quinze ans et étudiant à vingt, militant actif de la lutte antifranquiste : Antonio Gutierrez a le profil typique du dirigeant des Commissions ouvrières. Mais autant son prédécesseur, M. Marcelino Camacho, de plus de trente ans son aîné, était extraverti et enclin au verbe fleuri, autant M. Gutierrez est froid et peu porté aux envolées lyriques.

Est-ce dû à ses origines rurales ? Il est né en 1951 dans le petit bourg d'Orihuela, près de Murcie, d'une famille plutôt modeste. Une bourse lui permettra d'étudier au collège catholique de la ville. A seize ans, il se lie d'amitié avec un ancien exilé de la guerre civile, qui le convaincra de s'inscrire au Parti communiste. Venu tenter sa chance à dix-huit ans dans la capitale, il décharge des camions dans un faubourg de la ville. Le PC l'envoie ensuite à l'université de Valence, où il connaîtra ses premiers problèmes avec la police comme « agitateur » étudiant, puis à Valladolid, où il est chargé de réorganiser le mouvement syndical.

C'est là qu'il se fera connaître pour son rôle dans l'organisation de grèves qui vont défrayer la chronique, dont l'une de plus de trois mois, chez Michelin. Ce qui lui vaudra plusieurs licenciements successifs ainsi que son entrée, en 1976, à la direction des Commissions ouvrières.

Th. M.

Marcelino Camacho
Un combattant plein de verve



A soixante-neuf ans, Marcelino Camacho s'en va. Mais ce départ ne sera certainement qu'une demi-retraite pour celui qui a été pendant onze ans le secrétaire général des Commissions ouvrières et restera l'une des grandes figures du syndicalisme espagnol.

Emprisonné pendant des années au temps du franquisme, il a longtemps été considéré comme un symbole par tous ceux qui luttaient pour la liberté en Espagne.

Ancien ouvrier tourneur, fils d'un cheminot socialiste, il avait pris les armes à dix-huit ans pour défendre la République durant la guerre civile. A la fin du conflit, il devait passer deux ans dans un camp de concentration. Il avait complété sa formation syndicale en Algérie et en France, en militant dans les rangs de la CGT.

De retour en Espagne, il allait être en 1956 l'un des fondateurs des Commissions ouvrières. Il fut arrêté à peine un an plus tard et ne devait plus guère quitter la prison jusqu'en 1975. Il avait notamment été condamné à vingt ans d'emprisonnement en 1973, étant, avec d'autres dirigeants syndicaux, au banc des accusés du procès dit des 1001.

Ce militant plein de verve aura bénéficié non seulement de l'admiration fervente de ses amis, mais aussi d'un véritable respect de la part de beaucoup de ses adversaires.

A TRAVERS LE MONDE

Inde
M. Gandhi aurait accepté de se rendre en Chine

Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, aurait accepté le principe d'une visite en Chine, après des progrès enregistrés lors de trois jours de pourparlers bilatéraux sur l'épineux différend frontalier sino-indien (*le Monde* du 19 novembre), a-t-on appris, mercredi 18 novembre, dans les milieux diplomatiques à New-Delhi. Il s'agirait de la première visite officielle en Chine d'un chef du gouvernement indien depuis le conflit armé sino-indien de 1962. Interrogé sur une telle éventualité, un porte-parole officiel indien a simplement indiqué que le litige frontalier serait désormais évoqué *« au niveau politique »*.

L'invitation a été transmise à M. Gandhi par le vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Liu Shuqing, qui a quitté mercredi New-Delhi pour Bangkok, après un séjour de six jours en Inde. Aucune date n'aurait encore été arrêtée, indique-t-on de source diplomatique. — *(AFP.)*

● **La tragédie de Bhopal.** — Le tribunal de Bhopal a ajourné, le mercredi 18 novembre, ses auditions sur l'indemnisation des victimes de la fuite de gaz toxique de décembre 1984 qui avait fait plus de deux mille quatre cents morts, alors que l'Inde et la société Union Carbide ne sont toujours pas parvenues à trouver un compromis, ont annoncé des avocats. Le tribunal, qui doit reprendre ses travaux le 27 novembre, avait, à l'origine, fixé la date du 18 octobre pour achever les auditions sur les demandes d'indemnisation. Des manifestations dans toute la ville et devant le tribunal ont toutefois empêché, mercredi, le déroulement normal des travaux. Les manifestants, auxquels se sont joints les employés du tribunal et les avocats, demandent au gouvernement indien de ne pas accepter un règlement à l'amiable avec Union Carbide et de mener les poursuites judiciaires à leur terme. — *(AFP.)*

Pays-Bas
Un message macabre des ravisseurs de Gerrit Jan Heijn

Amsterdam. — Le silence autour de l'enlèvement de l'industriel Gerrit Jan Heijn, disparu il y a exactement dix semaines, a été rompu par la nouvelle, mercredi 18 novembre, que ses ravisseurs lui avaient coupé une partie du petit doigt de la main gauche. Les experts ne sont pas certains que M. Heijn soit encore en vie. L'auriculaire sectionné avait, en effet, été envoyé à la famille à la mi-octobre, quelques jours après que les proches parents de M. Heijn eurent inséré des annonces dans les journaux priant la presse de ne publier aucune information pouvant mettre en danger la vie de la victime. Après l'indiscrétion d'un journal de Rotterdam, on sait au moins qu'une tentative d'échange de l'industriel contre une rançon a échoué.

M. Heijn (cinquante-six ans), dont le nom évoque pour les Néerlandais *« le plus grand épicier des Pays-Bas »*, fut enlevé dans le village de Bloemendaal, non loin de Haarlem, alors qu'il se rendait en voiture chez son dentiste.

Ce rapt fait suite à celui de M. Alfred Heinneken, le magnat de la bière, fin 1983, qui, avec son chauffeur, fut libéré en échange d'une rançon estimée à 13 millions de florins. — *(Corresp.)*

● **GRECE : trente-quatre blessés dans une manifestation.** — Trente-quatre personnes ont été blessées au cours des violents affrontements entre manifestants et forces de l'ordre qui se sont produits le mardi 17 novembre à Athènes. La manifestation avait été organisée par les partis de gauche pour célébrer le quatorzième anniversaire de la révolte étudiante contre la dictature des colonels (1967-1974). Dans la soirée du mercredi 18 novembre, le premier ministre socialiste, M. Andreas Papandréou, a lancé une mise en garde contre les excès de certains détachements de la police et des groupes anarchistes. *« La démocratie doit être protégée »*, a-t-il déclaré aux députés.

Tchécoslovaquie
Reprise du dialogue avec le Vatican

Prague. — Les obsèques de l'évêque Julius Gabris, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Trnava, célébrées, mercredi 18 novembre, en Slovaquie-Orientale, en présence d'une délégation vaticane de haut niveau et, geste significatif de Prague, du ministre slovaque de la culture, M. Miroslav Valek, ont ouvert la voie à une reprise du dialogue entre le Saint-Siège et la Tchécoslovaquie.

Des entretiens sur la situation de l'Eglise catholique en Tchécoslovaquie et, vraisemblablement, le contentieux entre Prague et le Vatican étaient, en effet, prévus à la suite des funérailles, jeudi, dans la capitale tchécoslovaque.

Le niveau de ces entretiens n'a pas été précisé, mais il peut être mesuré à l'importance de la délégation vaticane conduite par l'archevêque Achille Silvestrini, « ministre des affaires étrangères » du pape, et l'archevêque Francesco Colasuonno, ambassadeur itinérant du Saint-Siège dans les pays de l'Est. Ce dernier avait déjà préparé le terrain lors d'un séjour à Prague, en janvier dernier.

La question la plus urgente à négocier pour le Saint-Siège avec la Tchécoslovaquie reste, après le décès de Mgr Gabris, celle de la disparition progressive de l'actuelle hiérarchie épiscopale locale. Neuf diocèse sur treize sont dépourvus de titulaires depuis des années, faute d'accord des autorités tchécoslovaques, et les quatre en fonction ont tous dépassé l'âge de la retraite.

Les restrictions imposées à l'Eglise en Tchécoslovaquie avaient été dénoncées, le 1er octobre dernier, par Jean-Paul II devant le synode réunissant deux cent vingts évêques du monde entier à Rome.

Jeudi, le pape est intervenu personnellement et a nommé Jan Sokol, cinquante-quatre ans, doyen de l'évêché de Sered, administrateur apostolique de l'archidiocèse de Trnava, en remplacement de Mgr Gabris. — *(AFP.)*

URSS
Mort à Paris du dissident Dimitri Panine

L'un des premiers dissidents soviétiques à avoir pu émigrer en Occident, l'ingénieur physicien Dimitri Panine, compagnon au goulag d'Alexandre Soljenitsyne, est décédé mercredi 18 novembre à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans, à la suite d'une rupture d'anévrisme. Victime en 1940, comme nombre de chercheurs, des purges staliniennes, il avait passé seize ans au goulag, jusqu'en 1956. Réhabilité par Nikita Khrouchtchev, il avait obtenu en 1972 l'autorisation d'émigrer vers la France. Il a publié chez Flammarion un livre de souvenirs intitulé *Notes de Sologdine*, du nom de l'un des personnages du *Premier Cercle* de Soljenitsyne.

D'autre part, l'ancien dissident Edouard Kouznetsov a annoncé, mercredi 18 novembre à Paris, qu'Alexeï Mourjenko, l'un des condamnés du « procès de Leningrad » en 1970, venait d'obtenir un visa pour sortir d'URSS. Alexeï Mourjenko avait tenté, en compagnie de quinze autres personnes, de détourner un avion pour quitter l'Union soviétique.

● ***LAOS : reprise du dialogue* avec Pékin.** — M. Khamphay Boupha, premier vice-ministre des affaires étrangères du Laos, se rendra en Chine du 24 au 30 novembre, a annoncé, le mercredi 18 novembre, le gouvernement chinois. Cette visite est la première d'un membre du gouvernement laotien depuis l'invasion du Cambodge par l'armée vietnamienne fin 1978. Pékin et Vientiane ont entamé des discussions sur la normalisation de leurs relations, en décembre 1986, lors d'une visite au Laos du vice-ministre chinois des affaires étrangères, M. Liu Shuqing, premier membre du gouvernement chinois à se rendre dans ce pays depuis décembre 1978. Depuis cette date, les représentations diplomatiques entre les deux pays ont été rabaissées au niveau des chargés d'affaires. — *(AFP.)*

Europe

AUTRICHE : après la démission du secrétaire général du Parti conservateur

Polémique sur le mandat de la commission chargée d'examiner le passé de M. Waldheim

VIENNE
de notre correspondante

Conséquence inattendue de l'affaire Waldheim, M. Michael Graff, secrétaire général du Parti conservateur autrichien (OeVP), a démissionné, le mercredi 18 novembre, à la suite du tollé général provoqué par ses récents propos à l'hebdomadaire français *l'Express* (nos dernières éditions datées du 19 novembre). M. Graff avait estimé que, *« tant qu'il n'est pas prouvé que M. Waldheim a de ses propres mains étranglé six juifs, pas de problème »*. Il répondait à une question concernant la *« culpabilité personnelle »* du président dans des crimes commis par l'unité dans laquelle il servait pendant la seconde guerre mondiale, et qui fait actuellement l'objet d'une enquête menée par une commission internationale d'historiens militaires.

Le chancelier Franz Vranitzky, pour qui ces propos *« dépassaient la limite du tolérable »*, avait exigé, au cours d'une réunion assez orageuse du conseil des ministres, mardi, 17 novembre, une *« mise au point »* du numéro deux de l'OeVP. Connu pour ses propos à l'emporte-pièce, M. Graff a été de nouveau sévèrement critiqué tant par ses adversaires politiques que par ses amis du parti.

M. Simon Wiesenthal, directeur du Centre de documentation juif de Vienne, avait qualifié ces déclarations à *l'Express* d'*« offense à la dignité humaine des juifs »*, ajoutant qu'il demanderait à ses amis juifs membres de l'OeVP de se retirer du parti. M. Graff, qui a « brillé » à plusieurs reprises, notamment au moment de la campagne présidentielle, par des propos durs et de mauvais goût, est considéré en Autriche comme l'un des principaux responsables d'une montée de l'antisémitisme.

M. Graff a présenté, mardi soir à la télévision, ses excuses et a demandé *« pardon à tous ceux qui se sentaient offensés par* [ses] *propos »*. M. Aloïs Mock, ministre des affaires étrangères et chef de l'OeVP, s'est d'abord déclaré *« consterné »* à la suite des déclarations de son secrétaire général, mais il jugeait, mardi soir, les excuses de M. Graff *« suffisantes »* et rejetait l'idée d'une démission.

Eviter une affaire Graff

La réaction presque unanime, mercredi, de la presse autrichienne, qui condamnait vivement M. Graff et s'inquiétait des conséquences défavorables pour l'image de l'Autriche à l'étranger, a apparemment conduit les dirigeants conservateurs à opérer une volte-face. Ils se sont rendu compte que M. Graff risquait de devenir un véritable boulet pour le parti, qui, après l'affaire Waldheim, ne pouvait pas se payer le luxe d'une affaire Graff. D'autant plus que l'OeVP traverse actuellement une grave crise, qui se traduit par une chute de popularité dans les sondages.

Coïncidence curieuse : peu après l'annonce de la démission de M. Graff, l'autre « bête noire » de l'OeVP, M. Carl Hoedl, vice-maire de Linz, capitale de la Haute-Autriche, auteur d'une lettre au président du Congrès juif mondial, M. Edgar Bronfman, a lui aussi annoncé sa démission pour le mois de janvier 1988. M. Hoedl, petit fonctionnaire totalement inconnu, eut droit, au printemps dernier, à la célébrité mondiale lorsqu'il accusa le CJM d'appliquer à l'égard de M. Waldheim les mêmes méthodes qu'*« il y a deux mille ans contre Jésus-Christ, condamné à mort au cours d'un procès simulacre »*.

En marge de cette nouvelle affaire, une controverse a éclaté entre M. Aloïs Mock et les membres de la commission internationale d'historiens formée par le gouvernement autrichien. M. Mock avait déclaré récemment que cette commission avait pour mandat de *« déterminer si M. Waldheim a été personnellement responsable »* de crimes de guerre. M. Manfred Messerschmidt, directeur de l'Institut d'histoire militaire de Fribourg-en-Briscau, a estimé pour sa part qu'il est *« impossible de voir les choses trop étroitement »*. M. Hans Rudolf Kurz, président de la commission – qui doit se réunir une nouvelle fois à la fin du mois de novembre, – a fait savoir de son côté qu'il *« s'agit premièrement d'examiner ce que M. Waldheim a fait et, deuxièmement, ce qu'il a su »*.

On n'exclut pas, à Vienne, que M. Graff, en donnant une définition de ce qu'il entend par *« culpabilité personnelle »*, ait voulu déjà interpréter les résultats du travail des historiens. Ceux-ci ne pourront guère, selon certaines informations, effacer le reproche adressé à M. Waldheim d'avoir été l'un des officiers les mieux renseignés dans les Balkans pendant la guerre, ce que le président autrichien a toujours nié.

WALTRAUD BARYLI.

Riga sur le pied de guerre pour un anniversaire

Fièvre nationaliste en Lettonie

(Suite de la première page.)

Vers midi mercredi donc, on a dégagé les alentours du monument de la Liberté, au grand dam de trois vieilles dames, assises sur un banc, qui faisaient mine de ne rien y comprendre. Un quart d'heure plus tard, le quartier, en plein centre de la ville, était hermétiquement bouclé dans un rayon de trois cents à cinq cents mètres par des cordons de miliciens en uniforme, doublés de policiers en civil et de très nombreux « droujiniki », auxiliaires volontaires de la police, reconnaissables à leur brassard, qui ont quadrillé tout le centre ville. On a même « sorti » pour l'occasion les auxiliaires des auxiliaires, avec un brassard différend. *« Nous sommes des gens qui aimons l'ordre »*, explique l'un d'eux. *« Ici nous n'avons pas beaucoup de miliciens. Alors nous les aidons. Certains, comme moi, n'aident qu'exceptionnellement, pour les fêtes par exemple. »*

« La liberté de loin »

La ville n'a pourtant pas l'air à la fête. Le visage fermé, les gens longent le dispositif policier sans poser de questions. D'autres restent là, plantés, à quelques mètres des miliciens, dans la rue, dans le parc, les yeux fixés sur le sommet du monument. *« Au moins, je peux voir la liberté de loin »*, protestait une vieille dame, le bonnet solidement enfoncé sur les oreilles. *« Puisqu'on m'empêche de passer, je resterai là jusqu'à ce que je n'en puisse plus. »* Ukrainienne d'origine et non lettone, cette dame affirme être là *« par solidarité »*.

A la différence de Moscou, le journaliste occidental est vu ici d'un assez bon œil. Interrogé sur sa perception de la situation, un adolescent de dix-sept ou dix-huit ans souffle *« je peux vous accompagner »*, et à travers un dédale d'arrière-cours et d'entrepôts, nous amène sans mot dire dans un atelier qui débouche dans la section de la rue Lénine bouclée par la police. Au passage, on reçoit les encouragements des ouvrières. Les miliciens, eux, deviennent plus nerveux en fin d'après-midi et font très fermement évacuer trois journalistes occidentaux qui ont entamé une conversation avec un groupe de jeunes. *« Vous gênez »*, nous affirme l'officier de la police.

Parallèlement, la police a placé aux arrêts domiciliaires (une procédure rarement utilisée ici) à Rezekne près de Riga le chef du groupe Helsinki 86, Janis Barkans, qui avait conduit la manifestation du 23 août. En réalité, le dispositif policier, qui sera levé vers 22 heures, n'est que la partie visible de l'iceberg. Depuis des jours, les autorités se préparent à la journée du 18 novembre et ont déployé des moyens de propagande énormes.

Visiblement, la jeunesse a été la cible numéro un. Il est vrai qu'elle paraît assez remuante ici : si l'on en croit des témoignages locaux, des jeunes auraient déchiré un drapeau soviétique en pleine rue, le 7 novembre, jour de l'anniversaire de la révolution d'Octobre, avant d'être interpellés.

Leçon d'histoire

« Dans le collège de ma fille, un « lecteur » est venu faire aux élèves une longue leçon d'histoire officiellement sur la Lettonie, raconte Mikhaïl Bombin, détenu politique libéré au printemps dernier, d'origine russe, mais né à Riga. *Il les a prévenus que s'ils allaient au monument de la Liberté mercredi, cela tournerait mal pour eux. »* Les écoles ont demandé aux parents de ne pas laisser traîner leurs enfants dans les rues. Des employés se sont soudain retrouvés « de garde » au travail toute la journée, ce qui ne leur était pas arrivé depuis des années ; l'école numéro un, située près du monument, a été fermée pour la journée et les élèves envoyés en excursion en dehors de Riga. Dans les usines, des meetings ont été organisés pour expliquer aux ouvriers, d'après la presse locale, *« les grossières ingérences »* occidentales, en particulier celle du Congrès américain qui avait voté une résolution demandant que la commémoration du 18 novembre soit autorisée, et l'envoi d'un de ses membres à Riga. Les médias soviétiques ont prêté main-forte en diffusant largement une contre-résolution du Soviet suprême de Lettonie, ainsi que par la démarche d'une délégation de députés lettons venus à Moscou, mais en vain, pour exprimer leur mécontentement à l'ambassade des Etats-Unis.

Afin de montrer qu'on peut quand même s'exprimer dans la rue en Lettonie, les autorités avaient même organisé une manifestation officielle mercredi devant la statue des Tirailleurs rouges, ces soldats lettons qui assurèrent la garde de Lénine. Mais l'agence Tass et la télévision ont sans doute été généreuses en estimant à 10 000 le nombre de participants à ce rassemblement – ils n'étaient guère plus de 2 000 – et, dans un laps de temps d'une demi-heure, pas un seul applaudissement n'a salué les discours condamnant les ingérences américaines.

« La provocation n'a pas réussi », titrait jeudi matin la *Pravda*. Curieusement, ce mot de « provocation » est aussi revenu à plusieurs reprises mercredi dans la bouche de dissidents nationalistes lettons qui ont souligné qu'aucune organisation locale connue n'avait appelé à manifester le 18 novembre, précisément par crainte de provocations. L'ancien chef du groupe « Helsinki 86 » Leonard Grantins, emprisonné depuis six mois, est même apparu à la télévision lettone, interrogé par un journaliste local, pour recommander à la population d'éviter les incidents. *« Les autorités ne sont pas encore prêtes au dialogue*, estime Ints Talitis, cinquante-six ans, libéré l'an dernier de camps où il a passé dix-sept ans de sa vie. *Elles ont recours aux vieilles méthodes parce qu'elles se sentent trop mal à l'aise. » « On accuse les habitants de Riga de « houliganisme pathologique », mais il y a des forces dans notre société, ces forces qu'on appelle parfois le mécanisme de freinage de la démocratisation, qui ont intérêt à ce que des incidents violents se produisent. C'est le jeu dangereux de la démocratie »*, a conclu M. Talitis en rappelant les sanglantes émeutes d'Alma Ata au Kazakhstan, il y a bientôt un an.

SYLVIE KAUFFMANN.

Kim Philby à la télévision soviétique

Moscou. – L'agent double britannique Harold « Kim » Philby, réfugié en URSS depuis vingt-quatre ans, après avoir été démasqué, est apparu pour la première fois sur les écrans de la télévision soviétique.

La télévision lettonne a diffusé, le mois dernier, une interview de quatre minutes, dont une copie est parvenue cette semaine à Moscou.

On y voit Philby, soixante-quinze ans, revêtu d'une veste de tweed, une tasse de thé posée devant lui, parler en anglais, avec traduction simultanée, du recrutement d'émigrés lettons par les services de renseignements occidentaux..

Recruté secrètement en 1934 par les services de renseignement soviétiques, Philby s'est engagé six ans plus tard dans les services secrets britanniques, où il a fini par diriger un département chargé de l'URSS et de l'Europe de l'Est.

Il a dû démissionner en 1951, alors qu'il était soupçonné d'avoir averti les espions Guy Burgess et Donald McLean de leur arrestation imminente, ce qui leur a permis de fuir à Moscou. – *(Reuter.)*

Diplomatie

Le ministre israélien des affaires étrangères en visite à Paris

« Nous ne ferons rien qui puisse gêner les pays arabes modérés dans leur lutte contre le khomeinisme »

nous déclare M. Pérès

M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, était attendu jeudi soir 19 novembre à Paris pour une brève visite de travail en France à la suite de laquelle il se rendra en Grande-Bretagne.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Israël n'entend rien faire qui puisse gêner les pays arabes modérés dans leur lutte contre l'Iran de Khomeiny. Tel est le message formulé par M. Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, dans un entretien accordé au *Monde* mercredi 18 novembre. Il reflète une volonté israélienne de rassurer à la fois les participants au récent sommet d'Amman et les pays occidentaux – Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, notamment – dont les flottes sont présentes dans le Golfe et qu'inquiètent les persistantes rumeurs sur l'éventuelle poursuite de ventes d'armes israéliennes à l'Iran.

M. Pérès est catégorique : « *Nous ne sommes pas impliqués dans la guerre entre l'Iran et l'Irak [...], nous ne soutenons pas Khomeiny [...], nous avons arrêté depuis longtemps de vendre des armes à Téhéran, et vous pouvez être sûrs que nous n'allons, en aucune façon, chercher à nuire aux très sérieux efforts déployés par les pays arabes modérés pour faire face au danger que représente le khomeinisme.* »

La mise au point intervient fort opportunément, à un double titre : au moment où les pays arabes reprennent leurs relations avec l'Égypte pour faire front contre l'Iran et au moment, aussi, où Israël célèbre le dixième anniversaire du voyage du président Sadate à Jérusalem, qui avait valu au Caire d'être boycotté par ses pairs. Pour M. Pérès, les choses doivent être claires : l'épisode de l'« Irangate » est bel et bien terminé, et Israël, ajoute-t-il, ne peut pas être du côté de l'imam Khomeiny, puisque Israël « *ne peut pas souhaiter devenir un îlot de liberté et de prospérité dans un océan de fondamentalisme et de misère* ».

Alors que se forme autour de l'Egypte un bloc de pays arabes *modérés face à la menace de l'extrémisme* iranien, le ministre paraît soucieux de dissiper l'impression qu'Israël a pu jouer le rôle d'« *allié objectif* » de la République islamique – parce que la guerre du Golfe affaiblissait l'Irak, un des Etats les plus radicaux de la région, et parce qu'elle épuisait les ressources financières et militaires du monde arabe. Or Israël se serait retrouvé placé en porte à faux, dans une position délicate à la fois à l'égard de l'Egypte, qui soutient l'Irak, et à l'égard des Etats-Unis, dès l'instant où ceux-ci décidaient de s'opposer aux menées iraniennes dans le Golfe.

La bataille en faveur d'une conférence internationale

M. Pérès affirme que cette sorte d'« *alliance non déclarée* » entre Israël et la République islamique n'a « *jamais existé* ». C'est d'autant plus vrai aujourd'hui, explique-t-il, que le sommet d'Amman « *a cristallisé un camp arabe prêt à affronter le khomeinisme et l'extrémisme* ». « *Ce camp comprend la plupart des pays arabes*, poursuit-il, *et il a véritablement besoin de l'Egypte ; seule une petite minorité s'oppose à cette évolution : la Libye et la Syrie. Le reste ressent très fortement l'idéologie de Khomeiny comme un danger, et c'est pour eux un problème plus grave que le conflit israélo-arabe, qui, à leurs yeux, devient secondaire.* »

Cette évolution intéresse Jérusalem au plus haut point, car il y a dans ce « *camp* », observe M. Pérès, « *le sentiment de plus en plus marqué qu'avec Israël les choses peuvent se régler par la négociation, alors qu'on se demande s'il est possible de négocier avec Khomeiny* ».

Depuis quelques semaines, la presse israélienne débat gravement de ce que doit être la position de Jérusalem à l'égard du conflit irano-irakien. Certains commentateurs, sources gouvernementales à l'appui, assurent qu'il est temps pour Israël de se prononcer en faveur de l'Irak. M. Pérès y voit une discussion futile : « *Regardons les choses en face, nous ne pouvons jouer aucun rôle dans cette guerre ; il n'est pas en notre pouvoir de l'influencer dans un sens ou dans l'autre et il est absurde de parler autrement.* »

Plus simplement, il faut savoir profiter « *des chances accrues* » de régler le conflit israélo-arabe offertes par une conjoncture favorable, qu'a illustrée le sommet d'Amman et que M. Pérès résume ainsi : « *L'Egypte a obtenu gain de cause parmi ses pairs* » ; l'émergence du fondamentalisme met en danger tous les pays arabes ; les Etats-Unis et l'Union soviétique progressent vers des relations moins conflictuelles ; enfin, le roi Hussein de Jordanie a considérablement augmenté sa marge de manœuvre à l'issue du sommet d'Amman, dont il est sorti avec la stature « *d'un dirigeant arabe de premier plan* ».

Dès lors, M. Pérès s'estime plus justifié que jamais à poursuivre sa bataille en faveur d'une conférence internationale destinée à relancer le processus de paix au Proche-Orient. Peu importe que cette « *ouverture internationale* » soit le fait de deux pays (les Etats-Unis et l'URSS) ou bien des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. L'important, dit-il, est que la conférence internationale n'ait qu'un rôle limité et que s'engagent, dès sa réunion, des négociations directes entre Israël et ses voisins arabes.

Les Etats-Unis approuvent cette double condition, et le ministre affirme qu'ils étaient même prêts à consigner leur accord sur ce point dans un « mémorandum » écrit qui aurait lié les différentes administrations américaines. Les conversations à ce sujet se sont arrêtées faute d'entente au sein du gouvernement israélien sur la question de la conférence. Le premier ministre, M. Shamir, y est toujours opposé. M. Pérès le constate froidement. Il estime que provoquer une crise gouvernementale à moins d'un an des élections « *ne servirait à rien* » et qu'il lui faut, d'ici là, tenter de « *convaincre* »...

ALAIN FRACHON.

Normalisation entre Paris et Addis-Abeba

M. Mitterrand a reçu un haut dirigeant éthiopien

Les relations franco-éthiopiennes, très « fraîches » pendant plusieurs années, connaissent un net réchauffement. M. Mitterrand a reçu pendant une demi-heure à l'Elysée, mercredi 18 novembre, M. Fisseha Desta, vice-président de la République éthiopienne et numéro trois du bureau politique du parti unique, et du même coup du régime d'Addis-Abeba. C'est la première fois que M. Mitterrand recevait à l'Elysée un haut responsable éthiopien.

Le chef de l'Etat, indique-t-on dans son entourage, estime que les relations entre Paris et Addis-Abeba ont de nouveau atteint un « *niveau convenable, mais un peu bas* ». Il souhaite, en conséquence, une intensification de ces relations. Ce sera l'objet des travaux de la « grande commission » mixte franco-éthiopienne qui se réunira du 11 au 13 avril 1988. Cet organisme n'a pas siégé depuis plus de cinq ans.

Les menaces de famine

M. Desta est à la tête d'une délégation qui effectue une tournée en Europe. C'est l'une des trois « missions » envoyées par son pays, de par le monde, pour expliquer les changements récents intervenus en Ethiopie depuis que celle-ci est officiellement une « République démocratique et populaire ». Préoccupé par les nouvelles menaces de famine, M. Desta a fait état des besoins en céréales de son pays, qu'il estime à 600 000 tonnes. La CEE fournit à l'Ethiopie 50 000 tonnes et la France a décidé, fin septembre, de livrer plus de 8 000 tonnes de blé (*le Monde* du 1er octobre).

Les rapports franco-éthiopiens s'étaient brutalement dégradés en mars 1982, lorsque les autorités d'Addis-Abeba demandèrent au chargé d'affaires de France de réduire de moitié dans les quarante-huit heures les effectifs du personnel diplomatique en poste dans la capitale éthiopienne. Dix diplomates français avaient dû quitter Addis-Abeba. A l'origine de cette crise se trouvait un communiqué publié par le Parti socialiste français critiquant la politique de l'Ethiopie en Erythrée.

Une amorce de réconciliation avait eu lieu en mars 1983, lors d'une visite en Ethiopie de M. Maurice Faure. En juin de la même année, les deux pays avaient signé un protocole sur la réhabilitation du chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti.

En août, M. Faure avait été reçu, en tant qu'émissaire de M. Mitterrand, par le président Menguistu Haïlé Mariam. Au début de février 1987, l'Ethiopie avait contribué à la libération de dix membres d'une équipe de Médecins sans frontières pris en otage pendant deux semaines par un mouvement d'opposition au gouvernement somalien soutenu par le gouvernement d'Addis-Abeba.

Proche-Orient

Le conflit du Golfe

Bagdad accuse Téhéran d'avoir bombardé un hôpital au lendemain de l'attaque d'une centrale nucléaire iranienne

Bagdad a accusé l'aviation iranienne d'avoir bombardé, le mercredi 18 novembre, un hôpital, dans le nord-est de l'Irak, tuant neuf personnes, dont six femmes, et en blessant soixante-quatre autres. Cette attaque est intervenue au lendemain du bombardement par l'Irak d'une centrale nucléaire iranienne en construction, à la suite duquel Téhéran avait brandi la menace de représailles et invité la population civile à évacuer les villes irakiennes.

Revenant sur leurs premières déclarations, les Iraniens ont minimisé, mercredi, les risques de contamination radioactive dus au bombardement de la centrale de Bouchehr. Alors qu'un responsable iranien avait affirmé que le raid irakien pourrait avoir « *les mêmes conséquences que l'accident de Tchernobyl* » (la centrale soviétique dont l'incendie, en avril 1986, avait été à l'origine d'une pollution nucléaire ayant affecté de nombreux pays), le représentant de l'Iran auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), M. Khalil Moussavi, a estimé qu'il n'y avait, pour le moment, aucun danger. Téhéran a tout de même demandé l'envoi par l'AIEA d'une mission en Iran.

D'autre part, la société ouest-allemande, dont un technicien a été tué lors du bombardement de la centrale de Bouchehr, a fait savoir qu'elle avait envoyé une équipe d'inspection de treize membres pour assurer la maintenance des équipements déjà en place, « *après avoir reçu des assurances sur le fait que l'Irak s'engageait à ne pas attaquer de centrales nucléaires à but pacifique* ». Les survivants de l'équipe ouest-allemande ont été évacués après le raid irakien.

Par ailleurs, le premier ministre iranien, M. Mir Hossein Moussavi, a réaffirmé, mercredi, la volonté de son pays de poursuivre la guerre, déclarant que Téhéran ne « *négociera pas de cesse-le-feu* ».

Les Irakiens ont, de leur côté, annoncé une nouvelle attaque contre un pétrolier au large des côtes iraniennes, la quatorzième en un peu plus d'une semaine. A Pékin, un porte-parole officiel a indiqué que la Chine avait cessé d'exporter ses missiles Silkworm sur le marché international et ne vendait « *plus aucune arme à l'Iran* ». Plusieurs de ces missiles ont récemment touché le territoire koweïtien, ainsi qu'un pétrolier américain dans le Golfe.

Sur la plan diplomatique, le Qatar et la Mauritanie viennent de rétablir leurs relations diplomatiques avec l'Egypte. Neuf pays arabes ont ainsi renoué officiellement avec Le Caire depuis le sommet d'Amman, la semaine dernière. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*



Amériques

ÉTATS-UNIS : le rapport parlementaire sur l'« Irangate »

Un sujet de discorde, et rien n'est réglé...

WASHINGTON
correspondance

Après quarante-huit jours d'auditions publiques, l'interrogatoire et les dépositions à huis clos de cent cinquante témoins et l'examen de trois cent mille documents, l'enquête parlementaire sur l'« Irangate » a pris fin dans les récriminations et la discorde.

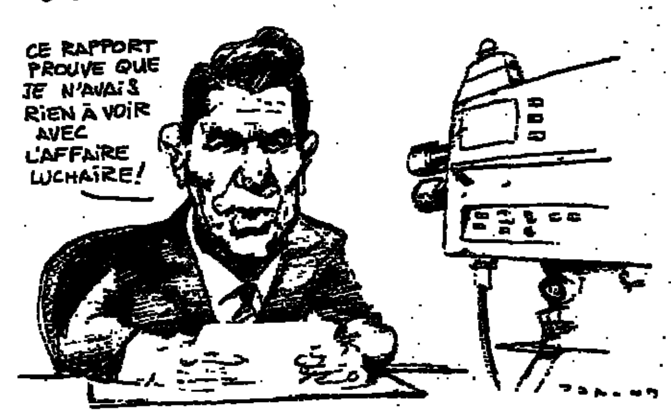
D'autre part, le trait final n'a pas été tiré sur l'affaire de l'« Irangate ». Le procureur spécial Walsh chargé de l'enquête judiciaire doit dans les prochaines semaines décider de poursuivre ou non au moins quatre des principaux protagonistes de l'affaire, à savoir l'amiral Poindexter et le lieutenant-colonel North, anciens membres du Conseil national de sécurité ; le général en retraite Secord et son associé M. Hakim. La tâche du procureur est rendue plus difficile dans la mesure où l'immunité ayant été accordée à ces témoins par la commission pour les amener à parler, le procureur ne pourra pas s'appuyer sur leurs dépositions devant les enquêteurs parlementaires.

De toute façon, de longs mois s'écouleront avant qu'un grand jury se prononce sur les inculpations. D'ici là, même la classe politique, préoccupée par la campagne électorale, se sera lassée de l'« Irangate », qui laisse le grand public dans une relative indifférence. Aussi bien la politique de la Maison Blanche est de limiter ses commentaires et d'en dire le moins possible sur l'affaire. Pratiquement son mot d'ordre implicite est : allons de l'avant et parlons d'autre chose.

Sans doute le rapport de la majorité (quinze démocrates et trois républicains) de la commission est sévère pour le président Reagan. Il ne lui est pas reproché seulement son *« style de gouvernement »*, mais aussi le fait qu'il a failli à son obligation constitutionnelle de veiller à la stricte exécution des lois. Et malgré ses protestations d'ignorance, le président ne peut éluder ses responsabilités dans les agissements illégaux de ses subordonnés. Chef de l'administration, il aurait dû savoir ce que faisaient ses subordonnés. En outre, il a créé un environnement permettant à ceux-ci de croire qu'il était partie à leur opération clandestine.

« Chasse aux sorcières »

Le sénateur Inouye et le représentant Hamilton, président de la commission, sont allés plus loin en soulignant que le président n'avait jamais condamné les mensonges, la destruction de documents et la violation de la loi commise par ses subordonnés. *« Son silence actuel implique qu'il ne les juge pas condamnables »*, a assuré le sénateur Inouye, ajoutant cependant que le comportement du président ne justifiait pas une procédure de destitution. Néanmoins, les enquêteurs parlementaires soulignent qu'en raison des témoignages contradictoires, de la destruction de documents et de la mort de M. Casey, ancien directeur de la CIA, aucune preuve n'a pu être apportée établissant que le président était au courant du détournement de fonds en faveur des « contras ». Jusqu'à nouvel ordre, il faut croire l'amiral Poindexter quand il affirme avoir pris sur lui de ne pas informer le président de cette opération illégale.



De même, le ministre de la justice, Edwin Meese, a fait preuve d'incompétence, mais aucune certitude n'a pu être établie démontrant qu'il aurait délibérément retardé l'enquête afin de permettre aux fonctionnaires du Conseil de sécurité de détruire des documents compromettants. Enfin, le rapport de la commission souligne qu'aussi bien les ventes d'armes à l'Iran que le transfert des fonds aux « contras » ont enfreint plusieur textes légaux.

Pour tenter d'atténuer la sévérité de leurs collègues, huit parlementaires républicains représentant la minorité avaient dès mardi communiqué à l'avance leur rapport au *New York Times*. A leur avis, les conclusions de la majorité relèvent de la *« chasse aux sorcières »*... Le président Reagan a commis des *« erreurs de jugement »*, *rien de plus*... Les minoritaires contestent que des lois aient pu être violées ou tournées, et ils affirment que le président et ses collaborateurs n'ont jamais voulu dissimuler la vérité. Le président Reagan n'était pas au courant, affirment-ils, et, en suggérant le contraire, les démocrates sont motivés par des considérations politiques et par leur hostilité à l'égard du chef de l'exécutif.

HENRI PIERRE.

NICARAGUA : *dans la perspective des négociations*

L'armée sandiniste et la Contra cherchent à renforcer leurs positions

MANAGUA
de notre correspondant
en Amérique centrale

L'offensive de grande envergure déclenchée le 10 novembre dans le nord du Nicaragua par l'Armée populaire sandiniste (APS) semble s'essouffler face aux rebelles de la Contra, très mobiles et très combatifs. Les deux camps poursuivent le même objectif : contrôler un maximum de territoire pour être en position de force au moment de l'ouverture de négociations qui paraissent désormais inévitables.

Compte tenu des moyens très importants engagés par l'armée pour, dit-on officiellement, *« en finir avec la Contra »*, les experts militaires estiment que les rebelles, équipés et financés par les Etats-Unis, sont devenus beaucoup plus efficaces au cours des derniers mois et peuvent compter sur l'appui (vivres, informateurs, etc.) de la population dans les régions montagneuses du nord du Nicaragua.

Le ministère de la défense a confirmé l'intensité des combats qui opposent depuis dix jours six bataillons de l'APS (*environ quatre mille* cinq cents hommes) à près d'un millier de « contras » dispersés dans les montagnes des départements de Jinotega et de Matagalpa (le total des effectifs de la guérilla, dans l'ensemble du territoire nicaraguayen, s'élèverait à six mille hommes). Pour déloger les rebelles, l'armée a recours à la grosse artillerie, les redoutables BM-21 soviétiques, les « orgues de Staline ».

Au cours des dernières semaines, la Contra a profité du cessez-le-feu unilatéral décrété dans quatre zones par Managua (du 5 octobre au 5 novembre) pour se rapprocher des centres urbains et recevoir de nouveaux parachutages d'armes en provenance du pays voisin, le Honduras. A un moment, la ville de Jinotega, capitale du département, a elle-même été menacée par les rebelles, qui ont réussi à faire entrer un commando pour saboter une installation électrique. *« Les « contras » ont eu droit à un mois de vacances, ils ont eu le temps de se reposer ; maintenant, il s'agit de les repousser dans les montagnes, là où ils étaient avant le cessez-le-feu »*, nous a affirmé un haut fonctionnaire sandiniste, ajoutant : *« Nous sommes en train de gagner la guerre, mais il n'y aura pas de Waterloo pour la Contra. »*

Des pertes importantes

On est loin d'un Waterloo, en effet. Si la supériorité militaire des sandinistes en fait aucun doute, le prix d'une victoire sur le terrain serait extrêmement coûteux. Selon la Contra, les sandinistes auraient perdu vingt-six hélicoptères soviétiques depuis le début de l'année, soit près de 50 % de leurs forces aériennes. Ce bilan est sans doute gonflé, mais les autorités elles-mêmes reconnaissent la perte de sept hélicoptères au cours des quatre derniers mois, abattus par les redoutables missiles Redeye fournis par les Etats-Unis à la Contra.

Sur le plan humain, les pertes sont de plus en plus importantes. Le ministère de la défense a annoncé la mort de dix-huit rebelles pour la seule journée du 16 novembre, mais il n'a pas donné le nombre des victimes pour l'armée. Les pertes ont dû être très élevées si on se base sur les chiffres officiels pour la période du 5 octobre au 5 novembre : deux cent quinze morts du *côté* gouvernemental, le bilan mensuel le plus élevé depuis le début de la guerre, il y a six ans. Et pourtant cette période a correspondu au cessez-le-feu décrété par Managua.

Ces bilans, que les autorités ne peuvent plus – ou ne veulent plus ? – cacher, ont des conséquences psychologiques très négatives pour le régime, qui a déjà été ébranlé par la fuite aux Etats-Unis, au début du mois, d'un officier, le major Roger Miranda, très proche du ministre de la défense.

L'armée a des difficultés de recrutement, beaucoup de jeunes cherchant par tous les moyens à échapper au service militaire. De plus, le nombre de désertions serait en augmentation, sans atteindre pour autant les niveaux élevés claironnés par la Contra (un porte-parole des rebelles a annoncé, le mercredi 18 novembre, que quarante-huit recrues avaient déserté d'un seul coup dans le département de Bosco, à l'est de la capitale).

L'impasse sur le plan militaire se confirme donc. Beaucoup de Nicaraguayens continuent d'espérer que le président Daniel Ortega, dans l'esprit du plan de paix signé le 7 août à Guatemala par cinq pays d'Amérique centrale, finira par accepter de dialoguer avec la Contra pour parvenir à un cessez-le-feu. M. Ortega s'est déjà prononcé en faveur de négociations indirectes, par l'intermédiaire de l'archevêque de Managua, le cardinal Obando. Mais il reste à définir les modalités, à la suite du rejet par la Contra du plan proposé la semaine dernière à Washington par M. Ortega, qui a laissé une porte ouverte en déclarant : *« C'est une proposition, ce n'est pas un ultimatum. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

Afrique

Le conflit du Sahara occidental

Importante offensive du Front Polisario contre les positions marocaines : plus de trois cents tués

Après plusieurs mois d'accalmie et à quarante-huit heures de l'arrivée au Sahara occidental de la mission technique de l'ONU, le Front Polisario a lancé, mercredi 18 novembre, une attaque *« de grande envergure »* contre les forces armées marocaines.

Le Maroc a reconnu la perte de soixante-douze hommes lors de ces combats, déclenchés à l'aube par le Front Polisario contre les positions de l'armée marocaine *« dans les sous-secteurs de Farsia et de Oum-Dreiga »*, au Sahara occidental.

Dans un communiqué publié à Rabat, l'état-major des forces armées royales marocaines chiffre à deux cent quarante-cinq le nombre de « rebelles » tués dans les rangs du Polisario, et à soixante-douze celui des *chouhada* (martyrs) de l'armée marocaine tombés sur le champ de bataille. Les forces armées royales ont eu également à déplorer soixante-seize blessés. Le communiqué indique que *« les rebelles ont mis en œuvre l'équivalent de deux failaks motorisés et un failak blindé face aux points d'appui d'Immoudguer et face aux points d'appui de Oued-Sebti, ainsi qu'un failak motorisé et un failak blindé appuyé par l'artillerie lourde »* (selon les spécialistes militaires, un failak est composé de quatre cents hommes environ).

Les combats, qui ont duré, selon le communiqué, de 6 heures à 7 h 30 (GMT), ont également permis la capture de trois « rebelles » et la destruction ou la récupération de cinquante-six véhicules, ainsi que d'*« importants lots d'armements et de munitions »*.

Pour sa part, dans un communiqué diffusé à Alger, le Polisario a affirmé que soixante-trois militaires marocains ont été tués et quatre-vingt-onze autres blessés au cours de l'offensive lancée contre un segment du troisième mur de défense marocain du secteur de Dhoueiheb. Le Polisario, qui a fait état d'une intervention « massive » de l'aviation marocaine et de renforts, a affirmé qu'il avait *« investi et occupé quatre points d'appui et poursuivi les troupes marocaines à l'intérieur de leur dispositif, derrière le mur »*. Selon le communiqué, sept blindés M-48, trois véhicules de transport de troupes (VTT) M-113 de fabrication américaine et quatorze véhicules tout-terrain ont été détruits et une *« importante »* quantité d'armes saisie.

De Rabat, l'état-major marocain a estimé que ces attaques *« ont été planifiées et exécutées dans le but de faire monter la tension dans la région à 48 heures de l'arrivée de la mission technique de l'Organisation des Nations unies »* au Sahara occidental. *« Le moment et l'objectif choisis par les mercenaires pour se manifester de nouveau révèlent à l'évidence*, poursuit le communiqué, *leur intention claire de faire déraper le conflit en l'étendant à d'autres pays de la région et à saborder la mission onusienne tant attendue et qui constitue un maillon décisif dans le processus de paix initié par le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar. » « Cette action illustre on ne peut plus clairement l'hostilité et les réticences que les mercenaires ont manifestées à maintes reprises pour faire obstacle à cette mission »*, conclut-il.

Attendu vendredi 20 novembre à El Aïoun (Sahara occidental), celle-ci – composée d'une quinzaine d'experts et dirigée par M. Abderrahim Farah, secrétaire général adjoint pour les affaires politiques spéciales – a pour tâche de recueillir des informations et données techniques dont M. Perez de Cuellar aura besoin pour la poursuite de ses efforts en vue d'une solution pacifique au problème de la région. Annoncé le 24 septembre, l'envoi de cette mission onusienne avait été bien accueilli par le Maroc. – *(AFP, Reuter).*

Afrique

TUNISIE

M. Jospin a été le premier homme politique étranger reçu par le président Ben Ali

TUNIS
de notre envoyé spécial

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a quitté Tunis, le mercredi 18 novembre, après avoir, en vingt-quatre heures, rencontré dans leurs capitales respectives, mardi, puis mercredi matin (*le Monde* du 19 novembre), les chefs d'Etat algérien et tunisien. M. Jospin est le premier homme politique français à avoir rendu visite à M. Zine El Abidine Ben Ali, le nouveau président de la République tunisienne. M. Ben Ali a même précisé à son hôte – qu'il a reçu en compagnie de M. Louis Le Pensec, ancien ministre et membre du secrétariat national du PS chargé des questions internationales – qu'il était le premier dirigeant politique non tunisien reçu au palais de Carthage, depuis le changement de pouvoir du 7 novembre.

Les socialistes français ont été frappés de la grande sensibilité – presque de l'inquiétude – qu'ont montrée les nouveaux dirigeants tunisiens à l'égard de la France et de son opinion publique. Le président tunisien a demandé à M. Jospin de transmettre à M. Mitterrand et au gouvernement français un message soulignant l'importance qu'il attache à l'amitié franco-tunisienne. M. Jospin s'est engagé à transmettre ce message à ses deux destinataires.

Dès le soir de son arrivée à Tunis, la délégation française a été reçue très longuement par le premier ministre, M. Hedi Baccouche. M. Baccouche a évoqué les rumeurs qui circulent à propos d'un projet d'attentat contre M. Ben Ali, qui aurait déterminé les conjurés (*le Monde* du 18 novembre). Ce n'est pas exactement la version qu'a donnée le premier ministre, qui s'est borné à observer que les nouveaux dirigeants tunisiens avaient des *« interrogations »* sur un projet de remplacement de M. Ben Ali (qui était alors premier ministre de M. Habib Bourguiba) sans en connaître les modalités. De toute façon, selon M. Baccouche, ce projet n'a pas pu être un élément déterminant dans la destitution de M. Bourguiba, car les nouveaux dirigeants tunisiens n'ont eu ces *« interrogations »* qu'après leur arrivée au pouvoir.

Avant de quitter la Tunisie, M. Jospin a indiqué qu'il n'avait pas jugé *« nécessaire ou souhaitable »* de demander à rencontrer l'ancien président Bourguiba, qui *« fait partie de l'histoire »*, mais qu'il s'est *« enquis de sa santé »*. Quant à M. Ben Ali, il l'a trouvé, au cours d'un long entretien, *« compact »*, *« homme de caractère plus disposé à écouter qu'à parler »* et s'exprimant *« par phrases directes, sans littérature excessive et sans entrer dans les détails »*.

Les nouveaux dirigeants tunisiens ont donné à leurs interlocuteurs français l'impression qu'ils sont décidés à avancer dans la voie qu'ils ont choisie *« méthodiquement mais progressivement et assez prudemment »*, comme l'a dit M. Jospin, tout en se montrant soucieux d'assurer la « continuité » avec l'ancien président à vie qu'ils semblent vouloir ménager.

Outre les dirigeants du Parti socialiste destourien (PSD) au pouvoir, MM. Jospin et Le Pensec ont rencontré les dirigeants du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), parti d'opposition reconnu, mais qui ne dispose d'aucun député dans une Chambre monocolore.

Le président algérien Chadli avait, lui aussi, mardi, confirmé à la délégation française la satisfaction de l'Algérie. Selon lui, les nouveaux dirigeants tunisiens sont d'abord des *« patriotes »*, soucieux des intérêts de leur pays, et qu'il *« respcte »*.

Lors de son séjour en Algérie, M. Jospin s'est rendu, avec l'accord des autorités algériennes, au cimetière européen Saint-Eugène, à Alger, et a rencontré des résidents français qui lui ont exposé, notamment, les problèmes des femmes françaises mariées à des Algériens, ceux des enfants des couples mixtes, ainsi que les difficultés que rencontrent les pied-noirs restés sur place qui veulent vendre leurs biens.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

● **Limogeages.** – M. Ben Ali a mis fin mercredi aux fonctions de MM. Amor Chadli, ancien ministre-directeur du cabinet de M. Bourguiba, et de Mansour Skhiri, qui détenait les portefeuilles de l'équipement, de l'habitat et des transports, en tant que secrétaires généraux adjoints du PSD. Le président a également écarté M. Mohamed Sayah, ancien ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, du bureau politique du PSD, son instance dirigeante. Appréhendés lors de la mise à l'écart de M. Bourguiba, ces deux anciens ministres sont actuellement en état d'arrestation.

Enfin, le président tunisien a convoqué le comité central du PSD pour les 5 et 6 décembre prochain. Cette instance doit procéder à une « étude critique » de l'action du PSD depuis l'indépendance et définir de nouvelles méthodes de travail.

Asie

CHINE : un questionnaire inédit

Un hebdomadaire officiel sonde anonymement ses lecteurs sur l'opportunité des réformes

PÉKIN
de notre correspondant

« Etes-vous, oui ou non, satisfait du dernier changement de politique en Chine ? » Depuis la fondation de la République populaire, les Chinois ont appris à répondre, avec tout l'entrain qu'on attendait d'eux en haut lieu, à cette question posée, sous une forme ou une autre, à l'issue d'une réunion de l'une ou l'autre des instances supérieures du régime. Un grain de sable vient de se glisser pourtant dans cette mécanique bien huilée, après le treizième congrès du Parti communiste.

L'hebdomadaire *Liaowang* (Perspective) – sous-titré *Outlook* en anglais pour bien montrer qu'il voit loin – vient de publier un questionnaire complet destiné à mesurer l'état d'esprit réel de la population, en précisant à ses lecteurs qu'ils ne devaient indiquer ni leur identité ni leur emploi. Tout au plus doivent-ils fournir un certain nombre de renseignements destinés à permettre l'exploitation politique du sondage : sexe et situation de famille, niveau d'éducation, catégorie socio-professionnelle, revenu mensuel, appartenance *éventuelle* au Parti communiste.

Le demi-million de lecteurs de cette revue, un organe officiel très en pointe dans l'effort de réforme, se voient ainsi pour la première fois offrir de dire en toute impunité s'ils ont confiance ou non dans la capacité du gouvernement de mener à bien une refonte radicale de la politique chinoise, s'ils comprennent ou non ce que les autorités entendent par la nécessité d'instituer une catégorie de fonctionnaires qui ne soient pas membres du PC, et s'ils croient possible une telle innovation, qui va à l'encontre des mœurs du communisme de guerre toujours en vigueur. Ou encore – question à la limite du surréalisme dans un pays où l'on a l'habitude de travailler là où les chefs jugent bon de vous envoyer – quels seraient les critères qu'ils retiendraient pour leur nouvel emploi dans le cas où ils seraient touchés par la restructuration économique et son cortège de licenciements et de transferts de main-d'œuvre.

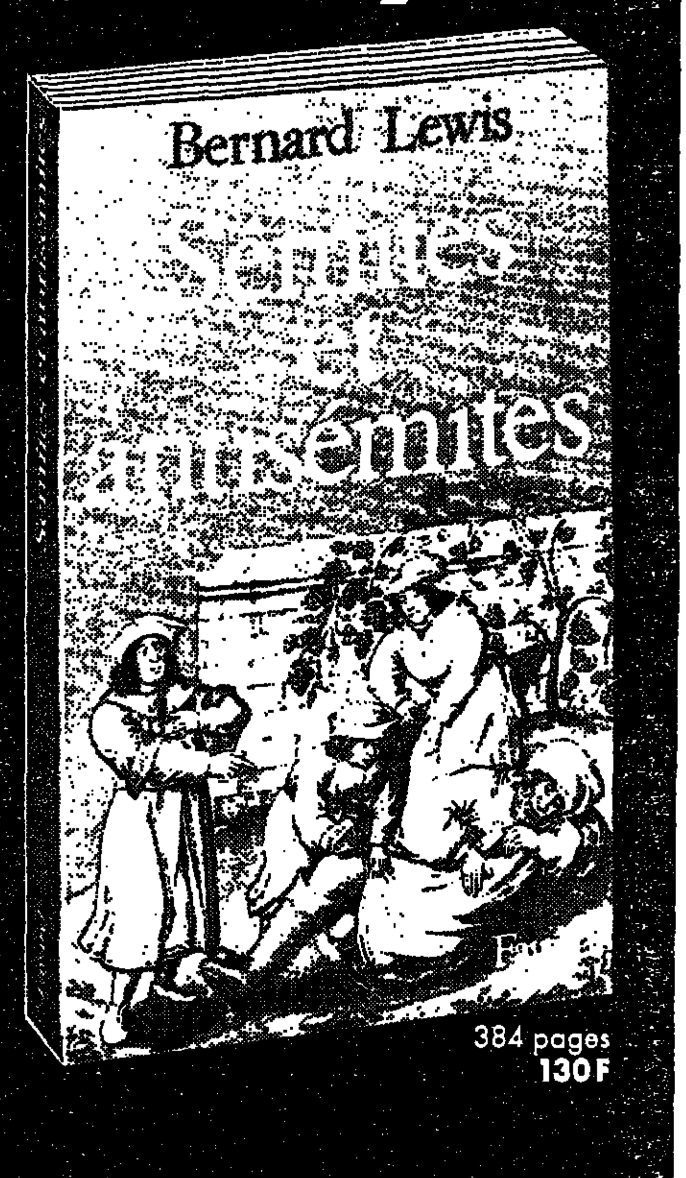
La question la plus surprenante est peut-être la première, qui suggère carrément que les Chinois aient pu être plus intéressés, dans la publicité entourant le dernier congrès du parti, par ses implications pour leur niveau de vie personnel que par les changements de personnes à la tête du régime... Quant à la dernière question, elle frise l'incitation au persiflage : au vu des conclusions du congrès, êtes-vous *« enthousiaste, conscient de vos lourdes responsabilités, partagé entre la joie et l'inquiétude ou indifférent ? »*.

L'hebdomadaire ne le précise pas dans ses colonnes ; mais sa rédaction ne se cache pas en privé d'avoir été conviée à publier ce questionnaire rédigé par les stratèges èscommunication du parti, le département de la propagande. Tous les sondages publiés jusqu'à présent – une innovation en eux-mêmes, dans une Chine où pendant si longtemps la règle absolue a été d'exprimer un soutien indéfectible au dernier tournant en date de la ligne officielle – étaient réalisés par des enquêteurs patentés auprès de personnes dûment répertoriées. L'anonymat que permet celui-ci est une concession sans doute difficile à avaler pour les gardiens du dogme enclins par le passé à dénoncer dans de telles pratiques l'influence pernicieuse de la *« démocratie bourgeoise »*.

Pourtant, il semble bien, avec cette initiative à la limite de l'anathème, que le régime ait tiré la leçon du grand quiproquo qui a été à l'origine de la crise de l'hiver dernier, qui faillit compromettre les plans de M. Deng Xiaoping pour assurer sa succession dans le calme. Les autorités avaient alors fait la preuve qu'elles mesuraient bien mal l'impatience de la jeunesse étudiante, et ne parvenaient plus qu'à lui opposer un langage austère, dépassé par l'évolution de la société réelle.

Le Parti communiste paraît bien, avec un tel sondage, mettre sa fierté dans sa poche. Il fait peu de doute en effet que les milieux intellectuels, principaux destinataires de cette revue publiée par l'agence Chine nouvelle sous l'autorité du comité central, sauteront sur l'occasion pour faire connaître leurs griefs dans la mesure où le libellé prudent du questionnaire le leur permet.

FRANCIS DERON.









Politique

Le financement des partis et des campagnes électorales

Toutes les grandes formations politiques acceptent la concertation proposée par le premier ministre

Les cinq chefs des partis représentés à l'Assemblée nationale ont répondu positivement dès le mercredi 18 novembre aux lettres que venait de leur adresser M. Chirac pour les inviter à le rencontrer dès la semaine prochaine pour envisager une réglementation du financement des partis. *M. Chirac avait, le matin même, informé* M. Mitterrand de cette procédure qu'il avait arrêtée la veille avec ses conseillers.

M. Georges Marchais a toutefois rappelé que le Parti communiste était opposé au principe du financement des campagnes électorales par l'Etat. M. Lionel Jospin, au nom du Parti socialiste, s'est félicité que le premier ministre *« réponde à l'invitation du président Mitterrand, qui avait fait cette suggestion ».*

M. Jean-Marie Le Pen, qui souhaite qu'un *« minimum garanti »* soit versé par l'Etat aux partis, s'est, en revanche, étonné de *« l'empressement de M. Chirac à satisfaire M. Mitterrand »* alors que M. Jean Lecanuet au nom de l'UDF félicite le premier ministre de *« reprendre l'initiative ».*

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, souhaite *« un travail sérieux »* et n'exclut toujours pas la ratification par référendum d'un projet de loi.

En revanche, M. Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement, n'est pas favorable à un tel référendum. M. Philippe Mestre, directeur de campagne de M. Barre se félicite de *« l'accélération du processus due à la perspective d'un référendum annoncée par le député du Rhône ».* Ce dernier a toutefois dénoncé *« l'opération de diversion »* de M. Mitterrand sur ce sujet venant après ses *« explications filandreuses »* sur l'affaire Luchaire, précisant : *« Si un texte peut être établi dans des délais acceptables et si les groupes de la majorité sont d'accord pour en discuter, je le voterai. Mais je ne vois pas pourquoi nous devrions nous livrer à une opération accélérée uniquement parce que le président de la République veut utiliser cette affaire, au besoin à partir de janvier ou de février prochains, comme un argument qui ne manquerait pas d'être utilisé à l'encontre de l'actuelle majorité. »*

Enfin, M. Mitterrand, mercredi soir, a remarqué que la décision de M. Chirac était un *sujet intéressant »* et noté que le Parlement disposait de *« trois mois tranquilles, décembre, janvier, février »* avant l'ouverture réelle de la campagne.

La réponse de M. Chirac à la suggestion faite par M. Mitterrand au micro de RTL, lundi 16 novembre, était attendue par les parlementaires. *Bien que le premier ministre ait saisi* l'opportunité d'une interview à un autre média, *le Figaro*, prévue depuis longtemps, certains élus de la majorité auraient préféré qu'il prenne davantage de temps. M. Chirac a choisi la réponse rapide pour montrer qu'il n'était pas pris de court par l'initiative du chef de l'Etat. Depuis quelques semaines déjà le sujet était à l'ordre du jour et le président de la commission des lois de l'Assemblée, M. Pierre Mazeaud (RPR), avait été invité à dresser l'inventaire de cette question.

Dès dimanche après-midi, c'est-à-dire avant l'interview de M. Mitterrand, M. Chirac avait mis au point avec MM. Balladur et Pasqua la réponse qu'il ferait à l'initiative de M. Mitterrand, à laquelle il s'attendait.

M. Chirac peut aussi espérer reprendre l'initiative en ce domaine, aussi bien à l'égard de M. Mitterrand et des socialistes qu'à l'égard de M. Barre, qui, le 7 novembre sur RTL avait lancé son projet de référendum.

A. P.

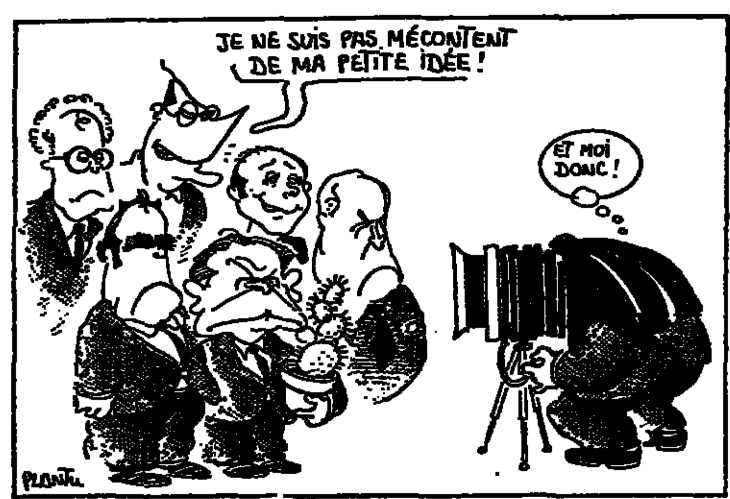
Dans une interview au « Figaro »

M. Chirac affirme qu'il « fera tout » pour faciliter un accord sur le financement des partis

Dans une interview au Figaro *du jeudi 18 novembre, en réponse à la* « proposition de M. Mitterrand de voir *réglementer le financement* des partis politiques », *M. Chirac déclare :*

« J'observe tout d'abord que, si curieusement l'affaire Luchaire sert de prétexte pour certains à évoquer le financement des partis politiques, c'est là un lien, du moins une association d'idées qui peut prêter à sourire ou à commentaires.

» Je remarque en second lieu que la majorité précédente, durant les cinq années où elle était toute-puissante, n'a nullement légiféré en la matière. Mais laissons tout cela de côté pour voir le problème de fond.



» Je pense, pour ce qui me concerne, que dans une démocratie, les citoyens ont droit d'en savoir plus sur la façon dont se déroule le jeu politique, et notamment sur le financement des partis. Comment y parvenir ? Faut-il une loi, et si oui quel doit être son contenu ? Doit-on étendre les dispositions du contrôle du patrimoine des hommes politiques ? Faut-il prévoir un financement budgétaire des partis ? Faut-il prévoir une totale transparence des dons ? Faut-il limiter les dépenses électorales dont pour ma part je pense qu'elles sont excessives ? Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre simplement.

» Je voudrais éviter que ce problème ne soit l'objet de polémiques nouvelles dans notre vie publique et je souhaiterais donc une coopération entre tous les partis qui jouent un rôle dans notre vie nationale. Aussi ai-je décidé d'inviter les responsables des partis représentés à l'Assemblée nationale par un groupe, à se réunir avec moi dès la semaine prochaine, afin d'arrêter une procédure permettant à tous les partis de s'exprimer et d'aboutir ensemble à la définition d'une position commune.

» Si nous parvenons à un accord, cela montrera qu'il y a, au moins certains sujets sur lesquels ceux qui représentent les Français sont prêts à s'entendre. En ce qui me concerne, je ferai tout pour faciliter cet accord. »

A propos des « affaires » le premier ministre estime :

« L'existence d'un certain nombre d'affaires crée un climat délétère et détestable qui dessert la démocratie. Je ne veux, en aucun cas, m'associer à cette exploitation, ce qui me permet de traiter avec mépris les déclarations incontrôlées de tel ou tel responsable de l'opposition qui tendent à insinuer que l'origine de ces révélations viendrait de l'existence, à Matignon, de je ne sais quel chef d'orchestre invisible.

Les risques de la division

» Je trouve aussi étonnant qu'un certain nombre d'affaires qui semblent impliquer des membres de l'oppositioin pour des faits qui se sont passés sous des gouvernements dirigés par eux transfèrent sur d'autres leurs propres responsabilités en s'interrogeant, en particulier, sur le financement des partis pour leur campagne. Il y a là une technique de manipulation qui me paraît condamnable. »

Le premier ministre rappelle son hostilité aux thèses d' « exclusion » *du Front national et son opposition à la* « social-démocratie », *précisant à propos de celle-ci :* « De telles expériences se terminent le plus souvent par une crise qui oblige ensuite la nation à un effort très difficile de redressement. »

Evoquant les chances de la majorité à l'élection présidentielle, M. Chirac assure :

« L'opposition d'aujourd'hui reste indiscutablement minoritaire. Seule la division de la majorité pourrait conduire à un échec. Pareille défaite compromettrait si gravement les chances du redressement de la France que nous devons tout faire pour préserver notre unité et notre solidarité. La majorité doit l'emporter en 1988 pour que la France gagne en 1992.

» Toute apparence de division redonnerait leurs chances aux socialistes. J'appelle donc tous les responsables de la majorité à conserver leur sang-froid. Si certains s'imaginaient renforcer leur situation personnelle et les positions électorales de leur camp en remettant en cause l'esprit d'unité de la majorité, ils porteraient la lourde responsabilité d'avoir compromis les chances de notre victoire commune.

» Plus grave : ceux qui prendraient le risque de nous diviser mettraient en cause l'effort de redressement sans lequel la France ne pourrait assumer son rang et sa place dans l'Europe de demain. »

La crise

M. Chirac évoque ainsi les conséquences de la crise boursière et de l'évolution du marché américain :

« Personne ne sait vraiment quelles seront les réactions des entreprises et des particuliers devant cette évolution, mais le risque existe que les consommateurs dépensent un peu moins et que les entreprises investissent un peu moins. L'activité générale pourrait donc être quelque peu affectée, par cette crise, si les pays européens se révélaient incapables de prendre ensemble des mesures pour une croissance plus forte. Or, ces mesures, ils peuvent les prendre, ils en ont les moyens, et notamment notre partenaire allemand les a.

» C'est pour cela que nous nous employons à développer la concertation européenne. Quant à Edouard Balladur, il n'a pas parlé d'inquiétude, mais d'incertitude. La crise n'est pas finie, il est trop tôt pour savoir quelles seront ses conséquences. Nous devons faire en sorte, nous Européens, qu'elles ne remettent pas en cause une croissance déjà insuffisante.

» Il faut revenir à la stabilité monétaire, et éviter un ralentissement de l'activité. L'on peut y parvenir, par un ensemble de mesures fiscales, budgétaires, monétaires, dont chacun doit prendre sa part. Nous y sommes prêts, pour ce qui nous concerne. Je ne doute pas que les marchés – dont la Bourse – réagiraient très positivement à un effort d'organisation en commun. »

Les débats au sein du PS

Le ton monte entre M. Jospin et les amis de M. Chevènement

Le ton monte, au PS, entre le premier secrétaire, M. Lionel Jospin, et l'ex-CERES, courant de M. Jean-Pierre Chevènement. Lors de la réunion du bureau exécutif, le mercredi 18 novembre, M. Georges Sarre a demandé que soient évoquées les déclarations de M. Jacques Delors, la semaine dernière, à l'émission *Questions à domicile* (M. Delors avait affirmé que, dans certaines conditions, il pourrait être le premier ministre de M. Raymond Barre).

M. Jospin a réaffirmé l'ancrage à gauche du PS, souligné que M. Barre n'est pas en position de rassembler, mais ajouta que la mise au point avait été faite et qu'il est inutile de donner une importance exagérée à ces déclarations. Cette réponse n'a guère satisfait les membres de Socialisme et République.

Les amis de M. Chevènement ont, d'autre part, arrêté leur attitude dans la perspective du comité directeur qui se tiendra à la fin de la semaine et qui sera, pour la première fois – *ainsi en a décidé* le bureau exécutif – entièrement ouvert à la presse.

Socialisme et République a rédigé un texte de trente-deux feuillets qui a été déposé jeudi devant la commission programme du PS. Ce document a pour vocation de se substituer à l'introduction de l'épais document en discussion, rédigée et remaniée, compte tenu des derniers développements de la crise économique et financière, par M. Dominique Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, proche de M. Jospin.

Intitulé « Le réalisme aujourd'hui c'est une grande ambition », ce texte prône *« un nouvel élan »* et définit les grandes orientations stratégiques dont, selon Socialisme et République, devrait se doter le PS. Il souligne l'importance vitale de la lutte contre le chômage et prévoit la dissolution de l'Assemblée nationale en cas de victoire du candidat de gauche. Il conclut notamment que, sans mise en œuvre, en 1988, d'une *« politique ambitieuse », « la déception et le découragement (...) ouvriraient la porte aux pires risques politiques ».*

Les membres de Socialisme et République veulent que les militants aient l'occasion, jusqu'en janvier (date de l'adoption définitive du programme socialiste) de débattre *et de voter. Dans leur esprit, ce texte* n'est donc pas *« divisible »* et ils n'ont pas l'intention de parvenir à une « synthèse », dès dimanche, avec le texte présenté par la direction du PS, à moins que leur propre document ne soit adopté tel quel ou presque, ce qui semble exclu.

J.-L. A.

Les entretiens commenceront la semaine prochaine à Matignon

(Suite de la première page.)

Jusqu'à cette étonnante semaine – celle de la révélation pour M. Mitterrand d'une urgence et pour M. Chirac d'une ardente obligation – l'un et l'autre paraissaient résignés à une sorte de fatalité. Le sujet *était décidément intraitable.* M. Mitterrand remarquait que, même dans les pays à haute réglementation, les financements restaient encore largement obscurs et fournissaient parfois matière à scandale.

M. Chirac avançait des arguments qui méritent toujours réflexion : les Français sont-ils prêts à financer des partis qu'ils combattent ? Comment organiser un système de contrôle qui ne serait pas reçu, par les oppositions du moment, comme inquisitorial ? Comment s'assurer que la transparence souhaitée sera sincère ?

L'engouement soudain pour un imbroglio ancien ne lève aucun de ces doutes et ne répond à aucune de ces questions. M. Chirac résume parfaitement la difficulté de la tâche en une interrogation de principe : *« Faut-il une loi et, si oui, quel doit être son contenu ? »* Les chefs de parti invités au *happening* de Matignon, la semaine prochaine, sont tous disposés à participer aux réjouissances.

Il s'agit, selon les termes utilisés par le premier ministre, *« d'arrêter une procédure permettant à tous les partis de s'exprimer et d'aboutir ensemble à la définition d'une position commune ».* On commencera donc par un débat de procédure et chacun sait qu'entre hommes d'appareils, ce n'est pas le plus facile.

Le premier ministre se prépare de joyeux moments entre les responsables du riche RPR qui, avant l'annonce faite par le premier ministre, étaient bien décidés à traîner les pieds ; les barristes aisés et certains membres du Parti républicain qui veulent moraliser la vie publique, par principe et par suspicion envers leur allié ; le Parti comuniste, qui n'a jamais rien à cacher mais qui a toujours perdu la clé de son coffre quand on demande à visiter ; les socialistes qui, près avoir trouvé de l'argent pour s'installer dans leurs meubles, ont dit qu'ils n'en avaient plus et ontlicencié du personnel ; enfin le Front national dont certains membres ne puisent pas que des nourritures spirituelles à la secte Moon...

L'initiative de M. Chirac, à première vue, est habile. Le premier ministre se donne l'élégance de la bonne volonté et, en prime, des airs de rassembleur qui seraient tout de même plus crédibles s'il n'avait « piqué », mardi, devant les responsables de la majorité, une sainte colère contre l'habileté tactique du président de la République.

A habileté, habileté et demie, M. Chirac s'en tire, pour le moment, avec les honneurs de la guérilla. Mais la voie qu'il a choisie présente quelques risques. Il peut, s'il le veut, enliser le débat ou le réduire à une peau de chagrin. Mais il s'expose à l'étalage des divisions et des suspicions dans sa majorité. M. Chirac aura bien du mal à les éviter, en toute hypothèse. S'il accepte de courir pareil danger pour aboutir, effectivement, à un accord, même minimum, on ne pourra que s'en féliciter, au nom de la transparence et de la moralisation de la vie publique.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres au palais de l'Elysée le mercredi 18 novembre 1987. Au terme des travaux, un communiqué a été publié. En voici un extrait :

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 1987 (*le Monde* du 19 novembre).

- **LES GARANTIES INDIVIDUELLES EN MATIÈRE DE PLACEMENT EN DÉTENTION PROVISOIRE** (*le Monde* du 19 novembre).

- **LE RENOUVELLEMENT DES BAUX COMMERCIAUX.**

Le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services a présenté un projet de loi relatif au renouvellement des baux commerciaux.

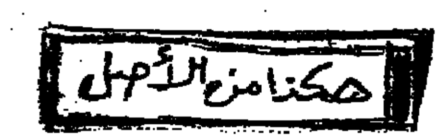
Ce projet de loi a pour objet de simplifier et de rendre plus souples les conditions de renouvellement des baux.

– La méthode de calcul du loyer des baux commerciaux à renouveler est simplifiée.

En l'absence de modification de la valeur locative, la variation du prix du loyer ne pourra excéder celle de l'indice du coût de la construction intervenue pendant la période du bail venant à expiration (...) Cette méthode *de calcul permettra* aux propriétaires et aux commerçants de calculer plus facilement le loyer du bail renouvelé.

– Des commissions départementales de conciliation sont créées.

Dans l'hypothèse d'une évolution de la valeur locative, les parties restent libres de choisir un coefficient de revalorisation différent de celui prévu par la loi. En cas de désaccord, elles auront la possibilité, avant de saisir le *juge, de recourir* à la conciliation dans le cadre de commissions consultatives départementales créées à cet effet.



Politique

Les dissensions du Parti républicain

Quand M. Giscard d'Estaing souffle les bougies... et attise les braises

Pour la première fois depuis le début de l'« affaire d'Ornano », (*le Monde* du 19 novembre) MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard ont eu l'occasion de se serrer la main. Mais rien de plus ! Cela s'est passé sans photographes ni caméras, le mercredi soir 18 novembre, au Sénat, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire des Républicains indépendants.

Assistaient à ce dîner quelque soixante-dix convives : membres fondateurs des RI de 1962, sénateurs du groupe UREI, responsables anciens et nouveaux de ce mouvement. A la table d'honneur autour de l'ancien président de la République : MM. Marcel Lucotte, président du groupe, Philippe de Bourgoing président d'honneur, Louis Courroy, ancien président de ce même groupe, Michel d'Ornano, Jean-Pierre Soisson, Raymond Marcellin, Roger Chinaud, Jacques Blanc et... M. Léotard.

Entre le ministre de la culture et M. Giscard d'Estaing il n'y a eu aucun aparté, aucun geste de décrispation. Le secrétaire général du PR a même vécu quelques moments particulièrement inconfortables lorsque, après avoir soufflé le gâteau d'anniversaire, M. Giscard d'Estaing s'évertua, mine de rien, à souffler sur quelques braises. Sans jamais évoquer les vicissitudes du présent, le rappel du passé lui permit en effet de tirer quelques leçons pour l'avenir et de procéder à quelques rappels douloureux. S'exprimant sans note, simplement avec le souci de *« laisser parler son cœur »*, il félicita les sénateurs d'*« avoir eu la sagesse »* de conserver ce si beau sigle *« des Républicains indépen dants »*, rappelant que lui-même restait de cœur *« un républicain indépendant »* et qu'il se verrait *« bien à sa place »* dans un tel collège sénatorial. Retraçant l'histoire de ce parti, M. Giscard d'Estaing a relevé qu'en vingt-cinq ans *« pas une fois ne s'était posée une question de personne »*.

Puis se référant à 1962 qui vit en l'espace d'une élection législative le nombre des députés indépendant passer de 127 à 26, il lança cette mise en garde : *« Méfiez-vous : on croit parce qu'on a grandi qu'on va continuer de grandir. Et puis patratas... La vie politique est parfois comme la Bourse ! »*

Évoquant sa victoire de 1974, M. Giscard d'Estaing a expliqué que celle-ci s'était fondée sur trois attitudes qui doivent *« servir d'enseignements pour l'avenir » : « une attitude collective et pas solitaire : le ruisseau devint rivière et la rivière devint fleuve. Une attitude de ralliement : dès avant 1974 nous avions entrepris un long et patient travail de rapprochement avec les centristes. Nous ne devons pas aujourd'hui nous laisser guetter par la tentation de repli sur soi-même. Enfin une attitude populaire : nous étions présentés comme des bourgeois. Nous avons accepté d'être modernes et cela m'a d'ailleurs coûté cher »*.

Amer regret

Notant que tout cela ne s'était jamais *« fait tout seul »* l'ancien président a parlé aussi de l'après- 1981 pour regretter amèrement le *« découragement »* qui a saisi à l'époque, tout de suite, ses amis : *« si notre famille*, a-t-il relevé, *avait eu la solidarité et la solidité qui était la sienne à l'origine, nous aurions repris le pouvoir en 1988, car nous étions le plus près du courant majoritaire de la pensée française »*.

En conclusion, M. Giscard d'Estaing a invité ses amis à ne pas oublier les échéances à venir : *« Notre famille doit-elle en être absente ? »* s'est-il interrogé. *« Je souhaite que cette famille qui allie la recherche de l'efficacité économique — nous sommes des libéraux — et le progrès social — car nous sommes des humanistes — ne s'éteigne pas. »*

Un appel qui pour beaucoup avait valeur de rendez-vous. En soufflant les vingt-cinq bougies du gâteau, M. Giscard d'Estaing avait annoncé que le nombre de bougies restant allumées après son premier souffle marquerait symboliquement la date du prochain succès d'un candidat RI à l'élection présidentielle. Il en resta quatre...

DANIEL CARTON.

Le voyage du premier ministre à la Réunion

Une île en chantier

M. Chirac est arrivé le jeudi 19 novembre à 8 h25 (5 h 25, heure de Paris), à la Réunion pour une visite de deux jours, dans ce département de l'Océan indien. Quelques dizaines de militants du RPR lui ont fait, à l'aéroport, un acceuil fraternel. Les élus communistes locaux, qui représentent la principale force d'opposition, ont fait savoir qu'ils boycotteront les déplacements du premier ministre.

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Un an après sa dernière visite, M. Jacques Chirac a retrouvé la Réunion qui est, selon sa formule consacrée *« le plus beau département français... après la Corrèze »*. Le premier ministre découvre une île en chantier, déjà parée du rouge des flamboyants et des litchis annonçant la venue toute proche des grandes chaleurs de l'été austral.

La loi de défiscalisation des investissements dans les départements d'outre-mer, adoptée au printemps 1986, produit cette année ses premiers effets. Dans toute l'île, on ne compte plus les immeubles ou les maisons en construction. La loi a entraîné comme prévu une ruée sur l'immobilier et une remontée sensible de l'embauche dans le bâtiment. Alors que jusqu'en 1986 le prix des loyers de Saint-Denis frisait les records nationaux, la tendance semble à présent s'infléchir. Cela pose un redoutable problème aux promoteurs qui ont érigé des opérations de grand standing à 10 000 francs, 12 000 francs et parfois même 14 000 francs le mètre carré. Déjà des constructeurs mettent en vente ou en location des logements bâtis à un coût de moitié inférieur ! C'est la loi du marché, plaident les tenants de la défiscalisation. Des promoteurs courent à leur perte prédisent quelques experts.

Une chose en tout cas est sûre : la défiscalisation (pas plus, d'ailleurs, la batterie d'incitations fiscales d'avant 1986) n'a pas amenée, sur l'île la vague escomptée d'investisseurs métropolitains. Si bien que la reprise de l'emploi dans le bâtiment est loin de combler la faiblesse des embauches dans les autres secteurs économiques. La courbe du chômage accentue son ascension : 37 % de la population active (en majorité des jeunes de moins de vingt-cinq ans) restent inoccupée.

Récrire l'histoire

L'alternance de 1986 n'a pas bousculé le paysage politique local. Quelques jours avant l'arrivée du premier ministre, le Parti communiste réunionnais (PCR) a engagé une campagne de sensibilisation sur l'égalité sociale pour contrer la parité sociale contenue dans la loi-programme pour les DOM votée en décembre 1986. Le thème ne soulève guère d'enthousiasme au sein de la population, bien moins en tout cas que l'ancien mot d'ordre d'autonomie interne que le PCR a dû abandonner en mai 1981. Une stratégie que la formation dirigée par M. Paul Vergès doit amèrement regretter, à l'heure où le gouvernement de M. Chirac fait la démonstration, en Nouvelle-Calédonie, que l'autonomie interne est compatible avec la citoyenneté française et qu'elle est bien éloignée de l'indépendance.

Pendant près de trente ans, la droite réunionnaise a assimilé le combat du PCR pour l'autonomie à une volonté de « séparatisme ». En 1987, elle applaudit le choix des Calédoniens et le plan de M. Pons en faveur d'une large autonomie du territoire.

Le maintien de ce mot d'ordre d'autonomie par le PCR aurait pu placer M. Chirac et ses amis dans l'embarras à la Réunion. Mais, incapable de récrire l'histoire, le PCR s'est lancé dans la bataille de l'égalité sociale par pur souci tactique. Des militants de base admettent que cette revendication ne peut que déboucher sur l'assimilation la plus stricte, tant au plan économique que social. Une assimilation combattue farouchement par le PCR dès sa naissance, en 1959.

ALIX DIJOUX.

En Nouvelle-Calédonie

Le RPCR content de... M. Mitterrand

Une fois n'est pas coutume, le courant conservateur de Nouvelle-Calédonie est satisfait de la brève déclaration faite le lundi 16 novembre sur RTL par M. François Mitterrand, selon lequel *« toute autre destination que la France, que la République française, conduira* [le territoire] *à une guerre civile inexpiable... »*

Le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), que préside M. Jacques Lafleur, député RPR, a indiqué, mercredi, qu'il ne pouvait *« que se réjouir de cette position nouvelle du président de la République, qui sanctionne la perte de tout soutien crédible des indépendantistes en France et dans le monde »*. Il s'est également déclaré *« conforté dans son exigence qu'il soit mis rapidement un terme aux menaces terroristes des meneurs du FLNKS »*.

M. Barre met en garde contre l'« overdose médiatique »

Participant le mercredi 18 novembre à un déjeuner regroupant cinquante-trois députés de l'UDF, M. Raymond Barre a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de faire acte officiel de candidature *« avant que l'année prochaine ne soit entamée »*.

Disant *« craindre beaucoup l'overdose médiatique »*, l'ancien premier ministre a enjoint à ses amis de *« ne pas trop se presser »* et a évoqué devant eux les conditions de la campagne présidentielle à venir. Son principe majeur sera : *« On ne joue pas contre son camp. »* M. Barre a évoqué notamment *« les calculs, les intrigues de ceux qui, même dans notre camp, peuvent favoriser des aspirations à la poursuite de la situation actuelle, de manière à ménager l'avenir »*. Mais pour autant, M. Barre ne pense pas que cela doive inciter au pessimisme.

« Nous ne devons pas, a-t-il déclaré, *tomber dans le piège tendu par les socialistes quand ils disent que la majorité est divisée. A la base, il y a un désir profond des Français de ne pas recommencer 1981. Notre effort dans la majorité doit être d'affirmer quelle est notre ligne de conduite, c'est ce que M. Chirac et moi-même avons fait. »* Et M. Barre de réaffirmer solennellement que le candidat de la droite arrivé en tête au premier tour *« aura le soutien total »* de celui qui aura été distancé. Le député de Lyon a ensuite évoqué la candidature de M. Jean-Marie Le Pen : *« Je suis tenté de penser*, a-t-il noté, *qu'il ne fera pas le pourcentage de voix dont il est gratifié à l'heure actuelle dans les sondages. »* Dès lors, il s'agira selon lui de demander au deuxième tour à ses électeurs *« s'ils veulent faire le jeu du socialisme ou le jeu d'une société de liberté, de responsabilité et de justice »*.

Enfin, M. Barre a pour la première fois commenté les récentes déclarations de M. Jacques Delors qui n'avait pas exclu d'être son premier ministre dans l'hypothèse de son élection à la présidence de la République : *« Il y a beaucoup de si dans tout cela et*, a-t-il ironisé, *j'évoquerais devant mon ami Jean-Claude Gaudin la phrase bien connue : avec des si, on mettrait la Canebière dans une bouteille. »*

« Je suis quelqu'un qui n'aime pas jouer des coups, a-t-il ajouté. *Si l'on a été élu par une majorité qui est clairement définie dans le pays. Si les élections législatives donnent à cette majorité la représentation parlementaire qui lui convient, je ne vois pas pourquoi on irait oublier cette majorité pour aller séduire des gens qui n'auront pas été dans votre majorité. »*

M. Barre a toutefois réaffirmé qu'il ne doit y avoir *« aucune exclusive tenant aux étiquettes »* si *« à un moment donné, sur une politique définie, il y a des hommes qui désirent apporter leur contribution à une œuvre dont la seule inspiration ne peut être que nationale »*.

L'indispensable arbitrage

C'EST la première fois, surtout depuis 1981, que les anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie se montrent relativement satisfaits de M. Mitterrand. Le fait mérite d'être souligné. Même s'il s'agit apparemment d'un malentendu.

L'Élysée souligne, en effet, que la position du président de la République n'a pas varié. M. Mitterrand, y souligne-t-on, continue de penser qu'à long terme *« il faudra aller vers quelque chose qui ressemble à l'indépendance »* même si la situation actuelle, *« inégalitaire et coloniale »*, prouve que le territoire n'est pas prêt aujourd'hui pour une telle évolution.

En vérité, le malentendu sur ce point entre le RPCR et M. Mitterrand ne date pas d'aujourd'hui. M. Lafleur et la majorité locale ont toujours accusé M. Mitterrand de vouloir « larguer » la Nouvelle-Calédonie alors que, tout en reconnaissant *« le droit du peuple canaque à l'indépendance et à l'autodétermination »*, les socialistes n'ont jamais retenu dans leurs projets l'éventualité d'une rupture avec la France.

L'indépendance-association conçue par M. Edgard Pisani en 1985, avec l'aval de M. Mitterrand, constituait à leurs yeux, le meilleur moyen de garantir le maintien de la présence française sur le territoire. Le chef de l'État avait d'ailleurs annoncé à l'époque l'installation à Nouméa d'une base stratégique accessible aux sous-marins nucléaires français.

La crainte d'une *« guerre civile »* exprimée par M. Mitterrand ne constitue pas non plus une nouveauté. Recevant il y a deux ans le chef du mouvement indépendantiste, M. Jean-Marie Tjibaou, le président de la République lui demandait : *« Supposons que la France vous octroie l'indépendance : avec quelle armée entrez-vous à Nouméa ? »* Le président du FLNKS avait alord admis la nécessité de la présence française pour éviter toute confrontation entre les deux principales communautés.

Il est clair, en revanche, que le regain de tension provoqué sur le territoire par les réactions des indépendantistes à la politique suivie depuis le 16 mars 1986 n'a fait que renforcer la conviction de M. Mitterrand que la préservation de la paix appelle plus que jamais, de la part de l'État, *« un arbitrage scrupuleux »* car c'est bien là, en effet, que le bât blesse.

A. R.



Politique

La discussion budgétaire au Sénat

Baisse de la TVA pour les hebdomadaires et les vidéocassettes

Après avoir terminé la discussion générale, le Sénat a abordé, le mardi 17 novembre et poursuivi, mercredi, l'examen de la première partie du projet de loi de finances pour 1988 consacrée aux recettes.

Les débats budgétaires ont leurs rites. Dès lors que les majorités politiques sont identiques, les règles, d'une année sur l'autre, ne varient guère. Les amendements de l'opposition sont rejetés, ceux de la majorité souvent retirés voire non défendus en séance.

C'est ainsi que les communistes ont en vain proposé un barème de l'impôt sur le revenu *« plus juste »* selon eux que celui établi par le gouvernement, de *« faire payer »* les plus riches de manière à faire payer moins les plus pauvres (comme les chômeurs, les retraités, les malades de longue durée), de supprimer l'avoir fiscal et de rembourser l'emprunt Giscard...

Les socialistes n'ont guère eu plus de succès dans leur désir de rétablir l'exonération pendant deux ans de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises nouvelles, ou encore d'octroyer à la formation un crédit d'impôt égal à 50 % comme pour la recherche.

La gauche serait-elle plus écoutée quand ses préoccupations recoupent celles d'élus de la majorité ? Quand les communistes ont, comme des sénateurs de la Gauche démocratique, suggéré que soient exonérées de la taxe sur les salaires les associations d'aide à domicile, le gouvernement *s'y est opposé*. De même, quand les socialistes, avec des centristes, des RI et des élus de la Gauche démocratique se sont alliés pour rétablir l'incitation fiscale destinée à favoriser les travaux *visant* à économiser l'énergie, ils n'ont guère eu plus de chance.

Du côté de la majorité, la tradition veut que le gouvernement s'efforce de donner les éclaircissements, les explications, voire les assurances, pour finalement obtenir que les amendements soient retirés. Elle a été grandement respectée.

Ainsi n'ont pas été approuvées, ou n'ont même pas eu à subir l'épreuve du vote, la demande de la Gauche démocratique visant à favoriser les familles d'au moins trois enfants, celle des RI voulant étendre les conditions de déductibilité des frais de garde aux enfants de sept ans (au lieu de six), celle du RPR de mettre un terme à la disparité existant entre l'allocation aux adultes handicapés et la pension temporaire d'orphelin, celle des centristes, des RI de la Gauche démocratique et de **M. Maurice Schumann** (*RPR*), président de la commission des affaires culturelles, d'alléger la taxe professionnelle.

Quelques amendements ont toutefois été adoptés.

Ainsi **M. Juppé** a-t-il repris la demande de **MM. Lucien Neuwirth** (RPR, Loire) et **Maurice Blin** (Un. cent., Ardennes) de réduire de 12 % à 3 % le droit d'apport en cas d'incorporation des bénéfices dans le capital d'une société, afin de faciliter les augmentations de capital et, en conséquence, d'aider l'investissement.

MM. Henri de Raincourt (RI, Yonne), **Jacques Oudin** (RPR, *Vendée*), **Roland du Luart** (RI, Sarthe) et Marcel Daunay (Un. cent., Ille-et-Vilaine) se seront beaucoup dépensés pour que la fiscalité soit *plus avantageuse aux agriculteurs.*

C'est à l'unanimité qu'un amendement du gouvernement, reprenant les souhaits formulés par plusieurs élus porte le plafond de ressources non agricoles, au-delà duquel l'implication des déficits agricoles sur le revenu global n'est plus possible, de 40 000 à 70 000 francs. Ce chiffre de 40 000 n'avait pas été *actualisé*... depuis 1964. *De même*, M. Juppé fait sienne la *suggestion* de M. de Raincourt qui relève le seuil de restitution des taxes sur les céréales de 250 à 300 tonnes, alors que le projet initial du budget avait déjà prévu de le porter de 150 à 250 tonnes.

Défendu par **M. Geoffroy de Montalembert** (RPR, Seine-Maritime), un amendement de la commission des finances, *lui aussi* repris à son compte par le gouvernement, permet à ceux qui louent des terres ou des bâtiments à usage agricole, d'opter pour un assujettissement à la TVA. Ainsi le bailleur pourra déduire la TVA acquittée sur *les travaux effectués* sur les biens qu'il louera.

Le gouvernement s'est aligné sur la proposition de la commission des finances instaurant au profit des collectivités locales une compensation pour les pertes financières qu'elles *subiraient du fait* d'exonérations de taxes foncières sur les propriétés non bâties.

« Une grave erreur »

En revanche, M. Juppé, tout en reconnaissant *que le premier ministre* n'y était pas hostile, s'est opposé à ce que le Sénat vote un aménagement de la TVA applicable aux publications de presse. Souhaitant *que le régime en vigueur en France* soit le plus aligné possible sur ceux en vigueur dans la Communauté européenne, et répondant à une demande des organisations professionnelles de la presse, les sénateurs, à l'exception des socialistes qui se sont abstenus, ont généralisé à l'ensemble des publications de la presse, inscrites à la commission paritaire, le taux de 2,1 %.

Cette mesure sera applicable à compter du 15 décembre 1988.

Le gouvernement a également repris à son compte (cette technique permet de supprimer les gages que les parlementaires sont obligés de *prévoir quand ils envisagent de* diminuer une recette de l'Etat) le retour progressif au taux de 7 % de la TVA pour les hôtels de catégorie quatre étoiles (portée à 18,6 % en 1981).

A la demande de **MM. Raymond Bourgine** (*app. RPR, Paris*) *et* **Jean Cluzel** (Un. cent., Allier), le Sénat a accepté de réduire le taux de la TVA sur les vidéo-cassettes de 33 % à 18,6 % et de surtaxer les vidéo-cassettes à caractère pornographique ou violent pour compenser la *perte de recettes. Cet abaissement* de la TVA serait, selon M. Juppé, une *« grave erreur »*.

Deux ultimes modifications ont été apportées, là avec l'accord de M. Juppé : le premier soumet au taux réduit de la TVA les droits d'entrée *dans les jardins botaniques*; le second, de **M. du Luart** prévoit une hausse d'un centime par mètre cube le prix de l'eau au bénéfice du Fonds national pour le développement des adductions d'eau.

ANNE CHAUSSEBOURG.

A l'Assemblée nationale

Adoption des nouvelles règles de transmission des entreprises

L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 18 novembre, le projet de loi relatif au développement et à la transmission des entreprises : la majorité a voté pour, non sans restriction mentale du côté du RPR (M. Pierre Mazeaud, président RPR de la commission des lois s'abstenant volontairement de participer au vote), les oppositions votant contre.

La discussion du dispositif central de ce texte a donné lieu à un débat vif mais de grande qualité. A cette occasion, l'Assemblée nationale a montré ce que pouvait être un véritable travail législatif (même si l'exécutif l'a emporté) quand certains députés de la majorité abandonnent les « godillots » de l'inconditionnalité, tandis que ceux de l'opposition laissent au vestiaire les « baskets » de l'opposition systématique.

Comme on pouvait s'y attendre après la première journée de discussion du texte du ministre du commerce, **M. Georges Chavanes** (*le Monde* du 19 novembre), l'article 21 du projet de loi qui étend les avantages de la donation-partage aux collatéraux et aux tiers a donné lieu à *une vive controverse* entre le ministre (UDF) et le président de la commission des lois, **M. Pierre Mazeaud** (RPR, Haute-Savoie).

Ce dernier a voulu faire prévaloir le droit sur les clivages politiques. Juriste chevronné, il a, dans le silence le plus complet, exposé longuement sa position en prenant le soin d'expliquer au ministre que s'il y avait eu consensus au sein de la commission pour rejeter à l'unanimité l'article 21 au motif qu'il bouleversait le droit successoral, il ne fallait pas donner à cet événement une *« connotation politique »*.

En clair, M. Mazeaud souhaitait se débarrasser des accusations selon lesquelles une alliance objective le lierait aux socialistes pour contrecarrer un ministre *UDF. L'affaire* a paru suffisamment grave à **M. Pierre Messmer** pour qu'il demande en fin d'après-midi une suspension de séance pour tenter de ramener M. Mazeaud dans le droit chemin. M. Messmer a fait valoir auprès de M. Mazeaud que son attitude risquait d'apparaître par trop belliqueuse vis-à-vis d'un ministre UDF. *Estimant que le droit ne* devait pas céder devant la politique, le président de la commission a maintenu son point de vue.

Le soutien de l'opposition

Dans l'hémicycle, tout en manifestant son souci d'assurer dans l'avenir une meilleure transmission des entreprises, M. Mazeaud a demandé au gouvernement pourquoi il avait *« confondu »* des dispositions de droit fiscal avec des dispositions d'ordre juridique. Il a rappelé que la donation-partage excluait les tiers et les collatéraux pour réserver ses avantages aux seuls descendants directs. *« Il n'est pas temps de bouleverser le droit fondamental de la famille »*, a expliqué M. Mazeaud, en ajoutant que la donation-partage était un système dérogatoire, donc exceptionnel, et qu'il ne fallait pas l'étendre systématiquement au détour d'un texte qui concerne théoriquement les entreprises.

Il a, à nouveau, regretté que le garde des sceaux n'ait pas cru bon d'apposer sa signature sur un projet de loi qui le concernait directement. Il s'en est ensuite pris à la *« confusion »* d'un dispositif qui ne se limiterait pas à la seule transmission des entreprises : *« C'est un oubli de taille. On pourra transférer le tableau de Van Gogh de 50 milliards s'il se trouve accroché derrière le bureau du PDG de l'entreprise »*, a ironisé M. Mazeaud, avant que la suite du débat ne révèle qu'il ne s'agissait en rien d'un oubli de la part du gouvernement, mais bien d'une volonté délibérée.

Affirmant sa volonté d'être constructif, M. Mazeaud a proposé au ministre un texte faisant bénéficier les donations entre vifs (dès lors qu'elles portent sur la transmission d'entreprises) de la réduction des droits de succession attachée à la donation-partage. Le ministre s'y étant opposé, l'amendement Mazeaud a été repoussé par une majorité disciplinée (à l'exception de **M. Léonce Deprez**, apparenté UDF).

A l'issue de son cours magistral, le professeur Mazeaud a recueilli les applaudissements des députés du PS et du Front national, tandis que ceux de la majorité restaient apparemment de glace, certains allant ensuite *dans les couloirs le féliciter.*

Le président de la commission des lois a reçu dans son entreprise le soutien de l'opposition. **M. Paul Chomat** (PCF, Loire) a estimé que l'amendement Mazeaud *« méritait intérêt »* tandis que **M. Georges-Paul Wagner** (FN, Yvelines) affirmait que, sans être parfait, cet amendement avait l'avantage de mieux cerner la notion d'entreprise. C'est d'ailleurs sur ce dernier point que les critiques se sont cristallisées. En effet, au fil de la discussion, il est apparu que le dispositif du gouvernement ne concernait pas seulement les entreprises mais également tous les biens. **M. Chavanes** a même renoncé en séance de nuit à un sous-amendement qu'il avait pourtant lui-même annoncé en fin d'après-midi et qui tendait à rendre majoritaire dans la donation-partage la part des biens directement liés à l'entreprise.

« Nous ne parlons plus de transmission d'entreprises, mais nous parlons de tous les biens : œuvres d'art, chevaux de course, etc. », a protesté **M. Jacques Roger-Machart** (PS, Haute-Garonne), qui a, par ailleurs, fait remarquer que, passant de 60 % à 45 %, les droits de succession sur les entreprises restaient un obstacle de taille pour les transmissions.

« Une situation ubuesque »

M. Chavanes, qui est apparu comme légèrement embarrassé dans une discussion juridique davantage du ressort du garde des Sceaux, a reconnu que le projet du gouvernement étendant le bénéfice de la donation-partage avait effectivement une portée générale. Il a expliqué que le gouvernement avait sauté sur l'occasion pour contourner la difficulté qu'il y aurait à glisser un texte spécifique dans un emploi du temps parlementaire surchargé. Il a d'autre part rappelé qu'il n'existait pas de définition précise de l'entité « entreprise » et que, pour les biens des PME, il était souvent difficile de faire la distinction entre ce qui relevait de l'entreprise et ce qui appartenait aux chefs d'entreprise.

« C'est extrêmement grave ! Cela va en sens contraire de ce que nous pensions en lisant votre texte », a répliqué M. Mazeaud. *« Cette situation est ubuesque »*, a ajouté **M. Philippe Marchand** (*PS*, Charente-Maritime). M. Chavanes a répondu que les héritiers ne seraient pas lésés puisqu'ils *seraient* présents au moment de la donation-partage. *« C'est là que se situe la régulation. Ils ne laisseront pas mettre dans les biens de l'entreprise le tableau de Van Gogh »*, a expliqué le ministre sans convaincre M. Wagner, qui a rappelé que la présence de tous les héritiers n'était pas obligatoire. *« Votre texte sera source de procès infinis »*, a insisté pour sa part M. Marchand.

Le ministre a tenté d'expliquer qu'il y avait un *« malentendu »* avec M. Mazeaud. Il a voulu le convaincre du fait que l'extension de la donation-partage ne dénaturait pas ce système mais bien au contraire le perfectionnait. *« La donation-partage est le cadre juridique le plus propre à assurer la pérennité des entreprises. La mesure que nous proposons émane d'un groupe de travail de la chancellerie. Elle aura le mérite d'être votée pour le plus grand bénéfice des chefs d'entreprise »*, a expliqué le ministre avant de faire adopter un amendement. Celui-ci exclut de la loi les « testaments-partages » (après le décès du propriétaire). Bien que cet amendement évite de subordonner la validité de la donation-partage à la présence de tous les héritiers, M. Chavanes a précisé que, dans la pratique, *« ils seront vraisemblablement »* tous là dans la mesure où leur présence est nécessaire à l'établissement de l'évaluation des biens qui se fera au jour de la donation et non pas au moment du décès.

Les difficultés de M. Chavanes n'étaient pas terminées. Après M. Mazeaud, ce fut, dans la nuit, au tour de **M. André Fanton** (*RPR*, Calvados) de faire souffrir le ministre en faisant adopter contre son gré un amendement faisant bénéficier les fonds de commerce cédés du système existant pour les plus-values foncières. Cet amendement ne devrait toutefois pas résister aux navettes. Enfin, le ministre de l'industrie, **M. Alain Madelin**, est venu tout *spécialement* défendre et faire adopter un amendement (**M. Fanton** s'en est étonné, estimant qu'il venait un peu comme un cheveu sur la soupe) destiné à encourager les particuliers à investir dans les sociétés nouvelles par le biais d'une déduction d'impôt sur le revenu.

PIERRE SERVENT.


"Des projets, vous en avez
plein la tête et plein le cœur,
alors...
L'énergie
de tous
les projets
gan
assurances



Société

JUSTICE

Au tribunal de Poitiers

Le dopage par ignorance et négligence

POITIERS
de notre envoyé spécial

On s'était en fait trompé de sujet. Ce devait être une affaire exemplaire de trafic de stupéfiants et de dopage sportif à grande échelle. Ce ne fut, le mercredi 18 novembre, devant le tribunal de grande instance de Poitiers présidé par M. Pierre Delpech, qu'une longue et triste audience dans laquelle le dopage fut, officiellement du moins, absent. Ce fut surtout, en filigrane, un réquisitoire accablant contre le corps médical et celui des pharmaciens d'officine.

Avec dix-sept professionnels de la santé (six médecins et onze pharmaciens) inculpés pour infractions à la législation sur les stupéfiants, le procès a mis en lumière l'ignorance, la négligence, voire la complaisance, en matière de prescription et de délivrance de produits pharmaceutiques hautement toxiques.

Au centre du dossier : le Tonédron. S'il est aujourd'hui inconnu de nombreux médecins et pharmaciens, le Tonédron est, depuis de longues années, un produit sans mystère pour de nombreux sportifs, en particulier dans les milieux du cyclisme amateur et professionnel. Fabriqué par les laboratoires Promedica, le Tonédron est une puissante *amphétamine qui ne figure plus,* depuis près de dix ans, dans le dictionnaire Vidal des médicaments. Produit à part dans la pharmacopée française, le Tonédron est inscrit au tableau B, ce qui implique une réglementation très précise de son *utilisation et interdit, en théorie, tout* abus ou usage à des fins non directement thérapeutiques. C'est ainsi que le Tonédron ne peut être prescrit que pour une période de sept jours, et que sa délivrance est soumise au respect d'une série de rigoureux contrôles administratifs.

Depuis 1977, à la suite de l'utilisation de cette substance à des fins de dopage, une précaution supplémentaire *avait été prise par arrêté* du ministère de la santé : le Tonédron ne devait plus être délivré directement au malade, mais au médecin lui-même. Cette réglementation draconienne, ajoutée aux indications extrêmement limitées de cette substance (traitement de certains comas ou de certains troubles cardiovasculaires, diagnostic psychiatrique), *faisait,* pensait-on, du Tonédron un cas exemplaire, le type même du médicament qui ne pouvait faire l'objet d'aucun trafic et d'aucun détournement d'utilisation. L'audience de Poitiers a démontré qu'il n'en était rien.

Par petits groupes (utilisateurs, médecins et pharmaciens), les inculpés sont venus, tour à tour, expliquer comment, sinon pourquoi, le Tonédron a pu, depuis 1981, continuer à circuler sans obstacle de manière tout à fait légale. Scénario *souvent répétitif : des patients,* sportifs ou non, se plaignent de fatigue ou de douleurs diverses ; des médecins prescrivent de leur propre initiative ou, plus souvent, sur la demande de leurs malades, le produit. Et, en bout de course, on trouve des *pharmaciens, soucieux* du confort de « leurs clients » et de la liberté de prescription des médecins.

Mort d'un coureur

Tour à tour les prévenus ont plaidé la bonne foi trahie, la *méconnaissance de la réglementation ou le* manque d'informations fournies par le fabricant et par l'administration. On vit ainsi des médecins, en infraction totale avec la réglementation, prescrire à plusieurs reprises des quantités très élevées d'une substance hautement toxique dont ils n'avaient jamais entendu parler, sur la simple demande de leurs malades. On vit aussi des pharma*ciens délivrer cette même substance « parce que le docteur l'avait jugé utile »,* chacun rejetant sur l'autre la responsabilité de l'infraction.

« Oui, je me doutais de ce dont il s'agissait, ira, par exemple, jusqu'à dire le docteur Christian Barraud. *Mais, souvent, les malades viennent pour réclamer des arrêts de travail. Là, pour une fois, quelqu'un venait parce qu'il était fatigué. Certes, il réclamait des amphétamines,* mais, expliquait-il, *pour continuer à travailler. »* La scène se passait en juin 1983. Le patient en question s'appelait Jean-Baptiste Fouchier. Il s'était déjà procuré du Tonédron quelques jours auparavant chez un *autre médecin à qui il avait aussi* expliqué qu'il était fatigué. Jean-Philippe Fouchier, trente et un ans, est mort il y a quelques semaines au terme d'une épreuve cycliste. Rien toutefois ne permet, aujourd'hui, d'affirmer que le Tonédron était en cause.

La Fédération française de cyclisme, qui s'est portée partie civile, n'a prudemment réclamé que le franc symbolique, tout comme le conseil national de l'ordre des pharmaciens, l'ordre des médecins étant, quant à lui, curieusement absent.

On s'ingéniera ici ou là à dire qu'une telle affaire n'avait rien d'exemplaire, président, procureur et avocats critiquant longuement l'ampleur que la presse lui a donnée. Mme Catherine Figerou, procureur de la République, a demandé pour les médecins des peines comprises entre 2 000 francs et 20 000 *francs d'amende, augmentées* dans un cas d'une interdiction d'un an d'exercice. Elle a requis des amendes plus faibles pour les pharmaciens ainsi que pour les utilisateurs du Tonédron.

Jugement le 6 janvier 1988.

JEAN-YVES NAU.

Au procès de l'ex-greffière en chef de Marseille

Des peines de deux ans de prison sont requises contre les principaux inculpés

M. René Salomon, procureur de la République adjoint au tribunal de Marseille a requis, mercredi 18 novembre, des peines de prison ferme contre les principaux inculpés, qui répondent d'une série de vols dans des appartements placés sous scellés par mesure judiciaire (*le Monde* du 19 novembre).

Le représentant du ministère public a ainsi demandé au tribunal de condamner à deux ans d'emprisonnement MM. Jacques Garbe, inspecteur principal du service d'hygiène et de sécurité de la ville, Gérard Gamet, commissaire-priseur à Aubagne, Christian Peyrard, gérant de bar, et Mme Michèle David, ancien greffière en chef du tribunal d'instance.

La présence de cette prévenue dans l'affaire a amené M. Salomon à déclarer notamment : *« J'éprouve un sentiment de tristesse, d'indignation et d'amertume. Un greffier fait partie de la famille judiciaire. Il accompagne un magistrat dans tous ses actes. Il y a eu dévoiement de l'institution. »*

Pour le procureur, M. Jacques Garbe *« a spolié des malheureux, des incapables (au sens juridique) que l'on devait protéger ».* D'une manière générale, il a vu dans les inculpés *« des gens qui se sont comportés en équipe de malfaiteurs »*

Après la mutinerie de Saint-Maur

M. Chalandon : pas de remise en cause de la politique pénitentiaire

En réponse à une question au gouvernement posée le 18 novembre par M. Henri Louet, député RPR de l'Indre, sur la mutinerie à la centrale de Saint-Maur, M. Albin Chalandon, qui devait rendre hommage au personnel pénitentiaire et saluer la *« fermeté »* de son collègue M. Pandraud dans cette affaire, a déclaré : *« Aucune mutinerie, quelle que soit son ampleur et quelque écho qu'elle rencontre dans les médias, ne peut remettre en cause la politique pénitentiaire ni la politique de sécurité du gouvernement. »*

Le garde des sceaux a ajouté : *« Qui sont ces mutins de Saint-Maur ? Ni des héros romantiques ni des idéalistes ! Sur les 432 détenus, 82 sont condamnés à la réclusion à perpétuité, 183 ont assassiné, 110 ont commis un hold-up à main armée. On compte aussi un certain nombre de violeurs et d'auteurs d'actes de terrorisme. S'il est donc des gens à plaindre, ce seraient leurs victimes. »*

Les directeurs de prison FO : réforme totale des structures

De son côté, le Syndicat national pénitentiaire des personnels de direction (Force ouvrière) estime *« capital »* de *« procéder le plus rapidement possible à une réforme totale des structures de l'administration centrale ».* Pour ce syndicat, il faut *« mettre en place une structure de coordination et de coopération permanente, dans le cadre du maintien de l'ordre et de la sécurité publique, entre les départements ministériels concernés : justice, défense et intérieur ».*

FO critique aussi *« un dysfonctionnement des commissions d'application des peines, où la place et le rôle du parquet et du chef d'établissement sont redevenus insignifiants face au rôle prépondérant du juge de l'application des peines et à son statut d'irresponsabilité ».* En conclusion, le syndicat demande que *« la conception, la maîtrise et le contrôle de la mise en œuvre des décisions judiciaires »* soient confiés *« aux professionnels de la prison issus du corps du personnel de direction ».*

« L'Evénement du jeudi » condamné pour atteinte à la vie privée de M. Nucci

M. Christian Nucci, ancien ministre de la coopération, a obtenu mercredi 18 novembre devant la première chambre civile du tribunal de Paris 75 000 francs de dommages-intérêts qui devront lui être versés conjointement par la société éditrice de *l'Evénement du jeudi* et par son directeur de publication, M. Jean-François Khan, en réparation du préjudice causé par un article contenu dans le numéro daté du 20 au 26 août 1987.

Sous le titre « Nucci l'africain », l'article évoquait des aspects très personnels de la vie de l'ancien ministre. Aussi, les magistrats notent dans leur jugement : *« Toute personne a droit au respect de sa vie privée et est fondée à en obtenir la protection en fixant elle-même les limites de ce qui peut être publié à ce sujet (...). Il importe peu que les victimes soient, comme en l'espèce, des personnes investies d'un caractère public (...). si le journaliste se doit de relater un événement participant de l'actualité, il ne saurait s'immiscer dans la sphère d'intimité de la vie privée. »*

L'Union syndicale des magistrats « rejette » la réforme de l'instruction

Le principal syndicat de magistrats, l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), *« rejette »* le projet de réforme de l'instruction que le ministre de la justice, M. Albin Chalandon, a fait adopter mercredi par le conseil des ministres (*le Monde* du 19 novembre). *« Ce projet a été élaboré contre le gré de l'USM, dans la précipitation et en parfaite méconnaissance de la pratique judiciaire. »*

Pour l'USM, *« cette réforme ne peut qu'aboutir au blocage de la justice pénale en France : l'instauration d'une collégialité obligatoire de trois juges obligera les tribunaux correctionnels, déjà surchargés, à statuer sur 50 000 affaires de plus chaque année, ce qui aura pour effet de rallonger d'autant la durée de la détention provisoire des inculpés et de retarder le moment de l'indemnisation des victimes. (...) Il faudrait recruter plus de 300 nouveaux magistrats et autant de greffiers alors que le ministère du budget vient d'imposer la suppression de près de 300 emplois pour 1988 dans les tribunaux ».*

CAMPUS

Où apprendre l'audiovisuel

APRÈS avoir longtemps braconné aux marges de l'école, le cinéma et l'audiovisuel y ont fait, depuis une dizaine d'années, une entrée en force. De l'école élémentaire à l'université, des formations se sont mises en place, avec notamment la création d'une option dans la section A 3 des lycées, d'un BTS audiovisuel et de filières dans l'enseignement supérieur. Pour s'y reconnaître dans ce foisonnement d'initiatives, *CinémAction publie un guide très complet et fort bien fait, où l'on* trouve notamment une présentation de tous les enseignements existants et des établissements qui les assurent, un annuaire des mille huit cent enseignants de ces disciplines, une bibliographie et un catalogue des cinq cents thèses soutenues en cinéma et audiovisuel depuis 1968.

Secteur en pleine évolution, grâce à l'*« irrésistible ascension de la vidéo »,* la communication audiovisuelle attire un nombre croissant de jeunes. Si les débouchés ne seront pas aussi mirifiques que certains l'affirment, de nouvelles fonctions apparaissent, qui nécessitent une formation appropriée. Certaines sont données par des établissements spécialisés qui ont fait peau neuve, comme l'école Louis-Lumière (ex-« rue de Vaugirard ») ou la FEMIS (ex-IDHEC), ou dans les écoles d'art qui s'ouvrent à ce nouveau moyen d'expression (1). Mais de nombreuses universités ont créé des formations originales, du DEUG au troisième cycle, en passant par des DEUST, des MST ou des diplômes d'université plus spécialisés. Malgré des difficultés, dues notamment au manque de moyens et d'équipements et au blocage du recrutement des enseignants, certaines sont parvenues à s'imposer, en explorant les ressources régionales et les nouveaux marchés : sociétés de télévision, communication des entreprises ou des collectivités locales, information scientifique et technique, images de synthèse... Ajoutons qu'il existe une quantité d'écoles privées dans ce secteur, dont *CinémAction se contente de donner la liste, faute de pouvoir apprécier leur valeur* respective. Quelle que soit la filière choisie, mieux vaut, avant de s'y engager, bien étudier le terrain, s'assurer de ses motivations et se donner la sécurité d'une formation complémentaire...

★ *CinémAction,* « L'enseignement du cinéma et de l'audiovisuel ». Cerf-CFPJ, 304 pages, 160 F.

F. G.

(1) Sur les écoles d'art, voir le *Guide des écoles des métiers d'art et de la communication audiovisuelle,* de Serge Barret, qui vient de paraître chez Gallimard.

Tourisme à Bordeaux

L'université de Bordeaux-III met en place un cycle de formation permanente, financé en partie par le conseil régional, sur « l'aménagement et la gestion des stations touristiques » (AGEST). Cette formation étalée sur treize semaines de janvier 1988 à avril 1989, à raison d'une semaine par mois, s'adresse à tous les professionnels du tourisme engagés dans la vie active à des postes d'encadrement et de coordination du tourisme.

★ Université de Bordeaux-III, service de la formation permanente, 33405 Talence Cedex, 56-80-47-72 et 56-80-50-50.

Sémiotique à Perpignan

L'université de Perpignan organise, du 26 au 28 novembre, un colloque international de sémiotique, présidé par M. Algindas Julien Greimas, auquel participeront plus de soixante-dix chercheurs. Trois thèmes seront abordés : « Fondements théoriques et historiques de la sémiotique », « La sémiotique appliquée aux sciences de l'homme » et « Création et communication ». Cette manifestation confirme la place importante prise dans cette discipline par Perpignan qui organisera, en 1989, le quatrième congrès *mondial de sémiotique.*

★ Colloque du 26 au 28 novembre. Hôtel des Arcades, 66000 Perpignan. Tél. : 68-85-11-11.

Marchés publics et fausses factures : trois inculpations à Nancy

NANCY
de notre correspondant

Une triple inculpation de faux en écritures, d'usage de faux et d'abus de biens sociaux, prononcée, mercredi 18 novembre à Nancy, provoque des remous à la veille de la venue de M. Jacques Chirac dans la ville, prévue pour le samedi 21 novembre. Les inculpations visent M. André Gusaï, entrepreneur en maçonnerie dans la région de Toul, son ancien chef d'équipe, M. Pierre Vilemont, et M. Richard Zanier, directeur technique de la société BG-Service. Les deux premiers ont été écroués à la prison Charles III, le troisième a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

Bien plus que les fausses factures, d'un montant de 6 millions de francs, qu'on reproche aux trois hommes, c'est le contexte même de l'affaire qui lui donne un relief tout particulier. En effet, M. André Gusaï, *considéré comme sympathisant* RPR, de même que M. Jacques Gossot, maire de Toul, avaient été accusés, en décembre 1985, par le quotidien *Libération,* d'entretenir des relations priviligiées faussant l'adjudication de certains marchés publics. Aussitôt, les deux hommes avaient lancé contre le quotidien une procédure en diffamation, sur citation directe. Un type de procédure rapide, où on ne se prononce pas sur le fond des accusations mais où le journaliste doit apporter la preuve de ce qu'il a écrit.

Ce ne fut pas le cas et, tant en première instance qu'en appel, le journal *Libération* fut condamné. Mais la révélation de l'affaire amena la direction générale de la concurrence et des prix à ouvrir une enquête. En juin 1986, lors d'une perquisition chez M. André Gusaï, les inspecteurs trouvèrent ainsi des fausses factures établies par l'entreprise BG-Service et par une société immobilière, la SID.

Ces deux sociétés obtenaient des marchés, qu'elles étaient censées sous-traiter par l'entreprise Gusaï. Or les travaux commandés étaient fictifs ou n'étaient pas réalisés. En revanche, ils étaient facturés et l'argent versé. Ces fausses factures entraînaient l'ouverture d'une information judiciaire par le parquet de Nancy, confiée à la section économique *et financière du SRPJ.*

Mercredi 18 novembre, à la suite de leur audition par M. Gilbert Thiel, juge d'instruction à Nancy, les trois hommes ont été inculpés. Il reste toutefois à savoir pourquoi des entreprises ont réglé les fausses factures et à qui l'argent ainsi recueilli a profité.

JEAN-LOUIS BEMER.

ÉDUCATION

● **Des informaticiens toulousains sont mécontents.** — Une centaine d'étudiants en informatique de l'université Paul-Sabatier de Toulouse ont occupé pendant près d'une heure, le 18 novembre, le rectorat, pour protester contre leurs conditions de travail. A la suite de l'incul*pation d'un professeur pour contrefaçon* le logiciels (*le Monde* du 29 septembre), l'enseignement se fait, en effet, sans utilisation des micro-ordinateurs.

● **Manifestation de lycéens à Paris.** — 200 *lycéens de la région* parisienne ont manifesté, mercredi 18 novembre, à l'appel de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDL) proche de l'UNEF indépendante et démocratique. Protestant contre les classes trop chargées, les *lycéens ont défilé entre* la place Denfert-Rochereau et les Invalides aux cris de *« Monory t'as pas 100 balles ? »* et *« On peut vivre d'illusions, mais pas étudier sans subventions ».*

Le procès du RPR contre M. Joxe devra être plaidé de nouveau

Le procès intenté par le RPR à M. Pierre Joxe, ancien ministre de l'intérieur, pour des propos tenus le 18 septembre à RTL, devra être plaidé à nouveau le 20 janvier 1988 devant la première chambre du tribunal civil de Paris (*le Monde* du 23 octobre).

Lors de cette émission, M. Joxe avait évoqué le financement de la campagne électorale du RPR tout en s'élevant contre les profits qui auraient été réalisés par certains groupes financiers lors des privatisations. S'estimant diffamé, le RPR avait engagé des poursuites en se fondant sur des dépêches d'agence et sur un article du *Monde* daté du 13 septembre relatant les déclarations. Incriminée, la première chambre civile, présidée par M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, note que ces pièces *« ne reproduisent pas la teneur littérale et complète des propos tenus par M. Joxe »* et rejette comme élément de preuve la cassette contenant l'enregistrement de l'émission communiquée la veille de l'audience par le RPR, son authenticité n'ayant pas été vérifiée par un huissier.

En conséquence, les juges ont désigné un huissier de justice qui devra se rendre dans les studios de RTL pour *réaliser* une transcription des déclarations de M. Joxe dans les formes légales.

Le groupement d'achat Edouard Leclerc condamné pour « atteinte à la dignité » des pharmaciens

Le groupement d'achat Edouard Leclerc (GALEC SA) et l'agence de publicité CLM-BBDO ont été condamnés, mercredi 18 novembre, par la première chambre civile du tribunal de Paris, à verser le franc symbolique de dommages et intérêts que lui réclamait le conseil national de l'ordre des pharmaciens pour *« atteinte au droit de marque ».*

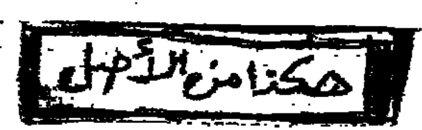
En mai et juin 1987, le groupement d'achat des centres Leclerc avait lancé une campagne publicitaire destinée à combattre le monopole des pharmaciens appliqué à des produits qui ne sont pas spécifiquement des médicaments.

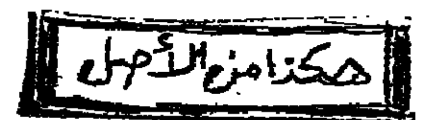
Ainsi, une affiche posait la question : *« Le sucre sans sucre ? Chez Leclerc, qui se sucre ? »,* alors qu'une autre vantait la discrétion de la distribution en libre service par le slogan : *« Tests de grossesse et préservatifs. Plus besoin de demander à votre pharmacienne ce qu'elle pense de votre sexualité. »* Enfin, une troisième présentait des oranges ornées d'une croix verte avec la mention : *« La vitamine C interdite chez Leclerc. A quand les oranges vendues en pharmacie ? »*

Le conseil de l'ordre des pharmaciens soutenait qu'il s'agissait d'une campagne de dénigrement et que la croix verte, marque collective protégée, avait été utilisée de manière illicite. Mais, dans son jugement, le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, estime que les centres Leclerc, *« en vertu du principe de la liberté d'expression »,* sont fondés à prendre part au débat relevant de la mise en cause par les supermarchés du monopole des pharmaciens et considère que le dénigrement invoqué n'est pas établi. En revanche, le tribunal a sanctionné l'usage des croix vertes *« dans un but, en l'espèce, de malveillance »,* qui constitue une atteinte au droit de marque.

Le tribunal a prononcé une seconde condamnation au franc symbolique de dommages et intérêts pour la diffusion d'un prospectus par le GALEC pendant la campagne publicitaire. Il s'agissait d'un journal intitulé *Le parti prix. La liberté,* comportant un éditorial où le dessin du caducée, se transformant progressivement en dollar, voisinait avec le titre « Touchez pas à ma pharmacie ». Les juges notent que cette illustration *« porte atteinte à la dignité de la profession de pharmacien »,* car elle *« donne à penser que les pharmaciens ont pour objectif unique et constant la recherche du profit ».*

MAURICE PEYROT.





La tournée en France de SOS-Racisme

Des potes avec l'accent

MARSEILLE
de notre correspondant

Elle n'a pas été que de pure forme la « tournée des potes » qui a conduit, le mercredi 18 novembre, Harlem Désir et Hayette Boudjema, les animateurs de SOS-Racisme, dans les quartiers nord de Marseille pour l'opération *« les messagers de l'égalité »* qui prépare la grande manifestation du 29 novembre à Paris. Bien souvent, des jeunes sont venus dire le fond de leur pensée sans détours ou parler clairement ment de leurs préoccupations. Beaucoup l'attendaient un peu comme on espère le Messie, demandant ici d'intervenir pour fournir un ballon et des équipements au club de football, déplorant là une future augmentation des loyers de la cité. *« Pourquoi mon petit frère entre en sixième sans savoir lire ? » « Comment se fait-il qu'à la cité de Font-Vert on n'accepte pas de nouveaux étrangers alors qu'il y a cent trente appartements vides ? »* Et les exemples se sont multipliés. Un jeune tend un bulletin de victoire : *« On s'est pris par la main et on s'est retrouvés à vingt à la mairie pour se faire inscrire sur les listes électorales. »* Tout au long d'une journée à l'emploi du temps chargé comme celui d'un ministre en tournée électorale, Harlem Désir et Hayette Boudjema se sont efforcés d'établir un contact direct avec les habitants des quartiers nord de Marseille. Puis ils se sont rendus dans deux cités « chaudes » du nord de Marseille : Font-Vert où le centre social autogéré a été créé par les habitants eux-mêmes et les Flamants qui font l'objet d'une réhabilitation intéressante avec l'implantation d'une école d'infirmières de trois cents élèves. C'est aux Flamants que vivent les parents d'Houari Ben Mohamed, tué par l'ex-CRS Taillefer lors d'un contrôle de police, et qui est aujourd'hui acquitté. Harlem Désir a bu le thé à la menthe avec les parents de la victime, saluant leur attitude exemplaire : *« Ils réclament non la vengeance, mais la justice. »* Et puis, il a parlé de la solidarité indispensable : *« Tant que les gens sont isolés, les rancœurs se développent. C'est la solidarité qui fait reculer le racisme,* a-t-il ajouté, *car la révolte individuelle est stérile, c'est la solidarité qui fait la force. »*

JEAN CONTRUCCI.

L'émoi du Front national

TOULON
de notre correspondant

Mme Yann Piat (député du Front national) vient d'écrire au proviseur du lycée Dumont-d'Urville, à Toulon, pour lui demander des comptes à propos de la venue, jeudi 19 novembre, dans l'établissement du responsable national de SOS-Racisme à l'invitation du club Informations et Débats du foyer socio-éducatif du lycée.

Prenant le parti de *« nombreux parents d'élèves émus »* et *« ne pouvant intervenir directement par crainte de représailles de la part de certains enseignants inféodés au thèses de M. Désir »*, le député du Front national rappelle que *« cet ancien militant trotskiste et membre de l'UNEF-ID a joué un rôle déterminant dans les émeutes universitaires de fin 1986 »*. Enfin, Mme Piat demande *« quelles sont les mesures prises pour prévenir tout incident susceptible d'être provoqué par la présence au sein d'un lycée d'Etat d'un intervenant contesté par une importante fraction de l'opinion varoise et par un certain nombre d'enseignants, de parents et d'élèves »*.

A cette lettre, M. Ajruadi, le proviseur du lycée, oppose un silence serein... *« C'est une telle intrusion dans la vie de l'établissement que je n'y répondrai pas. Voilà dix-sept ans que je suis proviseur de ce lycée et je n'ai jamais vu pareille intervention de la part de quelque élu que ce soit. »*

J. L.

FAITS DIVERS

Après le meurtre d'un Algérien à Castres

Deux soldats du 8e RPIMa inculpés et écroués

Les deux parachutistes du 8e RPIMa qui, dans la nuit de lundi à mardi dernier, avaient agressé et tué un algérien, Snoussi Bouchiba, trente-deux ans, père de trois enfants (*le Monde* du 19 novembre), ont été inculpés et écroués, mercredi 18 novembre, à Castres (Tarn). Le procureur de la République de cette ville, M. Jean-Paul Dupont, a indiqué, dans un communiqué, que l'un des deux soldats, Alain Santucci, avait reconnu, pendant son interrogatoire, être l'auteur des coups de couteau mortels et était inculpé *« d'homicide volontaire »*. L'autre militaire, Yannick Guguen, sera poursuivi, lui, pour *« complicité d'homicide volontaire »*.

Ce meurtre a provoqué une vive émotion à Castres où les autorités militaires ont consigné les mille quatre cent hommes du 8e RPIMa. Le maire de la ville, M. Philippe Deyveaux (PS), et le conseil municipal ont, dans un communiqué, *« condamné avec la plus grande force cet acte criminel odieux »*.

De multiples associations ont également fait connaître leur indignation. Le MRAP a annoncé qu'il se constituerait partie civile et demandé au ministre des armées que *« des mesures exemplaires soient prises pour châtier les auteurs des crimes [...] racistes commis par des militaires »*. SOS-Racisme, estimant que *« Snoussi Bouchiba a été tué parce qu'il était immigré »*, demande que des débats sur le racisme soient organisés dans les casernes. La LICRA a fait part également de son *« indignation [...] constatant, une fois de plus, hélas ! que la propagande raciste porte ses fruits »*.

L'association antiraciste France-Plus indique qu'elle a *« saisi MM. Giraud, ministre de la défense, et Chalandon, garde des sceaux »* et appelle à une manifestation nationale le 5 décembre prochain contre *« tous les crimes racistes et l'injustice »*. Enfin, tandis que M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, *« bouleversé »* par cette affaire, se prononçait mercredi pour un renforcement des lois antiracistes, l'Amicale des Algériens du Tarn, elle, appelait à une manifestation, samedi matin 21 novembre, à Castres.

La mort du nationaliste corse

Trois mille personnes aux obsèques de Jean-Baptiste Acquaviva

BASTIA
de notre correspondant

Plus de trois mille personnes ont assisté, mercredi 18 novembre, à L'Ile-Rousse, aux obsèques de Jean-Baptiste Acquaviva, le membre de l'ex-FLNC tué dimanche au cours de l'attaque d'une ferme à Querciolo (Haute-Corse). (*Le Monde* du 18 novembre.)

Entre la morgue de Bastia et L'Ile-Rousse, le cortège funèbre, formé de plusieurs centaines de voitures, a été placé sous la surveillance constante d'un hélicoptère de l'armée, et des hommes de la gendarmerie nationale et du GIGN avaient pris position aux alentours de L'Ile-Rousse. Quelques minutes avant l'arrivée du convoi, le service d'ordre nationaliste a refusé la mise en place d'un quadrillage policier aux abords immédiats de l'église, un commissaire de police a été violemment bousculé et apostrophé par un militant au cri de *« Quarante-huit heures de garde à vue pour un cadavre, ça ne vous suffit pas ? »*

Juste après la messe, en langue corse, alors que le cercueil était placé dans le corbillard, à quelques dizaines de mètres de là, sur les marches de l'église, deux hommes, le visage dissimulé par des cagoules, sont apparus arme au poing. Lentement, ils ont tiré en l'air une douzaine de coups de pistolet avant de disparaître dans le groupe compact d'une centaine de militants qui les entouraient. Aussitôt des slogans favorables à l'ex-FLNC étaient criés.

Au cimetière, le docteur Edmond Siméoni a prononcé l'éloge funèbre de Jean-Baptiste Acquaviva, fils de l'ancien compagnon du leader autonomiste. *« Si ce cercueil,* a-t-il déclaré, *pouvait servir de trait d'union entre les Corses (...) dans une recherche fraternelle, passionnée et attentive d'un consensus pour bâtir un pays moderne démocratique qui ne renie rien de ses racines en épousant la modernité, alors le sacrifice de Jean-Baptiste Acquaviva ne serait pas vain. »*

D'autre part, M. Ferdinand Roussel et son épouse, les propriétaires de la ferme où Jean-Baptiste Acquaviva a trouvé la mort ont annoncé leur intention de quitter définitivement la Corse.

Enfin l'intersyndicale de FR3-Corse a protesté contre la décision de la direction de la station de ne pas diffuser les images des obsèques montrant les hommes armés tirant des coups de feu en l'air.

MICHEL CODACCIONI.

SCIENCES

Le CESTA supprimé par décret

Le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA) sera prochainement supprimé. Un décret publié au *Journal officiel*, mercredi 18 novembre, annonce, en effet, que cet établissement public à caractère industriel et commercial, créé en 1983, est dissous à compter du 1er janvier 1988 et qu'un administrateur provisoire a été nommé pour diriger l'établissement jusqu'à cette date. Les conditions exactes de cette liquidation ne sont, en revanche, pas précisées et doivent faire l'objet d'un décret à venir.

Depuis un an, le sort du CESTA était en suspens, et nul ne savait s'il serait purement et simplement supprimé ou s'il serait privatisé (*le Monde* du 4 novembre). Le décret, qui vient d'être publié, ne règle pas définitivement cette question puisqu'il ne ferme pas irrévocablement la porte à une éventuelle reprise de l'organisme par des entrepreneurs privés. Mais il n'est pas de nature à faciliter le processus de privatisation. Les sept entreprises qui seraient actuellement sur les rangs pour reprendre le CESTA – en totalité ou en partie – trouveront, le 1er janvier prochain, un établissement dont le personnel (une quarantaine de personnes) aura été licencié.

EN BREF

● **L'appelé Eric Rondot a tenté de se suicider.** – Un appelé du 110e *régiment* de Donaueschingen (RFA), Eric Rondot, que son père avait poussé à la désertion et qui avait finalement regagné son corps après cinq jours d'absence, a fait il y a quelques jours une tentative de suicide, a-t-on appris, mercredi 18 novembre. Le jeune homme, qui s'est tailladé un poignet, a été placé en observation à l'hôpital de Fribourg-en-Brisgau. Les autorités militaires ont, pour leur part, rejeté une nouvelle fois les accusations du jeune homme et de son père, qui contestent les méthodes d'entraînement *« trop intensives et trop musclées »*. Elles ont affirmé que l'appelé avait fait *« un simulacre »* de suicide sans *« aucun caractère de gravité »*. – (AFP.)

● **Saisie record de cocaïne aux Etats-Unis.** – 2,8 tonnes de cocaïne ont été interceptées le mercredi 18 novembre, en Floride (Etats-Unis) par des agents fédéraux américains. Cette saisie, portant sur des produits en provenance du Costa-Rica, constitue la plus grosse prise de cocaïne encore jamais réalisée aux Etats-Unis.

● **Evasion de Charles Altieri, inculpé pour l'assassinat du juge Michel.** – Condamné le 28 octobre dernier à une peine de vingt ans de prison par le tribunal de Fribourg pour *« production de drogue »* (*le Monde* du 28 octobre), Charles Altieri, trente-deux ans, s'est évadé, mercredi après-midi 18 novembre, en compagnie de cinq autres détenus de la prison de la plaine de l'Orbe (Suisse). Arrêté en Suisse le 11 novembre 1985 et considéré comme l'un des plus importants trafiquants de drogue français, Charles Altieri, impliqué et inculpé dans l'assassinat du juge Pierre Michel, en 1981 à Marseille, devait être extradé vers la France, une fois sa peine purgée, pour y répondre de ce crime.

Le Monde DES LIVRES

Miss Eudora Welty de Jackson, Mississippi

Un portrait de l'un des meilleurs écrivains américains du siècle.

LES Français vont-ils enfin s'intéresser à cette vieille dame, née à Jackson, Mississippi — où elle habite toujours, — le 13 avril 1909, qui publie depuis 1941, et qui est si touchée, malgré le silence du Vieux Continent sur ses livres, que l'on fasse quelques milliers de kilomètres pour lui rendre visite ?

Aux Etats-Unis, elle figure en bonne place dans les histoires de la littérature, aux côtés de William Faulkner, de Flannery O'Connor, d'Erskine Caldwell... Ses textes abondent dans les manuels scolaires comme exemples d'une prose pure, d'un style de haute tenue. Elle a reçu de multiples distinctions, dont l'American Book Award for Fiction et le prix Pulitzer (1). On avait tant pris l'habitude de la ranger parmi les classiques que beaucoup la croyaient morte lorsque parut, en 1984, un court essai autobiographique, *One Writer's Beginnings*, (Les débuts d'un écrivain). Il demeura quarante-six semaines sur la liste des meilleures ventes du *New York Times*.

De ce côté-ci de l'Atlantique, Eudora Welty reste étonnamment méconnue. Pourtant, son œuvre, minutieuse, précise, sobre, nourrie depuis l'enfance de lectures incessantes, aurait dû séduire les lecteurs européens. Les Français, particulièrement, devraient aimer l'écriture si délicate, ciselée, de cette femme si cultivée, si policée. Mais voilà, elle écrit surtout des nouvelles — « *C'est*, dit-elle, *la forme qui m'est naturelle* » — et la légende veut que le lecteur français ne prise guère le genre. C'est sans doute pourquoi on a d'abord traduit, sans toutefois tirer Eudora Welty de l'ombre (2), des romans : *Mariage au Delta* (Gallimard, 1957) et *la Fille de l'optimiste*, prix Pulitzer 1973 (Calmann-Lévy 1974, dans une traduction médiocre).

La maison sur la colline

Les éditions Flammarion ont décidé de publier la quasi-totalité de son œuvre. Elles ont commencé l'an dernier avec son premier recueil de nouvelles, *l'Homme pétrifié*, paru aux Etats-Unis en 1941, préfacé par Khaterine Ann Porter (3). Son second recueil (1943) vient de sortir sous le titre *le Chapeau violet*. On ne saurait trop inciter l'éditeur à bousculer la chronologie et à faire paraître très vite *les Débuts d'un écrivain*, ce bref récit d'apprentissage, si émouvant qu'il ferait peut-être sortir les Français de leur indifférence, si injuste, envers Eudora Welty, qui a mené, sans bruit, une vie tout entière vouée à écrire, chez elle, à Jackson, qui n'a cherché ni publicité ni reconnaissance bruyante de son talent.



Eudora Welty et le manuscrit de sa nouvelle *Powerhouse*, par le dessinateur John Sokol.

Eudora Welty n'a quitté sa ville que pour étudier (dans le Wisconsin et à New-York), pour travailler (elle a donné des conférences dans de nombreuses universités sur tout le territoire des Etats-Unis et continue de le faire), ou pour le plaisir de voyager, notamment en France et en Italie. Jamais pour se montrer, se promouvoir ou faire des concessions au commerce et à l'air du temps : « *J'ai choisi de vivre à la maison pour pouvoir écrire dans un univers familier*, dit-elle. *Je ne l'ai jamais regretté.* »

Elle habite toujours, seule depuis la mort de sa mère, la maison construite par ses parents, voilà près de soixante-dix ans, sur une colline de Jackson.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(Lire la suite page 25.)

(1) Elle a en outre reçu, le 18 octobre, des mains de l'attaché culturel français à la Nouvelle-Orléans, la médaille de l'ordre des Arts et lettres...

(2) Une thèse a toutefois été consacrée en France à Eudora Welty : « La technique dans l'œuvre d'Eudora Welty : la mort de Méduse » de Danièle Pitavy-Souques. Thèse de doctorat d'Etat soutenue en 1982. Elle n'a pas été publiée (elle est à l'université de Dijon).

(3) Traduit par Michel Gresset et Armand Himy, avec une postface de Michel Gresset (*le Monde* du 31 janvier 1986).

Banlieues musulmanes

Un voyage en France à l'intérieur du labyrinthe islamique.

CETTE enquête assez exhaustive, étalée sur trois années, vient à point pour détruire un certain nombre d'idées et d'images souvent rapides et caricaturales autour de l'islam et des musulmans en France. L'auteur, Gilles Kepel, est chercheur au CNRS ; il fait partie de cette nouvelle génération d'orientalistes, soucieux avant tout de rétablir les faits et d'étudier en profondeur l'évolution du monde arabe.

La communauté musulmane résidant en France — 2,5 à 3 millions de personnes — est un ensemble hétérogène par la langue, par l'ethnie et même par la doctrine et la pratique. Si l'on recense aujourd'hui un millier de mosquées, ou plus exactement de lieux de culte, et quelque six cents associations (contre une dizaine de mosquées, en 1969, et à peine trois associations !), il n'existe pas encore de « conscience islamique » qui donnerait naissance à un mouvement fort et structuré, une espèce de front uni ou de force de pression. Gilles Kepel démontre l'extrême fragmentation et la diversité des associations musulmanes en France, souvent rivales et concurrentes. Cela empêche les autorités françaises de reconnaître à l'islam en France une expression communautaire, comme c'est le cas pour les autres religions.

A cette dispersion s'ajoute la confusion qui est faite entre la doctrine du chiisme (minoritaire) et l'ensemble des valeurs islamiques. Depuis 1979, tout est vu ou presque à travers le prisme de la révolution iranienne, ce qui est très négatif et ne cesse de faire peser le soupçon sur les musulmans.

Il existe certes une réaffirmation islamique chez des jeunes issus de l'immigration, mais on ne peut l'étendre à toute la génération « beur ». Celle-ci souffre d'un problème d'identité, mais pas au point d'aller se jeter dans les bras des manipulateurs iraniens.

Les parents sont inquiets. Ils n'arrivent pas tous à transmettre à leurs enfants leur foi islamique. Des entretiens avec cinquante-huit musulmans laissent apparaître qu'une même hantise préoccupe les parents, de plus en plus désemparés : « *Nos enfants, on les a perdus* », confie ce père algérien à Kepel. Cet autre père turc dit : « *La nationalité française est bonne pour le travail, les papiers, mais pas pour les mœurs.* » Dans l'esprit de beaucoup, les mœurs françaises sont synonymes de perdition. D'où une résistance au mélange par peur de perdre les repères et de voir les valeurs s'effondrer. L'islam devient alors un refuge, une digue contre la faillite de la famille.

Ni mystiques ni révolutionnaires

C'est dans ce contexte de peur et de perturbation qu'une organisation importante va occuper le terrain islamique en France au début des années 70. Il s'agit de l'association Foi et pratique, mouvement fondé en Inde, en 1927. Ni mystiques exaltés ni révolutionnaires, les militants se veulent les propagateurs d'un islam simple à comprendre et à pratiquer. Ils répondent à la crise d'identité avec un sens aigu du prosélytisme, créant des mosquées, donnant des cours aux enfants, organisant des causeries, etc. En face, ou à côté, le GIF (Groupement islamique en France) est assez actif ; plus engagé, il déclare avoir pour mission de « *pourchasser le mal* ». Même s'il est bien implanté dans certains foyers de travailleurs immigrés — les militants du GIF visitent les musulmans hospitalisés ou emprisonnés, — il reste un mouvement minoritaire et dépendant des bailleurs de fonds de certains Etats du Golfe. Sa langue de bois rappelle le discours iranien du genre : « Renverser les gouvernats impies. »

Au terme de ce voyage à l'intérieur du labyrinthe islamique en France, on peut rassurer ceux qui craignent la propagation du djihad, guerre sainte des musulmans contre les non-musulmans. Trop divisés, les musulmans de France cherchent avant tout à consolider leur identité culturelle.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **LES BANLIEUES DE L'ISLAM, de Gilles Kepel, Seuil, 428 p., 130 F.**

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Journal (1953-1973), *de Matthieu Galey*

Art du fusain, chagrin

LE 23 février 1986 mourait Matthieu Galey, à cinquante et un ans, d'une sclérose amyotrophique, une saleté incurable qui dévore les nerfs, les muscles, la voix, qui fait, à vif, le travail de sape du néant. Un second volume de son *Journal* nous conduira vers ce supplice, qu'il supporta avec une gaieté poignante.

Matthieu Galey avait tout pour être heureux : une famille joyeuse, un père artiste (le cinéaste Louis-Emile Galey) ; plusieurs familles d'adoption : les Izard-Daniélou, les éditions Grasset, la droite littéraire, collabo sur les bords — Morand, Chardonne, Jouhandeau, — les homosexuels... Dès sa vingtième année, après la Sorbonne et Sciences-Po, avant même la fin de son service militaire, le beau monde parisien met son couvert à ce convive narquois, et la presse culturelle de années 50 donne des chances à ce lecteur acéré, à cette plume hussardisante. *Arts, les Nouvelles littéraires, Combat, le Monde*, puis *l'Express*, publient ses avis sur les livres et le théâtre. Grasset le prendra dans son comité de lecture (de 1962 à la fin). Il adaptera plusieurs pièces du théâtre américain, qui donne alors le ton (Albee, Kopit, Shaffer). Il interviewera mémorablement Marguerite Yourcenar (*les Yeux ouverts*, 1980)...

DE quoi s'acheminer vers un magistère de critique-éditeur comme celui de ses amis Kanters et Nourissier, ou vers une réputation enviée d'adaptateur ! De quoi aimer être lui-même et faire ce qu'il fait ! Or, bien avant que la maladie ne le ronge, c'est quelqu'un de blessé, de brouillé avec la jouissance d'être soi, que l'on devine derrière cet éternel adolescent au teint de bile, au regard fiévreux, disparaissant dans la nuit des « générales » sur son Solex bourré de manuscrits, loden au vent...

Grâce au *Journal* que voici, nous savons mieux pourquoi l'enfant fuit la fête. C'est pour mieux la regarder par la fenêtre, voir la comédie mondano-culturelle, pour le peu qu'elle vaut, et la croquer à son aise. De sa souffrance d'exclu, Matthieu Galey tirait patiemment, en cachette, une œuvre de chroniqueur dont on veut croire que, pour sa consolation, il en pressentait la réussite. Sur ce qui reste de gratin proustien, sur les écrivains du dernier tiers de siècle, on n'a pas lu, on ne lira pas de sitôt une galerie de portraits aussi finement rosses : Proust, Léautaud et Mauriac ensemble ! Du grand art et qui, au bout du compte, ne veut pas vraiment nuire, qui se réserve à lui-même les férocités assassines !

UN mot du chagrin qui a permis, comme c'est fréquent, cet art du fusain.

Il y a d'abord une donnée de nature, revendiquée. L'enfant fait comme s'il avait décidé de jouer les vieilles filles qu'on n'invite pas à danser, devant leur tapisserie. A moins de trente-cinq ans, il décrète déjà : « *Je me regarde vieillir, sécher, cela m'occupe bien assez* » (17 novembre 1967). Deux ans plus tôt, il livre cette détresse au-delà du soupçonnable : « *Envie d'arrêter les gens, de leur demander un sourire, un recours, une parole, un regard...* » (6 novembre 1965). Encore avant, on lit (2 août 1963) : « *Je ne m'intéresse pas beaucoup, ma vie me semble vide... Je me fais l'effet d'un comparse.* » Ailleurs : « *Quelque chose comme le mépris de soi-même et des autres* » (30 septembre 1969). Et cette autocondamnation désolante, à propos du personnage d'une pièce qu'il a adaptée, *Butley* : « *Je l'ai compris, parce qu'il me ressemble, odieux, aigri, destructeur, pervers, déplaisant et pitoyable* » ! (27 novembre 1973).

Les amours ne le sortent pas de cette posture affligée. Matthieu serait furieux que les sexistes se servent de lui pour attester le « malheur d'être homosexuel », mais c'est un fait qu'il ne vit gaiement sa préférence qu'à de rares moments. « *Bonheur serein : surprenant* », note-t-il le 11 janvier 1970 ; et quelques jours plus tard : « *L'amour, si voisin du désespoir !* » (20 janvier 1970). 9 août 1970 : « *Vie vide, intense cafard* ». 12 août 1970 : « *Le fond, au moins, c'est solide !* » Les plaisirs de hasard « *ne calment rien, au contraire* » (23 juillet 1973), et les liaisons plus longues sont menacées d'usure conjugale, de ruptures interminables.

A ces difficultés psychologiques s'ajoute une frustration professionnelle que devraient méditer ses confrères cantonnés dans le seul journalisme. « *Ce qu'il y a de bien chez vous, c'est que vous n'avez jamais rien fait de merveilleux* », lui lance Chardonne, non sans sadisme sous l'évidente affection (20 mars 1966). Son unique roman au titre symptomatique, *les Vitamines du vinaigre*, Matthieu le trouve « *très mauvais* » (12 septembre 1954). Et il aura ce cri du cœur, devant le succès d'une de ses adaptations, *Délicate Balance* : « *Furieuse envie d'écrire une pièce qui serait de moi !* » (26 octobre 1967).

CELA, c'est l'humus de l'amertume, le prix payé, qui n'occupe qu'une faible partie du livre. Le reste est à *mourir de rire. Est-ce une règle, l'effet d'une sombre péréquation ?* Après tout, Feydeau est mort de neurasthénie !

Voici donc la gent littéraire des années 50-80 dans sa mégalomanie risible, ses touchantes petitesses. Qu'on ne nous dise pas que c'est peu. Bavarder le même jour avec Aragon et Julien Green, les manuels scolaires nous enseigneront plus tard, s'ils ne le font déjà, que cela vaut bien d'avoir croisé Flaubert et Barbey, ou, vers 1920, Barrès et Anatole France. Et tant pis si les premiers rôles disparaissent parfois derrière des utilités médiatico-mondaines : celles-ci sont comme l'asparagus du bouquet, la figuration conforme d'une époque portée à couvrir les rares génies de bécots snobs, à en singer les apparences.

(Lire la suite page 20.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

HISTOIRE

Une jeune fille et un timbre

Heinz Frank, gouverneur nazi de la Pologne, était un personnage sanguinaire et d'une ambition sans limites. Il se comportait en souverain bien plus qu'en haut fonctionnaire, haï à la fois des Polonais et de ses rivaux nazis. Pour le ridiculiser et le compromettre, la Résistance polonaise fit imprimer à Londres des timbres à l'effigie de « Heinz Frank, roi de Pologne ». Parachutés dans le pays, ils obligèrent la Gestapo à bloquer tous les bureaux de poste et à trier d'innombrables enveloppes.

Simon Wiesenthal, le célèbre « chasseur de criminels de guerre », raconte cette histoire et celle de la Résistance polonaise dans son ensemble. Il y joint celle d'une jeune fille, Krystyna Jaworska, qui accepta de se faire passer pour juive et de mourir comme telle pour n'avoir pas à trahir son réseau. On regrettera que l'auteur ait rapporté de façon romancée les sentiments et les propos de Krystyna. Et aussi que le fameux timbre ne figure pas *parmi les illustrations...*

JEAN PLANCHAIS.

★ **KRYSTYNA** ***et la tragédie de la Résistance polonaise*, de Simon Wiesenthal, Robert Laffont, 240 p., 85 F.**

Le SIDA comme une litanie guerrière

PREMIER vrai livre directement issu du SIDA, *Corps à corps* ne s'embarrasse d'aucun masque, d'aucun alibi romanesque. Alain Emmanuel Dreuilhe n'a pas mis son expérience de la maladie au service d'un projet littéraire séparé de cette expérience ; il n'a pas reconverti ce qu'il vivait sur le plan de l'art. Son livre se présente comme une « *entreprise médico-littéraire* », conçu au plus vif d'une réalité terriblement présente. C'est là que le sens et la valeur de ce texte singulier sont à trouver. Nourri de cette réalité, *Corps à corps* est aussi l'arme inédite d'une stratégie qui se veut offensive autant que défensive.

Alain Emmanuel Dreuilhe emprunte à la médecine un langage nosographique, un savoir contenant surtout l'aveu dramatique de ses limites. A la littérature, il a pris une figure de style, la métaphore. Il en use sans aucune parcimonie. Visiblement peu soucieux de l'« effet » esthétique que produira sur le lecteur — parfois perplexe — cette longue *litanie guerrière*, il en exploite toutes les ressources : le SIDA, c'est la « *troisième guerre mondiale* ». Ni plus ni moins. Pearl-Harbor, l'Indochine, les tranchées, le nazisme et la Résistance, le Liban... toutes les images défilent, viennent sous la plume de Dreuilhe, avec, il faut le souligner, une remarquable cohérence, une force évocatrice souvent étonnante.

A « *l'heure la plus noire* », celle « *où l'étendue du mal est patente* », il n'est plus temps de comprendre, mais de lutter. D'où l'appel pathétique d'un homme — qu'on imagine être dans la réalité l'exact opposé d'un fringant va-t-en-guerre — à la mobilisation générale : « *Je rêve d'endoctriner, d'enrégimenter tous ceux qui me lisent, pour qu'ils me sauvent.* »

Sidatique, Dreuilhe a troqué son identité ancienne, quitté les *territoires marginaux et protégés* de l'homosexualité. Revêtu de cette nouvelle personnalité combattante, il a rejoint une autre marginalité... beaucoup moins protégée, infiniment plus solitaire. Il a compris qu'à la maladie du corps correspondait une autre maladie, « *mentale* » celle-là, qu'à la dimension physique s'ajoutait celle de l'esprit, souffrant lui aussi mais commandant la lutte.

« *Quand on écrit, on a moins peur.* » Par l'écriture, Alain Emmanuel Dreuilhe est devenu, *à son corps défendant* (l'expression prend ici tout son sens), le *sujet d'une expérience intérieure*, intime, celle de la maladie ; par elle, également, il a donné à cette expérience une valeur collective et exemplaire. Echappant à la « *fascination du désastre* », il a découvert la « *banalité du courage quotidien* », une morale de vie et quelques vertus, comme la volonté ou l'endurance... « *Nous devons exalter la liberté, la santé et la paix, rejeter la contrainte, la maladie et la guerre* », écrit-il. C'est aussi à « *ceux de l'arrière* », à ceux qui ne se trouvent pas « *sur la ligne de front* », que s'adresse Alain Emmanuel Dreuilhe ; « *lettre d'amour* » à la vie autant que « *discours belliqueux* » opposé au SIDA, son livre est la manifestation d'une étonnante... santé.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ **CORPS A CORPS, d'Alain Emmanuel Dreuilhe, Gallimard, 204 p., 78 F.**

Mystère autour d'un massacre

Dans la nuit du 16 au 17 juillet 1918, le tsar Nicolas II, la tsarine, leurs filles, le tsarévitch et quatre personnes de leur entourage disparaissaient de la maison Ipatiev, à Ikaterinbourg, où ils étaient retenus prisonniers depuis le 30 avril.

La lumière, jamais faite sur la tragédie, a permis à quelques imposteurs des deux sexes de se prétendre rescapés du massacre, Maria Anderson, la plus célèbre, soutenant de procès en procès qu'elle était la grande-duchesse Anastasia.

Marina Grey, fille du général blanc Denikine — intriguée par certaines invraisemblances des divers témoignages et rapports suscités par la sinistre affaire, et jusque dans l'enquête effectuée par le juge Sokolov, au lendemain du drame, — a *entrepris un nouvel examen* méthodique des faits. Elle a, pour cela, consulté de nombreux ouvrages inédits en français, le journal quotidiennement tenu par le tsar et, surtout, certains documents soviétiques, ainsi qu'une partie du dossier Sokolov, aux Etats-Unis, qui n'a jamais été publiée.

Quatre hypothèses restent envisageables : tous les détenus ont été fusillés ensemble, comme le veut la tradition en vigueur chez la plupart des historiens, même en URSS : tous les Romanov ont quitté la ville, vivants, à l'aube du 17 juillet ; seuls ont été exécutés le tsar et les quatre serviteurs ; les mêmes, plus le tsarévitch, ont péri, la tsarine et ses quatre filles étant évacuées vers Perm, sortes d'otages au cas où les blancs, dont l'avance était inquiétante, auraient la victoire.

Au terme d'une enquête passionnante et extrêmement serrée, l'auteur incline pour la quatrième hypothèse, les cinq femmes subissant, par étapes et de ville en ville, tous les degrés possibles d'outrages, jusqu'à leur mort, on ne sait comment, ni où. Elle incline, sans rien affirmer : la question reste ouverte. Certaines archives, qui ne seront accessibles qu'en l'an 2018, lèveront peut-être le doute. Ce n'est pas certain, *tous les camps* — même celui des Alliés — ayant eu *intérêt à ne pas ajouter de l'horreur* à cette page d'histoire suffisamment horrible.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **ENQUÊTE SUR LE MASSACRE DES ROMANOV, de Marina Grey, Librairie académique Perrin, 215 p., 100 F.**

NOUVELLES

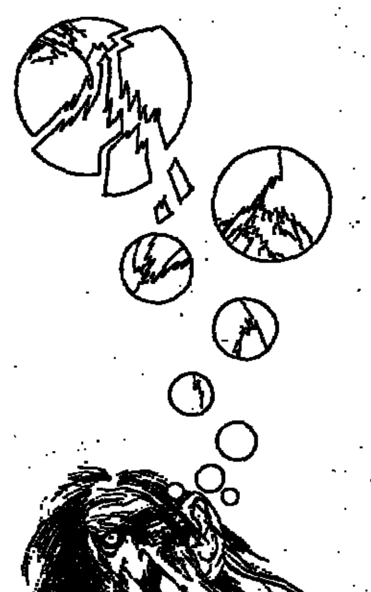
Les nostalgies adolescentes de Marx

On peut préférer la solidité d'une *écriture soigneusement pesée*, les larges développements d'un récit subtilement agencé ou les amples périodes d'un roman longuement travaillé... Dans ce cas mieux vaut passer son chemin et ne pas s'arrêter aux trois courtes nouvelles que Michel Marx a réunies dans un élégant petit volume portant le titre de l'une d'elles, *la Moquette rose.*

Ecrites, dirait-on, sur des feuilles volantes et légères, ces trois brefs récits sont fagotés comme des as de pique, drôlement bancals, sympathiquement rugueux et surtout obstinément juvéniles !

Le «je» qui parle et agit, drague et écrit (des nouvelles...), l'auteur ne doit pas avoir été le chercher bien loin de lui...

Frondeuses et mélancoliques, comme de vieilles chansons adolescentes, les histoire de Marx réveilleront quelques nostalgies assoupies.



CAGNAT.

La Moquette rose est le troisième titre paraissant à l'enseigne d'une *librairie, l'Entreligne, sise 35 bis,* rue des Plantes dans le quatorzième *arrondissement* de Paris. Le libraire, vrai professionnel, dont on peut recommander l'adresse, a trouvé cet heureux moyen de pratiquer plus largement son amour de la littérature.

P. Ke.

★ **LA MOQUETTE ROSE, de Michel Marx, l'Entreligne, 54 p., 65 F.**

RÉCIT

A la découverte d'un conteur mort en 1914

Jean de La Ville de Mirmont est mort inconnu dans une tranchée au début de la première guerre mondiale. A vingt-sept ans, il laissait un roman, quelques contes et un recueil de poèmes. Jean Curutchet, éditeur de Bayonne jusqu'alors spécialisé dans l'histoire et la littérature régionales ainsi que dans l'édition d'ouvrages consacrés à la vie pratique, inaugure sa nouvelle collection « Coup de cœur » par la publication des contes de cet auteur.

Dans ces fictions, des êtres ou des choses *partent* à la recherche d'un absolu qu'ils n'atteindront pas. *Ainsi, un vieux navire sans équipage* fait le tour du monde et, désespéré de *constater que* la terre est ronde, se laisse couler. Dans *les Pétrels, des oiseaux myopes* qui vivent au bord de l'océan tentent de voler *jusqu'au soleil*, mais « *quelques-uns, épuisés à la longue, se détachaient brusquement du groupe pour tomber, comme un coup de fusil, la tête en avant et les ailes pliées* ». Dans le dernier conte, *Mon ami le prophète,* un modeste camelot découvre qu'il possède la faculté de métamorphoser hommes et choses, mais on l'enferme alors dans un asile d'aliénés.

De ces contes à la fois naïfs et ironiques, dans lesquels le symbolisme est toujours suggéré avec grâce, se dégage un charme qui fait espérer la publication d'autres œuvres de l'auteur. Les éditions Harriet devrait publier cette année ses poèmes, toujours dans cette collection « Coup de cœur » qui présente des textes littéraires peu connus sur du beau papier, dans un format élégant.

YVES JAEGLÉ.

★ **CONTES, de Jean de La Ville de Mirmont. Jean Curutchet éditeur - Harriet (Le Forum, 64100 Bayonne), 112 p., 70 F.**

● DERNIÈRES LIVRAISONS

CUISINE

● CHRISTINE ARMENGAUD : *les Carnets de Jennifer G. Ces « souvenirs et recettes d'un manoir gallois »,* à lire entre brouillards et fourneaux, *permettront aux papilles curieuses de se familiariser* aussi bien avec la « soupe verte reine Mary » ou les « *truites au vinaigre de fleurs* » *qu'avec les circonstances* curieuses de leur invention. (Actes Sud, *132 p., 65 F).*

DICTIONNAIRES

● JOSEPH HANSE : *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne.* Par un grammairien, président du Conseil international de la langue française, pour une somme relativement modique et sous une forme alphabétique particulièrement commode, la réédition attendue d'une pierre monumentale de l'édifice du français contemporain. (Duculot, Paris-Bruxelles, 1035 p., 250 F.)

● ACADÉMIE DES SCIENCES COMMERCIALES : *Dictionnaire commercial.* Des explications claires, avec souvent l'équivalent anglais, pour une meilleure utilisation de la terminologie des affaires. (Coéd. CILF et Entreprise moderne d'édition, Paris, 820 p., 290 F.)

HISTOIRE

● LÉON POLIAKOV : *les Totalitarismes du XXe siècle. Revêtant, selon les contrées, des apparences* différentes, le totalitarisme reste l'une des *réalités majeures de notre siècle. Historien de* l'antisémitisme, Léon Poliakov a étudié (avec la *collaboration de Jean-Pierre Cabestan pour* la Chine) les caractères communs de ces diverses *figures en même temps qu'il en a restitué* les singularités. (Fayard, 378 p., 120 F.)

● JEAN-MICHEL PALMIER : *Weimar en exil.* Un travail imposant (1000 pages en deux volumes) *sur « le destin de l'émigration intellectuelle allemande antinazie en Europe et aux États-Unis ».* (Payot, 534 p. et 486 p., 179 F chaque volume.)

LITTÉRATURE

● CHARLES-FERDINAND RAMUZ : *Si le soleil ne revenait pas.* Publié pour la première fois en 1937, ce court roman de montagne met en action les forces de la nuit, incarnées par Anzévui, le guérisseur, et celles de la lumière, dont le personnage d'Isabelle est le symbole. Gérard Poulouin a raison *d'écrire dans sa postface, citant Heidegger,* que ce récit de Ramuz est « *un plaidoyer pour la vie contre l'obscurcissement du monde* ». Ce volume est le cinquième d'une excellente collection ramuzienne dirigée par Jean-Louis Pierre. (Ed. Séquences, 16140 Aigres, dépositaire à Paris, librairie R. Ribes, 57, rue Saint-Jacques, 75005 Paris, 174 p., 66 F.)

POÉSIE

● ABDELEMIR CHAWKI : *Parole du Qarmate.* En édition franco-arabe, la traduction par Mohamed Kacimi El-Hassani et Eugène Guillevic de poèmes d'une grande plume irakienne, Chawki, né en 1949 et établi à Paris depuis 1974. Il s'inspire, dans ce texte, de la grande révolte populaire qarmate du neuvième siècle, postface de Bernard Noël. (Arfuyen. Coll. « Textes arabes », 32 p., 40 F.)

PSYCHANALYSE

● GISELA PANKOW : *l'Etre-là du schizophrène.* La « *méthode de structuration dynamique* », introduite par Gisela Pankow dans le traitement des psychoses, est une tentative de restitution de « *l'unité perdue de couches psychiques éparses* ». C'est l'image du corps, dans sa forme et dans son contenu, que le malade devra *réintégrer pour accéder à l'ordre symbolique* et à la « *loi immanente du corps* ». Publié pour la première *fois en 1956, cet ouvrage fondateur dans* l'œuvre de Pankow est ici réédité dans une version augmentée et revue. (Aubier, 270 p., 90 F.)

RELIGIONS

● *Popol Vuh : le Livre des événements.* Pierre Desruisseaux a traduit, en collaboration avec Daisy Amaya, cette version nouvelle, au plus près du texte original, du célèbre *Popol Vuh*, la « *bible américaine des Mayas-Quichés* ». Ce poème symbolique, écrit peu après la conquête espagnole, appartient au patrimoine spirituel de l'humanité. (Le Castor astral et VLB Editeur, Québec, 192 p., 82 F.)

SOCIÉTÉ

● OUVRAGE COLLECTIF : *Economie et Culture.* Premier volume des Actes de la IVe Conférence internationale sur l'économie de la culture, qui s'est tenue à Avignon en mai 1986. Edité par Xavier Dupuis et François Rouet, il est consacré au thème : « Les outils de l'économiste à l'épreuve ». L'ensemble comportera quatre volumes. (La Documentation française, 248 p., 130 F.)

● AMIR TAHERI : *la Terreur sacrée. Le monde secret du terrorisme islamique.* Par le journaliste iranien auteur de la meilleure biographie de Khomeiny, un large panorama de la nouvelle guerre de l'ombre qu'un certain islam mène contre l'Occident, et d'abord contre la France. (Traduit de l'anglais par Marc Duchamp et Maud Sissung, éd. Sylvie Messinger, 310 p., 120 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

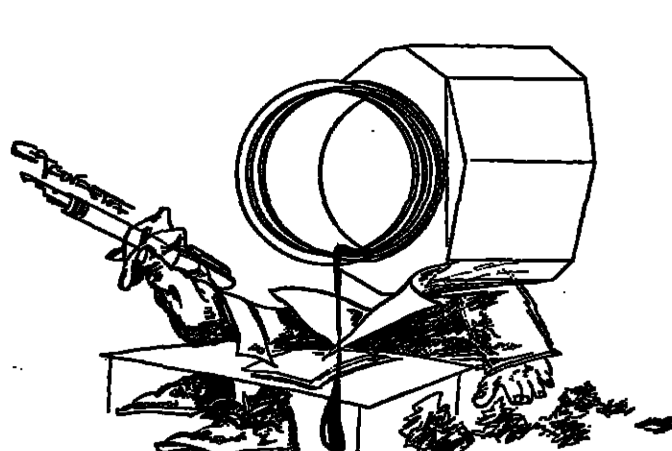
Quand le FBI espionnait les écrivains américains

PENDANT plus de cinquante ans, le FBI américain s'est acharné à constituer des dossiers longs et détaillés sur cent trente-quatre écrivains rendus « suspects », à ses yeux, à cause des sujets traités dans leurs livres, de leurs affiliations à des organisations considérées comme « radicales » ou de leurs relations personnelles. C'est ce que révèlent deux articles parus dans la presse américaine cet automne, l'un dans le prestigieux *New Yorker* (1), l'autre dans *The Nation*. Parmi les écrivains soupçonnés de prétendus actes de subversion ou d'espionnage figurent quelques-uns des noms les plus célèbres de la littérature américaine : Pearl Buck, Truman Capote, John Dos Passos, Theodore Dreiser, William Faulkner, Ernest Hemingway, John Steinbeck, Thornton Wilder et Tennessee Williams.

Sinclair Lewis... et Pearl Buck

Ainsi Sinclair Lewis, premier lauréat américain du prix Nobel de littérature en 1930, est-il devenu l'objet d'un dossier minutieux de cent cinquante pages, allant de 1929 aux années 50, dans lequel sont *notés des actes aussi « dangereux »* que son soutien, en 1944, de la candidature de F.D. Roosevelt ; la publication, en 1947, de son livre *Kingsblood Royal*, considéré comme *« de la propagande incendiaire »* car encourageant *« l'acceptation par les Blancs de l'égalité sociale des Noirs »* ; ainsi que son appartenance à la Société américaine en faveur des relations culturelles avec la Russie, au Comité de soutien à la démocratie espagnole et à d'autres organisations « pro-communistes ».

Pearl Buck, quant à elle, a réussi à inquiéter non seulement le FBI, mais aussi les services de renseignements du département d'Etat, de l'armée et de la marine. Son dossier, qui comporte près de trois cents pages, commence en 1938, date à laquelle elle a reçu le prix Nobel. Il s'étoffe *sérieusement* à partir de 1941 lorsqu'elle écrit des pamphlets condamnant la discrimination raciale dans les différentes branches des forces armées américaines. Car, pour J. Edgar Hoover, alors directeur du FBI, et ses collaborateurs, l'antiracisme mène droit au communisme : *« Bien qu'elle ne soit probablement pas elle-même communiste, le soutien actif apporté par Mme Buck à tout mouvement en faveur de l'égalité raciale l'a amenée à fréquenter un grand nombre de communistes connus. »* En 1958, l'écrivain et son mari décident d'adopter un enfant moitié noir, moitié japonais : on ne manque pas d'inclure la coupure de presse sur l'adoption dans son dossier.



CAGNAT.

John Steinbeck était parmi les rares écrivains à se savoir surveillé par le FBI. En 1942, il écrit, ironique, au ministre de la justice, Francis Biddle : *« Pourriez-vous suggérer aux gars d'Edgar de cesser de me talonner ? (...) Ça commence à devenir fatigant. »* Selon les notes parues dans son dossier, les « gars d'Edgar » reprochent à l'auteur des *Raisins de la colère* ses descriptions *« du côté extrêmement sordide et pauvre de la vie américaine »* qui servent de *« propagande anti-américaine aux Allemands et aux Soviétiques »*.

L'écrivain Howard Fast a appris tout récemment l'existence de lettres truquées écrites en 1958 par le FBI à son sujet, dont l'intention était de provoquer des remous dans le Parti communiste américain. Il remarque dans *The Nation* : *« Ce qui est terrible dans cette affaire, c'est que le FBI a réussi à détruire l'écriture socialement engagée en Amérique. Aujourd'hui, même parmi les soi-disant meilleurs écrivains américains, il n'y a plus d'écriture engagée (...). Ou bien on écrit comme John Updike en termes de choses minuscules, ou bien comme Philip Roth, en termes de nerfs, obsessions, sexe. La perception sociale de l'écrivain a été anéantie par la peur, et c'est ça la grande tragédie de la littérature américaine. »*

BARBARA OUDIZ.

(1) Cet article, de Herbert Mitgang, sera complété dans un livre, *Dangerous Dossiers*, à paraître aux Etats-Unis au printemps 1988.

Descartes à Stockholm en 1987

L'Institut international de philosophie a célébré cet automne à Stockholm le 350e anniversaire du *Discours de la méthode* et le 50e anniversaire de sa propre fondation, au Congrès international de philosophie tenu à Paris en 1937. Il faut rappeler que l'IIP a ceci de remarquable qu'il est une institution internationale de droit public français. Les cent dix membres, dont près d'une dizaine de Français, comptent parmi les philosophes les plus réputés du monde entier. Outre les Entretiens annuels, l'Institut publie une bibliographie universelle de la philosophie et des chroniques relatives à l'activité philosophique dans le monde.

La France se doit de faire en sorte que le centre administratif de cet Institut demeure chez elle, sans porter atteinte au recrutement international de ses membres. C'est à cette constitution originale de l'IIP que le programme des Entretiens de Stockholm doit son orientation différente des commémorations usuelles. Les communications ont, en effet, porté sur l'héritage cartésien dans le champ aujourd'hui prospère des sciences du psychisme qu'en langue anglaise on désigne du terme classique de *philosophy of mind*.

Qu'en est-il, s'est-on demandé, du statut du psychisme aujourd'hui, après Husserl et Wittgenstein et à l'époque des recherches en neurologie et sur l'intelligence artificielle ? Et sait-on aujourd'hui, mieux qu'à l'époque de Descartes, joindre l'âme au corps ? Pour les penser ensemble, faut-il postuler deux sortes d'être ou une seule, ou une troisième réalité qui ne serait ni l'une ni l'autre substance ? Que le problème reste aussi embarrassant de nos jours qu'il l'était il y a trois cent cinquante ans prouve que, si Descartes est mort à Stockholm, où l'avait invité la reine Christine de Suède, son œuvre reste au centre des discussions en de multiples points du globe.

PAUL RICŒUR.

Un colloque Vergennes

Le bicentenaire de la mort de Charles Gravier, comte de Vergennes (1719-1787) qui fut le ministre des affaires étrangères de Louis XVI, tombe symboliquement l'année de la commémoration de la naissance de la France capétienne et marque, en quelque sorte, le coup d'envoi des célébrations de la Révolution. Cette figure — on attend impatiemment la biographie de Jean-François Labourdette — vient d'être l'occasion d'un remarquable colloque international organisé conjointement par la direction des archives diplomatiques du ministère des affaires étrangères et l'université de Paris-IV-Sorbonne (1).

Après une introduction de M. Maurice Schumann, assis lui aussi naguère au « bureau de Vergennes » — en réalité une copie car l'original fut offert au Louvre par Poincaré, — dix communications et une table ronde s'articulaient en trois moments : origine et formation, l'ambassadeur et enfin le ministre.

Ajoutons qu'une superbe exposition sur Vergennes et la politique étrangère de la France, à la veille de la Révolution, se tient encore ce week-end au musée-galerie de la Seita (12, rue Surcouf, 75007 Paris).

DOMINIQUE BOUREL.

(1) Les actes paraîtront dans la *Revue d'histoire diplomatique* (Ed. Pedone.)

Le religieux en poche

« Le religieux revient en force... », proclame le dépliant de présentation de « Bref », la nouvelle collection au format de poche des Editions du Cerf. Même si elle reste à démontrer, cette affirmation permet d'ouvrir le vaste champ de questions que cette collection, fondée par F. Boespflug et animée par J.-F. Mayer, se propose d'explorer. Comme son nom l'indique, « Bref » ne s'apesantira pas sur les thèmes traités, mais proposera de courtes synthèses informatives. Coédités par Fides, éditeur québécois, ces livres sont agréablement présentés, dans un format allongé et sous couverture blanche, glacée et cartonnée.

Quatre titres sortent simultanément : *l'Histoire des Evangiles*, de Michel Quesnel ; *l'Inquisition*, de Jean-Pierre Dedieu ; *l'Icône*, de Michel Quenot, volume sur beau papier, enrichi de belles illustrations ; enfin *les Sectes*, de Jean-François Mayer. Chaque volume coûte 40 F (80 F, pour *l'Icône*). Viendront ensuite *le Réveil de l'islam, les Gourous, les Extraterrestres, la Prière de Jésus* et *la Bioéthique*... Un éclectisme, comme on le voit, qui englobe les sujets les plus intemporels comme ceux qui moussent à la surface de l'actualité.

P. Ke.

• EN BREF

• **L'écrivain LOUIS CALAFERTE signera ses livres (notamment son dernier, *l'Incarnation*, paru cette année chez Denoël) le samedi 21 novembre, à partir de 17 heures, à la librairie Biffures, 44, rue Vieille-du-Temple, 75004 Paris.**

• **Les quatre lauréats des prix de l'humour noir de la cuvée 1987 sont : MAURICE ROCHE, grand prix Xavier-Forneret pour son roman *Je ne vais pas bien mais il faut que j'y aille* (Seuil) ; KERLEROUX, grand prix Grandville pour l'ensemble de son œuvre graphique ; JACQUES SEILER, comédien et metteur en scène, prix du spectacle ; enfin, un prix de l'humour nègre a été attribué *« à l'unanimité à* LOUP DURAND *pour sa contribution obscure à l'œuvre de Paul-Loup Sulitzer »*.**

Maurice Roche vient également d'obtenir le prix Paul-Vaillant Couturier.

• **Le troisième Grand Prix littéraire *de la ville de Toulouse a été* décerné par l'Académie du Languedoc à l'écrivain ariégeois SYLVAIN FOURCASSIER pour son livre *Martin, gagné ton pain* (J.-C. Lattès).**

• ***Le prix de poésie* « Sépia » 1987 a été attribué à DANY MOREUIL *pour son manuscrit la Longueur du temps*, qui sera publié en décembre par la revue *Sépia* (128, rue de Belleville, 75020 Paris).**

• **Le prix de l'Académie de Saintonge 1987 a été décerné à ALAIN QUELLA-VILLEGER *pour sa biographie Pierre Loti, l'Incompris*, (Presses de la Renaissance.)**

• **Deux des neuf prix Charles Oulmont ont été décernés à YVES CABROL pour *Un amour sous la lune blanche*, (Lieu commun) et à JEAN RASPAIL pour *Qui se souvient des hommes* (Laffont).**

• **Le dernier-né des prix littéraires, le prix Fernand-Méry, vient d'être créé par l'Académie Littré. Une dotation de 2 000 F récompensera, chaque année, un ouvrage traitant d'un sujet animalier, publié durant les deux années précédant la remise du prix — qui aura lieu en décembre. (Groupement des écrivains-médecins, 7, avenue Curie, 92230 Chaville. Tél. 47-50-42-10.)**

• **LA MAISON DU LIVRE ET DES ECRIVAINS DE MONTPELLIER organise depuis le 17 novembre jusqu'au 31 décembre, à Montpellier puis à Mende (avant Naples en février 1988), des rencontres et une exposition d'œuvres d'écrivains photographes ; trois écrivains danois (Thorkild Hansen, Uffe Harder et Peer Hultberg) seront, *par ailleurs*, reçus à Béziers le 25 novembre et à Nîmes le 26. (Renseignements : Maison du livre et des écrivains, tél. : 67-58-05-58.)**

• **PRÉCISION. — Contrairement à ce que nous avons écrit *dans* l'article *sur* les écrivains japonais de Meiji (« le Monde des livres » du 13 novembre), c'est *la Porte*, de Soseki Natsume, publié chez Piquier, et non *Oreiller d'herbes*, traduit par René de Ceccaty et Ryogi Nakamura, qui est une réédition de 1927.**



● ROMANS

Une leçon d'amour et de philosophie

MALRAUX a trop facilement dénigré nos mystères : ce « *misérable petit tas de secrets* », disait-il. C'est pourtant l'essentiel de ce que nous possédons. Ils sont misérables, sans doute, mais toute la magie de l'existence provient de ces mêmes secrets. Sans eux, la banalité, la platitude, seraient les maîtresses du monde et le rendraient inhabitable autant qu'inhabité.

Le roman de Jean Verdun – *l'Enfant nu* – est une sorte de plaidoyer pour la préservation de nos énigmes. Ce livre, qui retrace l'éducation sentimentale d'un jeune garçon durant les années 40, nous confirme que la vraie littérature s'accomplit et se joue à travers une dialectique subtile : celle de l'aveu et des réticences.

Grand maître de la Grande Loge de France, Jean Verdun nous a parlé des rapports qui, selon lui, existent entre la création littéraire et l'initiation maçonnique. Il a entrepris *l'Enfant nu* dans les années 60, avec l'ambition de faire une « *rigoureuse autobiographie* », mais il a débaptisé tous les lieux afin de laisser croire qu'il relatait une histoire imaginaire. Or, à la même époque, il entrait en maçonnerie et prêtait serment de ne pas révéler le secret des épreuves initiatiques qu'il subissait. L'examen de passage comprenait la rédaction d'un testament philosophique. Le postulant s'isolait dans un « cabinet de réflexion » pour remplir cette tâche : écrire le message qu'il délivrerait à l'heure de mourir. « *En vérité*, dit Jean Verdun, *mon testament philosophique, c'était* l'Enfant nu... *En faisant ce livre, je voulais sauver les secrets de ma jeunesse, car ce qui n'est pas coulé dans l'œuvre d'art n'a pas vécu.* »

L'Enfant nu parut une première fois en 1966. Un petit éditeur lui rend une nouvelle vie, et c'est fort légitime. Ce roman classique, où le mystère s'approfondit à mesure qu'il se dévoile, exerce un charme très vif sur le lecteur. Dans un style très ferme, sachant épouser les mille nuances du sentiment, Jean Verdun raconte, à la première personne, l'apprentissage d'un jeune garçon livré aux ingratitudes, et qui se métamorphose lorsqu'il rencontre une jeune fille appelée Michèle. Il deviendra l'amant de celle-ci, bien qu'elle ait six ans de plus que lui.

On pense au roman de Raymond Radiguet, *le Diable au corps*, mais, dans le livre de Jean Verdun, la leçon d'amour se conjugue avec une leçon de philosophie. Car Michèle dicte au narrateur des règles de conduite et des façons de penser. Cela nous vaut le séduisant portrait d'une jeune fille dont les sentiments sont trop aiguisés pour qu'elle accepte l'ordinaire des jours. Elle s'emporte comme l'espoir et s'impatiente comme la désespérance.

En guise d'épigraphe aux chapitres de cette édition, l'auteur a placé certains des commentaires que lui avait adressés Michèle, après avoir entrevu ou lu le roman. « *Je ne veux pas trop m'effrayer*, disait-elle, *mais tout récit autobiographique de ton enfance, de la mienne* » dépend, « *de la personnalité de nos mères, et plus exactement de leur sexe.* ». Très belle phrase qui referme l'énigme.

FRANÇOIS BOTT.

★ L'ENFANT NU, de Jean Verdun, éd. Jacques Grancher, 380 p., 95 F. (Première édition chez Julliard, en 1966.)

Le spleen parisien de Jean-Claude Charles

Ferdinand, je suis à Paris, *une sorte de suite européenne de* Manhattan Blues, *«parasitée» par Haïti et la fin des Duvalier*

LE Ferdinand de *Manhattan Blues* (1), beau roman d'amours et de folies new-yorkaises, est de retour à Paris. Jenny, la femme qu'aime Ferdinand, un écrivain haïtien ressemblant étrangement à Jean-Claude Charles, demeure à New-York. « *Je sens que toute ma vie va se dérouler à Paris*, se dit Ferdinand. *Ou plutôt, à cause de Jenny, entre Paris et New-York. Car une autre chose est claire. Nous ne vieillirons jamais ensemble. Nous vieillirons entre deux villes, avec entre nous ce pays naguère interdit, désormais permis, en tout cas ma mémoire.* » Ce pays, c'est Haïti, et il est le héros secret de ce livre, même si on en parle peu et si le prétexte avoué du roman tient dans ce message de Jenny sur le répondeur : « *Ferdinand, je suis à Paris.* »

Un exilé définitif

Ceux qui ont beaucoup aimé *Manhattan Blues* – dont Marguerite Duras disait : « *Quand les jours passent et qu'on s'éloigne de sa lecture,* (il) *paraît de plus en plus beau* » – seront peut-être un peu déçus par ce *Ferdinand, je suis à Paris*, moins bien fait, plus heurté, plus douloureux. Il est, certes, moins plaisant à lire, bien que l'humour de Jean-Claude Charles ne se démente jamais et que Ferdinand, sa passion pour son lapin domestique Cassegrain, sa distraction, ses difficultés avec l'argent et les voitures « pourries » soient toujours croqués avec le même talent et la même vivacité.



BERENICE CLEEVE.

Mais ce livre est plus émouvant, plus prenant que *Manhattan Blues*, à cause de ses faiblesses et de ses trébuchements mêmes. Par amour, Ferdinand naviguait déjà entre deux villes, entre deux mondes, entre deux cultures, lui l'exilé ayant fui à vingt ans – il en a près de quarante – la dictature haïtienne. La fin des Duvalier, loin de mettre un terme à cet exil, fait de lui un exilé définitif, ce qu'il ne peut pas raconter.

Et il faut attendre le dernier tiers du livre pour que Ferdinand parle, à mots couverts, de son pays, dont il revient. « *Je n'aime pas que la dictature ait rendu fous les Haïtiens* », écrit-il. Et plus loin, dans le chapitre « Je marche dans un lointain pays dévasté » : « *Un vent de pillage soufflait sur Port-au-Prince. Pas un jour sans qu'une maison ne soit mise à sac. Quand un tonton macoute se fait coffrer, le problème n'est pas de savoir si on va le lyncher, mais sous quelle forme.* »

Une terrible blessure

Cette blessure terrible, Ferdinand – et Jean-Claude Charles, sans doute – la livre, sans y insister, au détour d'une page, quand Jenny le presse de questions sur son voyage, cette « *expérience* », comme elle dit. « *Ce que j'aurais à lui raconter est trop lourd. Nous n'aurions jamais le temps. Je n'aurais pas les mots. Pas tout de suite. Je n'ai pas de pays, je lui dis.* »

Cela se passe de commentaire. Et c'est pour cela qu'on n'est pas près d'oublier *Ferdinand, je suis à Paris*, en attendant que Jean-Claude Charles puisse en dire plus.

Jo. S.

★ FERDINAND, JE SUIS A PARIS, de Jean-Claude Charles, ed. Bernard Barrault, 234 p., 78 F.

(1) Editions Bernard Barrault, 1985.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Art du fusain, chagrin

(Suite de la page 17.)

On savourera pêle-mêle le rougissement virginal de Boris Vian, les vocations flottantes d'un futur ministre socialiste, Pompidou en examinateur de Sciences-Po, Cocteau se plaignant de ses importuns chéris, entre deux confidences sur Radiguet ; Kessel, Genet...

L'actualité politique se profile, sans le sérieux qu'y projettent les historiens ou les militants. La frange de Sagan barre, tel un collage, la chute de Diên-Biên-Phu et le court règne de Mendès, qui inspire confiance à force de déplaire. Budapest et Suez (1956) occupent moins de lignes que le suicide d'un comédien, tel putsch ou référendum moins qu'une générale d'Audiberti ou les sarcasmes de Kanters, ce « *Sancho Pança flamand* »...

QU'IL s'agisse de Jean Wahl ou de Roger Caillois, de Camus ou d'Edmonde Charles-Roux, le croquis suit le même mouvement : la ressemblance physique s'impose, puis, intriqués, le moral, les tics, la façon de se mouvoir, de dire. Le Galey dialoguiste ne perd pas une syllabe de ses commensaux. A le lire, on entend persifler l'un, commérer l'autre ; jusqu'aux « *hein, quoi ?* » nasillés de Cocteau, au bégaiement de Modiano, souvent imités, jamais avec cette justesse.

Le genre a ses exercices obligés : le dîner en ville, et... l'enterrement. On meurt toujours beaucoup, dans les journaux intimes. C'est l'occasion de mini-oraisons funèbres, où le souvenir vachard se nuance de vraie peine. Par chance, les meilleurs amis de Galey meurent vieux, tout au bonheur, si étranger à l'auteur, d'être eux-mêmes ; et ils n'arrêtent pas de donner la comédie, surtout en couple. C'est le cas de Morand et de la princesse Souzo, d'Aragon et d'Elsa, de Chardonne et de Camille, de Jouhandeau et d'Elise – ce sommet. Certains soirs « réussis », l'égoïsme goujat de ces messieurs donne au chroniqueur solitaire un aperçu rassurant de ce à quoi il a échappé, en même temps que des leçons de perfidie.

L'ÉLÈVE passe les maîtres, à ce jeu, y compris avec ses proches. Quelque chose me dit (et quelqu'un m'a confirmé) que certains traits ont reçu un coup d'estompe. Ce qui reste ne manque pas d'acide ni de fiel. Ainsi pour tel « *hussard d'état-major* » peint en « *vierge flamande qui aurait oublié sa coiffe* ». Votre serviteur, réduit à ses rides, aurait espéré plus corsé, mais... bon !

Des maurrassiens et des mauriaciens, ses parents, Matthieu a hérité la recette payante des comparaisons animales : scarabée, criquet, cacatoès et autres noms d'oiseaux. En bon dîneur attentif, il empoche, à table, les bons mots des invités les uns sur les autres. Kanters y va fort, à proportion de son désespoir, lui aussi. Jouhandeau, c'est l'épanouissement qui aiguise ses flèches. De lui, j'avais oublié ce trait de diable, à propos d'Elise à l'agonie : « *C'est affreux, elle ne souffre même plus !* » Des anecdotes vraies ou fausses circulent : Beckett portant un pot de chambre sur sa tête, dans la maison qu'il partage, pendant la guerre, avec Nathalie Sarraute...

Les jeunes qui se lancent horripilent notre sceptique, par leur foi en eux-mêmes. Robbe-Grillet paie cher son contentement affiché ; Huguenin, un trop vif éloge de Mauriac. « *Et moi ?* », semble soupirer Matthieu. Même le cher Chardonne, il le décrit déclinant. Le cirque Jouhandeau le lasse. Marlène Dietrich et Madeleine Renaud, qu'il adore, il ne peut s'empêcher de rappeler cruellement leur âge. Seul le comédien Terzieff trouve grâce, à force d'anorexie, ainsi que quelques tenancières ou piliers de bars, sauvés par leur acquiescement à une vie obscure.

TELLE est la sévérité des observateurs qui ont fait leur deuil de devenir créateurs à part entière et qui ne s'épargnent pas eux-mêmes. Tous les coups leur semblent permis... Mais l'œuvre que Matthieu craignait de ne pas laisser après lui est bel et bien là. Chardonne se trompait en disant de Jouhandeau : « *Un écrivain qui note n'est pas un écrivain.* »

« *Je ne trouve pas le temps de composer un ouvrage digne de me survivre* », se désolait Matthieu, en 1964. Le démenti est là, cinglant !

★ JOURNAL (1953-1973), de Matthieu Galey, Grasset, 504 p., 148 F.

• RELIGIONS

La gloire de la chair



Michel Ange : *Christ ressuscité*

LE livre de Leo Steinberg qui vient de paraître aux éditions Gallimard mérite tout autre chose qu'un succès de scandale, malgré son titre. *La Sexualité du Christ* signifie « le caractère sexué du Christ » et non « les tendances sexuelles du Christ ». Or si le sexe des anges a pu prêter à de longues discussions, celui du Christ n'a jamais fait aucun doute. Le Fils de Dieu, se faisant homme, partageant la *condition humaine dans sa plénitude*, jusqu'à connaître la mort, ne pouvait se dispenser de l'organe de la génération, même s'il est en général voilé ou estompé dans l'art chrétien.

Sauf pendant une période qui *va du début du quinzième siècle* à la réaction provoquée par le concile de Trente (après le milieu du seizième siècle) : alors, de l'Italie aux Flandres, fleurissent les enfants Jésus au tendre petit sexe bien en évidence, protégé, effleuré ou dénudé par la main de sa mère, fixé par les regards des donateurs agenouillés à ses pieds. Plus surprenant, le geste du Christ mort portant sa main à l'aine, imité par de nombreux gisants humains, et surtout, parfois, cet énorme renflement du linge qui ceint les reins du Christ aux outrages ou du Crucifié, suggérant, l'étrange chose, une érection... Contre ces œuvres qui choquent aujourd'hui encore certains collectionneurs américains, puribonds et fortunés, les « culottiers du pape » de tout acabit se *sont mis au* travail, les conservateurs ont verrouillé leurs cabinets d'estampes, et dévots ou critiques d'art ont feint de ne rien remarquer sur ce qui restait exposé sans voiles.

Leo Steinberg a eu l'insolence de remarquer ces représentations et la curiosité de chercher à les expliquer. Les peintres religieux *n'ont que faire de notations réalistes* s'ils ne peuvent leur donner un sens théologique. Ils n'ont pas représenté le divin enfant se traînant à quatre pattes ! Steinberg restitue au sexe du Christ sa beauté, qui est d'exprimer l'Incarnation et la rédemption. L'enfant-Dieu se réjouit d'être homme et exhibe ce qui le fait pleinement tel. Le Christ lors de la Passion *« était aussi nu qu'au moment de sa venue au monde, et il souffrit cette honte »* (sainte Brigitte) ; mais dans sa nudité, il annonce la résurrection de la chair.

Tout cela n'a rien de sulfureux, pas même la dernière interprétation, la seule qui ne se fonde pas sur *des écrits de théologiens* catholiques. Le christianisme attache une dignité éminente à la chair, y compris quand il prône la chasteté. *« Qu'un autre soit chaste par nécessité ; je veux l'être par mon libre choix »* (saint Jérôme). L'aptitude à ne pas l'être était, on le sait, vérifiée lors de l'élection d'un pape : *« Duas habet et bene pendentes ! »* Et pour un sermonnaire pontifical, vers 1495, le membre viril *« que l'on tripote (attrectatur), que l'on prend dans la main »* et qui reçoit *la blessure de la circoncision*, annonciatrice de la blessure de la Crucifixion, fonde, dans sa réalité concrète, l'humanité du Christ.

L'art catholique a produit les figures de femmes les plus troublantes qui aient été tracées, des *Eve, Marie, Judith ou Catherine*... Quoi d'étonnant si, pour un temps du moins, ses créateurs ont rendu hommage à la figure de leur Dieu dans ce qu'elle avait de plus humain ?

PIERRE CARRAT.

★ **LA SEXUALITÉ DU CHRIST DANS L'ART DE LA RENAISSANCE ET SON REFOULEMENT MODERNE, Leo Steinberg, traduit de l'anglais par Jean-Louis Houdebine, préface d'André Chastel, Gallimard, coll. « l'Infini », 266 p., ill., 235 F.**

Le Christ, le romantisme, les barricades

Au XIXe siècle, la droite comme la gauche parlent de Jésus. Mais ce n'est pas le même.

AVEC la collection « Jésus depuis Jésus », les éditions du Cerf lancent une entreprise qui n'a guère de précédent : on avait des histoires des Eglises institutions (de moins en moins), des histoires des chrétiens (de plus en plus), mais voici amorcés vingt siècles d'histoire des représentations du Christ, en tous lieux.

Franck Paul Bowman, professeur de littérature française à l'université de Philadelphie, spécialiste du XIXe siècle, nous offre une des premières pièces du puzzle. Cet incomparable connaisseur du monde romantique a tout lu. Chateaubriand, bien sûr, Lamennais, cela va de soi, et même Pierre Leroux et bien d'autres ; mais Alphonse Le Flaguais, poète larmoyant, Louis de Tourreil, visionnaire de villes satellites, circulaires et pastorales, Eusèbe Salbert, pourfendeur de la superstition sous Charles X, vous connaissiez ? Bowman est un guide infaillible dans cette logorrhée d'alexandrins, ces métaphysiques déclamatoires, ces utopies échevelées dont l'époque romantique eut le secret.

De fait il s'est placé à un instant privilégié. La culture chrétienne faisait encore partie du bagage culturel commun, elle parlait à tous : les typographes pleuraient en composant les *Paroles d'un croyant* (1834), la culture biblique et théologique de Proudhon était impressionnante. Mais en même temps, les Lumières de la Révolution avaient mis fin à la capacité des Eglises, spécialement la catholique, d'imposer une norme ; d'où cette floraison de christologies indépendantes, pour lesquelles il n'était plus de Sorbonne ni de bûcher...

Que retirer de tout ce parcours dans l'imaginaire romantique face à Jésus ? D'abord le relatif épuisement, passé la Révolution, de la veine matérialiste et antireligieuse, du type curé Meslier, vouée il est vrai à un beau retour plus tard, après 1850. Tout le monde a le Christ à la bouche, de la droite à la gauche, mais c'est à Dieu de reconnaître son fils. Christ du refus du monde, de la souffrance acceptée, du côté des traditionalistes, Bonald, de Maistre, et leurs épigones obscurs. A gauche, l'Etre suprême a retrouvé une figure concrète, humaine, et c'est une véritable inflation du discours sur Jésus, figure sublime — à bien distinguer de la fourberie et de la cupidité des prêtres : tonner contre, comme dirait Flaubert... Ce maître d'amour est annonciateur d'un nouvel ordre social, à instaurer dès ici bas. Sur tout cela plane la postérité intellectuelle, parfois bien détournée, de Spinoza et de Ballanche, dont Bowman met en valeur le statut de maîtres penseurs de la génération romantique.

Les frustrations de l'exclusion

Il n'est pas de lecture sans frustration. Le champ circonscrit est strictement français, et exclut donc le romantisme allemand (et pourtant, le songe de Jean-Paul, et Marx...) ainsi que les non-conformistes anglais, si présents, avec leur Christ à eux, dans les origines du mouvement travailliste. Champ français donc, et exclusivement littéraire ; Bowman a exclu, et il s'en explique, toute l'iconographie, statuaire, peinture, vitrail (technique redécouverte après 1830), et au-delà, l'océan des images pieuses dans la hotte des colporteurs ruraux. Le Christ romantique est peut-être celui d'un public urbain, alphabétisé, masculin : quelle fraction de la population à l'époque ? Et si l'on comparait les tirages chez Mame et chez les folliculaires utopistes ? Il est vrai qu'il faut tenir compte de la capillarité culturelle, plus forte qu'on ne croit dans la société ancienne.

Voici donc une lecture nécessaire à qui veut saisir tout à la fois le réveil religieux du XIXe siècle en acte et le travail d'éclatement de l'identité culturelle occidentale, qui pulvérise alors les images divines elles-mêmes.

MICHEL LAGREE.

★ **LE CHRIST DES BARRICADES, 1789-1848, de Frank Paul Bowman, collection « Jésus depuis Jésus », éd. du Cerf, 362 p., 163 F.**

Le pouvoir laïque dans l'Eglise médiévale

Le peuple chrétien au Moyen Age vu « comme acteur de l'histoire ».

EN historiographie aussi, le manichéisme est une hérésie. Les relations complexes qu'ont entretenues dans l'Eglise d'Occident le clergé et le peuple ont trop souvent été ramenées à des antagonismes simples : un clergé et des moines qui s'efforcent de réformer une Eglise corrompue par le pouvoir laïque, ou, à l'inverse, une religion populaire confisquée et réprimée par une hiérarchie de clercs savants.

Et si l'on abordait le peuple chrétien au Moyen Age *« comme acteur de l'histoire, et non plus comme simple objet de la sollicitude pastorale des clercs »*, propose André Vauchez. Les promoteurs de la réforme grégorienne, dans la seconde moitié du onzième siècle, en même temps qu'ils tendaient à réserver le thème « Eglise » aux seuls clercs et moines, inventaient du même coup, et comme par exclusion, le laïcat.

Le premier métier laïque promu fut celui des armes, par la croisade prêchée justement par l'un des grands réformateurs, le pape Urbain II, en 1095. Mais, peu à peu, aux douzième et treizième siècles, on voit tomber les obstacles qui interdisaient l'accès des laïcs à la sainteté. En 1199 est canonisé le premier saint laïc non noble d'Occident en la personne d'Homebon, tailleur à Crémone. Marié et père de famille, il avait eu contact avec les deux domaines majeurs de l'impureté : l'argent et le sexe. Mais, à la fin du douzième siècle, sa dévotion à la personne du Christ et son souci des pauvres pouvaient passer pour plus importants dans une appréciation de la sainteté. Il exprimait bien les aspirations des travailleurs des communes lombardes à une vie religieuse autonome.

La multiplication des confréries

Ces aspirations s'expriment à la même époque par la multiplication des confréries. Leurs membres sont fascinés par la vie monastique, dont ils adoptent un certain nombre de pratiques, tout en cherchant à garder leurs distances : comme les béguines des Pays-Bas ou les Humiliés de Milan, les frères entendent pratiquer la pénitence *« dans leur propre maison »*, parce que le jugement est proche sans doute, mais aussi pour « faire corps » et accéder ainsi à une existence reconnue dans l'Eglise.

La créativité religieuse des laïcs peut aller au-delà de ce que peut accepter la hiérarchie des clercs : les communes italiennes au quatorzième siècle canonisent de fait leurs saints locaux, malgré le refus de la papauté de les canoniser officiellement, et la célébration de leur culte devient un service municipal comme la police des marchés ; plus grave, les flagellants entendent s'identifier directement au Christ en Sa passion, sans médiation cléricale.

L'inversion de la hiérarchie

Le comble est atteint quand des femmes comme Brigitte de Suède ou Catherine de Sienne parlent au nom de Dieu et exercent à ce titre une autorité sur l'Eglise, troublée par le gouvernement des papes d'Avignon et le grand schisme. Il y a rupture du lien de dépendance qui attachait la femme à l'homme, et les laïcs aux clercs ; inversion de la hiérarchie traditionnelle, puisque des femmes deviennent organe de l'Esprit et s'adressent au peuple chrétien pour le conduire au salut.

C'était sans doute trop. Passé le schisme et la crise conciliaire, les docteurs reprennent tous leurs droits. Dans cette perspective, le destin de Jeanne d'Arc est moins singulier qu'il n'apparaît souvent. La condamnation à mort de la Pucelle *« illustre l'exaspération des docteurs universitaires et des grands clercs face à la religion des simples et aux prétentions de ces femmes qui revendiquent le droit de s'exprimer librement au nom de l'Esprit Saint, reçu dans la grâce du baptême »*.

« Faut-il conclure sur un constat d'échec ? », se demande, en terminant, André Vauchez. Sur le plan institutionnel, sans doute. Le discours mystique, sous sa forme prophétique, n'a pas trouvé place dans l'Eglise romaine. Mais, cependant, une spiritualité nouvelle est apparue qui ruine le schéma traditionnel des états de perfection (d'abord les moines, puis les clercs et, enfin seulement, les simples fidèles). Pour sainte Brigitte de Suède, *« c'est l'obéissance qui introduit tous les hommes à la gloire »*, c'est la réalisation de la volonté de Dieu qui ouvre l'accès au ciel, quel que soit le statut du fidèle. Mais une institution a toujours beaucoup de mal à entendre les prophètes.

M. S.

★ **LES LAICS AU MOYEN AGE, *pratiques et expériences religieuses*, d'André Vauchez, éd. du Cerf, 312 p., 165 F.**

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Pierre-Jean Jouve, le désir et la faute

« Le génie a besoin de temps pour devenir ce qu'il est », disait ce poète secret. Pour le centenaire de sa naissance, voici qu'on publie son Œuvre. Un monument.

JUSQU'A sa mort en *1976*, Pierre-Jean Jouve s'est considéré comme victime de la *« torture du silence »*, signe d'animosité contre une œuvre qui, sans dérivatif ou faux-semblant, n'aura fait qu'exprimer *« l'angoisse moderne, parvenue à un degré insupportable »*. Mais, stoïque, Jouve restait persuadé que *« le génie a besoin de* temps *pour devenir ce qu'il* est », alors que le talent, objet des congratulations immédiates, ne s'impose pas de telles exigences.

L'itinéraire créateur de Jouve est justement celui d'un homme qui, loin de se contenter du talent, aspire à remonter aux sources les plus secrètes de la poésie. Jouve mettra beaucoup de temps à atteindre ces sources et à trouver sa vraie voix. Né à Arras le 11 octobre 1887, il subit d'abord l'ennui de la province et de ses kiosques à musique militaire. Du moins s'éprend-il à quinze ans de la belle capitaine H. dont la *« chevelure énorme et repliée comme un nid de serpents »* l'attire follement. Un jour, il ose y poser ses lèvres, *dans un mouvement* de grand trouble où la transgression et la sacralisation se conjuguent. Le jeune poète s'émerveillera bientôt de trouver chez Mallarmé la même ferveur érotique. Mais intimidé par l'auteur d'*Hérodiade*, Jouve préfère se tourner vers les néo-symbolistes.

Lorsqu'il crée en 1906 sa revue *les Bandeaux d'or*, le titre est emprunté à Maeterlinck. L'hermétisme sensuel d'une première plaquette, *Artificiel* (1909), se situe encore dans une lignée mallarméenne, mais Jouve est en train de subir d'autres influences. Ses recueils se rangent alors sous des bannières simplistes et sécurisantes, comme l'unanimisme *(les Aéroplanes*, 1911 ; *Présences*, 1912). Peu sûr de lui, le poète épouse les goûts de l'époque.

« Mystérieuses noces »

La première guerre mondiale lui vaut d'entrer en contact avec Romain Rolland, de le rejoindre en Suisse et d'y composer une œuvre qu'anime l'idéal pacifiste. Le poète dénonce la guerre capitaliste *(Poème contre le grand crime*, 1916 ; *Danse des morts*, 1917), tout en saluant la révolution russe. Pris dans une activité journalistique débordante, Jouve se fait le porte-parole de Romain Rolland dont il est devenu l'intime. Au sortir de la guerre, il publie une longue et fervente étude, *Romain Rolland vivant* (1920). Mais le poète qui s'est retiré en Italie sent que son écriture s'est fourvoyée et qu'il s'est tragiquement éloigné des sources véritables de la poésie.

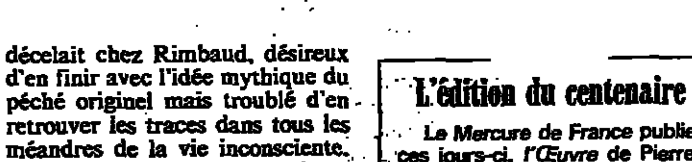
Il revient alors à Mallarmé, lit et médite Baudelaire, Nerval et Rimbaud. Les grands mystiques (Jean de la Croix et Thérèse d'Avila) le requièrent, et Jouve s'oriente progressivement vers une œuvre à laquelle il assignera bientôt deux objectifs : *« Obtenir une langue de poésie qui se justifiât entièrement comme* chant ; *et trouver dans l'acte poétique une perspective* religieuse — *seule réponse au néant du temps »*. Les collines florentines où vit Jouve inscrivent en lui l'aiguillon d'une beauté dont il veut rendre écho.

A Arcetri, Jouve a loué la villa où Galilée s'est éteint, et la « chambre bleue » du savant suscite en lui une rêverie où la vie et la mort échangent les plus violents regards. Le poète sent l'appel d'une *vita nuova* ; il rompt un premier mariage et épouse en 1925 Blanche Reverchon, qui est de neuf ans son aînée. Psychiatre et traductrice de Freud, elle l'aide à accéder à une écriture nouvelle, toute nourrie des abysses de la vie inconsciente et des sommets promis aux purs élans mystiques. Le critique Gabriel Bounoure sera fondé d'écrire un jour à Jouve : *« Freud ne vous a jamais paru très éloigné de saint Paul. »*

Cas rare dans l'histoire des lettres : Jouve décide de renier radicalement les vingt premières années de sa production créatrice, *jugée fausse et insatisfaisante*. Il peut dès lors célébrer de *« mystérieuses noces »* avec un Dieu qui a certes le visage sévère d'un surmoi, mais dont les ruses du désir peuvent se faire un allié, au point de le transformer, comme dans un poème de *Sueur de sang*, en *« surmoi créant »*. La poésie de Jouve agence de savants ballets où l'Eros et la Mort se défient sur un fond ténébreux de culpabilité. L'auteur recourt parallèlement à l'expression romanesque et donne un chef-d'œuvre, *Paulina 1880*, qui manque de peu le Goncourt en 1925. Nourri de toutes ses *« mémoires d'Italie »*, ce roman est le chant du désir en butte au spectre de la faute.

D'autres romans, plus ambitieux encore, viendront questionner les ambiguïtés du désir. L'homosexualité est au cœur du *Monde désert* (1927) et de *Hécate* (1928). L'héroïne de ce dernier livre — l'actrice de cinéma Catherine Crachat que sa libre sexualité finit par inquiéter et par détruire — incite Jouve à utiliser à son endroit les instruments de la psychanalyse. Ayant trouvé dans les dossiers de sa femme le cas d'une patiente qui présentait de troublantes analogies avec son héroïne, *Jouve décide d'envoyer* Catherine sur le divan d'un analyste. Il en résultera *Vagadu* (1931), roman audacieux et novateur qui tranche avec *« l'exploitation publicitaire de l'inconscient »* dont les surréalistes n'ont cessé de se rendre coupables aux yeux de Jouve.





BERENICE CLEEVE.

Inconscient et libido

Pour le poète de *Sueur de sang* (1935), l'inconscient ne saurait être une fin en soi. La libido est le tremplin de la spiritualité, et la poésie le lieu privilégié où la *« matière d'en bas »* (toutes les pulsions sexuelles) se transforme en *Matière céleste* — pour reprendre le titre d'un magnifique recueil de 1937 qui est le prolongement du dernier roman de Jouve, *la Scène capitale*, publié deux ans plus tôt. Il s'agit là d'une des plus belles proses qu'ait inspirées le vingtième siècle.

Dans le cadre somptueux de l'Engadine où les montagnes s'apparentent à des *« dents méchantes »*, un jeune homme, Léonide, s'éprend d'une femme d'âge mûr, Hélène de Sannis, et de sa chevelure *« d'un ton indéfinissable et chaud de cendre »*. Mais au moment où s'accomplit la possession physique tant attendue et tant différée, Hélène meurt entre les bras de son jeune amant. Cette histoire est chargée pour Jouve de résonances si réelles et si troublantes (il en livrera le secret, plus tard, dans *En miroir*) qu'elle marque le terme de son œuvre romanesque. L'auteur ne peut aller au-delà de ce paroxysme, et c'est désormais la poésie qui aura la charge de questionner ces « scènes capitales » qui sont les moments forts de toute création et où la scène primitive freudienne s'allie au fantasme de l'exécution capitale.

Le travail du deuil

Si l'écriture poétique de Jouve s'efforce de hâter le travail du deuil *(« Que tu es belle maintenant que tu n'es plus »*, lance le poète à l'adresse d'Hélène, dans *Matière céleste)*, sa réflexion critique le porte vers la musique et notamment vers les grands opéras. Durant la seconde guerre mondiale, il retrouve la Suisse et prend parti contre la *« catastrophe »* hitlérienne *(la Vierge de Paris*, 1945). Les derniers recueils de Jouve (*Langue*, 1952 ; *Mélodrame*, 1957 ; *Moires*, 1962 ; *Ténèbre*, 1965) font place aux lyriques dissonances du désir qu'un souci presque mallarméen de la disposition typographique s'attache à maîtriser. Mais plus encore qu'à Mallarmé, c'est à Baudelaire que l'œuvre de Jouve fait songer, par son sens de la faute et son goût de l'élévation, par la *malédiction* et le culte d'un certain satanisme. Jouve a composé un *Paradis perdu* (1929), où il prend presque fait et cause pour l'ange de la subversion, et, dans son fervent *Tombeau de Baudelaire* (1942), il célèbre le poète qui, dans *Mon cœur mis à nu*, estime que *« la vraie civilisation »* réside dans la *« diminution des traces du péché originel »*.

Jouve n'est assurément pas le poète chrétien qu'a pu accréditer l'image d'un suiveur comme Pierre Emmanuel. Il serait plutôt ce *« chrétien non chrétien »* qu'il décelait chez Rimbaud, désireux d'en finir avec l'idée mythique du péché originel mais troublé d'en retrouver les traces dans tous les méandres de la vie inconsciente. Les poèmes de Jouve ont beau rêver d'évasion, ils se resserrent comme l'étau de l'angoisse et se hérissent de murs emprisonnants. Jack l'Eventreur menace toujours d'y faire une fatale apparition comme à la fin de *Lulu*, ce « mélodrame » qui met à nu la condition de l'homme moderne. Pour conjurer de tels spectres, le poète clame : *« C'est par le mal que je me sens spirituel. »* En tout cas, persuadé que *« le corps de la femme est l'ardente patrie/Où va s'affranchissant le péché de mémoire »*, l'œuvre de Jouve y poursuit une extase qui, en confinant à la folie, rêve de subvertir l'ordre du monde.

Tandis que le cri de l'amour et le cri de la mort se confondent, Jouve loue la mutilation des vertus les plus fécondantes. Il touche là à une des sources mystérieuses de la poésie qui veut que l'accès à son secret passe par une dépossession absolue. Le poids de la faute et l'élan transfigurateur n'ont alors plus lieu d'être. Mais l'ardeur irradiante reste à l'unisson de ce lucide et torturant constat d'angoisse : *« La vie est vaine / La vie est admirable la vie est admirable elle est vaine. »* Jouve ou l'adagio de la mort intérieure.

DANIEL LEUWERS.

(Daniel Leuwers, universitaire, a publié notamment *Jouve avant Jouve ou la naissance d'un poète*, chez Klincksieck.)

Musique et catastrophe

IL est, à la lecture ou à l'audition d'œuvres magistrales, *des moments où la tension*, déjà forte, se transforme soudain en boule de feu, moments sans doute provoqués par la rencontre dans le carrefour entre l'écrit (ou la musique) admirable et le psychisme personnel. Ainsi en va-t-il du *Kyrie* et de l'*Et incarnatus est* de la *Messe en ut* de Mozart. De même, vingt-cinq ans après la publication de *Moires* (1), la fascination ne s'est pas émoussée que provoquent ces vers de Jouve : *« Si Tu me donnes l'éternité sous quelque forme, / Que je garde la touche avec mes grands objets / Poésie et musique / Et que je les entende en orbes éternels / (Sinon je me refuse à la suite éternelle) / Bien plus lucidement que jamais je ne fais. »*

Dans ce livre-diamant incandescent d'un homme ayant réalisé la fusion d'une forme achevée et d'une vie qui s'achève, dans ce livre où chaque mot renvoie à un mythe jouvien, la musique emplit l'espace poétique plus encore que dans les œuvres des trois décennies précédentes. Elle est consubstantielle au verbe et, avec lui, expose la catastrophe (mot-clé de Jouve) qu'est la vie. Le poète, ailleurs, ramassera ses nombreuses variations sur ce thème dans une définition du *Concerto à la mémoire d'un ange* d'Alban Berg : *« Ce Requiem, expression de la catastrophe par l'intérieur* (2) ».

Mille et une approches sont possibles de Jouve, qui peuvent aider à cerner son génie. Tant mieux si elles poussent vers l'œuvre. Elles ne rendent pas moins dense pour autant cette obscurité mise en mots par les forces obscures. *« Très peu comprendront »*, assure-t-il. Comprendront quoi ? Le sens des vocables ? Pas essentiellement. Bien plutôt, cette part égale donnée en un combat mystique à la Bête et à l'Ange : *« Très peu comprendront : Que le feu de la chair / Et la blancheur du ciel, le refus de la honte / Et la tentation bienheureuse du désir, / Se sont toujours montrés en la même lumière, / Se sont heurtés se sont aimés / Du même corps à travers cent angoisses, / Mais aucun n'a cédé de ses forces sacrées / A l'adversaire, ni le péché ni la folle espérance* (3). »

Ce combat, qui a été celui de sa vie, Jouve le situe à la fois dans la société et en nous. Il pressent l'horreur qui va pourrir l'Europe dans son célèbre avant-propos de 1933 à *Sueur de sang*, titré : « Inconscient, spiritualité et catastrophe » : *« La catastrophe la pire de la civilisation est à cette heure possible parce qu'elle se tient dans l'homme, mystérieusement agissante, rationalisée, enfin d'autant plus menaçante qu'elle répond à une pulsion de la mort déposée en lui* (4). » La catastrophe ne quitte plus l'œuvre, dès lors. En 1942, la préface à *la Colombe* de Pierre Emmanuel est titrée : « Poésie et catastrophe », et rappel est fait de Rimbaud — ailleurs appelé *« l'œil de la catastrophe* (5) ». La catastrophe à double face : *« face intéressant la connaissance intérieure de l'homme moderne, face intéressant la destruction sociale qu'il mettait en marche »*. Double face que retrouve Jouve dans *Wozzeck* — et l'écrivain intitule « la Catastrophe » son commentaire de l'acte III de l'opéra de Berg (6).

Entendre la poésie

Jouve n'a rencontré la musique que dans ce qu'elle a, selon lui, d'essentiel : le Mozart de *Don Juan et de la Messe en ut*, Berg avec *Wozzeck* et *Lulu*. Un texte aussi sur Bartok, deux poèmes sur la *IXe Symphonie* et *le Chant de la terre* de Mahler. L'essentiel donc dans la musique, la musique qu'il relie, dans le titre original de son article sur Bartok, à *« l'état mystique »*. La musique dont, dans son poème *A Nerval*, il pense qu'elle fut la dernière *« vision »* de l'écrivain lorsque la folie lui eut supprimé jusqu'à la faculté d'entendre la poésie.

« La pauvreté des descriptions de la musique provient de ceci : que l'on ne décrit pas un abîme mental et que l'on ne trouve même point de mots pour dire qu'il y a abîme. » Et ceci, toujours à propos de Bartok, mais le jugement est global : *« L'univers dans lequel on s'aventure est nécessairement un univers mystique au sens fort, c'est-à-dire un univers en communication avec l'invisible. »*

Mystique aussi la musique de Mozart : *« Lorsque Mozart écrit sur le Christ* (le *solo* Et incarnatus est *dans la Grande Messe, le motet,* Ave verum corpus), *son chant est du Christ, et non plus de notre humanité. Mozart disparaît. Il n'est pas porté à son propre sommet comme Bach, sommet de Moïse sur le Sinaï ; il s'évanouit dans l'extase* (7). » Et, dans ce dernier commentaire au *Don Juan* : *« La Musique est toujours plus près de la mort spirituelle que de l'autre, la naturelle, mais elle dit encore admirablement la déchirure que la mort fait subir à la vie. La Musique est aussi capable de suivre, au sein de la vie la plus exubérante, la ligne qui va de la douleur à péché, de péché à délivrance, de vie dans le temps à vie hors du temps. »* La musique, cette musique-là, n'est pas un art, mais une nécessité vitale, une substance de communion.

« Maladie ou beauté »

A l'heure de la vieillesse, quand la fin s'annonce, que défilent dans l'esprit les blessures de la catastrophe, les heurts entre Eros et la mort, les mots choisis pour établir le bilan sortent tout droit d'un concert à Salzbourg ou d'une représentation de *Wozzeck* : *« Tous ces vers éloignés et perdus de mémoire/Ecoute ! c'est la symphonie entière que rêva/D'écrire un jour l'adolescent par la plus noire/Epreuve du démon ! cuivres, cordes, tubas/Orchestre tout ensemble à la fois d'une énorme/Maladie ou beauté ! au monde qui châtra/L'amour et qui de plus recouvre les mémoires/D'un oubli d'un outrage public un trépas* (8). »

Jouve est mort, mais ne cesse de naître. Ses écrits, inaltérés, traversent le temps tels les créations du *Musicien mort* *« Tes doigts spirituels dans un Art de la Fugue/Assemblaient par miracle un impossible nombre/De pensers absolus où la chaleur s'éluda./Des doigts spirituels sortis de la chair sombre/Tu jouais inhumain tout un Art de la Fugue.../Sans fin. »*

JACQUES DECORNOY.

(1) *Moires*, Mercure de France, 1962.

(2) *La Musique et l'état mystique* (1938). Repris dans *Commentaires*, La Baconnière, 1950.

(3) *Moires*.

(4) *Sueur de sang* (1933). *Poésie*. Mercure de France, 1964, et dans la collection « Poésie-Gallimard », avec *Noces*.

(5) Pierre Emmanuel, *la Colombe* (LUF, 1942). Avant-propos de Jouve.

(6) Pierre-Jean Jouve, Michel Fano, *Wozzeck ou le Nouvel Opéra*, Plon 1953 et 10-2-1964. Voir aussi la traduction par Jouve du *Lulu* de Wedeking. L'Age d'homme, 1969.

(7) *Le Don Juan de Mozart*. Fribourg, Egloff, 1942. Bourgois, 1986.

(8) *Moires*.

L'édition du centenaire

Le *Mercure de France* publie, ces jours-ci, *l'Œuvre* de Pierre-Jean Jouve, dans une édition établie et présentée par Jean Starobinski, avec une note d'Yves Bonnefoy, et avec la collaboration de Catherine Jouve et René Micha. Les deux volumes de cette édition comprennent l'ensemble de l'œuvre poétique et en prose mais la partie critique n'y est pas incluse.

Outre les nombreuses traductions poétiques de Jouve — Tagore, Hölderlin, saint François d'Assise, Ungaretti... — et des *Derniers Ecrits* retrouvés, ces volumes accueillent les œuvres reniées par Jouve en 1925, et qui furent écrites et publiées entre 1909 et 1924. Yves Bonnefoy justifie cette transgression posthume de la volonté de l'écrivain, qui avait interdit leur reprise : les faire sortir, onze ans après la mort de Jouve, *« des rumeurs et des ombres »* où cette situation les maintenait, sans empêcher leur accès aux spécialistes et aux bibliophiles.

Par ailleurs, dans la *NRF* du mois d'octobre, Jean Starobinski présente quelques « pages retrouvées » — superbes — de Jouve : *la Douce Visiteuse*.

P. Ke.

★ **ŒUVRE, de Pierre-Jean Jouve, Mercure de France, deux volumes de 1 810 p. et 2 221 p., 380 F chaque volume jusqu'au 1er janvier, 450 F ensuite.**



● HISTOIRE

Les pauvres aussi ont « droit à l'histoire »

Bronislaw Geremek est un conseiller écouté de Lech Walesa. C'est aussi un historien, l'un des rares en Europe à avoir étudié les phénomènes de pauvreté. Son dernier ouvrage,* la Potence ou la Pitié, *sort en France. Nous l'avons rencontré, à Varsovie.

Bronislaw Geremek est connu en Europe de l'Ouest depuis 1981 comme l'un des dirigeants de Solidarité, le conseiller politique de Lech Walesa. Mais Geremek est également un historien de réputation internationale, spécialiste de l'histoire de l'Europe médiévale et notamment de la pauvreté. On vient de traduire en France l'un de ses ouvrages majeurs, *la Potence ou la Pitié, L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours.* Michel Sot, historien à l'Ecole des hautes études, médiéviste, a rencontré Bronislaw Geremek, le 30 octobre à Varsovie. Ils ont parlé de son livre, bien sûr, mais aussi, à l'extérieur de l'appartement, « à l'abri des techniques japonaises » comme le dit Geremek, de la situation politique en Pologne.

– Même si c'est un historien médiéviste qui vient s'entretenir avec vous de votre dernier livre, il ne peut s'empêcher de vous interroger d'abord sur l'histoire contemporaine et le référendum annoncé pour le 29 novembre.

– Dans ce référendum, on vous demande : êtes-vous pour le bien ou pour le mal ? Qui n'est pas pour le bien ? Etes-vous pour la réforme de l'économie ? Tout le monde sait qu'elle est nécessaire ! Etes-vous pour un modèle polonais de démocratisation ? Qui n'en veut pas ! En fait, le véritable objet du référendum est d'obtenir un vote de confiance qui garantisse la respectabilité du pouvoir. Or, s'il y a une chose qu'on ne peut absolument pas accorder à ce pouvoir, c'est bien la confiance. Après les accords de Gdansk, il y a eu « l'état de guerre », et le même pouvoir qui, aujourd'hui, parle de décentralisation a proposé il y a cinq mois onze lois centralisatrices.

« Notre conversation est écoutée »

– Quelle est la position de Solidarité ?

– Solidarité veut ignorer le référendum, ce qui n'est pas, comme on le croit en Occident, boycotter le référendum. Nous ne compterons pas les abstentionnistes. Nous disons que ces deux questions, c'est nous qui les avons posées, il y a sept ans, et la société polonaise dans son ensemble a répondu « oui », il y a sept ans. Il faut un accord politique préalable : nous ne pouvons pas participer à une opération politique de façade !

– Votre livre paraît en Italie et en France, mais pas en Pologne. Comment pouvez-vous, aujourd'hui, en Pologne, concilier travail scientifique et politique ?

– C'est difficile, mais j'y tiens absolument. Je continue mon travail scientifique malgré le pouvoir qui a voulu m'en empêcher en m'excluant de l'Académie des sciences *[NDLR : l'équivalent de notre CNRS]*, et donc contre ce pouvoir. Je suis professeur à l'Institut d'études des jésuites, ce qui me donne droit à un tampon sur ma carte d'identité et à la sécurité sociale, et je continue à travailler comme avant.

– Sans entraves ?

– En Pologne, la police peut tout, mais elle ne le fait pas, parce que le souci numéro un du pouvoir est la respectabilité. Je peux accéder normalement aux bibliothèques, aux archives et même aux locaux de l'institut d'histoire de l'Académie des sciences, dont je suis exclu. Cela, c'est la Pologne ! La situation des intellectuels est sur ce plan très différente de ce qu'elle était en Tchécoslovaquie après 1968. Mais en ce moment notre conversation dans mon bureau est écoutée.

– Venons en à votre dernier livre : comment êtes-vous devenu historien des pauvres ?

– C'est toute ma formation intellectuelle, que je situe au croisement du marxisme et des Annales. J'ai fait de solides études d'histoire à Varsovie, dans la tradition de l'école critique allemande et aussi française. J'ai découvert en même temps (vers 1952) Marx, Marc Bloch et Fernand Braudel. Je me suis senti très vite comme un participant du mouvement des Annales, dès avant mon premier séjour en France en 1956. Mais c'est à cette occasion que j'ai rencontré mes maîtres, Braudel bien sûr, mais aussi Emile Cornaert, un peu oublié aujourd'hui, et Maurice Lombard qui m'a communiqué sa passion pour l'Orient. Et puis j'ai fait la connaissance de Jacques Le Goff, à qui me lie, depuis, une profonde amitié.

» J'avais déjà à ce moment-là un projet de livre sur les pauvres.

– Mais celui qui vient de paraître est le quatrième !

– Ces livres jalonnent ma recherche. J'ai commencé alors qu'il n'y avait qu'un seul livre sur le sujet, celui de Frantisek Graus sur les pauvres de Prague, en tchèque, et donc inconnu à Paris. Marxiste, je cherchais une classe opprimée. Les Annales m'ont conduit aux comportements sociaux, à l'idée de pauvreté et à l'intérêt pour les groupes qui, selon le mot de Lucien Febvre, *« n'ont pas droit à l'histoire »*. Depuis, je suis resté fidèle.

» Ce fut donc d'abord *le Salariat dans l'artisanat parisien aux XIIIe-XVe siècles* (1968), une étude économique du marché du travail, la recherche des pauvres en tant que classe. Cela me conduisit aux marginaux, sur lesquels je soutenais ma thèse en Pologne, parue en français sous le titre : *Marginaux parisiens aux XIVe et XVe siècles* (1976). Et c'est le phénomène social du vagabondage et le problème de l'exclusion qui m'attendaient. Michel Foucault y était pour quelque chose, par la lecture plus que par les rencontres que j'ai pu avoir avec lui, qui m'ont toujours déçu. J'ai préparé *Truands et misérables* (1980). J'ai reçu les épreuves à corriger au début de l'été 1980 : je les ai mises dans ma serviette en partant pour Gdansk, avec une lettre des intellectuels de Varsovie pour les ouvriers des chantiers navals... Je n'ai jamais corrigé les épreuves. Des amis parisiens l'ont fait pour moi.



PRUSZKOWSKIE STUDIO

Bronislaw Geremek : « Je suis passé d'une question médiévale à une interrogation de fond sur la naissance de la société contemporaine. »

– La politique et ses duretés n'ont pourtant pas interrompu votre travail d'historien. Comment situez-vous la Potence ou la Pitié *par rapport aux livres précédents ?*

– Ce livre traduit mon évolution. J'ai le sentiment que les instruments habituels de compréhension historique (classes, lutte des classes) ne suffisent pas à rendre compte du passé dans son épaisseur. Je porte un grand intérêt aux valeurs spirituelles dans les comportements sociaux qui ne se laissent pas réduire à des mécanismes simples.

» J'ai dès le début participé au séminaire de Michel Mollat à la Sorbonne sur les pauvres. Son enquête a eu l'immense mérite d'associer le spirituel, le culturel et le social pour donner aux pauvres un véritable « droit à l'histoire ».

– Il y a nettement dans votre livre un avant et un après le XVIe siècle.

– Pour le médiéviste que je suis, c'est là que se situe la grande fracture. J'ai montré qu'au Moyen Age le pauvre est d'abord objet de charité de la part du riche, pour lequel il doit prier. Il y a entre eux un contrat. Et puis, avec la crise des XIVe et XVe siècles, tout change. Les pauvres deviennent trop nombreux pour être intégrés de la sorte, par des relations interpersonnelles, dans la société. Ils deviennent une classe dangereuse au moment où s'affirme l'Etat moderne. Et c'est l'Etat qui désormais prend en charge le problème de la pauvreté, en sélectionnant les pauvres dignes d'être aidés et en expulsant les étrangers, en imposant un travail aux mendiants valides, et bientôt en les enfermant. Au XIXe siècle, les pauvres sont devenus *« un mal nécessaire mais utile »*, selon le mot de Mandeville. Ce sont les prolétaires de la grande industrie. Aujourd'hui, il n'y a plus en Occident, malgré la crise, que des îlots de pauvreté relative, et bien sûr, l'immense problème du tiers-monde. Je suis passé d'une question médiévale à une interrogation de fond sur la naissance de la société contemporaine et de ses attitudes sociales en face de la pauvreté.

– Une question brûle les lèvres du lecteur occidental : il n'est question dans votre livre ni de la Pologne ni des pays de l'Est. N'y aurait-il pas de pauvreté dans ces pays ?

– Les élèves de mon séminaire m'ont, les premiers, fait ce reproche. Il m'a semblé que l'état des connaissances en pays slave était trop faible. Il y faudrait des recherches poussées, que je n'ai pas entreprises parce que mon intérêt se porte vers d'autres domaines. J'ouvre de nouveaux chantiers sur la civilisation médiévale en Pologne, où je souhaite voir s'engager les chercheurs polonais : culture populaire, prédication, imaginaire de l'espace, en particulier.

» Mais je n'ai pas tout à fait abandonné les pauvres. Je pense à une histoire des malades.

La vérité valeur fondamentale

– On a pourtant l'impression que vous êtes le témoin venu d'ailleurs, l'explorateur de la mauvaise conscience de l'Occident.

– Je suis historien. Je suis passionné de comprendre. L'interprétation politique de mon œuvre m'agace *a priori*. On m'a accusé d'aspirer à une société communautaire d'inspiration médiévale et chrétienne, et de méfiance viscérale pour tout ce qui est institution d'Etat. Est-ce que c'est dans mon livre...? C'est en tout cas notre principal problème à nous, Polonais d'aujourd'hui : comment sauver une vie communautaire contre l'Etat qui la détruit.

– Je n'ai personnellement trouvé que la dernière phrase de votre conclusion qui soit susceptible de lecture politique : « même » la nécessité historique ne saurait être une excuse là où les » individus et les collectivités se » trouvent dépouillés de leur » droits naturels. »

– Je reste un historien. L'homme politique que je suis devenu cherche à ne pas mêler les divers domaines, la recherche scientifique et la vie politique. Il est important que le travail intellectuel se fasse en toute rigueur et que l'historien ne fasse pas du passé une leçon pour le présent. Ce qu'il apporte, c'est la recherche de la vérité comme une valeur fondamentale. C'est cet engagement moral qui m'a amené, malgré moi, à la politique. Dans les situations où j'ai dû jouer un rôle politique, j'ai placé la vérité comme valeur de départ alors qu'en politique on se sert de la vérité.

– Par exemple ?

– Une anecdote récente que je peux vous raconter, parce qu'« ils » savent déjà que je la raconte *[Bronislaw Geremek me montre le mur de son bureau]*. Convoqué devant le procureur militaire qui a fait venir des « témoins » pour m'accuser de relations d'espionnage avec un diplomate américain, j'ai fait une banale mais rigoureuse critique des témoignages et j'ai montré que les témoins, si haut placés soient-ils, mentaient. Ce n'est pas très politique, mais c'est pour moi une exigence morale très profonde, qui est intimement liée à ma formation et à mon métier d'historien. »

Propos recueillis par
MICHEL SOT.

★ **LA POTENCE OU LA PITIÉ,** ***L'Europe et les pauvres du Moyen Age à nos jours,*** **de Bronislaw Geremek, Gallimard, 330 p., 150 F.**



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Ecrire et vivre à Berlin

« BERLIN, Berlin »... Ce bégaiement, ce redoublement des deux syllabes d'une capitale double, cette annonce de chef de gare, ces douze lettres noir et blanc coupées d'une virgule rouge, c'était le titre judicieusement choisi pour la grande exposition, la grande explication historique du 750ᵉ anniversaire. Remarquable exposé thématique nombrilique où la Ville tendait ses miroirs à la Ville. Kaléidoscope d'images et de syllabes à travers lequel trois quarts de millénaire de la cité prussienne, capitale de la nation allemande, se recomposaient en mettant l'accent, toutefois, sur le vingtième siècle. « Gross Berlin » coupé en deux depuis plus d'un quart de siècle par une ligne matérialisée en dur, en barbelés et en électrifié, haute d'un peu plus que la taille d'un bel homme.

« Berlin, Berlin, *l'exposition sur l'histoire de la ville* » (1) située, dans le Martin-Gropius Bau, cet ancien Musée des arts appliqués restauré, reconstitué avec une impressionnante méticulosité, s'était symboliquement collée au mur, à quelques pas de l'ancienne Ecole d'art transformée en 1933 en siège de la Gestapo où se poursuivent les fouilles dans des caves qui n'en finissent pas de révéler l'horreur, comme en témoignait une autre exposition intitulée « Topographie de la terreur ».

Les optimistes avaient pensé que, pour le 750ᵉ anniversaire, la célébration pourrait avoir lieu, d'un commun accord, dans les deux Berlins. L'Ouest avait fait quelques gestes de bonne volonté, comme la restitution des pierres et des ferronneries du palais Ephraïm, conservées soigneusement depuis sa destruction... dans les années 30, afin d'élargir une rue. Berlin-Est n'accepta pas le marché. Mais l'on pouvait voir la maquette du « palais Ephraïm » à l'exposition dans une vitrine, et sa reconstruction, toute neuve, avec ses superbes balcons dorés, près de la Nikolai Kirche, dans un quartier qui, l'an dernier encore, n'existait pas. On passe de l'autre côté du miroir....

Que penserait-on de Paris si on divisait la capitale à la hauteur de la place de l'Alma. L'Ouest ne vaudrait pas l'Est....

Aujourd'hui, la Friedrichstrasse, l'ancienne rue des élégances et des grands hôtels, arrive à Check Point Charlie. Si l'on traverse à pied, d'est en ouest, pour l'exposition du Martin-Gropius, le mieux est de suivre le mur qui, à cet endroit, coupe la rue en deux. Les enseignes des magasins s'effacent, des rails de trams se perdent sous le béton du mur, les ruines, les pavés disparaissent dans les fondrières, les feuillages sentent bon dans les ruines....

Les Berlinois, eux, ceux du Ku'damm, de Sévigny Platz ou de Charlottenburg, ne viennent pas par là. C'est bon pour les touristes... L'Est fascine l'Ouest. Intellectuellement. Mais on n'y va pas. On n'y va plus. Neuf personnes sur dix, à l'Ouest, ignorent le code téléphonique de l'autre côté... « *Il paraît que les travaux du Schauspielhaus ont été remarquables* », vous dit-on. Ou *bien : « Il paraît que le voyage à Dresde* (moins de 200 kilomètres) *vaut la peine...* »



Illustration de Varenne, extraite de son album *Berlin Strasse* (*l'Echo des savanes*/Albin Michel).

COMMENT expliquer que Berlin-Ouest, cette *agglomération sans* grâce, qui pourrait n'être qu'un lieu de passage, une nouvelle frontière, retient autant ceux qui émigrent de l'Est que ceux qui viennent, par curiosité, sentir un peu l'ambiance d'une cité qui ne dort jamais ? Rien qu'en 1986, plus de 20 000 Allemands se sont établis à Berlin pour la première fois ; depuis 1984, plus de 30 000 personnes y ont trouvé un emploi. L'économie y connaît une croissance régulière de l'ordre de 2,5 %. Les éditeurs — Wagenbach, Rotbuch, Arsenal Verlag, Friedenauer Presse — ou des institutions — l'Académie des arts, le Literarisches Colloquium *ou la nouvelle Maison de Littérature* — mettent en contact les auteurs et leur public. « *Il se passe sans cesse quelque chose,* nous disait-on. *On se sent bien ici. C'est une ville où on a tout le temps l'impression d'être un émigrant. Ni de l'Est ni de l'Ouest. Berlinois.* »

« *L'histoire littéraire raconte que Berlin a toujours été un lieu de résidence privilégié pour les écrivains,* écrit Nicole Bary dans le numéro spécial de la revue *Documents* consacré au 750ᵉ anniversaire (2). *La juxtaposition de deux villes et des deux systèmes auxquelles elles font référence, les difficultés d'accès et de communication n'ont cessé de fournir un ensemble de situations que les écrivains, tant de l'Est que de l'Ouest, ont exploitées.* » Ici coexistent des Turcs, des Hongrois, des Yougoslaves, des Italiens, des Français qui s'imbibent de la culture des autres, des alliances et des ruptures. Si bien que des Berlinois de vieille souche se sentent ostracisés. « *J'ai eu une vie trop heureuse,* nous disait l'un d'eux. *Si vous ne venez pas de l'Est, si vous n'êtes pas juif rescapé des camps, si vous n'avez pas été déchu de votre nationalité, vous n'intéressez personne, aujourd'hui.* » Il est vrai que les écrivains de l'Est sont ceux qui mobilisent tout l'intérêt des éditeurs de l'Ouest. La ville se regarde dans un miroir. Le public est-allemand se bouscule aux manifestations, aux cours de langue et à la bibliothèque du Centre culturel français — le seul centre culturel occidental, — qui accueillait la semaine dernière Patrice Chéreau pour parler à l'Est d'un spectacle présenté au même *moment là-bas sur le Ku'damm* à la Schaubuhne. Un spectacle qu'ils ne verront pas.

BERLIN est une île. Une « île flottante » — selon le titre du film de Helma Sanders Brahms, — sur laquelle veillent les soldats qui, depuis quarante ans, se relaient là, dans le lieu le plus exotique de l'Europe, au milieu des marais. Espace si instable que ses habitants préfèrent ne *pas savoir comment il tient* en équilibre, ni si cela va durer. Il fallait vivre là comme si *l'histoire n'avait jamais existé.* Histoire que rattrape un autre Berlinois de cœur, Jean-Michel *Palmier, qui* vient de soutenir sa thèse de doctorat (3).

Lieu de rencontre, Berlin *reçoit beaucoup.* Ainsi le programme littéraire du jubilé s'achevait sur un chapitre américain, avec la présence d'une dizaine de prosateurs et de poètes de l'avant-garde invités à une semaine de lectures et de débats : Robert Coover, William Gaddis, Donald Barthelme, Grace Paley, Rita Dove, Marilyn French, Lisa Alther, qui étaient venus rejoindre Walter Abish, Berlinois *temporaire depuis le printemps*, et composaient une belle affiche qui découvrait Ber*lin en même temps* qu'ils découvraient, étonnés, l'étrangeté de la ville.

Lieu de rencontre, Berlin n'abrite pas que les émigrants ou les visiteurs : Heiner Müller, Stefan Hermlin, qui ont un visa permanent, participent à la vie culturelle ; des chercheurs y viennent travailler dans les archives avec des visas à durée limitée ; d'autres comme Jurek Becker — dont Flammarion doit publier *Bronsteins Kinder* — ou comme Thomas Bratsch — qui met actuellement en scène un Shakespeare à Berlin-Ouest — ont conservé leur passeport de RDA. D'autres enfin ont dû renoncer à leur nationalité, comme Sascha Anderson, né à Weimar en 1953, qui vient de devenir éditeur et qui fut une figure marquante de Berlin-Est jusqu'à son départ en 1986 ; Jürgen Fuchs — né en 1950, — qui avait été emprisonné après le départ forcé de Wolf Biermann en 1976, dont on a traduit *Souvenirs d'interrogatoires* (Gallimard, 1978) et *Procès-verbal d'un duel* (Flammarion, 1979) ; Frank-Wolf Matthies — né en 1950 à Berlin-Est, — arrêté plusieurs fois entre 1973 et 1980, qui exprime sa rage et son scepticisme dans ses écrits : Hans Joachim Schädlich — né en 1935, — qui vit en RFA depuis dix ans et qui évoque un univers blessé, tant à l'Est qu'à l'Ouest.

D'autre part, à la librairie le Roi des Aulnes, les Editions Arsenal — fondées en 1977 — présenteront des chroniqueurs des années 20 et d'aujourd'hui, typiquement berlinois : Kurt Tucholsky, Sigfried Kracauer, Heinz Knobloch, et elles rendront hommage à Franz Hessel (1880-1941), le père de Stéphane Hessel de la précédente Haute Autorité, qui avait traduit Proust avec Walter Benjamin. Enfin, nous pourrons découvrir un écrivain dont on parle beaucoup à Berlin, Herta Muller, germaniste née en Roumanie, qui vit depuis 1986 à Berlin et dont Maren Sell doit publier *L'homme est un grand faisan sur terre...*

Le 750ᵉ anniversaire est terminé. Berlin continue. *Il sera en* 1988, après Florence, Athènes, Amsterdam, « ville européenne de la culture »

(1) Voir l'article de Frédéric Edelman dans *le Monde* du 22 août 1987.

(2) *Documents*, Revue des questions allemandes, n° 3, 1987.

(3) *Weimar en exil* (Payot, 2 tomes). Vient de paraître.

∴

ÉCRIRE ET VIVRE A BERLIN :

— *A la librairie le Roi des Aulnes,* 159 *bis,* boulevard du Montparnasse, 75006 Paris : *Hommage à Franz Hessel,* jeudi 19 novembre, à 19 h 30 ; *Rencontre avec Hans Joachim Schädlich,* mercredi 25 novembre à 19 h 30 ; *Lecture-rencontre avec Herta Muller,* mercredi 9 décembre à 19 h 30.

— *A la Maison des écrivains,* 53, rue de Verneuil, 75007 Paris. *Lecture-rencontre en langue française avec Sascha Anderson Frank-Wolf Mathies, Hans Joachim Schädlich,* mardi 24 novembre à 18 h 30.

— *Au Goethe Institut,* 17, avenue d'Iéna, 75016 Paris. *Lecture-rencontre en langue allemande avec Sascha Anderson, Jürgen Fuchs, F.-W. Matthies, H.-J. Schädlich,* jeudi 26 et vendredi 27 novembre à 19 h.

∴

MICHEL TOURNIER, ACADÉMICIEN DE LA RDA. — Michel Tournier est arrivé mardi à Berlin-Est, où il doit être reçu *membre correspondant de la prestigieuse* Académie des arts de RDA au cours d'une cérémonie qui aura lieu samedi 21 novembre. L'intronisation sera faite par le professeur Werner Mittenzweig, spécialiste de Brecht. Pierre Boulez et Marcel Marceau en sont également membres.

Publié par Aufbau Verlag, Michel Tournier est certainement l'écrivain français le plus célèbre en RDA. Son dernier roman, *la Goutte d'or,* va paraître en 1988.

Les charmes de Kassandra

Un portrait de la romancière grecque Margarita Karapanou, auteur de* Cassandre et le loup *et du* Somnambule, *qui vient de paraître en français.

par Jérôme CHARYN (*)

C'ÉTAIT en 1974, et une étrange petite fille, Kas*sandra,* fit son apparition dans plusieurs petites revues. L'écriture était féroce et sexy, comme si Kassandra ridiculisait nos idées préconçues sur ce que devait être une petite fille. Ses nouvelles avaient été traduites du grec. Je ne savais rien de l'auteur, Margarita Karapanou, mais, d'après ce qu'elle écrivait, j'en conclus qu'elle venait d'une famille « privilégiée », prise dans la confusion de la junte militaire grecque. Comme j'étais dans le comité de rédaction d'une petite revue, j'ai voulu publier n'importe quel autre écrit de Margarita Karapanou. Mais comment la trouver ?... Par hasard, nous avions le même agent littéraire et je pus lui arracher quelques bribes sur Kassandra.

Puis parut un roman, *Cassandre et le loup,* et je compris que les nouvelles que j'avais lues étaient les fragments d'un kaléidoscope *merveilleusement* picaresque sur cette petite fille-là, Kassandra, qui était drôle et sans pitié, comme nos rêves.

J'écrivis un article sur le livre dans le *New York Times.* Margarita et moi, nous commençâmes à correspondre par l'intermédiaire de notre agent commun, Hy Cohen. C'était presque une histoire d'amour. La première lettre que je reçus de Margarita faisait vingt pages.

Les années passèrent. Je me souviens d'une conversation téléphonique avec Margarita. Elle était dans les régions sauvages du Connecticut, et l'on devait se rencontrer, Hy Cohen, elle et moi. Mais elle était prise d'étourdissements à Manhattan. Les gratte-ciel lui donnaient le vertige. Et au lieu de nous retrouver, elle disparut du Connecticut et retourna en Grèce...

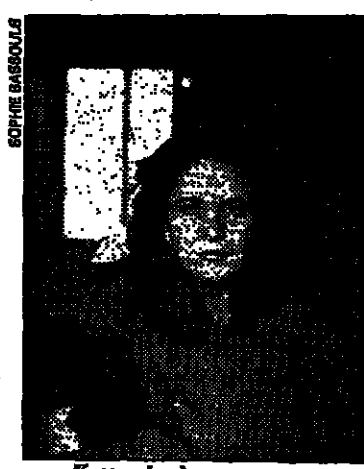
Année 1986. Mai. Margarita vint à Paris pour travailler à son nouveau roman, *le Somnambule.* Et moi, j'arrivai à Paris pour me remettre d'un ulcère à l'estomac et fêter mon anniversaire. Dès mon arrivée à l'Hôtel Lutétia, je tombai malade. Margarita vint me chercher. Elle portait des fleurs pour ma fête. Kassandra à quarante ans, avec les yeux d'une petite fille : espiègles et mélancoliques. Nous décidâmes d'aller à pied chez elle, rue de l'Eperon. Mais nous nous sommes perdus... Tant bien que mal, nous avons survécu. Margarita m'émerveillait. Elle n'avait jamais rompu avec ce rêve d'enfant. Elle restait Kassandra, et c'est là que résidait la puissance de son expression. L'écriture, comme Kassandra elle-même, n'avait rien de l'affectation gauche des adultes ; elle était pleine de terreur et de jeu pur.

Il était normal, bien sûr, que son roman s'intitulât *le Somnambule,* parce que Margarita connaît l'amnésique que nous sommes tous, le somnambule qui refuse les questions simples d'un moi conscient, en éveil.

« *Dieu était fatigué...* » Ainsi commence le roman, et Kassandra nous mène droit dans le labyrinthe, dans le lieu de rêve meurtrier où vit Dieu. Il faut la lire comme on lit Rimbaud ou Blake, comme on regarde la beauté pure dans un œil de tigre. Les bourreaux sont infiniment plus tendres *que les amis qui nous entourent.* Et c'est cette insistance de Margarita à arracher entièrement l'étoffe de nos vêtements de tous les jours, tous ces masques ridicules, qui fait d'elle un extraordinaire écrivain.

(*) Après *Metropolis* paru cette année aux Presses de la Renaissance, *Paradise Men,* de Jérôme Charyn, doit paraître prochainement chez Stock (sous le titre provisoire : *Grenouilles*).

En outre, Syros va publier *Pinocchio's Nose* (dans la collection « Souris noire »), et Casterman prépare une nouvelle BD de Charyn, illustrée par François Bouc : *les Aventures de Billy Budd.*



Kassandre à quarante ans...

Le messie grec

LIEUX de prédilection des artistes, des poètes et des fous, les îles sont un champ clos où s'exaspèrent les passions. Mondes en réduction qui s'observent au microscope et qui préfigurent la fin de l'humanité. Le romancier peut s'y prendre pour Dieu. Un dieu vieux, « *fatigué* », qui avait rêvé des créatures parfaites dans une terre créée avec amour et qui « *pense soudain que peut-être il l'avait créée dans un moment d'égarement et que c'était pour cela qu'elle portait les marques de l'erreur* ». Il décide donc d'envoyer un nouveau dieu sur terre « *un dieu que les hommes reconnaîtraient et qu'ils adoreraient d'emblée, un dieu fait à leur image* ».

La Grecque Margarita Karapanou nous force à prendre un bol d'air de l'Olympe, avant de nous précipiter dans le petit enfer qu'elle reconstruit pour nous, comme un puzzle, dans cette île sublime où les humains sont venus entretenir leur oisiveté et leurs vices et qui les retient, les englue, les endort, victimes expiatoires destinées à être sacrifiées, sans autel, par le nouveau messie. Messie blond aux yeux verts, à la saisissante beauté, dont la tête flotte couramment loin du corps, somnambule-flic dont l'uniforme finit par inspirer l'horreur. Fée et sorcière, la romancière nous conduit, aveuglés et soumis, sur l'île, SON île. D'où elle s'est juré de ne laisser sortir vivant personne parmi ces étrangers, aux mœurs dissolues, qui s'y agglutinent comme sur une huître empoisonnée, mais succulente.

Etrange roman, pervers à force de volonté de pureté dans lequel se débattent Louka, la romancière terrorisée par la page blanche, qui avale son encre et son stylo comme on se châtre. Ou bien Mark, l'artiste de génie qui ne peint que des jeunes garçons décapités, prêt à violer et à tuer, prêt à mourir dans une passion telle qu'il ne veut plus de la passion et rêve d'être pétrifié comme les montagnes de l'île. Ou bien encore Alfred, le nouveau venu, arrivé on ne sait d'où, *avec une maladie mystérieuse...*

Avec son premier roman, *Cassandre et le loup* (chez Laffont), traduit dans une douzaine de langues, Margarita Karapanou (1) s'était fait remarquer par la cruauté et la force avec laquelle elle traitait l'angoisse d'une enfance. John Updike avait vanté, alors « *cette étrange substance déchiquetée, avec en plus un élément de sexualité prépubère, plein de perversité qui donne le frisson* ». Dans *le Somnambule,* elle retrouve le même lyrisme, la même cruauté, une franchise faussement naïve qui prend le lecteur à la gorge. A lui de se défendre, de ne pas succomber parmi les amoureux de l'île, ces sacrifiés qu'elle voue à la damnation pour avoir abîmé son paradis terrestre.

Brutale, trop lyrique parfois quand elle parle de son île, de sa lumière, de sa chaleur insupportable, elle sait disséquer l'inquiétude, elle sait — peut-être trop bien — décrire l'horreur, l'affreuse grimace impudique d'un mort qui submerge de bonheur. Un masochisme envoûtant.

N. Z.

★ LE SOMNANBULE, de Margarita Karapanou, écrit en grec, version française de l'auteur, Gallimard, 214 p., 98 F.

(1) A noter que Margarita Karapanou est la fille de Marguerite Liberaki, trop oubliée, et dont on devrait bien faire reparaître en édition de poche le beau roman intitulé *Trois étés* (Julliard).

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Miss Eudora Welty de Jackson, Mississippi

(Suite de la page 17.)

La première impression que l'on a d'Eudora Welty, sur le seuil de la villa vieillotte, lorsqu'elle vient accueillir un visiteur, est celle d'une dame marchant à petits pas, longue, mince, frêle, au point qu'on imagine qu'elle ne sort plus guère.

Rien n'est plus faux. *« Elle est solide comme le vieux chêne de son jardin »*, disait d'elle la romancière noire Alice Walker (4). Elle est très active, continue de rendre visite à ses amis, d'aller régulièrement à New-York – où elle descend toujours à l'Hôtel Algonquin, – d'écrire, de lire et de soutenir de jeunes écrivains, commme Richard Ford, *« un « pays » qui, né ici, a ensuite habité dans bien d'autres Etats et qui vient de publier son quatrième livre,* Rock Springs, *un fort beau recueil de nouvelles »*.

Sa curiosité est inépuisable et elle est la cliente favorite et choyée de Lemuria, une librairie comme on souhaiterait en trouver dans chaque petite ville de France. Dès qu'on entre dans ce lieu encombré, on sait immédiatement qu'on n'est pas dans un « point de vente », mais dans un endroit où l'on aime vraiment les livres. On y fait la connaissance de trois jeunes gens qui défendent la littérature avec passion et exposent de magnifiques photos d'écrivains, dont l'un des fameux portraits de William Faulkner par Cartier-Bresson.


MARGO DAVIS

« Les émotions et les sentiments ne vieillissent pas. »

Lemuria est cachée dans un de ces *shopping centers* sinistres qui ont envahi Jackson comme toutes les villes américaines – *« et ont laissé le centre-ville désert, avec ses tours et ses immeubles de bureaux ». « Cette étrange agglomération de plus de trois cent mille habitants n'a pas grand-chose à voir avec le Jackson de mon enfance et ses douze mille âmes »*, constate sans amertume Eudora Welty, en montrant la maison où elle est née et le chemin qu'elle empruntait, à bicyclette ou à patins à roulettes, pour se rendre à son bâtiment préféré, la bibliothèque, qui désormais porte son nom.

« Faulkner, le plus grand »

Infatigable, elle fait, pour ses hôtes, le tour de sa ville, conduisant sa voiture avec dextérité et retraçant près de quatre-vingts ans de l'histoire troublée du Sud profond. On sait alors que ce corps fragile, ces mains longues et si fines qu'on les croirait incapable de tenir une bêche (Eudora Welty est une excellente jardinière) appartiennent à une femme inébranlable, indomptable, qui a dirigé sa vie sans jamais se laisser ballotter par les hasards. Tout dans sa conversation le montre, à commencer par sa manière de fixer son interlocuteur, avec ce regard d'un bleu intense et d'un éclat singulier, dans lequel son étrange visage de jeune fille vieillie a concentré toute sa beauté.

Eudora Welty, on pourrait l'écouter pendant des heures. Elle a plaisir à parler, comme à écrire. Elle le fait avec la même maîtrise, les mêmes phrases balancées, le même sens du mot juste et de la description. On évoque avec elle son enfance feutrée de petite fille blanche, qui ne se pose aucune question sur la ségrégation raciale, puis la conscience douloureuse qu'elle prend de la situation des Noirs, et les difficultés d'être « du Sud » dans les années 60.

« A New-York, il n'était pas rare que je m'entende demander : « Combien de nègres a-t-on lynché chez vous cette semaine ? » Ici, je recevais, de la région de New-York le plus souvent, des coups de téléphone anonymes et nocturnes : on me reprochait de ne pas avoir parlé des Noirs dans mes livres et de ne pas faire une œuvre qui milite pour le changement. La condition des Noirs, je l'ai abondamment décrite, mais j'ai toujours été résolument opposée à ce qu'on appelle la littérature engagée. Les positions que j'ai prises, dans la vie, au moment de la lutte pour les droits civiques ne regardent que moi, comme personne privée, comme tout autre citoyen, et il était bien évident pour qui m'avait lue que je ne pouvais qu'être favorable à la fin de la ségrégation. Mais le propos d'une œuvre de fiction n'est pas de dire aux autres ce qu'ils doivent faire. La fiction, pour moi, explore, désigne, révèle, témoigne, elle ne juge pas, elle ne moralise pas. »

Miss Welty ne dit rien de sa vie intime (si ce n'est qu'elle n'a *« pas choisi »* de vivre seule », estimant que *« ce n'est d'aucune utilité pour comprendre un écrivain »*, mais parle volontiers du bonheur d'écrire, des sa fascination pour le texte court, la nouvelle, pour *« la tension, la concentration, l'évacuation de tout ce qui est annexe, subalterne, superflu »*.

Pour réparer les années perdues par la France à l'ignorer, on voudrait pouvoir la laisser parler pendant des pages, savourer ses anecdotes et son humour subtil, s'attarder aux récits des moments passés avec Faulkner *« à ne surtout pas parler de littérature. Nous préférions aller faire du bateau ensemble. Chacun de nous savait ce que l'autre pensait de son travail, et nous n'avions nul besoin d'en débattre. Pour moi, il est indiscutablement le plus grand d'entre nous, de ceux que je me refuse à nommer « les écrivains du Sud », car nous ne formions ni un groupe ni une école. La seule fois où Faulkner m'ait parlé de mon écriture, nous ne nous étions jamais rencontrés. C'était en 1942. Il était à Hollywood, il avait lu mon second livre, un roman,* The Robber Bridegroom. *Il m'en disait du bien et me demandait de lui écrire si j'avais besoin d'aide. »*

Ni déçue, ni blasée, ni sottement satisfaite, Eudora Welty a traversé la vie en l'aimant, malgré tout, et tout compte fait. Elle en dresse un constat à la fois tranquille et passionné, car, *« comme disait ma mère, les émotions et les sentiments ne vieillissent pas »*. La rencontrer, l'écouter, prendre avec elle, à l'heure du thé, un verre du meilleur bourbon, c'est s'offrir un moment de vrai délice.

Mais pour se réconcilier, passagèrement au moins, avec l'existence, on n'est pas obligé de faire le voyage de Jackson. Il faut seulement aller dans une librairie et rentrer chez soi – avec *l'Homme pétrifié, le Chapeau violet* ou, lorsqu'on lit l'anglais, avec une dizaine de volumes, – et s'immerger dans cet univers singulier, pour découvrir et comprendre ces destins immobiles, ces parcours minuscules, ces échecs et ces morts anonymes, ces étranges bonheurs aussi... la vie tout simplement écrite, dessinée, évoquée. D'une manière inoubliable.

JOSYANE SAVIGNEAU.

(4) Vingt-six entretiens avec Eudora Welty (dont celui d'Alice Walker) ont été réunis dans *Conversations with Eudora Welty*, University Press of Mississippi, 1984.

Bibliographie

- *A Curtain of Green,* nouvelles, avec une préface de Katherine Ann Porter (Doubleday, 1941) ; en français, *l'Homme pétrifié* (Flammarion, 1986).
- *The Robber Bridegroom,* roman (Doubleday, 1942).
- *The Wide Net,* nouvelles (Harcourt Brace Jovanovich - HBJ, - 1943) ; en français, *le Chapeau violet* (Flammarion, 1987).
- *Delta Wedding,* roman (HBJ, 1946) ; en français, *Mariage au delta* (Gallimard, 1957).
- *The Golden Apples,* nouvelles (HBJ, 1949).
- *The Ponder Heart,* roman (HBJ, 1954).
- *The Bride of the Innisfallen,* nouvelles (HBJ, 1955).
- *The Shoe Bird,* livre pour enfants (HBJ, 1964).
- *Losing Battles,* roman (Random House, 1970).
- *One Time, One Place, Mississippi in the Depression,* album de photographies faites par Eudora Welty (Random House, 1971).
- *The Optimist's Daughter,* roman (Random House 1972), prix Pulitzer 1973 ; en français, *la Fille de l'optimiste* (Calmann-Lévy, 1974).
- *The Eye of the Story,* un choix d'essais et de critiques (Random House, 1978).
- *The Collected Stories of Eudora Welty,* un volume rassemblant la quasi-totalité de ses nouvelles (HBJ, 1980).
- *One Writer's Beginnings,* court essai autobiographique (Harvard University Press, 1984, et, en poche, Warner Books, 1985).

La vieille piste de Natchez

EN la lisant, on comprend qu'Eudora Welty aime tellement la conversation : un art perdu, une aventure dans laquelle la plupart d'entre nous s'égarent, balbutient, trébuchent, et qu'elle mène, elle, avec le sens du récit, de sa progression, de son organisation, comme une de ses nouvelles. Quand elle a écrit les huit histoires qui composent *le Chapeau violet*, elle avait une trentaine d'années et avait déjà gagné en maîtrise par rapport à son précédent recueil, traduit en français sous le titre *l'Homme pétrifié*. Comme à son habitude, elle a écrit ces nouvelles *« sans interruption,* dit-elle, *ce qui ne signifie pas sans les retravailler, mais sans me laisser distraire par une autre activité »*.

Toutes se passent autour de Natchez, dans le sud du Mississippi, région extrêmement pauvre, près de la vieille piste (The Old Natchez Trace). *« En étudiant l'histoire du Mississippi,* raconte Eudora Welty, *j'ai appris que la vieille piste de Natchez, avant d'être un chemin indien, avait été tracée par les buffles. Au dix-huitième siècle, dans cette contrée sauvage, il y avait à la fois des missionnaires, venus pour christianiser, des Indiens et des bandits de grand chemin. J'ai lu le journal d'un de ces brigands. Il croyait que son cheval blanc était la réincarnation du Christ. Il tuait beaucoup de gens. Il avait pourtant rendez-vous avec un missionnaire, Lorenzo Dow, qui criait :* « Je » suis venu chercher des âmes, il » me faut des âmes. ! »

Audubon et Asphodel

Ces deux hommes sont les héros d'*Un moment immobile*, l'une des nouvelles, admirable – comme les autres – d'économie, de tension, et d'art de « casser », juste au bon moment, le cours d'une histoire que l'on croyait déjà tout tracé. Dans *Un moment immobile*, le récit s'infléchit avec l'arrivée d'un *« étudiant »*, Audubon qui évidemment, parle avec art des oiseaux et des animaux. On ne se lasse pas non plus de lire le petit texte où trois vieilles demoiselles racontent la légendaire histoire des McInnis d'Asphodel. Asphodel... un nom qui les fait rêver, elles, qu'on a empêchées de vivre.

Quant au Joël de *Premier amour*, qui ouvre le livre, le petit cireur de bottes sourd et muet, qui, à douze ans, découvre la folie de l'amour, et la mort, il concentre en lui seul toute la délicatesse de sentiments qu'Eudora Welty sait exprimer comme personne. Elle est vraiment une voix venue d'« ailleurs », du Sud des tornades et des crues, des fortes chaleurs et des grands froids, qui rythment la vie sociale mais aussi les violences et les passions intérieures qu'elle a su capturer et immortaliser.

Jo. S.

★ **LE CHAPEAU VIOLET, d'Eudora Welty, traduit de l'anglais par Sophie Mayoux, Flammarion, 200 p., 85 F.**



Société

MÉDECINE

La lutte contre le SIDA

Un vaccin serait expérimenté sur 1 000 soldats zaïrois

Selon la chaîne londonienne Thames Television, une équipe de chercheurs franco-zaïrois dirigée par le professeur Daniel Zagury (université Pierre, et, Marie-Curie, Paris) s'apprêterait à vacciner contre le SIDA un millier de soldats zaïrois appartenant à la 31e brigade, basée a Kinshasa.

Cette expérimentation, dont les détails restent encore secrets, et pour laquelle les chercheurs attendent l'ultime feu vert du président Mobutu, se ferait sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé. Elle consisterait, selon la télévision anglaise, à injecter le vaccin que le professeur Zagury s'était auto-injecté il y a quelques mois (*le Monde* du 19 mars) à cinq cents recrues séronégatives de cette brigade (la plus touchée de l'armée zaïroise puisque 12 % de ses soldats seraient séropositifs) et à injecter un placebo à cinq cents autres. Les deux groupes seraient ensuite surveillés sérologiquement pendant au moins un an.

L'OMS propose un plan pour les prisons

Un projet de stratégie internationale de lutte contre la propagation du SIDA dans les prisons a été élaboré le mercredi 18 novembre à l'issue d'un colloque réunissant à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) des représentants des autorités médicales et pénitentiaires.

Selon une enquête récente, il s'avère que plus de 10 % des détenus d'Europe de l'Ouest sont séropositifs (drogués et homosexuels pour la plupart). Pour les experts venus de vingt-six pays, le dépistage ne doit pas être obligatoire ou réalisé à l'insu des prisonniers et les résultats des tests effectués à leur demande doivent rester confidentiels. Les séropositifs ne doivent pas être isolés. Pour bénéficier des meilleurs traitements, les malades doivent pouvoir être transférés le cas échéant dans des hôpitaux spécialisés et bénéficier de libérations anticipées *« de façon à pouvoir mourir dans la dignité et la liberté »*.

Les experts ont insisté sur la nécessité d'une information auprès des détenus et de l'instauration de mesures préventives telles que la distribution de préservatifs. Selon le rapport, une réforme de la politique d'admission des toxicomanes dans les prisons pourrait être mise à l'étude et, à terme, les drogués pourraient être non plus emprisonnés mais envoyés directement dans des centres de désintoxication. La possibilité de mettre des seringues stériles à leur disposition a été évoquée. Ces diverses recommandations vont être soumises aux cent-soixante-six Etats membres de l'OMS.

Le traitement des infirmes moteurs cérébraux

Le ministère de la santé ne reconnaîtra pas la méthode Doman

Le ministère chargé de la santé et de la famille a indiqué, le mercredi 18 novembre, qu'il ne reconnaîtrait pas la méthode de traitement des enfants handicapés dite méthode Doman, et que celle-ci *« ne ferait l'objet d'aucun financement »*.

Selon cette méthode, appelée également Doman-Delacato, du nom des deux spécialistes qui dans les années 60 l'ont mise au point, les enfants gravement handicapés doivent être pris en charge sans interruption par leurs parents et leurs proches afin de permettre une stimulation motrice et sensorielle continuelle. Selon ses promoteurs, elle s'adresse *« au système nerveux lésé plutôt qu'aux symptômes périphériques qui en résultent »*. En conséquence, il s'agit d'imposer à l'enfant une activité physique correspondant normalement aux zones cérébrales atteintes et de provoquer une stimulation sensorielle, *« afin d'accroître la prise de conscience du corps et de sa position dans l'espace »*.

Cette « thérapeutique » est censée s'adresser aux enfants infirmes moteurs cérébraux victimes notamment d'accidents mécaniques lors de l'accouchement, mais aussi à d'autres, porteurs en particulier d'anomalies chromosomiques. Le programme de rééducation nécessite de la part de la famille et de l'entourage une grande mobilisation : près de dix heures par jour, sept jours sur sept.

Assez répandue en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et au Japon, cette méthode, indique le ministère de la santé, *« avait toujours fait l'objet des plus vives critiques des spécialistes les plus réputés dans le domaine de l'enfance handicapée »*. En novembre 1982, l'Académie américaine de pédiatrie avait publié un rapport indiquant qu'elle *« n'apportait aucun bénéfice spécial »* et qu'elle *« comportait même des risques pour l'enfant et sa famille »*.

En France, en mai 1984, le secrétariat d'Etat à la santé avait décidé, *« à la demande pressante de familles d'enfants handicapés »*, de confier à l'INSERM une évaluation scientifique de cette méthode. Selon la direction générale de la santé, le rapport de l'INSERM *« corrobore les avis précédents »*. Le 12 novembre dernier, les *« associations concernées »* ont été informées de la décision du ministère de la santé par le directeur général de la santé et le directeur de l'action sociale.

F. N.

A propos d'un sondage

Les équivoques de l'euthanasie

A dix jours d'intervalle, la France a eu droit à deux débats sur l'euthanasi : le premier, provoqué par une *association qui proposait* de permettre d'interrompre la vie de nouveau-nés gravement handicapés ; le second, suscité par un sondage SOFRES-*France-Soir* selon lequel 85 % des Français voudraient que l'on reconnaisse à un malade incurable, atteint d'une souffrance *« insurmontable »*, le droit d'être *« aidé à mourir à sa demande »*. Et, dans les deux cas, on a assisté à une levée de boucliers de l'Eglise catholique, de l'ordre des médecins et de certains hommes politiques.

« C'est une action préméditée sur l'opinion publique », affirme Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille, tandis que, dans *le Figaro*, le professeur Georges Mathé dénonce *« le lobby de la mort »*. Principale personne visée : M. Henri Caillavet, ancien sénateur. Celui-ci est au cœur des deux affaires, puisqu'il présidait, à titre honorifique, l'association en cause il y a deux semaines — avant de démissionner de ce poste — et préside toujours l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), qui a commandé le sondage SOFRES.

M. Caillavet, auteur d'une proposition de loi pour dépénaliser l'euthanasie, balaye les arguments qui lui sont opposés. Il estime que ce sondage met fin à *« un tabou »* et *« confirme le bien-fondé de la lutte »* qu'il a entreprise.

Mort d'un tabou ? Oui, en un sens. Pendant ces dernières décennies, la mort était maquillée, niée en quelque sorte. Les mourants devaient être soustraits la vue des bien-portants, cachés au fond des hôpitaux ou des hospices. Au scandale de la mort s'ajoutait celui de sa négation. Ce n'est plus vrai.

Avec le progrès de la médecine, il a bien fallu s'interroger sur l'acharnement thérapeutique, que tous le monde condamne désormais. Et, compte tenu du nombre croissant de grands vieillards dont la fin de vie est une souffrance, il a fallu s'interroger aussi sur l'euthanasie. *Aujourd'hui, selon le sondage* SOFRES, 76 % des Français seraient favorables à une modification du Code pénal pour que les personnes qui *« aide à mourir »* certains malades ne soient plus poursuivies. Difficile de l'ignorer.

Mais il reste à savoir ce que valent les sondages dans ce domaine. Ce sont des bien-portants qu'on interroge, pas les malades. Nul ne sait exactement comment il réagirait devant la mort. D'autre part, que 85 % des personnes interrogées soient favorables à *« aider à mourir un malade »* ne veut pas dire forcément qu'elles acceptent l'euthanasie. *« Aider à mourir »*, pour beaucoup de gens, c'est empêcher une souffrance jugée intolérable.

Faut-il autoriser légalement les *médecins à donner la mort ?* Ce serait contraire à leur mission, rappelle le docteur Louis René, président du Conseil de l'ordre. De leur côté, la plupart des responsables politiques n'ont aucune envie de légiférer en la matière, et on les comprend.

Les frontières de l'euthanasie ne sont pas claires. Où s'arrête l'acharnement thérapeutique et où commence l'euthanasie passive qui consiste à ne plus soigner ? Où s'arrête l'euthanasie passive et où commence l'euthanasie active qui consiste à administrer la mort ?

Hier, on ne parlait guère de la mort. En parle-t-on trop aujourd'hui ? Ce genre de débat a au moins l'avantage de mettre l'accent sur les unités de *« soins palliatifs » qui prennent en charge* — médicalement, psychologiquement et humainement — des personnes en fin de vie, sans s'appuyer sur un règlement et tout en sachant que l'allégement de la souffrance par de nouveaux médicaments très efficaces, peut conduire, dans de nombreux cas, à hâter la mort.

Jusqu'à une époque récente, les consommateurs si exigeants que nous sommes — en matière de transports, de vacances, d'école ou de conditions de travail — semblaient se désintéresser des conditions scandaleuses dans lesquelles mouraient, à l'hôpital, une bonne partie de leurs concitoyens. Le débat sur l'euthanasie et les initiatives prises en matière de soins palliatifs auront au moins permis de souligner une revendication élémentaire : celle de mourir dignement.

ROBERT SOLÉ.

DÉFENSE

Le général Jacques Granger reçoit sa quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 18 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● *TERRE.* — *Est élevé* au rang et à l'appellation de général de corps d'armée, le général de division Jacques Granger, nommé inspecteur de l'infanterie.

Sont promus : général de brigade, les colonels Paul Font (nommé commandant de la 31e division militaire territoriale) et Michel Cottereau (nommé commandant de l'Ecole nationale des sous-officiers d'active).

Sont nommés : inspecteur du commissariat de l'armée de terre, le commissaire général de brigade Yves Semon, directeur du commissariat du 2e corps d'armée et des forces françaises en République fédérale d'Allemagne, le commissaire général de brigade Jacques Augusseau.

● AIR. — *Est promu général de* division aérienne, le général de brigade aérienne François Vallat.

Est nommé au secrétariat général de la défense nationale, le commissaire général de brigade aérienne François Estrangin.

● *GENDARMERIE NATIONALE.* — Sont nommés : adjoint au directeur de l'Institut des hautes études de défense nationale, de l'enseignement militaire supérieur et du Centre des hautes études militaires, le général de brigade Robert Amet ; adjoint au général commandant la 1re région de gendarmerie, le général de brigade Jean Vernière.

THÉATRE

« Dom Juan », de Molière, par la Comédie de Genève à Créteil

Ni ciel ni enfer

Une comédie baroque, éblouissante. Benno Besson tord le cou à notre mythe tragique. Mais, quand le ciel ni donc l'enfer n'existent plus, Dom Juan peut disparaître le sourire aux lèvres. Dans l'indifférence.

Perruque blonde et bien frisée, plumes au chapeau, habit bien doré et rubans couleur feu : ainsi va Dom Juan dans la description qu'en fait Sganarelle dès le début de la pièce de Molière. Ainsi va Philippe Avron, le Dom Juan de Benno Besson, hier Sganarelle dans la mise en scène de Roger Planchon, aux côtés d'un Gérard Desarthe, grand blasphémateur écorché vif.

Chez Besson, la salle s'esclaffe quand apparaît Philippe Avron, noyé sous des déluges de dentelle fine, le visage fardé de blanc, préoccupé par son apparence comme une vieille mondaine sur le retour. Egocentrique, blasé plus que cynique. Un léger rictus cabotin retrousse parfois ses lèvres. Son sang ne se réchauffe qu'à la vue des jupons. Son habit, rien que son habit, fait des ravages dans le cœur de Charlotte : comment pourrait-elle se laisser séduire par ce Dom Juan trébuchant maladroitement au pied du monticule où elle est perchée ?

Par deux fois, seulement, on sent l'émotion sous la façade de Dom Juan : quand il s'attendrit sur les amours de Charlotte et Pierrot, pour, il est vrai, en réclamer sa part. Quand surtout, au dernier acte, il entame son long plaidoyer sur l'hypocrisie. Pour, mais contre, bien sûr, et l'on sent là que Molière a mis toute sa haine, tout son mépris pour ce *« vice à la mode »* qui, pour lui comme pour Dom Juan, pourrait présenter tant d'avantages... dont celui d'éviter les interdictions successives de *Tartuffe* et de *Dom Juan* et les soucis matériels d'un chef de troupe.

Dom Juan, dans la mise en scène de Benno Besson, est le fidèle reflet de l'image que lui tend Sganarelle (le valet, d'ailleurs, a toujours un miroir dans sa poche) : *« Vous ne croyez rien du tout. »* Non seulement il ne croit pas, mais il est usé, fatigué. Sitôt chez lui, il quitte fanfreluches et perruque pour un strict habit noir, quasi monacal. Au début de l'acte IV, après l'entracte, sourd alors de Philippe Avron une tristesse, à peine entamée par le plaisir de se jouer du créancier M. Dimanche... jeu dans lequel Dom Juan sait à l'avance qu'il excelle. Cette gravité, Besson la casse : il pousse au paroxysme l'entrée, simplicité par essence théâtrale, de la statue du Commandeur, casse-tête de tous les décorateurs, ici merveille ; il frappe les trois coups, comme avant le lever de rideau. Pour finir, Dom Juan disparaît dans une trappe sans artifice autre que celui de la simple machinerie. Pas impressionné pour deux sous, il fait un clin d'œil au public. Comme s'il n'était pas mécontent de disparaître de ce monde perclu d'hypocrisie, de principes, monde dont il n'a plus rien à apprendre. Quand Dom Juan est mort, le théâtre peut redevenir magique, faire flamber une soie orange dans un faisceau de lumière.

Entre deux toiles peintes

Pour le reste, Besson taille à gros traits : les frères d'Elvire sont nobles et décadents à souhait (Claude Vuillemin, Gilles Privat). Elvire (Juliana Samarine) est une amazone décidée plus qu'une femme blessée, puis, au dernier acte, une folle égarée plus que transfigurée par la grâce. Le pauvre à la douceur onctueuse d'un baba cool illuminé par quelque philosophie orientale.

Les comédiens sont dans l'ensemble excellents. Philippe Avron, lui, est formidable, sans cesse en juste équilibre au bord de la comédie, serrant au plus près le parti pris de la mise en scène. Plus profondément, on s'attache au Sganarelle de Carlo Brandt, avec ses mains mobiles, brassant l'air, le ciel, pour dire son désarroi d'homme perdu entre sa foi du charbonnier, son amour pour son maître et sa recherche d'une morale minimale.

Même si on ne partage pas cette « relecture » de *Dom Juan*, on applaudit, tout à la fois irrité et amusé, la mise en scène de Besson comme on le fait d'un brillant orateur qu'on soupçonne de mauvaise foi, mais qui a si bien su capter l'attention. Besson, qui pour la *sixième fois depuis le début de* sa carrière remet le *Dom Juan* de Molière sur l'ouvrage, a de plus un allié de poids : son décorateur et costumier Ezio Toffoluti, avec toute sa science de la machinerie, de la fête théâtrale. La scène respire, les toiles peintes s'évanouissent, les arbres se transforment en colonnades, la terre en ciel, les rideaux en forêts. Le public, dans la salle, est lui-même pris entre deux toiles peintes figurant un théâtre à l'italienne en passe d'être submergé par une lame de fonds ; mais les spectateurs de ce théâtre-là ne la voient pas venir.

ODILE QUIROT.

★ Jusqu'au 13 décembre. Maison des arts de Créteil. Tél. : 42-07-91-55 (relâche lundi et jeudi).

● **RECTIFICATIF.** En rendant compte de la nouvelle pièce de Danièle Sallenave, *Conversations conjugales*, à Théâtre ouvert (*le Monde* du 11 novembre), nous indiquions que les œuvres de cet auteur étaient publiées aux éditions Hachette. Nous avons reçu de M. Paul Otchakovsky-Laurens, des éditions POL, une lettre indiquant qu'il était l'éditeur de ce roman.

« Si de là-bas, si loin » à Bobigny

Un trop-plein de solitude

Trois pièces courtes mises en scène par Mathias Langhoff. Trois étapes sur le chemin de l'abandon.

Si de là-bas, si loin, le titre du spectacle mis en scène par Mathias Langhoff à la maison de la culture de Bobigny, peut sembler témoigner d'une volonté poétique insistante ; il faut dire qu'il s'agit d'un vers de Hölderlin, poète mystérieux, mal connu en France. Le texte complet est : *« Si de là-bas, si loin, puisque nous sommes désunis »*... La désunion est le thème autour duquel Mathias Langhoff a composé ce spectacle, qui comprend un fragment de Garcia Lorca, puis d'Eugène O'Neill, et *la Dernière Bande* de Beckett, où un vieux bonhomme amer et frileux murmure : *« Nous aurions pu être heureux ensemble. »*

D'abord, derrière un rideau de tulle parvient par des baffles la voix d'un homme, Serge Merlin, qui lit le poème de Hölderlin, cherchant la lumière d'une grosse lampe suspendue, et qui se déplace sur un fil. Suit le petit fragment de Garcia Lorca dont on se demande ce qu'il vient faire là, sinon qu'une femme à sa fenêtre dit *« Adios »*. Les choses s'arrangent avec le *Hughie* d'O'Neill. Décor : le hall d'un hôtel minable qui reçoit par les volets disjoints les flashs rouges d'une enseigne clignotante. Un client arrive, client de toujours (Serge Merlin encore), muni de valises fatiguées. Aller se coucher, il ne peut pas. Il a besoin de parler, il s'adresse au gardien de nuit (Denis Lavant), un nouveau, lessivé de fatigue, et qui souhaite seulement une chose : que l'autre monte enfin les escaliers, aille se coucher, arrête un soliloque que d'ailleurs il n'écoute pas, qu'il entend à peine.



B. ENGUERAND

Un hôtel minable, un client de toujours et un gardien de nuit. Serge Merlin et Denis Lavant

Les spectateurs non plus. On comprend vaguement qu'il s'agit de cadeau de rupture, d'une affaire de jeu avec le prédécesseur du gardien de nuit. Lequel gardien de nuit, de temps en temps, émerge de sa torpeur somnanbulique pour rire faux d'une plaisanterie qu'il croit avoir devinée parce qu'il croit avoir entendu rire le client... De temps en temps, il part dans une dérive gémissante. Les deux voix se superposent en une sorte de lamento polyphonique, entre désarroi et dérision. Ce n'est pas de l'incommunicabilité, mais plutôt des plongées dans le passé, par refus viscéral d'un présent trop sinistre. Deux rivières de mots qui débordent part trop-plein de solitude.

La Dernière Bande suit le même principe, c'est-à-dire que le vieux bonhomme (Serge Merlin, décidément), qui tient en quelque sorte un journal enregistré sur bande, après avoir bricolé les fils d'un magnéto cacochyme, écoute sa voix d'avant, du temps où il aimait, où il y avait en lui un peu d'espoir de bonheur. Le magnéto tourne irrégulièrement, la voix grince et pleure, et lui, le solitaire d'aujourd'hui, raille le « naïf » d'hier. Il réagit, s'insulte, fait tourner la bande à l'accéléré pour ne plus s'entendre, l'arrête, sort en chantant trop fort, revient, s'engonce un peu plus dans son manteau. Ses traits se creusent, son regard se ternit, ses lèvres semblent se dessécher... Il prend le micro, tente de continuer à enregistrer son histoire, mais il n'y a plus en lui qu'une vaine colère vite éteinte, un sombre désespoir, un fantôme de regret. *« Nous n'aurions pu être heureux ensemble »*...

Evidemment, on ne sort pas de ce spectacle le cœur en fête. Mais, en tout état de cause, on a eu le plaisir rare de deux comédiens exceptionnels : Denis Lavant, Serge Merlin.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, maison de la culture, 21 heures, jusqu'au 13 décembre.

« Molière, une vie », d'Alfred Simon

L'auteur et ses doubles

Le Molière *d'Alfred Simon est à la fois un héros de solitude et un homme de la société de son temps. Son aventure artistique emprunte aussi bien aux épisodes de sa vie intime qu'aux querelles et aux grands débats du siècle.*

Au Paris des ruelles encore médiévales de l'enfance et de l'adolescence succèdent, dans le gros livre d'Alfred Simon, *Molière, une vie*, qui se déroule à la façon d'une fresque, la province des comédiens errants puis, à nouveau, la capitale en transformation sous le règne de Louis XIV et le Versailles en chantier du Roi-Soleil.

On voit l'enfant Jean-Baptiste sur les épaules du grand-père Cressé s'émerveillant aux parades des farceurs et charlatans du Pont-Neuf auxquels se substituaient, la nuit venue, les coquins de tout acabit ; l'écolier du collège de Clermont où les jésuites enseignaient les fils de roturiers et de nobles séparés les uns des autres par une balustrade dorée ; le jeune amoureux de Madeleine Béjart, le chef de l'Illustre Théâtre qui fut mis au cachot pour deux factures impayées ; le jeune comédien quittant Paris pour ce que Simon décrit comme un voyage initiatique dans les provinces.

Quand il regagne la capitale, en vainqueur, Jean-Baptiste Poquelin *est pleinement Molière, comédien*-auteur qui, dans une société du paraître, va jouer son jeu de théâtre.

Mais peut-on le piéger lui-même, ce Molière jonglant avec ses doubles, vivant le théâtre jusqu'à mourir sur scène ? Est-il le bourgeois du juste milieu, un disciple modéré de Gassendi luttant contre les dévots fanatiques, un partisan de l'émancipation des femmes ou un champion de la femme au foyer, un homme du compromis mondain ou un habitué du parler sans fard ? Est-il Alceste ou Philinte, Dom Juan ou Sganarelle, le bonhomme Chrysale, Arnolphe — Arnolphe, oui, peut-être, pour sa souffrance de mari jaloux d'Armande Béjart — ou le défenseur d'Agnès revendiquant la liberté de son cœur et son droit à l'éducation ?

Aucun de ses personnages n'est clairement son porte-parole mais dans chacun, sans doute, il y a un peu de Molière, de ses contradictions, de sa passion, de sa révolte, de ses choix. En tout cas Alfred Simon montre que chaque œuvre est reliée à l'actualité, que le « bouffon trop sérieux », l'illustre Sganarelle des farces, s'y jette masque et âme.

Comme Alfred Simon a l'érudition chaleureuse, qu'il connaît son Molière mot par mot et son Paris ruelle par ruelle, qu'il a le style ample et lyrique d'un visonnaire, ce livre *« à cheval sur la vie et sur le théâtre »* se lit comme un roman.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ *Molière, une vie*, Ed. La Manufacture.

NOTES

Ceccobelli : peintures en relief

Il fut un temps où, sur la foi des libelles d'Achille Bonito-Oliva, on a cru à la réalité d'un mouvement italien nommé Transavangarde. Passées la surprise et la vogue, le mouvement s'est désagrégé, et il n'en reste désormais que quelques individus, les plus solides et les plus inventifs. Ceccobelli est, sans doute, de ce nombre..

Ses débuts étaient ceux d'un virtuose des effets de matière employant cendre, cire, cire et sable, et l'on voyait mal quelle nécessité soutenait son travail. Le virtuose n'a pas disparu, même s'il exhibe moins son habileté. Il continue à coller des planchettes, à récupérer des fragments de meuble, ou des petites cuillères, et à les incorporer à son œuvre en bon élève des assemblages cubistes de Picasso.

Mais le propos est moins gratuit, et l'on perçoit à certains titres et à quelques citations que Ceccobelli n'est pas dupe. Il sait qu'il appartient à une histoire et qu'il doit à la fois en tirer parti et se méfier des répétitions trop académiques. Pour l'heure, une sorte d'humour poétique lui tient lieu d'inspiration, et ses œuvres ont de la séduction, à défaut d'une densité incontestable.

Ph. D.

★ Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, jusqu'au 21 novembre.

Gasiorowski : morceaux choisis

Gasiorowski est mort il y a un peu plus d'un an et l'exposition d'aujourd'hui ressemble fort à un hommage à titre posthume. Elle réunit, sans grand souci de chronologie, des peintures de la fin des années 70 et d'autres, plus récentes, où se devine la dernière évolution de l'artiste, qui a fini avec la suite *Fertilité* et le retour à l'expressionnisme abstrait. Auparavant, avec autant d'ironie que de méthode, Gasiorowski avait parodié sa chère peinture. Dans cette intention, il inventa une pseudo-académie, dont il écrivit les statuts et dessina les médailles et rubans, et il pasticha Cézanne et Corot avec une effarante adresse. Il était également l'auteur de la série des *Croûtes*, où se retrouvaient les trivialités les plus abominables de la peinture touristique, l'Arc de Triomphe à contre-jour, le coucher de soleil sur la mer et le village provençal à midi à la Brayer.

Ces exercices de purification ne sont pas sans quelque ambiguïté. Le peintre ne veut pas être pris au sérieux, mais il prend tant de plaisir à copier qu'on le soupçonne d'aimer surtout peindre, peindre quoi que ce soit, et de trouver dans la critique des procédés conventionnels le prétexte rêvé pour de nouvelles œuvres. Casiorowski a beau écrire, sous l'image bien « propre » et bien figurative d'un métronome : *« dernière peinture »*, il répète cette dernière peinture si souvent que l'on ne croit plus à la mort de cet art. Lui-même n'y croyait pas, bien trop intelligent pour se laisser prendre à ce genre de rhétorique commode. Chacune de ses toiles est une leçon de lucidité.

PHILIPPE DAGEN.

★ Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac, jusqu'au 21 novembre.

Tout Tati à Orléans

Les 9es Journées cinématographiques d'Orléans ont couronné *Train pour Hollywood*, du réalisateur polonais Radoslaw Piwowarski. Agé de trente-neuf ans, il a travaillé dans la compagnie cinématographique X dirigée par A. Wajda, et a déjà derrière lui une longue pratique du cinéma polonais et de ses contraintes. *Train pour Hollywood* conte sur le mode humoristique les désarrois d'une apprentie, Marilyn (Katarzyna Figura), fascinée lors de son enfance par la projection de *Certains l'aiment chaud*, de Billy Wilder. *Train pour Hollywood* vient d'être diffusé en Pologne. Un prix institué par les médias locaux a été attribué à *la Comédie du travail*, de Luc Moullet.

Le Festival a présenté une diffusion intégrale (longs et courts métrages) de l'œuvre de Jacques Tati, ainsi que cinq « ciné-romans » de Louis Feuillade, dont les célèbres *Fantômas* (tourné en 1913-1914) et *Judex* (1916), des feuilletons-marathons de plus de six heures chacun, avec un accompagnement musical d'Alain Moget.

Un nouveau directeur pour les Rencontres photographiques d'Arles

M. Claude Hudelot succède à François Hebel comme directeur des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Agé de quarante-cinq ans, M. Hudelot est actuellement directeur de la Maison de la culture de La Rochelle et du Centre-Ouest. Depuis 1984, il y a monté des expositions de peinture (Pincemin, Alechinsky ou Sarkis) et a mené une politique de création fondée sur des commandes passées à de jeunes photographes comme Thierry Girard et Jean-Marc Tingaud.



Culture

CINÉMA

Budd Boetticher et les Indiens au Festival d'Amiens

Le cinéaste en chevalier de l'aventure

Pour sa septième édition, le Festival d'Amiens et son directeur Jean-Pierre Garcia ont en partie déserté les traditionnels rivages tiers-mondistes pour nous révéler une autre Amérique : celle des Indiens.

Nous étions là un peu stupéfait, dimanche dernier, de voir coup sur coup, dans la même salle, un choix d'œuvres d'un jeune vidéaste de l'Arizona, Victor Masayesva, hopi de naissance, installé parmi les membres de sa tribu non loin du Grand Canyon, dans l'Arizona, et nous enseignant les légendes, les visions fantastiques d'une culture millénaire : et puis le dernier-né de Budd Boetticher, soixante et onze ans, auteur du célèbre western *Seven Men from Now* (1956), *Sept Hommes à abattre*, avec Randolph Scott, qu'immortalisa André Bazin dans un texte historique, se tournant à son tour vers la vidéo pour nous conter son bonheur de grand sorcier blanc dans un ranch tout près de la frontière mexicaine (*My Kingdom For*, inédit en Europe, référence à *Richard III*).

Itam Hakim, Hopiit, (Nous, quelqu'un, le peuple hopi), de V. Masayesva, est constitué pour l'essentiel par le récit d'un vieux sage indien, dans sa langue natale, de la saga des origines, un peu comme l'a fait Jean Rouch à propos des Dogons de la falaise de Bandiagara au Mali. Sauf que cette fois, ce n'est plus l'ethnographe qui braque amoureusement sa caméra sur un groupe ethnique, mais le groupe, deux fois groupe, qui prend la parole, et le pouvoir – cinématographique. Le miracle, par-delà le support vidéo, c'est bien de cinéma dont il est d'abord question – la projection sur grand écran vidéo ajoute à l'illusion. Nous entrons définitivement dans une nouvelle ère de la communication.

Invité à s'expliquer après la projection triomphale de cette introduction à une autre culture, à d'autres valeurs, Victor Masayesva vengeait soudain des décennies de culture médiatique simplificatrice, tout un héritage caricatural, venu d'Hollywood et de récits anciens, qui a fait de l'Indien le repoussoir et le faire-valoir du preux conquérant blanc. « Non, déclarait l'intéressé, *inutile de recourir à la fiction, j'ai choisi délibérément de travailler dans la forme documentaire, et je ne compte pas l'abandonner de si tôt, pour mieux me faire comprendre des miens. Je ne fais pas des films d'auteur, je parle au nom de tous. Je ne cherche pas le succès.* »

A la séance du soir, sur le même écran large, nous voyions donc une autre œuvre tournée en vidéo, le dernier long métrage de Budd Boetticher, l'exilé d'Hollywood, *My Kingdom For*. D'abord, pourquoi la vidéo? C'est simple, c'est beau, ça n'aura bientôt plus rien à envier au cinéma. D'ici à la fin de l'année, des cassettes iront conter à travers toute l'Amérique l'étrange légende d'un vieux monsieur établi en pleine nature avec sa compagne Mary et leurs beaux étalons portugais – une race toute proche des lipizzans de l'école viennoise. Plus tard, si les Européens, et d'abord les Français qui ont fait la gloire du cinéaste, veulent bien payer le transfert sur pellicule de ce long métrage (coût, quelque 30 000 dollars), nous verrons la version pour écran normal.

Hollywood quand même

My Kingdom For est un peu le troisième volet d'une longue histoire d'amour avec les chevaux et la tauromachie, commencée à Hollywood en 1951, avec l'appui de John Wayne, dans un film en partie autobiographique, *Bullfighter and the Lady (la Dame et le toréador)*. Amputé de quarante minutes à sa première sortie, l'ouvrage reparaît enfin dans sa version intégrale, plus de deux heures avec toutes les séquences de tauromachie supprimées à l'époque à l'instigation de John Ford, à qui Boetticher avait demandé conseil.

Le metteur en scène conte de manière romancée sa propre vie de fils de famille désavoué par les siens fuyant son pays, pour tenter l'aventure, au delà du Rio Grande. Il eut la chance, lors de son arrivée à Mexico au milieu des années 30, de voir une des plus belle corridas du siècle avec Lorenzo Garcia. Quand il revient filmer, en 1950, il connaît tout de l'art de toréer.

Arruza (1958-1970), tourné par fragments sur une très longue période, est tout simplement fascinant. Budd Boetticher a suivi son grand ami Carlos Arruza, torero mexicain dont la statue coulée dans le bronze, luttant avec son taureau, entoure la grande arène de la capitale, avec les autres grands noms de la tauromachie. Quand il filme, le cinéaste braque dix caméras simultanément sur l'événement, dont six sur le combat proprement dit. Nous avons l'impression de n'avoir jamais vu auparavant de corrida à l'écran, le cinéaste, lui-même toréador, n'ignore rien des finesses du métier, sait exactement quand va survenir tel ou tel événement, réussit, en même temps, à maintenir la stabilité de la caméra et la précision du regard. Tout le mouvement vient de l'événement filmé, la fougue de la bête, l'art du torero.

Budd Boetticher s'attarde longuement, avec amour, sur un défi qu'il lança lui-même à son ami Arruza : apprendre à toréer à cheval, comme le faisaient dans des temps reculés les chevaliers portugais qui montaient déjà ces précieux étalons, pour s'initier à l'art de la guerre. Arruza, que Boetticher juge *un très grand torero*, mais un très moyen *rojeonador* (celui qui pratique l'art du *rojeono*, de la pose de banderilles à cheval, *les bras ballants, seules les jambes commandant à la bête*). Spectacle unique, ballet littéralement dansé par l'homme et l'animal, et saisi dans toute sa violence et sa beauté fulgurante. La mort banale d'Arruza, peu après ce brillant retour dans l'arène, son accès au panthéon tauromachique symbolisé par cette sculpture près de la plaza de toros de Mexico, coupent brusquement un récit haletant.

My Kingdom For recrée la magie du quotidien vécu au ranch de Pomona où le cinéaste et sa compagne élèvent leurs étalons, et s'offrent régulièrement en spectacle dans leur propre arène, en plein désert, aux amis et visiteurs. Image de bonheur absolu, que ne récuse en rien Budd Boetticher : « *Vous n'êtes pas supposé connaître pareille joie à mon âge.* » Joie que lui et sa compagne font partager à une jeune protégée de quinze ans, Allyson, à qui ils viennent d'enseigner l'art du *rojeono*, pratiqué non plus sur un toro, mais sur un simulacre, une machine à deux roues maniée par un homme : d'autant plus dangereux qu'imprévisible, car il n'y a plus fusion totale entre l'animal et l'homme, ou la femme, à cheval. La tauromachie se purifie encore, n'est plus la recherche de la violence comme fin en soi, mais sensation suprême, risque maximal. Nouvelle chevalerie des temps modernes, comme à l'origine.

LOUIS MARCORELLES.

★ Festival d'Amiens, jusqu'au 21 novembre. Les films de Victor Masayesva repassent le vendredi 20, à 17 heures ; *Arruza*, le samedi 21, à 17 heures.

★ *Bullfighter and the Lady*, dimanche 22 novembre, à 20 heures, Cinémathèque Chaillot, en présence de Budd Boetticher.

MUSIQUES

Willie Colon au New-Morning

Le prince du « barrio »

Pour un soir à Paris, l'une des figures les plus énigmatiques de la salsa : Willie Colon.

Décidément les maîtres de la salsa se suivent : après Eddie Palmieri que l'on a pu voir au New-Morning au début de novembre, voici, dans ce même lieu, ce jeudi 19 novembre, l'autre grand patron actuel de la musique portoricaine : Willie Colon, trombone et chef d'orchestre, figure mythique du *barrio* new-yorkais, prince des ghettos portoricains depuis son apparition sur la scène musicale, il y a exactement vingt ans. Depuis, il a publié sous son nom, malgré de courtes périodes d'hibernation, près d'une trentaine d'albums dont certains (*Asalta Nacideno, El Juicio, Lo mato*) sont aujourd'hui considérés comme des classiques du genre.

L'aventure de Willie Colon est l'une des plus significatives de l'histoire de la salsa. Elle commence dans la partie sud du Bronx, là où se trouve l'un des quartiers portoricains de New-York, au milieu des années soixante, au moment même de l'éclatement de la salsa. Celle-ci existait déjà à Cuba, à New-York et en Amérique centrale sous des vocables divers (Charanga, son). Outre l'impulsion commerciale donnée par l'avocat Jerry Masucci et le flûtiste dominicain Johnny Pacheco qui, ensemble, fondent en 1963 Fania Records et créent un véritable marché des disques salsa, la maturation et la synthèse se font dans les *barrios* dominés par plus d'un million de Portoricains. Willie Colon, qui, plus tard, fera des incursions en dehors du cercle hispanique jusqu'à travailler sur les traditions brésiliennes, sera l'un de ceux qui donneront à la salsa un son original et authentique intimement lié aux personnages du *barrio (Calle Luna, Calle Sol, El dia de mi suerte)*, et traduisant inévitablement la violence ambiante.

Au début des années 80, la salsa traverse une période difficile due à la crise économique. Ce temps des vaches maigres n'est pas encore terminé.

Personnage énigmatique de la musique portoricaine, dotée d'une énergie réfléchie, Willie Colon poursuit néanmoins sa route, fidèle à l'esprit du *barrio*, créant sa propre maison de production phonographique, continuant son travail d'adaptation et d'arrangeur, jouant à présent avec des jeunes musiciens (les Legal Aliens) qui l'entourent justement pour le concert donné au New Morning.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ New Morning, ce jeudi 19 novembre, à 21 h 30.

Liftiba en tournée

Le rock spaghetti

Florence, capitale du rock en Italie : on ignorait. La concentration de studios d'enregistrement aidant, c'est là pourtant que siège IRA, label indépendant créé en 1984 par deux Français et un Italien, qui a produit une demi-douzaine de groupes, dont Liftiba.

Le slogan d'IRA (colère en italien), en forme de manifeste : « *La nouvelle musique italienne chantée en italien.* » Ça peut sembler dérisoire mais, mine de rien, c'est représentatif de ce que le rock spaghetti vit encore les tourments par lesquels sont passés nos groupes il y a dix ans, à quelques vices de forme près : côté positif, la langue italienne fonctionne spontanément avec le rock, là où il a fallu trouver une manière de faire « sonner » le français. Côté négatif en Italie, on pille, on pirate, *on parodie, on fabrique à la chaîne* et indifféremment rock et variétés sans s'encombrer d'éthique. Pour IRA, il s'agit de répondre au prêt-à-*écouter que débitent les studios de* Rimini pour inonder les hit-parades.

Quand en 1976 Téléphone ou Bijou piochent dans les années 60, leurs homologues italiens puisent dans l'après-punk. Débutants et pionniers du genre, ils fournissent un travail de défrichage. Et on sait aujourd'hui l'importance de la langue naturelle dans l'appréciaion d'une chanson.

Formé en 1980, Liftiba est réellement né quatre ans plus tard avec le label. Aujourd'hui, il est le groupe de rock transalpin le plus important. *Habitué des tournées en France*, on a pu juger de la rapidité de son évolution. Parti comme un hybride hésitant de *Roxy Music* (classicisme sophistiqué et légèrement pompeux) et de Clash (guitares nerveuses, rythmes crispés, attitude et textes militants), *Liftiba s'est éloigné*, avec son dernier album *(17 Re)*, de son allégeance aux Anglo-Saxons en pratiquant le métissage sur des sono*rités* d'Afrique du Nord et de musique tzigane, il y a un violoniste dans le groupe. Entraîné par la forte personnalité de son chanteur, Piero Pelu, *Liftiba joint l'acte à la parole* d'un engagement social et politique : l'année dernière à Palerme, ils ont organisé un concert, « Musiques contre le *silence* », réunissant quinze groupes pour dénoncer la Mafia de son propre fief.

ALAIN WAIS.

★ Le 19 novembre à Orléans ; le 20 au Mans ; le 21 à Rennes ; le 22 à Morlaix ; le 25 à Paris (Rex-Club) ; le 26 à Bordeaux ; le 1er décembre à Montpellier ; le 3 à Marseille ; le 4 à Toulon ; le 5 à Cannes. Disques chez IRA, dist. Just'in Distribution.

Communication

L'attribution des chaînes de télévision locales en Martinique, Guadeloupe et Réunion

Le RPR à l'assaut des ondes d'outre-mer

La Martinique, la Guadeloupe et la Réunion seront les trois premiers départements français dotés d'une télévision locale privée. Douze candidats – quatre par départements – subissent, depuis le 16 novembre, leur examen de passage devant la Commission nationale de la communication et des libertés.

Rue Jacob, les auditions publiques n'attirent pas la foule, l'enjeu est moins spectaculaire que lors de la privatisation de TF1 ou des attributions de la 5 et de M6. Mais la classe politique, elle, surveille discrètement la procédure. Elle sait que les sept cent *mille* électeurs d'outre-mer pèsent lourd dans une compétition aussi serrée que l'élection présidentielle. Elle sait aussi que le RPR, fort bien implanté dans les trois îles, n'a pas renoncé à la tentation d'y verrouiller l'information. Signe des temps : alors que M. Jacques Toubon revient des Antilles, M. Jacques Chirac part pour la Réunion avec son conseiller audiovisuel, M. José Frèches.

RFO, l'unique chaîne de télévision publique, qui diffuse parcimonieusement cinq heures de programmes quotidiens aux télé-spectateurs d'outre-mer, fait déjà l'objet d'une attention toute particulière de la part des amis de M. Chirac. Dès le mois de mai 1986, M. Michel Renard, député RPR de la *Martinique, demande au nouveau* premier ministre l'épuration de la chaîne, « *camp retranché mis en place par le PC et le PS* ». En décembre, il est comblé par l'arrivée de M. Jean-Claude Michaud, nommé à la tête de RFO par la CNCL. Cet ancien collaborateur de M. Alain Peyrefitte a participé aux travaux de la commission Communication demain créée par M. Toubon. La reprise en main ne traîne guère : mutations, licenciements, et surtout centralisation de l'information à Paris aux dépens des rédactions locales.

Mais le contrôle de la chaîne publique, trop lié aux alternances politiques, ne suffit pas. M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, suggère, à l'automne 1986, de privatiser *le deuxième canal de RFO au lieu* de l'affecter comme prévu au service public. Le projet, justement, séduit M. Robert Hersant. Le propriétaire du *Figaro*, qui contrôle l'unique quotidien des Antilles, a racheté fin 1985 deux radios locales *privées* en Martinique et en Guadeloupe. La télévision compléterait son emprise multimédia sur ces deux départements et lui permettrait de prendre pied sur le troisième.

L'affaire ne se fera pas. M. Michel Pelchat, député PR de *l'Essonne*, envoyé en mission d'information dans les DOM-TOM par l'Assemblée, se prononce au mois de mai dernier pour le maintien d'une deuxième chaîne publique et ne cache pas son hostilité à un éventuel renforcement du monopole local de M. Hersant. Tant pis pour le RPR : les amis de M. François Léotard n'ont pas beaucoup apprécié la « *chiraquisation* » de l'audiovisuel *en métropole*.

Reste une autre solution : l'attribution par la CNCL de fréquences locales dans les trois départements.

Le processus est plus complexe et, surtout, moins sûr économiquement : le marché publicitaire limité des départements d'outre-mer peut-il alimenter trois stations ? La proximité de l'échéance électorale interdit une trop longue tergiversation. Un mois à peine après le rapport de M. Pelchat, la CNCL déclare les DOM prioritaires dans l'attribution des *fréquences* et lance les appels d'offres. Immédiatement, trois candidatures se manifestent, toutes trois émanant de personnalités plus ou moins proches du RPR.

L'ombre de M. Hersant

A la Réunion, c'est M. Philippe Baloukjy, directeur du *Journal de l'île de la Réunion*, proche du RPR, qui défend le projet TVB. En Martinique, Télé-Sud regroupe une soixantaine d'investisseurs autour de M. Yan Monplaisir et de son frère Ralph, secrétaire adjoint de la fédération du RPR. A la Guadeloupe, M. Michel Rodriguez, ancien promoteur de la télévision *pirate* Canal 10, fonde Antilles 3 avec des investisseurs proches de la majorité et confie la mise en forme du projet à *M. Roland Dhordain*, membre de la commission information du RPR.

Mais s'il est relativement facile de réunir des tours de table, encore faut-il rassurer les investisseurs sur la rentabilité de l'opération. C'est là qu'intervient à nouveau M. Robert Hersant. Handicapé par les lourdes pertes de la 5, le patron du *Figaro* n'est plus en mesure d'investir directement. Mais il peut, grâce aux programmes de sa chaîne, alléger considérablement les charges de fonctionnement d'une télévision locale. L'accord est clair à la Réunion, où la 5 participe à hauteur de 5 % du capital de TVB et promet programmes et assistance publicitaire. A la Guadeloupe, les promoteurs d'Antilles 3 envisagent de confier à Publiprint, la filiale de M. Hersant, la régie publicitaire en échange de la fourniture d'émissions. En Martinique, il n'y a officiellement aucun lien entre le projet *Télé-Sud* et Publiprint. Mais le 16 novembre, devant la CNCL, les responsables de Télé-Sud ont évoqué une affiliation éventuelle à une chaîne nationale : « *Nous sommes en discussion avec les trois chaînes privées de métropole, mais nous ne pouvons rien signer avant d'avoir obtenu une autorisation.* »

La partie, pourtant, n'est pas gagnée pour les trois projets de sensibilité RPR. En effet, les trois conseil régionaux ont vivement réagi. Est-ce la précipitation de la CNCL, la génération spontanée des trois projets ou l'ombre de M. Hersant qui leur a fait soupçonner une manœuvre politique ? Les élus régionaux ont demandé et obtenu des treize « sages » un délai supplémentaire pour le dépôt des candidatures. Le temps pour d'autres projets de se faire connaître et pour les assemblées régionales de donner leur avis consultatif, comme la loi le prévoit. A la Réunion, le président du conseil régional, M. Pierre Lagourgue, un barriste convaincu, *s'est engagé lui-même* dans un projet concurrent, RTV, qui rassemble des entreprises locales et *le Quotidien de la Réunion*. En Martinique, les faveurs du conseil régional, majoritairement de gauche, vont à Télé Bô Kay (TBK) dont la candidature est présentée par une société locale de télécommunication et M. Jean-Paul Césaire, le fils du député et maire de Fort-de-France. En Guadeloupe, enfin, le président Félix Proto (PS), qui avait financé une expérience de préfiguration (*le Monde* du 11 décembre 1986), n'est pas fâché de voir Guadeloupe Télévision reprendre l'idée d'une station enracinée dans la culture des Caraïbes et largement ouverte aux Antillais résidant en métropole.

D'autres projets, plus ou moins marginaux, se sont ajoutés à la liste. Mais ils ne changent rien au problème des treize membres de la CNCL. La *pression* du RPR a créé autour de la télévision un clivage politique dans les trois départements d'outre-mer. Et le verdict que rendra à la fin du mois la Commission ne manquera pas d'être interprété politiquement.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

La CNCL fait poser des scellés sur Radio-Solidarité

Radio-Solidarité s'est tue. De mauvaise grâce, bien sûr, contrainte et forcée d'éteindre son émetteur, de *fermer ses studios à la porte* desquels la justice a fait poser les scellés. La scène a eu lieu mercredi 18 novembre au matin et, pour n'être pas imprévisible, la mesure a tout de même pris de court les responsables de la radio, persuadés de pouvoir une fois de plus échapper aux sanctions. Accusée de diffuser son programme avec une puissance très supérieure à celle qui lui avait été récemment octroyée par la CNCL (20 kW dit-on au lieu des 4 kW prévus), Radio-Solidarité (la voix de la « *majorité libérale* ») avait fait, le 6 novembre, l'objet d'une suspension d'autorisation pour une durée de dix jours. Une sanction qui aurait donc dû la conduire à fermer temporairement son antenne, mais contre laquelle sa présidente – Mme Bernadette Bemer d'Angevilliers – a introduit deux recours, l'un auprès du président de la CNCL, l'autre auprès du Conseil d'Etat. Constatant la poursuite des émissions, la commission a donc porté plainte *et* déclenché le processus judiciaire.

Bertelsmann lance deux nouveaux magazines

« Voici » en France « Puls » en Allemagne fédérale

Parmi les différents pays européens, la France représente le pays d'élection du groupe ouest-allemand Bertelsmann. Depuis quelques années, *Prisma-Presse, la filiale* française de Gruner und Jahr, la division magazine du géant ouest-allemand, a lancé plusieurs magazines adaptés de journaux allemands *(Géo, Ça m'intéresse)* ou créés de toutes pièces pour le public français *(Prima, Femme actuelle, Télé-Loisirs)*. La bonne fortune de ces titres divers – *Télé-Loisirs*, lancé il y a un an et demi vend 1,1 million d'exemplaires – a incité M. Axel Ganz, directeur-gérant de Prisma-Presse, à concevoir un magazine s'adressant à l'ensemble de la famille.

Voici, un hebdomadaire auquel réfléchissait Prisma-Presse depuis janvier dernier, est donc en kiosques, depuis le mercredi *18 novembre*. Ce magazine de 72 pages, vendu 6,50 F, offre à ses lecteurs des jeux, des idées de voyages, de mode, *des rubriques santé, cuisine*, un miniroman, etc., ainsi que des actualités, notamment sur les stars.

La « une » du premier numéro est consacrée aux démêlés du couple princier britannique. *Voici* est plutôt de la veine de *Femme actuelle* ; il a choisi une mise en pages et un ton résolument populaires et fait une part importante à la photo couleur. Le nouvel hebdomadaire espère atteindre *rapidement* une diffusion de 500 000 exemplaires. Le magazine, il est vrai, n'a guère de concurrent : *le Pèlerin*, du groupe Bayard-Presse, s'adresse aussi à l'ensemble de la famille mais avec un ton et un style très différents...

L'éditeur Bertelsmann ne s'arrête pas là. Il vient en effet de lancer à Munich un nouvel hebdomadaire d'informations. *Puls*, destiné à concurrencer le *Spiegel*. Un numéro de *Puls* a été tiré à 150 000 exemplaires. Si la vente est significative, 400 000 exemplaires pourraient être mis en kiosques en avril prochain. Mais la prudence reste un principe de base : avant d'être lancé, *Voici* a été testé en province et à Paris. Bertelsmann applique aussi ce principe à *Puls*.

Y.-M. L.

Six cents bougies pour « Apostrophes »

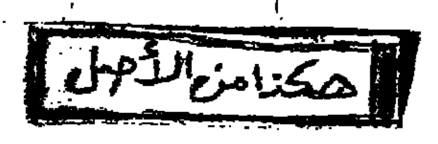
Six cents numéros ! A ce stade, on ne fête plus les anniversaires. Mais *Bernard Pivot aime* bien marquer le coup. Vendredi, il innovera en présentant, après l'« Apostrophes » rituel, un petit quart d'heure enregistré, en guise de paquet-cadeau.

Sous l'emballage, un Bernard Pivot comme on ne l'a jamais vu. Sur une musique tonitruante (adieu le concerto de Rachmaninov !), déboulant des coulisses les bras formant le « V » de la victoire, l'homme aux « *demi-lunes* » présente, en veste de strass, Apostrophages, le jeu littéraire qui fait gagner la machine à laver à 3 750 francs, le réfrigérateur à *4 100 francs*. *Philippe*, Jeanne et Lucien sont les valeureux candidats – écrivains (Sollers, Champion et Bodard) qui sont venus là pour vendre leur dernier livre, sous les applaudissements commandés de leur fan-club.

On sait Bernard Pivot espiègle, et il n'y a pas chez lui l'ombre d'une ambiguïté. Mais gare ! Son *prestige* est à double tranchant. A vouloir titiller une réalité si proche de la fiction, on mettrait la main au feu qu'il donnera là quelques idées saugrenues aux promoteurs de jeux saucissonnés.

J.-M. Dy.

● **Nomination au groupe Express.** – Noël-Jean Bergeroux vient d'être nommé directeur technique et artistique du groupe Express, chargé de l'ensemble des publications. Ancien chef adjoint du service politique du *Monde*, il avait été nommé en 1981 rédacteur en chef adjoint de l'*Express*, chargé de la politique et de l'économie et, en 1986, adjoint au directeur technique et artistique du groupe.



Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

UNE LUNE POUR LES DÉSHÉRITÉS. Gemier (42-27-81-15), 20 h 30 (19).

KLEIST. Chatillon. Théâtre (46-57-22-11), 21 h (24).

LA VENUS A LA FOURRURE. Cartoucherie. Tempête (43-74-94-07), 20 h 30 (24).

L'ECLIPSE DE LA BALLE. Ivry. Théâtre (46-72-37-43), 20 h 30 (24).

MAISON DE POUPÉE. Aubervilliers. Théâtre (48-33-16-16), 21 h (24).

LE TRADUCTEUR CLEPTOMANE. Lutetia (45-48-74-28), 20 h 45 (24).

LA QUESTION. Stains. Studio théâtre (48-21-61-05), 21 h (25).

ANTOINE Simone-Berriau (42-08-77-71) : la Taupe, 20 h 45.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23) : Une chambre sur la Dordogne, 21 h.

ATALANTE (46-06-11-90) : le Prince et le Marchand, 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24) : Capitaine Bada, 20 h 30.

ATHÉNÉE- Louis Jouvet (47-42-67-27) : les Acteurs de bonne foi et la Méprise, salle Louis-Jouvet, 21 h ; Elvire Jouvet 40, salle Louis-Jouvet, 18 h 30 ; Fragment du Théâtre I = Fragment de Théâtre II, salle C. Bérard, 18 h 30.

AU JARDIN D'HIVER (42-62-59-49) : Conversations conjugales, 21 h.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) : l'Excès contraire, 20 h 45.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15) : le Temps, le Fou, 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08) : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves, 18 h 30.

CIRQUE D'HIVER (FNAC) On achève bien les chevaux, 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69) Barouf à Chioggia, La Galerie, 20 h 30 ; Bérénice, La Resserre, 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41) Reviens dormir à l'Elysée, 21 h.

DAUNOU (42-61-69-14) Monsieur Masure, 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) Trop cher payé, 20 h 30.

EDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) : Epoque épique, 20 h 30.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19) : le Petit Bruit des perles de bois, 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42) : Poésie et absolu, salle I, 21 h : le Chef-d'œuvre sans queue ni tête, salle I, 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40) : Au secours, tout va bien !, 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), l'Eloignement, 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51) Betrayal, 21 h.

GAVEAU-THÉATRE (Salle Gaveau) (45-63-20-30), La petite chatte est morte, 19 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79), Madame Sans-Gêne, 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99) : la Cantatrice chauve, 19 h 30 ; Lettre d'une inconnue, 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14) : Bivouac (Festival d'automne à Paris), 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99) : Première jeunesse, 21 h, 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09) : Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît !, 20 h 15 ; Carmen Cru, 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34) : Contes bariolés, suivi du Chant du cygne, Théâtre noir, 20 h ; Parlons-en comme d'un créateur à un autre, Théâtre noir, 21 h 30 ; le Petit Prince, Théâtre rouge, 20 h ; Un riche, trois pauvres, Théâtre rouge, 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09) : les Pieds dans l'eau, 21 h.

MARAIS (42-78-03-53) : En famille, on s'arrange toujours, 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41) : Kean, 20 h.

MARIGNY (Petit) (42-25-20-74) : la Menteuse, 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00) : l'Idiot, (théâtre, musique, danse dans la ville), 20 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44) : Gouttes dans l'océan, 21 h.

MICHODIERE (47-42-95-22) : Double mixte, 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80) : Cabaret, 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74) : C'était hier, 21 h.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32) : le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris), 20 h 30.

ODÉON (43-25-70-32) : le Pyromane, 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52) : Léopold le bien-aimé, 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) : la Madeleine de Proust est à Paris, 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81) : l'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux, 20 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) : Y'a bon Bamboula.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97) : Reine-mère, salle I, 20 h 45 ; Ma chère Rose, salle II, 21 h ; Variations sur le canard, salle I, 19 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16) : Crimes du cœur, 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50) : Un jardin en désordre, 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (ancien théâtre de l'Epicerie) (42-71-30-20) : le Puceau d'Orléans, 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) : les Seins de Lola, 20 h 45. 15 h.

SALLE CHOPIN-PLEYEL (45-63-88-73) : Notes en duo (d'après les Notes sur Chopin).

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) : Jango Edwards, 20 h ; Patrick Timsit déboule et débite jusqu'au mois de décembre, 22 h.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) : le Baiser de la femme-araignée, 21 h.

STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) : la Faim, 20 h 45.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) : l'Etranger, salle I, 20 h 30 ; l'Ecume des jours, salle I, 22 h ; Métamorphose, salle II, 20 h 30 ; Huis clos, salle II, 22 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30) : Comme on regarde tomber les feuilles, 20 h 45.

THÉATRE 14 – JEAN-MARIE SERREAU (42-45-49-77) : les Juges du ciel, 20 h 45.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80) : la Nuit des rois, 19 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65) : la Chasse au corbeau, 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) : le Pont des soupirs, 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47) : Arthur (las 3 Jeanne), 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39) : Quel petit vélo ? 21 h.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00) réservation au 42-61-19-83 : Porgy and Bess, 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15) : le Soulier de satin, Grand théâtre, 20 h.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70) : Jean-Jacques Rousseau Petite salle, 21 h. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet), Grande salle, 20 h 30. Dans le cadre de « Une heure avec » : les Sept miracles de Jésus, Petite salle, 18 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48) : Un cœur sous une soutane, 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) : le Quatuor. « Violons dingues », 19 h ; Sylvie Joly, 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) : C'est encore mieux l'après-midi, 20 h 30.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71) Norma, 20 h, tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani, dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi, de 40 F à 550 F.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42) Le Bonze aux oreilles coupées, 20 h 30 ven., opéra contemporain du Japon, un opéra moderne sur des bases traditionnelles avec calligraphe, chanteurs, joueurs de biwa et danseurs de no et de buto. 80 F et 60 F. Fnac + Crous.

OPÉRA-COMIQUE, SALLE FAVART (42-96-06-11) Cendrillon, 15 h, Opéra (jeune public) en deux actes, livret de P.-M. Davies, avec l'orchestre du conservatoire du Xe arrondissement de Paris, dir. par I. Burdekin-A. Guilbert, mise en scène et chor. de R. Caceres (coproduction JMF, Fischer-Price et Quick France). 50 F. 42-78-19-54 (JMF).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) Porgy and Bess : 20 h, opéra en deux actes, mus. de G. Gershwin, livret de D. Heyward, chor. de M. Robinso, mise en scène de J. O'Brien, chef d'orchestre : C. Nance. 357 F, 281 F, 205 F, 160 F et 71 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39) Le Pont des soupirs : 20 h 30, opéra-bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2 dir. par I. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.) 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

Jeudi 19 novembre

Les concerts

MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14), jeu. 18 h 30 : Alain Planès (piano). Œuvres de Chabrier, Séverac et Debussy. Entrée libre (accès musée).

NOTRE-DAME-DE-PARIS, dim. 17 h 45 : Lih-Ching Lin (RDA) à l'orgue. Œuvres de Bach et Reubke. Entrée libre.

OPÉRA-COMIQUE, SALLE FAVART (42-96-06-11), 20 heures : dir. par L. Zagrosek, avec G. Bradley (soprano), C. Michel (harpe), Y. Poucel (hautbois) et B. Fromange (flûte). Œuvres de Mozart. 80 F.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20), 21 h : Moderato Cantabile, roman de Marguerite Duras, adapt. et mise en scène de M. Laroche, lecture musicale de X. Le Masne, dir. mus. de Ph. Nahon, avec B. Cramoix (soprano-comédienne), F. Boutin (l'enfant), D. Simpson (violoncelle), P. Petitdidier (cor), M. Bonnin (accordéon), H. Biermann (basse), O. Foy (baryton) et J.-G. Coulange (baryton). 100 F, 70 F.

ORCHESTRE DE PARIS (45-63-07-96), 20 h 30 : dir. par E. Svetlanov, avec A. Watts (piano). Œuvres de Glinka, Rachmaninov et Borodine. De 45 F à 180 F.

CONCERTS LAMOUREUX, 15 heures : Jean-Baptiste Brunier (alto). Œuvres de Schumann, Mendelssohn et Hindemith. De 45 F à 35 F.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Le Lit d'or (1924), de Cecil Blount de Mille, 16 h ; 1900 (1977, v.o.s.t.f.), de Bernardo Bertolucci, 19 h ; 1900 (1977, v.o.s.t.f.), de Bernardo Bertolucci, 22 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Le Fruit défendu (1921), de Cecil Blount de Mille, 15 h ; le Cœur nous trompe (1921), de Cecil Blount de Mille, 17 h 15 ; Ali Baba et les quarante voleurs (1954), de Jacques Becker, 19 h 30.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : la Coquille et le Clergyman (1927), de Françoise Dulac, 14 h 30 ; l'Amour à l'américaine (1931), de Claude Heymann, 14 h 30 ; Charlotte et son Jules (1958), de Jean-Luc Godard, 17 h 30 ; la Course de taureaux (1951), de Pierre Braunberger, 17 h 30 ; Attaque nocturne (1931), de Marc Allégret, 20 h 30 ; Catherine (1924), de Jean Renoir et Albert Dieudonné, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odeon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BAMBA (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA BONNE (**) (It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

COMÉDIE ! (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

FUCKING FERNAND (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Mayfair Pathé, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secretan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SICILIEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAYOU. Film américain de Andreï Konchalovsky, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

COLÈRE EN LOUISIANE. Film américain de Volker Schlöndorff, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

HOUSE II. Film américain de Ethan Wiley, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES NOCES BARBARES. (*) Film belgo-français de Marion Hänsel : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial Pathé, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille Pathé, 6e (46-33-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

NOCES EN GALILÉE. Film franco-belgo-palestinien de Michel Khleifi, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES NOUVEAUX TRICHEURS. Film français de Michael Schock : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxévilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WHO'S THAT GIRL ? Film américain de James Foley, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français Pathé, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

ZEGEN. (*) Film japonais de Shohei Imamura, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 20 NOVEMBRE

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (P.-Y. Jaslet).

« Chefs-d'œuvre d'art espagnol », 10 h 30, Petit Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« L'Opéra », 13 h 30, dans le hall (Ars conférences).

« Le Musée Picasso dans l'hôtel Salé », 14 h 30, 5, rue de Thorigny (Arts et curiosités).

« Coins charmants de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Un cimetière et ses mystères », 14 h 30, boulevard Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

Hôtels du Marais nord, place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (Gilles Botteau).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Le théâtre de l'Athénée de Louis Jouvet », 15 heures, 6, square Louis-Jouvet (Monuments historiques).

« L'art de vivre au dix-huitième siècle au Musée Cognac-Jay », 15 heures, 25, boulevard des Capucines (Monuments historiques).

« Exposition Regalia », 15 heures, Louvre, porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

11, avenue du président Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Art pauvre », présenté par Béatrice Parent (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « Peut-on trouver ses vies antérieures », entrée libre (Loge unie des théosophes).

Maison des mines : 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « La Turquie seldjoukide », par Jean-Paul Roux (Clio-les Amis de l'histoire).

Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Le paradoxe des empereurs. Faune des terres australes et antarctiques », par Pierre Jouventin.



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 19 novembre

TF 1

20.30 Magazine : Le monde en face. Emission présentée par Christine Ockrent sur le thème « L'argent, la fin d'un rêve », avec Laurent Fabius, David de Rottchild, Mme Beaux, *Jérôme Sédoux, Michel Besson, Robert Maxwell.* **22.00 Téléfilm : Une femme innocente.** De Pierre Boutron. Avec Jacques Dufilho, Catherine Wilkening, Pierre Clémenti. *Cinq nouvelles (de Zola, Apollinaire, Coppée, Gautier, Cau) mises en images par Pierre Boutron et reliées par un fil : « Si la jeunesse ne pardonne rien, la vieillesse n'excuse pas tout. »* **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

20.30 Cinéma : Diaboliquement vôtre ■ Film français de Julien Duvivier (1967). Avec Alain Delon, Senta Berger, Sergio Fantoni, Claude Piéplu, Peter Mosbacher. **22.05 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Bernard Rapp. Sur le thème « Danger, déchets ». **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.**

FR 3

20.35 Téléfilm : Péché de jeunesse. De Peter Hunt, avec Barbara Carrera, Anthony Geary, Kim Cattrall. **22.15 Journal. 22.40 Magazine : Océaniques.** Les gens d'Europe. 3. J'étais ton gosse, de Tamas Almasi (Hongrie). *Un groupe de rock se décompose suite à des conflits internes. En arrière-fond, le désespoir de l'adolescence. Un documentaire sur le décalage entre ce groupe très populaire et la jeunesse, la Hongrie. Climat.* **23.45 Musiques, musique.** Maple Leaf Rag, de Scott Joplin. **23.50 Sport : jeu à XIII :** France-Nouvelle-Guinée Papouasie à Carcassonne (match joué le 15 novembre).

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Désordre ■ Film français d'Olivier Assayas (1986). Avec Wadeck Stanczak, Anne-Gisel Glass, Lucas Belvaux. **21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : Cours privé.** ■■ Film français de Pierre Granier Deferre (1986). Avec Elizabeth Bourgine, Michel Aumont, Xavier Deluc, Sylvia Zerbib. **23.30 Cinéma : Alamo bay** ■■ Film américain de Louis Malle (1985). Avec Amy Madigan, Ed Harris, Ho Nguyen, Donald Moffat, Truen V. Tran (v.o.). **1.05 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). Avec Diana Auvers, Sophie Musard, Gérard Luig. **2.20 Documentaire : Les allumés du sport.** De Katmandou à l'Everest sur les ailes du vent.

LA 5

20.30 Téléfilm : Poirot joue le jeu. De Clive Donner, d'après Agatha Christie. Avec Peter Ustinov, Jean Stapleton, Constance Cummings. **22.10 Série : Capitaine Furillo.** Ils arrivent. **23.05 Série : Lou Grant.** Un dimanche à Venise. **23.55 Série : Max la menace** (rediff.). **0.20 Série : Les chevaliers du ciel. 0.45 Feuilleton : Le temps des copains. 1.15 Les cinq dernières minutes.** D'une pierre deux coups (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. Objectif Rabaul (rediff.). **21.20 Cinéma : la Griffe du passé** ■■ Film américain de Jacques Tourneur (1947). Avec Robert Mitchum, Jane Greer, Kirk Douglas. **23.00 Magazine : M 6 aime.** Portrait de Jacques Tourneur ; Kirk Douglas et Robert Mitchum se retrouvent ; Visite au Festival d'Amiens ; Portrait de Robert Benton ; Imamura à Pigalle. **23.40 Journal. 23.50 Météo. 23.55 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.40 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique. Ecoute Athalie. D'après Racine, écrit par Etienne Valles. **21.30 Profils perdus.** Jean Ballard. **22.40 Nuits magnétiques** La Camargue (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 6 novembre en l'église Saint-Germain-des-Prés). *Vêpres pour solistes et chœur a capella,* op. 37, de Rachmaninov, par le Chœur de Radio-France, dir. Michel Tranchant. **23.07 Club de la musique contemporaine,** par Marc Texier. **0.30 Mélodies.** Am Bach im Frühling, D. 361 ; Fischerweise, D. 881 ; Der Jüngling am Bache, *D. 192 ; Gondelfahrer ; Meeres Stille, D. 216 ;* Auf dem Strõm, D. 943 ; 2e partie de la Belle Meunière de Schubert.

Vendredi 20 novembre

TF 1

18.00 Série : Mannix. 19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et Météo.

20.28 Tapis vert. 20.30 Variétés : Lahaye d'honneur. Coups de cœur : Régine. Avec Patricia Kaas, Demis Roussos, Corynne Charby, Image, Sapho, Richard Clayderman, Alain Chamfort, Elsa, Douchka, Anny Duperey, Pierre Vaneck, Fabrice Luchini. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De *Christopher Morahan et Jim O'Brien,* d'après Le quatuor indien, de Paul Scott. (5e épisode). **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Invité : Paolo Conte.

A 2

18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton :** *Bonjour maître.* De Denys de La Patellière. Avec Danielle Darrieux, Georges Wilson, Gérard Klein, Aurore Clément. (4e épisode). **21.30 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème : La 600e, sont invités John Fowles (La créature), François-Bernard Huyghe (La softidéologie), Jorge Semprun (Netchaiev est de retour), Michel Serres (Les statues), Mario Vargas Llosa (Qui a tué Palomino Molero ?) **23.05 Journal. 23.15 Ciné-club : Judex.** ■■■ Film français de Georges Franju (1963). Avec Challing Pollock, Edith Scob, Francine Bergé, Théo Sarapo, Sylvia Koscina, Michel Vitold. *En 1917, un mystérieux justicier s'attaque à un banquier escroc, mais protège la fille de celui-ci, dont il est amoureux. Hommage à Louis Feuillade et à son « ciné-roman » écrit avec Arthur Bernède, au temps du muet. Franju avait joué à fond le jeu de la littérature populaire. Il avait recréé avec d'admirables images en noir et blanc les sortilèges d'un « réalisme fantastique » faisant de la vie un rêve, à moins que ce ne soit l'inverse.*

FR 3

18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie. De Georges Coulonges, réalisé par Marlène Bertin. Avec Agnès Torrent, Philippe Jutteau, Charlotte Bonnet. (29e épisode). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.07 à 19.30, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'œil. **20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** Quinzième épisode : Les possédés. **20.57 Jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** Seizième épisode : Le maure (1re partie). **21.35 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Evergreen : l'irrésistible ascension du chairman Chang. **22.25 Journal. 22.45 Série : Histoire et passion.** Guillaume le Conquérant. **23.40 Musiques, musique.** Euphonic Sounds et Solace, de Scott Joplin. **23.50 Boxe américaine.**

CANAL PLUS

18.26 Top 50. 18.55 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Nicholas Peyrac, Catherine Leprince, Léon Zitrone. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invités : Fabrice Luchini et Anny Duperey. **20.30 Série : Le retour de Mike Hammer. 21.15 Cinéma : Les vacances de Monsieur Hulot** ■■■ Film français de Jacques Tati (1953). Avec Jacques Tati, Louis Perrault, Nathalie Pascaud, Michèle Rolla. *Monsieur Hulot, célibataire hurluberlu, va passer ses vacances dans une petite station balnéaire en Bretagne. Il perturbe la vie des clients de l'hôtel. A part une vieille Anglaise excentrique, personne ne le comprend. Le comique d'observation de Tati s'exerce à l'égard des rites, des manies, des habitudes sclérosées d'un milieu petit-bourgeois. C'est d'une étonnante vérité sociologique, toujours drôle, jamais méchant, sous le regard de Hulot, le trouble-fête, libre et solitaire.* **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Les frères Pétard.** □ Film français d'Hervé Palud (1986). Avec Gérard Lanvin, Jacques Villeret, Josiane Balasko. **0.10 Cinéma : Secrets de femmes.** Film français (classé X) de Michel Barny (1986). Avec Diane Auvers. **1.25 Cinéma : A la recherche de Mr Goodbar.** ■■ Film américain de Richard Brooks (1978). Avec Diane Keaton, Tuesday Weld, William Atherton *(v.o.).* **3.40 Cinéma : Krull.** □ *Film anglais* de Peter Yates (1983). Avec Ken Marshall, Lysette Anthony, Freddie Jones, Franceaca Annis. **5.35 Documentaire : Les allumés du sport.** De Katmandou à l'Everest sur les ailes du vent. **6.00 Série : Rawhide.**

LA 5

19.00 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Variétés : Il était une fois...** Emission de Patrick Sabatier. Invité : Antoine. Hommage à Thierry Le Luron. Avec Bill Baxter et Tippa Irie, Francis Lemarque, Guy Mardel ; Extraits du spectacle Quasimodo. **22.15 Loto sportif : Foot vos jeux.** *Emission présentée par* Michel Hidalgo. **22.30 Série : L'inspecteur Derrick.** L'imprudence. **23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace** (rediff.). **1.25 Les cinq dernières minutes.** Rouges sont les vendanges (rediff.).

M 6

18.20 Série : La petite maison dans la prairie. L'incendie (2e partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari.** Sur les traces des guépards. **20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** Le trésor mystérieux. **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (12e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : Peter Gunn; Mr. Lucky. **23.45 Magazine : Ondes de choc** (rediff.). **0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.20 Radio-archives. Pierre-Jean Jouve : La tasse. **21.30 Musique : Black and Blue.** Les six cordes de Lonnie Johnson, guitariste de blues et de jazz. **22.40 Nuits magnétiques.** La Camargue (dernière partie). ***0.05 Du jour au lendemain.***

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 octobre 1986, salle Pleyel). Concerto pour piano et orchestre no 5 en mi bémol majeur, op. 73, et Symphonie no 8 en fa majeur, op. 93, de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Walter Weller. **22.20 Premières loges.** René Bianco, baryton français. Extraits de Mireille (acte II) et du Faust (actes I, II, IV) de Gounod ; Les contes d'Hoffmann (actes II, III) d'Offenbach. **23.07 Club de la musique ancienne. 0.30 Archives.**

Audience TV du 18 novembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne   1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	47.0	Santa Barbara 18.8	Homm. Anquetil 8.4	Actual. région. 5.0	Nulle part 0.5	Porte magique 7.4	Oncle Bill 6.9
19 h 45	53.5	Roue fortune 23.3	Maguy 8.9	Actual. région. 4.5	Nulle part 4.0	Boulev. Bouvard 8.4	Daktari 4.5
20 h 16	71.3	Journal 28.2	Journal 19.8	La classe 12.4	Nulle part 3.5	Journal 2.5	Daktari 5.0
20 h 55	69.3	Sacrée Soirée 24.3	Grand Echiquier 17.3	Elvire Jouvet 40 3.0	Ciné Salles 5.0	Collaricocoshow 13.4	Dynastie 6.9
22 h 08	58.9	Sacrée Soirée 20.8	Grand Echiquier 17.8	Elvire Jouvet 40 3.0	Hom. 2 cerv. 2.5	Loi Los Angel. 12.9	Falcon Crest 2.5
22 h 44	38.6	Homm. Anquetil 6.4	Grand Echiquier 15.3	Journal 5.9	Mr Goodbar 2.0	Arabesque 8.4	Les Espions 1.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 19 novembre à 0 h TU et le dimanche 22 novembre à 24 h TU.

C'est la fin du temps relativement doux dont on bénéficiait encore ces derniers jours : des perturbations successives vont traverser la France, nous amenant des nuages, de la pluie, des averses et de la neige au-dessus de 800 mètres. D'autre part on ressentira un baisse sensible des températures.

Vendredi, nuages et baisse des températures diurnes.

De l'Aquitaine au Midi-Pyrénées, à l'Auvergne, au Lyonnais et au Nord des Alpes, il pleuvra faiblement en début de journée. Ensuite, des éclaircies se développeront. Toutefois, près des Pyrénées, les nuages resteront abondants. D'autre part, les passages nuageux seront accompagnés d'averses sur la région Rhône-Alpes, averses de neige au-dessus de 800 mètres.

Sur les régions méditerranéennes, la journée sera ensoleillée avec toutefois des passages nuageux abondants vers la mi-journée. Mais le Mistral se lèvera et soufflera fort l'après-midi, ce qui dégagera le ciel.

De la Bretagne à la Normandie, au Centre, au Limousin et aux charentes, la matinée sera brumeuse. L'après-midi, nuages et éclaircies se partageront le ciel. Le vent de nord-ouest soufflera assez fort près des côtes et des ondées sont à craindre près de la Manche.

Du Nord et de la Picardie à l'Ile-de-France, à la Bourgogne et sur les régions du nord-est, les nuages qui défileront dans le ciel s'accompagneront d'averses, de neige sur le relief vers 800 mètres. Les vents de nord-ouest seront assez forts.

Les températures minimales seront comprises entre 3 et 7 degrés dans l'intérieur, entre 7 et 10 degrés près des côtes. Les maximales iront de 12 à 14 degrés sur l'Aquitaine et le sud du Midi-Pyrénées, de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée, de 8 à 11 degrés sur le reste du pays.

Samedi 21 novembre, Une nouvelle perturbation va affecter la moitié nord.

Le matin, quelques averses seront encore possible sur l'Alsace et la Lorraine. Ailleurs, les brumes et les brouillards seront fréquents et la couverture nuageuse sera conséquente près des côtes de la Manche. En fin de matinée, les nuages et la pluie arriveront par l'ouest et le nord du pays. Ils concerneront l'après-midi toute la moitié nord et les pluies seront assez importantes sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de Loire. De nombreux nuages envahiront le ciel de l'Aquitaine, du Limousin, du Poitou-charentes, de l'Auvergne et du nord des Alpes. Sur les autres régions, les éclaircies seront assez belles et plus particulièrement sur le pourtour méditerranéen. Toutefois, le Mistral soufflera fort.

Les températures minimales seront comprises entre 0 et 7 degrés sur le Nord, l'Est et le Centre, et de l'ordre de 5 à 8 degrés sur l'Ouest et le Sud.

Les températures maximales ne dépasseront pas 7 à 10 degrés dans l'Est, évolueront entre 10 et 15 degrés sur le reste de la moitié nord et le Centre, et seront comprises entre 13 et 18 degrés sur la moitié sud.

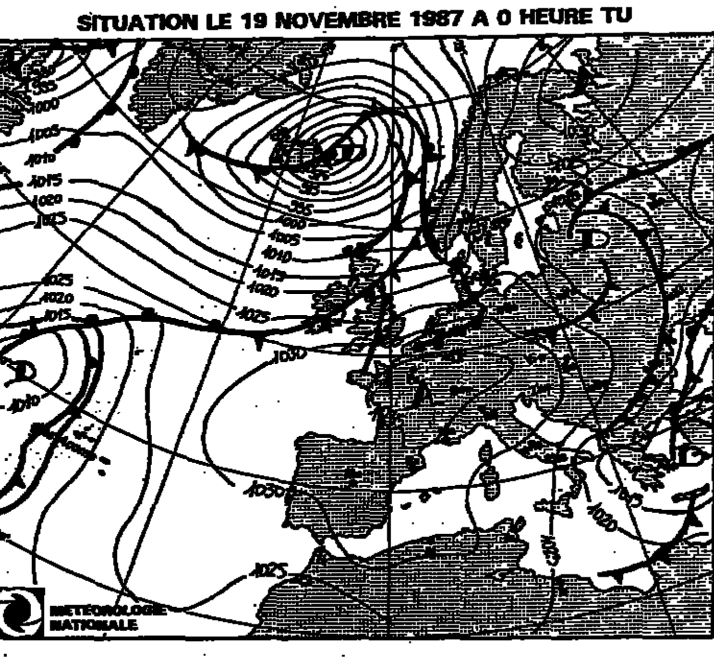
Dimanche 22 novembre, au ciel couvert et pluvieux succèdera un ciel variable entrecoupé d'averses.

Les nuages et la pluie qui affectent le matin les Pays de Loire, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, le Limousin, le Centre et le quart nord-est, gagneront l'après-midi les pyrénées orientales, l'Auvergne, Rhône-Alpes et tout le bassin méditerranéen.

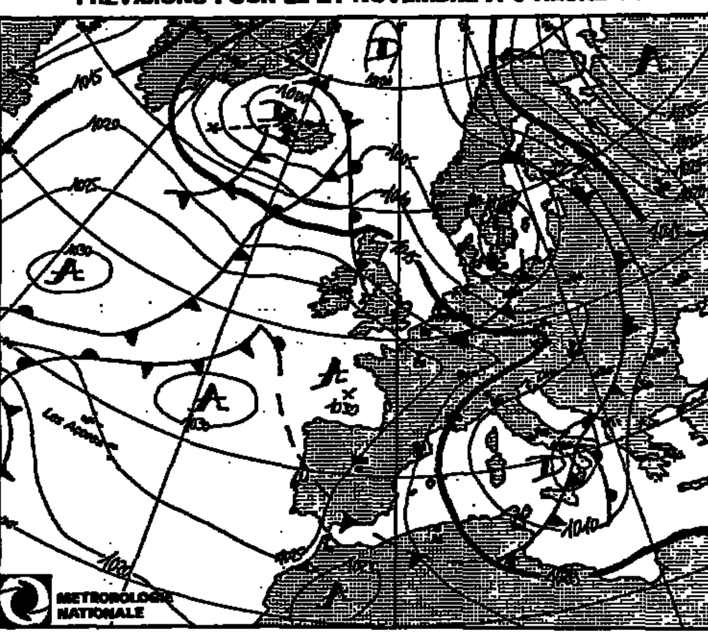
Après leur passage, c'est-à-dire sur la Bretagne et la Normandie le matin et sur toute la moitié nord et le quart sud-ouest l'après-midi. De timides éclaircies, entrecoupées d'averses, feront leur apparition. Le Mistral se renforcera l'après-midi.

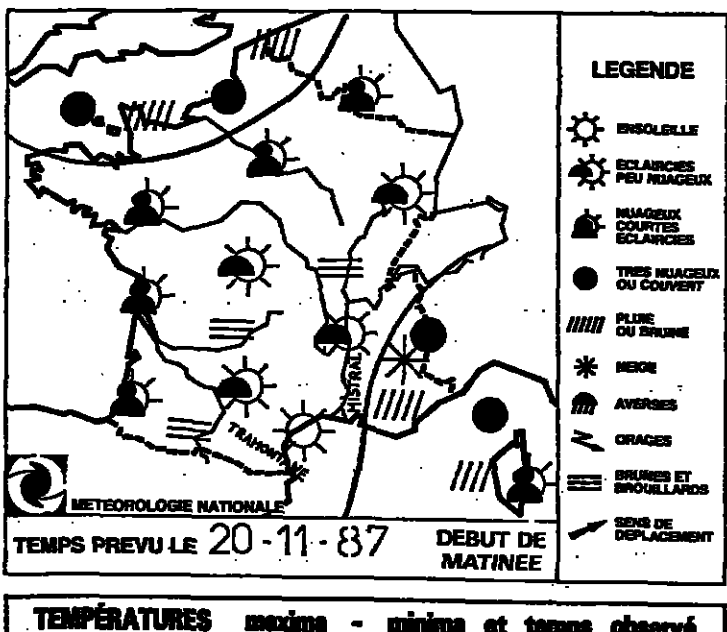
Les températures maximales chuteront encore de 1 à 2 degrés.

SITUATION LE 19 NOVEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 21 NOVEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPS PREVU LE 20-11-87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 18-11 à 6 heures TU et le 19-11-1987 à 6 heures TU — le 19-11-1987

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	19	7	D
BIARRITZ	14	5	D
BORDEAUX	14	3	B
BOURGES	12	2	–
BREST	13	10	B
CAEN	15	7	C
CHERBOURG	13	8	N
CLERMONT-FERR.	10	–1	B
DIJON	12	3	N
GRENOBLE St-M-H	13	1	B
LILLE	13	9	N
LIMOGES	11	3	N
LYON	13	2	B
MARSEILLE-MAR.	15	4	D
NANCY	11	2	B
NANTES	15	6	N
NICE	20	9	N
PARIS-MONTS.	15	7	N
PAU	15	2	D
PERPIGNAN	22	4	N
RENNES	14	6	N
ST-ÉTIENNE	10	–1	B
STRASBOURG	11	2	B
TOURS	15	4	C
TOULOUSE	7	4	B
POINTE-À-P.	32	24	N

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	21	7	N
AMSTERDAM	13	10	P
ATHÈNES	19	10	P
BANGKOK	34	20	C
BARCELONE	20	8	D
BELGRADE	8	3	C
BERLIN	9	8	P
BRUXELLES	13	9	C
LE CAIRE	25	14	D
COPENHAGUE	9	1	P
DAKAR	31	24	D
DELHI	30	12	B
DJERBA	20	15	N
GENÈVE	11	1	D
HONGKONG	25	20	P
ISTANBUL	11	11	P
JÉRUSALEM	23	12	D
LISBONNE	19	12	D
LONDRES	13	11	P
LOS ANGELES	25	12	D
LUXEMBOURG	9	5	B
MADRID	19	2	D
MARRAKECH	23	10	D
MEXICO	25	12	B
MILAN	8	3	B
MONTRÉAL	12	2	N
MOSCOU	1	0	*
NAIROBI	27	16	D
NEW-YORK	21	8	N
OSLO	4	–1	*
PALMA-DE-MAL.	20	5	B
PÉKIN	11	1	D
RIO-DE-JANEIRO	28	23	D
ROME	18	7	D
SINGAPOUR	28	25	A
STOCKHOLM	4	3	C
SYDNEY	25	18	N
TOKYO	16	9	N
TUNIS	21	13	D
VARSOVIE	8	3	A
VENISE	14	–1	B
VIENNE	9	8	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4618

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III					■			■	
IV				■					
V			■						
VI								■	
VII	■								■
VIII	■						■		
IX					■	■			
X		■					■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ses allumettes ne le quittent *pas.* – *II. Endroit où les issues peu*vent être gardées. En voilà un qui est souvent de la partie ! – III. Ne va pas droit au but. Fréquemment utilisé pour l'*entretien.* – *IV. Sup*port de colonnes. Permettent de découvrir de véritables révélations. – V. Aide à satisfaire un besoin dans les « cabinets ». Pour le meilleur mais pas pour le pire. – VI. Se lance dans un long développement. – VII. On ne peut certes pas leur reprocher de manquer d'envergure. – VIII. Accueille de très nombreux hommes dans son fit. Ce n'est pas parce qu'ils ne l'aiment pas que certains n'hésitent pas à le plaquer. IX. Possessif. Fut peut-être amené à passer l'éponge. – X. Où heureux furent ceux qui assistèrent à maints départs à la retraite. Est régulièrement mentionné par celui qui parle en maître. – XI. On ne peut tout de même pas les condamner si elles viennent à tourner mal.

VERTICALEMENT

1. Avec elle, ceux qui paient sont aussi ceux qui encaissent. Sert de monnaie d'échange. – 2. Il faut de l'air pour lui donner vie. – 3. Une vraie tête de cochon. Dans le présent, il ne vivait que pour le passé. – 4. *On peut nous l'apporter sur un* plateau. Vivent parmi les grains. – 5. On en vient vite à bout en tricotant. Inspire le respect. Sorti de l'ombre. – 6. *C'est bien pour le mal.* Cela vaut de l'or. – 7. Est parfois logée dans un pistolet. – 8. Mal inspiré. N'est pas à ramasser à la petite cuillère. – 9. Casse la croûte. Repoussent les ténèbres.

Solution du problème no 4617

Horizontalement

I. Biographe. – II. Essoucher. – III. Gît. Nul. – IV. As. Nèpes. – V. Subit. – VI. Etat. Nota. – VII. Menu. Clin. – VIII. Et. Bâton. – IX. Nue. Zug. – X. Tel. Uriel. – XI. Irréels.

Verticalement

1. Bégaiement. – 2. Isis. Têtue. – 3. Ost. Pan. Eli. – 4. Go. Tub. – 5. Runes. Azur. – 6. Acupuncture. – 7. Phlébologie. – 8. Hé. Sit-in. El. – 9. Erg. Tan. Ils.

GUY BROUTY.



Le Carnet du Monde

Naissances

– Sigrid et Patrice LE DROGO
sont heureux de vous annoncer la naissance de leur fils

Christophe,

le 12 novembre 1987.

19, rue du 18-juin.
93220 Gagny.

Décès

– Pofondément affecté par la disparition de

M. Henri BETTAN,

les amis d'Hélène et Dominique Hamon

s'associent à leur chagrin et présentent leurs regrets attristés à toute la famille.

– M. Jean-Paul Borel
et ses enfants,
Mᵐᵉ Robert Chauvenet,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mᵐᵉ Jean-Paul BOREL,
née Béatrice Chauvenet,
professeur des Universités,
praticien des hôpitaux,

survenu à Caen, le 8 novembre 1987, *dans sa quarante-deuxième année.*

7, Basse-Rue,
14112 Bieville-Beuville.

– Mᵐᵉ Alice Boudsocq,
son épouse,
Bernard et Martine Boudsocq,
Elsa, Mathilde, Simon,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Paul BOUDSOCQ,

survenu le 12 novembre 1987, à Saint-Raphaël.

Le Concorde,
26, rue Zamenhof,
83700 Saint-Raphaël.

– Douvaine. Ambérieu-en-Bugey. Trèves. Toulouse.

Mᵐᵉ et M. Raymond Durand
et leurs enfants,
Mᵐᵉ et M. Lucien Establet
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Jean Denarie
et leur fils,
Ainsi que toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ veuve Marcel DENARIE,
née Marie Gagnieux,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le samedi 21 novembre 1987, à 15 heures, en l'église de Douvaine.

Corps déposé.

Condoléances sur registre.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ René GONON,
née Simone Deloncа,

rappelée à Dieu le 13 novembre 1987, dans sa soixante-seizième année.

De la part de
M. René Gonon,
son époux,
M. et Mᵐᵉ Bernard Gonon,
M. et Mᵐᵉ Nicole Beauvois,
Le docteur et *Mᵐᵉ* Michel Gonon,
ses enfants
Et des familles Gonon et Delonca.

L'inhumation a eu lieu à Cannes dans l'intimité.

Une messe sera célébrée à l'intention de la défunte le samedi 28 novembre 1987, à 9 h 15, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue de l'Assomption, à Paris-16ᵉ.

Prière de remplacer tout envoi de fleurs par un don à l'Association France-Alzheimer, 49, rue Mirabeau, 75016 Paris.

5, rue des Beauches,
75016 Paris.

– Besançon. Tours. La Barre. Paris.

Mᵐᵉ Louistisserand,
née Madeleine Minjoz,
sa fille,
M. et Mᵐᵉ *Jean-Pierre Louistisserand*
et leur fille Anne,
M. Hary Couteperoumal et Mᵐᵉ,
née Dominique Louistisserand
et leurs fils Cédric et Thomas,
M. Jacques Montil et Mᵐᵉ,
née Michèle Louistisserand
et leur fils Grégory,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les parents et alliés,
M. Marcel Masset,
Mˡˡᵉ Marcelle Louvrier,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 18 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année, de

M. Jean MINJOZ,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier
de l'ordre des avocats de Besançon,
président de chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
député honoraire,
ancien ministre,
maire honoraire de Besançon,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
médaille des combattants volontaires
de la Résistance,
commandeur dans l'ordre
de la République italienne,
commandeur dans l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'Allemagne,
médaille de la Résistance polonaise.

Le défunt repose au funérarium de Besançon, 12, rue de Vesoul, et sera exposé à l'hôtel de ville de Besançon, place du 8-septembre, de 9 heures à 20 heures, le vendredi 20 novembre 1987.

Les obsèques seront célébrées civilement le samedi *21 novembre*, à *10 h 30*, au cimetière des Champs-Bruley, à Besançon.

Les condoléances seront reçues sur registre.

– M. Robert Schwint,
sénateur et maire de Besançon,
Le conseil municipal,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean MINJOZ,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier de l'ordre des avocats,
président de la chambre honoraire
à la cour d'appel de Paris,
député honoraire,
ancien ministre,
maire honoraire de Besançon,
croix de guerre 1939-1945,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
médaille de la Résistance,
commandeur
de l'ordre de la République italienne,
commandeur de l'ordre du Mérite
de la République fédérale d'allemangne.

Les obsèques civiles seront célébrées le samedi 21 novembre, à 10 h 30, au cimetière des Champs-Bruley, à Besançon.

[Né à Montmélian (Savoie), le 21 octobre 1904, avocat, conseiller juridique de la CGT, Jean Minjoz, fils de militant socialiste, a suivi, en politique, les traces de son père. Il avait, sous l'occupation allemande, reconstitué illégalement la fédération socialiste du Doubs et participé activement à la résistance armée. Membre des deux Assemblées constituantes (1945-1946), il a été député socialiste jusqu'en 1958. Elu maire de Besançon après la Libération, il a abandonné ce mandat en 1977. Jean Minjoz avait soutenu le mouvement des ouvriers de Lip, à partir de 1973, bien qu'il ait eu, avec eux, de difficiles négociations. Il a été sous-secrétaire d'Etat au commerce dans le gouvernement provisoire Léon Blum (5 décembre 1946- janvier 1947), secrétaire d'Etat au travail et à la sécurité sociale dans le cabinet Guy Mollet (février 1956 -mai 1957) et le cabinet Bourgès-Maunoury (juin 1957).]

Docteur
Pierre ROUMEGUÈRE,
ancien psychanalyste de Dali,
ancien consul de France à Bangui,
ami des arts,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palme 1939-1945,
médaille de la Résistance,
est décédé brutalement, à l'âge de soixante-quatorze ans, dans la nuit du vendredi 6 novembre 1987, à son domicile.

Que la pensée de Pierre soit toujours présente pour ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié.

L'inhumation a eu lieu dans la stricte intimité.

– M. et Mᵐᵉ Henri Tezenas du Montcel,
M. et *Mᵐᵉ Michel Bon,*
ses enfants,
Gabriel, Ambroise, Clément et Séverin Tezenas du Montcel,
Charles-Emmanuel, Eléonore, Domitille et Adelaïde BOn,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de la

baronne Gabriel de SAIRIGNE,
née Marie-Charlotte de La Passardière,

le 13 novembre 1987.

63, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.

Anniversaires

– Il y deux ans, nous quittait

Francine BRUNSCHWIG.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

– Régime Ecossais Rectifié. Franc-Maçonnerie Chrétienne. Session Etude et Information approfondies, au meilleur niveau actuel.
Deux journées en week-end. Admission sur candidature. Loge l'Equerre *Nº 4. L.N.F., B.P. 81,* 75160 Paris Cedex-04.

– La Société de Thanatologie, Etudes sur la mort. Secrétariat : 17, rue Froment, 75011 Paris. Tél. : (1) 48-05-46-45. Organise, à l'occasion de son vingtième anniversaire, son dix-huitième congrès annuel, « Mort et modernité ». Réflexions sur les nouvelles attitudes à l'égard de la mort et des mourants.
Samedi 28 et dimanche 29 novembre 1987, de 9 h 30 à 18 heures, Palais des congrès, Porte Maillot, 75016 Paris.
Renseignements et inscriptions au secrétariat : Tél. : (1) 48-05-46-45.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le vendredi 20 novembre, à 9 heures, salle cabinet 1, Mˡˡᵉ *Marie-Elisabeth Banderet* : « *Le* licenciement en droit français, allemand et anglais ».

– Université Paris-I, le vendredi 20 novembre, à 14 heures, amphithéâtre 102, 9, rue Malher, 75004 Paris, M. Jean Lorcin : « Economie et comportements sociaux et politiques : la région de Saint-Etienne de la grande dépression à la seconde guerre mondiale ».

– Université Paris-IV, le vendredi 20 novembre, à 14 heures, amphithéâtre Est, Perron Alexandre-III, cours la Reine, Grand-Palais, Mᵐᵉ Célina de Araujo Scheinowitz : « Analyse contrastive des systèmes lexicaux du français et du portugais ».

– Université Bordeaux-III, le vendredi 20 novembre, à 14 heures, salle 201, section d'espagnol, domaine universitaire, Mᵐᵉ Mireille Coulon : « Le « *Sainete* » à l'époque de Don Ramon de la Cruz ».

– Université Toulouse-Le Mirail, le vendredi 20 novembre, à 14 h 15, salle du château, M. Michel Martinez : « *Gustave Flaubert, critique littéraire* d'après sa correspondance ».

– Université Toulouse-Le Mirail, le vendredi 20 novembre, à 14 h 30, salle 1002 (1ᵉʳ étage), UER de psychologie (Toulouse-II), M. Marc Bru : « Vers une théorie du système enseignement-apprentissage, de la pratique aux modèles ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiées au *Journal officiel* du *jeudi 19 novembre 1987 :*

DES LOIS

● Nº 87-924 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'une convention sur le transfèrement des condamnés détenus entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti.

● Nº 87-926 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'une convention d'extradition entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti.

● Nº 87-927 du 18 novembre 1987 autorisant la ratification d'une convention d'entraide judiciaire en matière civile entre la République française et la République démocratique allemande.

● Nº 87-930 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Guinée équatoriale.

● Nº 87-931 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Guinée.

● Nº 87-932 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République islamique de Mauritanie.

● Nº 87-933 du 18 novembre 1987 autorisant l'approbation d'un accord de coopération militaire technique entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la *République* du Mali (ensemble un échange de lettres des 8 et 28 juillet 1986).

---

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro 163138 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchants à la centaine de mille gagnent 40 000,00 F :
063138 – 263138 – 363138 – 463138 – 563138 – 663138 – 763138 – 863138 – 963138

Les numéros approchants aux					gagnent
Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	
103138	160138	163038	163108	163130	10 000,00 F
113138	161138	163238	163118	163131	
123138	162138	163338	163128	163132	
133138	164138	163438	163148	163133	
143138	165138	163538	163158	163134	
153138	166138	163638	163168	163135	
173138	167138	163738	163178	163136	
183138	168138	163838	163188	163137	
193138	169138	163938	163198	163139	

Tous les billets se terminant par		gagnent
3138		4 000,00 F
138		400,00 F
38		200,00 F
8		100,00 F



LOTO Nº46 TIRAGE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 1987

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 25 ET SAMEDI 28 NOVEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

87 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 1987 113ᵉ

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	61	tous signes	200
	441	tous signes	400
	821	tous signes	400
	0 781	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
2	3 102	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	2 382	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	3 892	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	20 452	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	28 512	cancer	50 000
		autres signes	5 000
3	23	tous signes	200
	603	tous signes	400
	1 213	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	4 173	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	5 163	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	17 143	balance	50 000
		autres signes	5 000
4	714	tous signes	400
	724	tous signes	400
	7 544	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	00 934	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	02 164	poissons	50 000
		autres signes	5 000
5	2 435	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 335	balance	12 000
		autres signes	1 200
	00 275	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
6	4 456	lion	10 000
		autres signes	1 000
6	6 046	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	5 636	lion	12 000
		autres signes	1 200
	7 716	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	9 696	bélier	12 000
		autres signes	1 200
	18 716	taureau	50 000
		autres signes	5 000
7	277	tous signes	400
	8 437	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 167	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	10 137	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	13 057	sagittaire	4 000 000
		autres signes	125 000
8	3 348	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 828	balance	10 000
		autres signes	1 000
	17 418	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
9	09	tous signes	200
	9 879	taureau	12 000
		autres signes	1 200
0	4 250	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	8 390	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 450	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	4 980	verseau	12 000
		autres signes	1 200
	06 970	lion	50 000
		autres signes	5 000
	14 770	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	15 720	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : TAUREAU, SCORPION, GÉMEAUX GAGNENT 100,00 F

87 *TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE* TIRAGE DU MERCREDI 18 NOVEMBRE 1987 112ᵉ

Sports

FOOTBALL : la France battue par la RDA (1 à 0)

Henri Michel et ses châteaux de sable

Pour son dernier match de qualification pour le Championnat d'Europe des nations qui aura lieu en Allemagne de l'Ouest en juin prochain, l'équipe de France a été battue, le mercredi 18 novembre au Parc des Princes, par la RDA (1 à 0). La France termine troisième de son groupe, derrière l'URSS, qualifiée pour la phase finale, et l'Allemagne de l'Est. Elle ne devance que l'Islande et la Norvège.

L'équipe de France fait l'apprentissage de la clandestinité. A l'abri des caméras de télévision dans un stade aux deux tiers vide, on a vu défiler l'armée des ombres. Pour mieux donner le change, les glorieux anciens opéraient sous des noms de code : Kastendeuch, Germain, etc. Même le dispositif tactique (3-5-2) rendait l'équipe méconnaissable.

Accoudé à une buvette, un provocateur ricanant prétendait avant le match mieux connaître les Allemands que certains sélectionnés français. Certes, les joueurs du Lokomotiv Leipzig et du Dynamo Berlin nous sont devenus familiers depuis les joutes européennes avec Bordeaux et Marseille. Mais la mauvaise foi est évidente : les débutants et les revenants appelés par le sélectionneur ne sont pas des inconnus.

Sortis du rang pour les besoins de la cause, ils ne constituent pas pour autant une affiche. Les chaînes de télévision qui, à coups de millions, se disputaient naguère le moindre match d'entraînement des Bleus à coups de millions ont boudé cette rencontre officielle sans enjeu, privant la Fédération d'une recette qu'elle ne récupéra pas aux guichets.

Les responsables de chaînes ne doivent pas regretter cette économie de fin d'exercice budgétaire. Les occasions de s'enthousiasmer tiennent sans difficulté dans un résumé de quelques secondes en fin de journal : un tir de Bellone sur le poteau (2e minute), une reprise de volée acrobatique d'Eric Cantona au-dessus (55e) et une tête d'Yvon Leroux au premier poteau (84e).

Le magasin aux émotions fortes ouvert par Michel Hidalgo, par un soir de novembre 1977, contre la Bulgarie est bel et bien fermé. Pour cause d'inventaire. Depuis dix-huit mois, Henri Michel, successeur, dresse l'état des forces du football français. Mais il joue de malchance. Chaque fois qu'il pointe sur son registre un élément positif, il doit pour le match suivant mettre une croix dessus. Désappointé, il enregistre les défections des anciens et les blessures des autres. Depuis la fin du Mundial mexicain, il a fait évoluer trente-trois joueurs sous le maillot tricolore, dont dix nouveaux, pour un bilan chiffré catastrophique : une seule victoire en dix rencontres.

D'essais en tâtonnements, de choix délibérés en replâtrages attentifs, Henri Michel aura patronné d'éphémères carrières internationales. Jeannol, Micciche, Vogel, Delamontagne, Rohr, font partie de ces « plus » d'un soir. Dans sa quête d'une génération nouvelle, le sélectionneur a parfois la main heureuse.

Ainsi le Messin Sylvain Kastendeuch a-t-il fait la preuve, mercredi soir, d'une belle sûreté aux commandes de la défense française. Evoluant au poste de libero depuis le début de la saison seulement dans son club, il constitue, à vingt-quatre ans, l'une des raisons d'espérer du onze tricolore.

Il y a deux ans, il opérait en deuxième division, dans l'équipe du Red Star alors à la dérive. Mercredi soir, il débutait chez les Bleus, preuve de l'instabilité actuelle des valeurs à la Bourse du football. Son association avec deux stoppeurs (Boli et Le Roux) n'a pas donné que des satisfactions, mais, estime Henri Michel, *« la formule peut être renouvelée dans certaines circonstances »*.

Pour le sélectionneur, l'inventaire est encore plus difficile au rayon des milieux de terrain. Retraites de Tigana, Giresse, Platini. Blessures de Touré, Passi, Fernandez, Vercruysse et Ferreri. En proie au plus grand embarras, il a alors pensé à un autre Messin, Bernard Zénier. A trente ans passés, celui-ci a connu sa cinquième sélection quatre ans après la précédente. Son emploi ? Créateur intérimaire.

« Pour l'instant, il constitue une solution dont on verra par la suite ce qu'elle deviendra », disait Henri Michel pour commentre ce choix dicté par les circonstances. Zénier n'a pas été ridicule. Il fut, avec son compère Dominique Bijotat, l'une des satisfactions de la soirée. Mais pouvait-il à lui seul donner une âme à cette équipe ?

« Il est difficile d'avoir un fond de jeu en renouvelant l'équipe à chaque fois », avançait Henri Michel en guise de première excuse. La deuxième était toute trouvée : la jeunesse du groupe ? C'est à l'inexpérience que le coach français attribue le *« but assassin »* marqué par Ernst sur un contre de Döschner pendant les arrêts de jeu.

Pour la première fois de son histoire, la France était battue par la RDA à Paris, triste conclusion d'une saison grise sur laquelle Henri Michel suggère de *« tirer un trait »*. Rendez-vous en Israël pendant la trêve, où une tournée est prévue pour un nouveau départ.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Après la RFA, pays organisateur, l'URSS, l'Angleterre, le Danemark, la République d'Irlande et l'Italie, l'Espagne a assuré sa qualification pour la phase finale du championnat d'Europe des nations en battant l'Albanie (5-0), le mercredi 18 novembre à Séville. La huitième place se jouera entre la Grèce et les Pays-Bas.

Battue par l'Irlande (3-0), le mercredi 18 novembre à Dublin, l'équipe de France olympique a perdu ses dernières chances de pouvoir défendre son titre aux Jeux de Séoul.

Adieux à Anquetil

L'annonce de la mort de Jacques Anquetil a entraîné de nombreuses réactions. Hommes politiques comme coureurs cyclistes, tous ceux qui ont connu ou admiré le champion ont tenu à manifester leur émotion. Dans un télégramme, le président de la République souligne la volonté et l'intelligence de l'athlète. *« Lors de nos rencontres j'avais apprécié la finesse d'esprit, le sens de l'amitié et la chaleur humaine cachée souvent derrière une retenue naturelle »*, écrit M. Mitterrand, qui estime que *« la France perd un de ses fils les plus remarquables »*. De son côté, M. Jacques Chirac a déclaré : *« C'était un grand modèle pour le sport, pour la France, pour la jeunesse ».*

Ancien coéquipier d'Anquetil, André Darrigade évoque *« son frère »* : *« On a fait tous les coups ensemble. Jacques était celui que je connaissais le mieux. On le croyait distant parce qu'il était timide, mais il avait un caractère terrible et une classe phénoménale. »*

Les obsèques de Jacques Anquetil seront célébrées le vendredi 20 novembre à la cathédrale de Rouen. Le champion cycliste sera enterré à Quincampoix (Seine-Maritime) dans le caveau de famille aux côtés de son père.

ÉCHECS

Le championnat du monde

Kasparov fait reporter la quinzième partie

Garry Kasparov a pris son deuxième temps de repos, mercredi, faisant ainsi reporter la quinzième partie du championnat du monde d'échecs au vendredi 20 novembre.

Le champion du monde, qui mène 7,5 à 6,5 dans son match contre Karpov, n'a pas donné d'explication à ce report. Peut-être pense-t-il impressionner son rival en lui signifiant qu'il peut se contenter d'un seul temps de repos pour les dix parties qui restent théoriquement à jouer (1).

Rappelons que Karpov doit gagner deux fois, car en cas d'égalité (12-12) à la fin du match Kasparov conserve son titre.

(1) Chaque joueur peut prendre à son gré trois temps de repos durant le match. Karpov a utilisé une fois cette faculté.

CONCOURS



INDICES 25 et 26

Je crois me souvenir que la couleur du vin de messe était blanche. Peut-être l'Église refait-elle son unité sur ce sujet ?

INDICE 27

Ce ne doit pas être à Bordeaux, car les châteaux sont en général de grande superficie.

INDICE 28

Cherchez la définition de l'huis, et déjà vous aurez fait la moitié du chemin.

INDICE 29

On pouvait penser à un grand margaux, et pourtant ce n'est pas cela.

INDICE 30

Décidément, aujourd'hui, nos questions ne concernent que le bordeaux.

INDICE 31

Une telle manipulation, je doute qu'on puisse la conseiller.

INDICE 32

Cette épreuve a été organisée par un Anglais très connu dans le monde du vin.

INDICE 33

Cette question me rappelle étrangement la question 6.

INDICE 34

Le chinon blanc millésimé est rare, il ne doit pas y avoir un assemblage important de cépages.

INDICE 35

Ah ! quel dommage, je savais répondre pour Saint-Nicolas et j'ai oublié pour Bourgueil.

INDICE 36

J'ai déjà bu des vins produits à partir de viognier, c'était des vins des Côtes-du-Rhône. N'y en a-t-il que là ?





Economie

SOMMAIRE

31 milliards de déficit en dix mois

M. Chirac juge « préoccupant » le résultat du commerce extérieur

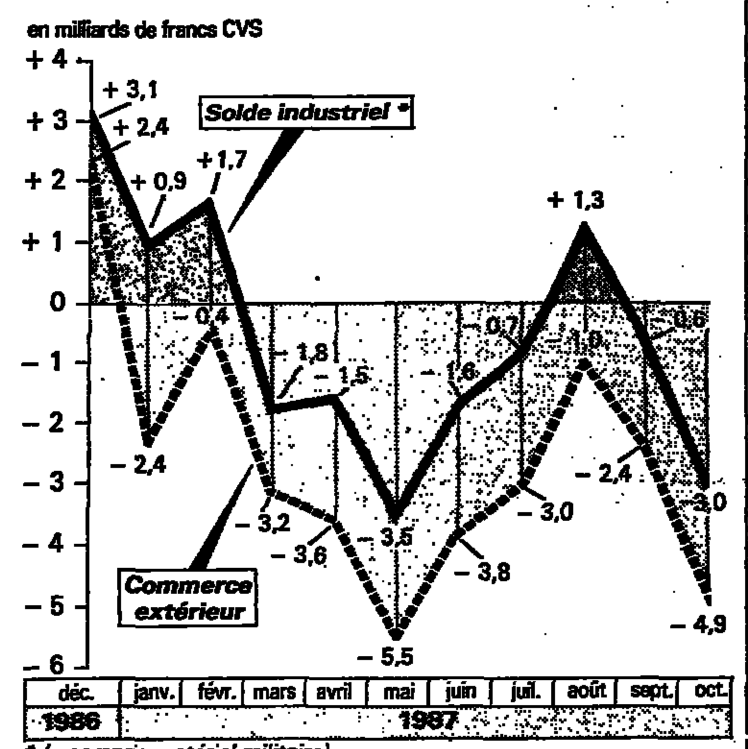
Alors qu'il escomptait un redressement du commerce extérieur cet automne, le gouvernement a été pris à contre-pied par le très mauvais résultat enregistré en octobre. Le déficit de 4,9 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières) porte à 31,2 milliards le déficit cumulé des dix premiers mois de l'année. Les diverses déclarations des ministres traduisent un certain embarras à l'égard de ce mal persistant de l'économie française.

Qualifié de « *préoccupant* » par le premier ministre, M. Jacques Chirac, le résultat du mois d'octobre est « *moins satisfaisant qu'on aurait pu le souhaiter* », a ainsi déclaré M. Edouard Balladur, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation. Le ministre d'Etat, qui intervenait à Paris au cours d'un congrès organisé par l'Institut de l'entreprise, le mercredi 18 novembre, a expliqué cette contre-performance en renvoyant à la période antérieure à 1986. Si la France a perdu des parts de marché à l'exportation comme sur le marché intérieur entre les années 1980 et 1985, c'est parce que l'on n'a pas suffisamment investi, parce que la part du PNB consacrée à la recherche et au développement est restée inférieure à celle des autres grands pays et que les charges pesant sur les entreprises sont trop lourdes. M. Balladur a confirmé qu'il préparait « *des mesures pour favoriser l'investissement commercial français à l'étranger* ».

Reconnaissant qu'un déficit de 4,9 milliards de francs, « *c'est beaucoup* », M. Michel Noir, le ministre du commerce extérieur, estime pour sa part qu'il « *faut garder le moral* ». Il voit dans les chiffres rendus publics mercredi les signes de certaines « *bonnes tendances* ». M. Noir cite notamment le niveau élevé des exportations (+ 5,5 % en octobre par rapport à la moyenne mensuelle enregistrée au cours du premier semestre), qui est, à ses yeux, la preuve que la compétitivité des entreprises françaises s'améliore.

Pour le responsable du commerce extérieur, « *le gros point noir* » réside dans les importations, qui ont encore progressé de 2,3 % en octobre. « *On importe trop* », a expliqué M. Noir, estimant, à son tour, qu'il est nécessaire de lutter contre « *le snobisme qui consiste à acheter étranger plutôt que français* ». Cette attitude semble avoir beaucoup joué le mois dernier dans le secteur automobile, où la baisse du taux de TVA aurait davantage profité aux constructeurs étrangers que français. « *Les entreprises qui se battent bien à l'extérieur doivent maintenant penser davantage au marché intérieur* », a suggéré le ministre.

Mais M. Noir s'en est également pris à certains distributeurs qui importeraient à bas prix et illégalement des produits étrangers. Evoquant le cas de Carrefour, qui commercialiserait des téléviseurs d'Extrême-Orient, le ministre a déclaré : « *C'est honteux, j'en ai assez des importations illégales. Si cela se reproduit, je ferai bloquer les produits en douane.* » Le prédécesseur de M. Noir, Mme Edith Cresson, a commenté les chiffres d'octobre en jugeant « *très grave* » la situation.



* (y compris matériel militaire)

Le déficit est « *le résultat d'une absence totale de politique industrielle et du commerce extérieur* », a estimé la dirigeante socialiste. S'inquiétant de ce que, « *pour la première fois dans son histoire, notre pays a* [cette année] *un solde industriel négatif* [– 10 milliards de francs sur les dix premiers mois] ». Mme Cresson estime que « *les ravages du libéralisme ont décidément dépassé les plus sombres pronostics* ».

E. I.

Les lenteurs de la négociation sur le budget américain dépriment le dollar

Le jeudi 19 novembre, les cours du dollar chutaient lourdement sur les marchés des changes, revenant à 1,6750 DM, 134,80 yens et 5,6850 F. Pour beaucoup d'opérateurs, ces cours pourraient retomber à leurs plus bas niveaux historiques atteint, il y a une dizaine de jours, soit 1,6480 DM et 133,20 yens. Motif ? La déception qui gagne les marchés, avant même que le moindre accord sur la réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis n'ait été annoncé. Outre les lenteurs de la négociation, qui n'augurent rien de bon, les commentaires désabusés des milieux politiques américains donnent la mesure de cette déception. Aussi, le sénateur Bob Packwood (républicain d'Oregon) qui participe directement aux négociations, a avoué, mercredi, que « *les résultats sont si marginaux que c'en est gênant* ».

Quant au sénateur Robert Dol, chef de file de la minorité républicaine, il qualifie le projet d'« assez faible ». De toute façon, les opérateurs estiment que même un accord « convaincant » sur la réduction du déficit budgétaire ne donnerait au dollar qu'un répit avant que l'attention des marchés ne soit ramenée sur l'importance du déficit commercial américain, dans l'attente des chiffres du mois d'octobre, connus au milieu de décembre prochain.

Comme un malheur n'arrive jamais seul, on signale une forte diminution des achats d'obligations américaines par les investisseurs privés japonais (assurance, caisse de retraite, etc.). En septembre, les achats globaux d'obligations étrangères, à 80 % américaines, effectués par les Japonais, sont revenus à 2 milliards de dollars, contre 12,3 milliards en juin, tandis qu'en octobre, pour la première fois depuis 1983, les investisseurs nippons ont vendu plus de ces obligations (1 milliard de dollars) qu'ils n'en ont acheté. A la place, ils préfèrent acquérir des actions (mais c'est terminé depuis la chute de Wall Street le 19 octobre) et des biens immobiliers. Motif : le scepticisme sur la volonté américaine de remettre de l'ordre dans ses affaires.

A Paris, l'annonce d'un important déficit commercial français pour octobre a affaibli le franc par rapport au deutschemark, dont le cours s'est élevé, jeudi, à 3,3950 F, contre 3,3850 F la veille. Il est à craindre que cette faiblesse ne s'accentue si le dollar continue à baisser. En ce cas, la Banque fédérale d'Allemagne serait amenée à réduire encore son taux directeur, déjà ramené de 3,80 % à 3,50 %, et la Banque de France pourrait être contrainte d'élever à nouveau son taux d'intervention.

F. R.

AÉRONAUTIQUE

Le transport aérien en 1992

Libéralisons le ciel, ma non troppo...

Comment préparer le grand marché européen, prévu pour le 31 décembre 1992, dans le transport aérien ? Comment aider les compagnies françaises à affronter la concurrence des gros transporteurs américains et les asiatiques au service impeccable et aux prix « cassés » ? « *Le grand débat* » présidé par M. Lionel Stoleru, ancien ministre, et M. Philippe Tesson, directeur du *Quotidien de Paris*, n'a pas vraiment répondu, le mercredi 18 novembre, à ces questions, mais il a permis, devant le Tout-Paris aéronautique, de préciser les limites du libéralisme en matière aérienne.

La qualité des invités offrait un panel complet de responsables favorables au libéralisme : MM. Jacques Douffiagues, ministre des transports, Jacques Friedmann, président d'Air France, Pierre Elsen, président d'Air Inter, René Lapautre, président d'UTA, Narciso Andreu-Muste, président d'Iberia et de l'Association des compagnies européennes, Jacques Maillot, président de Nouvelles Frontières. Tous sont de grands pourfendeurs des réglementations étatiques et des partisans de la concurrence... au niveau des généralités.

En fait, leurs discours peuvent être distingués selon qu'ils appartiennent au camp des libéraux « raisonnables » ou à celui des libéraux « libéraux ». Dans la première catégorie, c'est M. Friedman qui donne le la : « *Le transport aérien n'est pas une activité comme les autres*, dit-il. *Il est une partie de la souveraineté nationale. Il supporte des contraintes de service public. Non, nous ne sommes pas dans une sorte de monopole généralisé puisque les transporteurs ont tous élaboré des tarifs concurrentiels. Non, les pays « libéraux » ne sont pas ceux que l'on croit et les Etats-Unis nous interdisent de desservir leurs villes alors qu'ils se livrent à du cabotage en Europe. La concurrence accrue doit être, chez nous, appliquée de façon progressive, maîtrisée et sur la base de la réciprocité.* »

Le PDG d'UTA ne pouvait être d'accord. « *Allez expliquer au consommateur que le transfert aérien est une industrie particulière !* a répondu M. Lapautre. *Pour ma part, je suis un industriel qui va au devant des désirs de ses clients. La meilleure préparation de 1992, c'est encore une concurrence renforcée et le plus tôt sera le mieux. Nous n'avons que trop perdu de parts de marché, par rapport aux Américains et aux Asiatiques.* »

Le ministre des transports n'a pas tranché lorsqu'il a conclu : « *Assouplissons les règles trop rigides qui corsètent nos compagnies, mais ne touchons pas à la sécurité et ne tuons pas les vols réguliers à cause des charters. C'est très bien d'aller en avion à Rodez pour 550 F, mais il importe aussi de pouvoir s'y rendre tous les jours.* »

Libérons donc, *ma non troppo*.

ALAIN FAUJAS.

Alors que le trafic croît rapidement

Les compagnies aériennes françaises manquent de pilotes

C'est un cri d'alarme que lance le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) : la France ne forme pas assez de pilotes, ce qui nuira au développement des compagnies aériennes et à la place en Europe des *pilotes francophones*.

L'Ecole nationale de l'aviation civile ne forme guère que vingt-huit pilotes cette année, alors que le SNPL évalue à deux cents le nombre nécessaire pour faire face à la demande, qui a véritablement explosé. En effet, le trafic aérien doublera d'ici à l'an 2000 grâce aux baisses de tarifs, et la tendance est à multiplier les vols directs avec des avions plus petits, donc plus nombreux.

Les dix-sept écoles civiles et les trois établissements de formation militaire n'arriveront pas à faire *face à ce défi*, d'autant plus que l'armée ne veut plus laisser partir ses pilotes dans le civil et que les départs à la retraite s'accélèrent dans les compagnies. D'ici à 1993, la moitié des trois cent quarante commandants de bord d'Air France devront quitter les commandes pour cause de limite d'âge. Le SNPL propose donc que l'Etat et les compagnies assurent plus vigoureusement la formation des pilotes afin d'éviter que la sélection par l'argent ne limite l'accès à la profession.

Le SNPL attire aussi l'attention sur les conditions de travail des *pilotes des petits* avions à réaction et demande qu'elles soient mieux contrôlées. – Al. F.

● **PRÉCISION.** – L'étude sur les investissements directs des Japonais à l'étranger dont il était question dans l'article *« Quand les Japonais se paient les Etats-Unis »* (*le Monde* du 17 novembre) est publiée dans le numéro 208 de *Japon Economie*, publication de l'Office franco-japonais d'études économiques.

● **Grève à Air Inter.** – La section d'Air Inter du syndicat des officiers mécaniciens (SNOMAC) a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour le mardi 24 novembre. Cet arrêt de travail est motivé par la composition des équipages du futur Airbus A-320 que la direction et le constructeur estiment pilotable par deux personnes, alors que le SNOMAC demande qu'un *mécanicien navigant* doit renforcer les deux pilotes. Le précédent arrêt de travail, le 1er et le 2 août, pour le même motif avait été déclaré illicite par le tribunal de grande instance de Créteil.

La reprise des privatisations (suite...)

Pour reprendre les privatisations, a affirmé M. Balladur, ministre de l'économie, le mercredi 18 novembre, lors d'un colloque organisé par l'Institut de l'Entreprise, « *il faudra qu'un certain calme soit revenu sur les marchés, et qu'il y soit revenu depuis un certain temps* ». Selon le ministre d'Etat, ce retour au calme devra paraître « *crédible* », laissant entendre que ce ne serait pas de si tôt.

Affirmant être pragmatique, M. Balladur a répété qu'il ne se fixait pas de « *règle trop absolue* » pour reprendre son programme de privatisation, et qu'il agirait « *en fonction de l'état du marché* ».

Par ailleurs, le ministre d'Etat a de nouveau tancé les PDG de privatisées pour que, dans la situation actuelle, ils s'occupent mieux des petits porteurs, en développant notamment l'information à leur intention.

Le ministère de l'économie repousse, par un avis paru au *Journal officiel* du jeudi 19 novembre, la date limite de remise des offres d'achat des actions de la SCOR (Société commerciale de réassurance) précédemment fixée dans un avis du *J.O.* du 21 octobre 1987. Un nouveau cahier des charges de la vente de gré à gré de 22 % du capital de la SCOR pourra être retiré à partir du 10 décembre prochain.

Rompre avec la passivité

L'ALLEMAGNE fédérale devrait bénéficier en 1987 d'un excédent commercial de près de 350 milliards de francs. La France enregistrera quant à elle un déficit de l'ordre de 35 milliards. Voilà l'implacable réalité à laquelle nous sommes confrontés et qui porte une ombre néfaste sur toute autre comparaison.

Certes, l'écart d'inflation s'est sérieusement réduit entre les deux pays ; certes, l'évolution des coûts de production joue actuellement en notre faveur grâce à la progression modérée de nos salaires. Malheureusement, dans les circonstances actuelles, ces éléments pèsent peu au regard des résultats de nos échanges commerciaux. On l'a bien vu avec les attaques contre le franc qui se sont produites dès l'annonce des chiffres du commerce extérieur d'octobre.

Qu'on le veuille ou non, la balance *commerciale reflète bien les capacités* industrielles d'un pays. Celles de la France ne sont pas bonnes et ne s'améliorent toujours pas en dépit du redressement spectaculaire des comptes des sociétés. Une évidence s'impose : nous n'offrons pas les biens qui conviennent à un marché de plus en plus élargi. Le déficit maintenant chronique du solde des produits manufacturés en témoigne : de 3 milliards de francs en octobre et de 9 milliards sur les 10 premiers mois de l'année, il porte autant sur les biens d'équipement professionnel – qui comprennent le matériel militaire – que sur les produits de consommation courante. Nous achetons à l'étranger près de la moitié des biens d'équipement ménager.

Le retour d'Airbus

Une étude de la Banque française du commerce extérieur (1) montre que, depuis le début de la dernière décennie, *« l'évolution de la demande mondiale s'est révélée la plus favorable pour certains produits fortement demandés à la fois par les ménages et les entreprises, comme les ordinateurs, les équipements de télécommunications et d'électricité et, indirectement, leurs composants »*. Or, ajoute l'étude, la France n'est pas spécialisée dans la plupart de ces *« produits porteurs »*, alors qu'à l'inverse *« elle a continué à affirmer sa place dans des produits en déclin dans le commerce international, tels que les céréales, le matériel de chemin de fer, les machines et tracteurs agricoles »*.

Le recul des investissements constaté en France sur la même période montre bien qu'il n'y a pas eu d'effort d'adaptation ou de réorientation. Beaucoup se demandent si ce manque de flair peut être compensé par le seul allégement des charges des entreprises. Miser sur le libéralisme est un pari, car les effets d'une diminution des impôts sont mal connus. C'est pourquoi les tenants d'une aide spécifique à l'investissement se font de plus en plus nombreux. On connaît, sur ce point, les thèses de Raymond Barre et celles, quelque peu convergentes, des socialistes. Christian Pierret, député PS des Vosges, y ajoutait hier même (*le Monde* du 19 novembre) quelques suggestions originales.

Faudra-t-il aller plus loin ? Dans le grand combat que se livrent les économies, un gouvernement peut-il laisser à chacun le soin de répondre à la demande mondiale ? Doit-il et le peut-il, sans faire resurgir les démons du dirigisme, non seulement favoriser l'investissement mais encore l'orienter vers les secteurs de haute concurrence ? Voilà les questions qu'il faut vite poser avant que quelques succès éphémères ne viennent à nouveau *brouiller* les yeux et dispenser les pouvoirs publics de prendre leurs responsabilités. En 1988, les livraisons d'Airbus, qui s'étaient considérablement raréfiées cette année, vont reprendre. Cela peut suffire à rendre nos échanges positifs. Et à masquer les vrais problèmes.

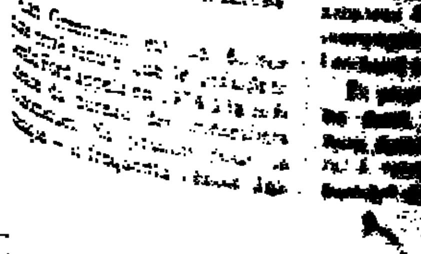
En se plaçant à l'horizon 1991, des chercheurs de l'INSEE prévoient un effritement de nos échanges industriels (2). Ils notent que là encore le défaut majeur tiendra à l'insuffisance de la spécialisation de l'offre française. Plus encore qu'aujourd'hui, il faudra lutter contre *la concurrence des partenaires européens « aussi bien au sein de la Communauté que sur les marchés extérieurs où se trouveront plus forts qu'hier les nouveaux pays industrialisés »*. On regrettera peut-être alors de ne pas avoir mené la politique d'aide sectorialisée à laquelle ne croit pas aujourd'hui le premier ministre.

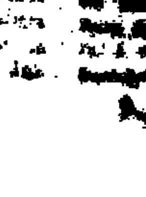
D'une façon ou d'une autre, il faudra réagir, rompre avec la passivité et donner aux investisseurs les grandes orientations qui leur sont nécessaires.

FRANÇOIS SIMON.

(1) *BFCE Actualités*, nº 222, mai-juin 1987, 21, boulevard Haussman 75427 Paris cedex 09.

(2) *Economie et Statistiques*, nº 201, juillet-août 1987.





Économie

Les trois tandems de la concertation internationale

Ils sont six, peu connus du grand public, dont dépend le succès ou l'échec de la coopération internationale. Chacune de leurs « petites phrases » est scrutée par les marchés financiers ou monétaires. Ministres des finances ou gouverneurs de banque centrale des trois pays pesant le plus lourd dans l'économie mondiale – Etats-Unis, RFA, Japon, – leur responsabilité paraît essentielle.

Leur approche d'une gestion plus équilibrée est certes différente : les responsables des instituts d'émission ont une vocation plus technique – la défense de la monnaie, – les visées des ministres des finances sont plus immédiatement politiques. Mais l'équilibre des pouvoirs entre ces deux centres de décision diffère selon les pays. Il crée une alchimie propre à chacun dans la défense d'une politique économique et monétaire dont les puissances moyennes qui font, elles aussi, partie du groupe des Sept (1) devront tenir compte dans les jours à venir.

(1) Etats-Unis, Japon, RFA, France, Italie, Grande-Bretagne, Canada.



De gauche à droite : MM. Baker et Greenspan, Miyazawa et Sumita, Stoltenberg et Pöhl



ÉTATS-UNIS

James Baker - Alan Greenspan : des « animaux politiques »

Washington
Corespondance

Certains Américains appellent malicieusement la politique menée par le ministère des finances et la Réserve fédérale le *« Jim Alan Show »*. En effet, James (Jim) Baker, secrétaire au Trésor, et Alan Greenspan, successeur de Paul Volcker à la tête de la Fed ont déconcerté Wall Street. Les critiques de Baker lui reprochent d'avoir semé la panique, en dépit de ses qualités de vieux routier du ministère des finances, et provoqué la chute des cours par ses déclarations intempestives, menaçant l'Allemagne de laisser filer le dollar.

Quant à Greenspan, les spécialistes déplorent son manque d'expérience à la tête de l'institut d'émission et ses difficultés à communiquer. Après avoir minimisé les dangers inflationnistes, il décidait, en septembre, d'augmenter le taux de l'escompte pour prouver qu'il assurait une continuité dans la rigueur, chère à Volcker. Un mois plus tard, il provoquait une baisse du loyer de l'argent, rallumant le scepticisme de ses opposants. Un virage abrupt, dicté par les circonstances de la crise boursière, mais jugé préoccupant par les analystes américains comme par les partenaires des Etats-Unis. D'autant que, manque de chance, quelques jours avant le *« lundi noir »* de Wall Street, le magazine *Fortune* publiait ses vues optimistes sur les marchés financiers.

L'épreuve est difficile pour le nouveau président de la Fed. Installé depuis août dernier dans le bel immeuble de marbre de Constitution Avenue, il a dû faire face, quelques semaines plus tard, à une crise financière majeure, obligé de choisir entre des politiques comportant toutes des risques. Sa relative inexpérience dans le domaine des relations financières internationales ne lui facilitait pas les choses. En même temps, à l'égard de Wall Street, et plus encore du reste du monde, il devait en priorité démontrer qu'il était aussi indépendant à l'égard de la Maison Blanche que son prédécesseur. Rude tâche tant la légende de Volcker a encore grandi avec la tourmente monétaire et boursière.

La statue du commandeur

Pendant la récession de 1981-1982, provoquée par sa politique d'austérité, Paul Volcker fut attaqué, insulté et même physiquement malmené, au point que les services de sécurité lui assurèrent une protection discrète. Plus tard, l'ennemi public numéro un – à la retraite depuis l'été dernier – a été sacré statue du commandeur, cette fois-ci par Wall Street. Le cri de *« rappelez Volcker ! »* a souvent retenti dans les milieux financiers.

Mais dans le tumulte actuel Paul Volcker projette l'image rassurante d'une force tranquille, éloignée des solutions de facilité, celle d'un grand commis désintéressé, indifférent aux sollicitations du pouvoir et de l'argent. Son prestige dans les milieux financiers ne tient pas seulement à ses succès dans la lutte anti-inflationniste des dernières années, mais plutôt au fait d'avoir maintenu l'indépendance de la Fed, résistant au fil des années à toutes les pressions du Congrès ou de la Maison Blanche. *« Le second personnage des Etats-Unis »*, comme on l'a décrit, a forcément jeté une ombre sur les protagonistes actuels de la politique économique et financière, tout particulièrement sur son successeur.

Alan Greenspan est un économiste privé réputé que le président Gerald Ford appela en 1974 à la présidence du bureau des conseillers économiques. Sa passion pour la musique – il fréquenta l'école Julliard et joue encore de la clarinette et du saxophone, – son goût pour les mondanités et les jolies femmes - en dépit d'un physique difficile, il s'est taillé une réputation de tombeur, – ne l'ont pas empêché de faire une carrière très lucrative de consultant. On est loin de l'existence modeste dans un appartement meublé d'un Volcker peu soucieux du circuit social et fumant éternellement des cigares à bon marché « Antoine et Cléopâtre ».

Le conservatisme de Greenspan est de bon aloi : *« L'Etat-providence*, a-t-il écrit, *n'est rien d'autre qu'un mécanisme grâce auquel les gouvernements confisquent les richesses des membres productifs de la société. »* Il poussa son conservatisme jusqu'à la provocation en affirmant un jour que les agents de change de Wall Street étaient les plus directement touchés par l'inflation. Ses propos soulevèrent un tollé qui l'amena à rectifier le tir. *« Evidemment*, déclara-t-il, *ceux qui souffrent le plus, ce sont les pauvres. »* Une façon de prouver que la rigidité doctrinaire n'exclut aucun accommodement lorsque cela s'impose.

Un interventionniste

Par ses origines, sa formation, sans parler de l'apparence physique, James Baker n'a rien de commun avec le président de la Fed, si ce n'est d'être, lui aussi, républicain bon teint et *a priori* plus malléable aux pressions du pouvoir.

Avocat texan, ses connaissances économiques étaient limitées quand il succéda à Donald Regan en 1985 à la tête du ministère des finances. Solide, sérieux – ennuyeux selon certains, – il a acquis une position exceptionnelle au sein du gouvernement comme inspirateur-exécutant d'une politique économique. Plus sensible que son prédécesseur aux préoccupations et difficultés des Européens et des Japonais, il s'est débarrassé de tout carcan idéologique pour se vouloir le champion de la concertation avec les partenaires des Etats-Unis. Il n'a pas hésité, pour ce faire, à empiéter sur les responsabilités du secrétaire d'Etat Shultz. Selon la formule d'un commentateur, il doit son succès au fait d'être un interventionniste dans une administration du laisser-faire.

Mais, malgré la différence de leur personnalité, de leur aptitude professionnelle, de leur tempérament et de leurs goûts, James et Alan sont tous les deux des « animaux politiques ». Baker a fait carrière dans le sillage du président Reagan et a démontré ses talents de conciliateur avec le Congrès. Greenspan a conseillé Nixon pendant la campagne électorale de 1968, puis Reagan pendant celle de 1980. Tous les deux sont des pragmatiques aptes à trouver et à appliquer des formules de compromis, à modifier leur position. Il est évident qu'ils ont en priorité en tête l'échéance électorale de novembre 1988. Aussi bien, leur objectif est d'éviter une récession l'an prochain à n'importe quel prix. Arriveront-ils à contrôler la baisse du dollar et la remontée de l'inflation ? Certains en doutent, considérant que *« le Texan Baker joue un poker dangereux »*. Mais le tandem Baker-Greenspan rejette les avis des champions du laisser-faire, qui, comme Martin Feldstein, recommandent de laisser le dollar chuter aussi loin et aussi vite que possible.

Une entreprise trop pleine de risques, pensent les deux hommes, qui préfèrent renégocier l'accord du Louvre pour permettre une baisse *« douce et contrôlée »* du dollar contre des concessions de leurs partenaires sous forme d'une relance allemande et japonaise. La Fed est-elle ainsi en train de perdre sa belle indépendance ? Est-elle devenue un simple instrument de l'administration ? Certains le craignent, nostalgiques de l'époque Volcker. D'autres affirment au contraire que, sous la direction d'un Greenspan, la banque centrale sera en mesure d'exercer une influence encore plus grande sur la Maison Blanche. Mais sur quel président ?

HENRI PIERRE.

JAPON

Kiichi Miyazawa - Satoshi Sumita : le consensus à l'épreuve

TOKYO
Correspondance

La langue de Shakespeare pour l'un, celle de Molière pour l'autre, Kiichi Miyazawa, le ministre japonais des finances, et Satoshi Sumita, le gouverneur de la banque du Japon, partagent une qualité assez peu répandue chez les responsables nippons de leur génération (ils sont nés en 1919 et 1916 respectivement) : l'aisance dans une langue étrangère.

Il y a trente-cinq ans, quand il n'était encore qu'un jeune fonctionnaire frais émoulu de l'université de Tokyo, M. Miyazawa servait déjà d'interprète lors d'une visite aux Etats-Unis à son lointain prédécesseur à la la tête du ministère des finances, M. Hayato Hikeda.

Pour M. Sumita, le français a été une langue de travail à différentes étapes de sa carrière. Il l'a appris à l'école secondaire, s'est perfectionné à l'université de Tokyo, puis lors d'un séjour dans l'Indochine française occupée par le Japon pendant la seconde guerre mondiale, et enfin dans les ambassades du Japon à Bruxelles et à Paris, de 1953 à 1956. Aujourd'hui encore, lorsqu'il prend la parole à Bâle dans les réunions mensuelles des gouverneurs de banques centrales, M. Sumita le fait en Français.

Le ministre et le gouverneur ont d'autres points communs. D'abord, l'appartenance à des familles anciennes et puissantes : M. Miyazawa, qui dirige aujourd'hui l'une des factions du parti conservateur au pouvoir à Tokyo, est fils et petit-fils de parlementaires, son grand-père maternel ayant été ministre des chemins de fer avant la seconde guerre mondiale.

Le père de M. Sumita était général dans l'armée impériale. Après le passage obligé par ce qui était encore l'université impériale de Tokyo, de tout temps la pépinière de la haute bureaucratie nippone, les deux hommes sont entrés dans la vie professionnelle par le ministère des finances.

Mais au Japon, plus que dans aucun autre pays développé, la politique est un métier héréditaire. Malgré un goût très modéré pour les affaires partisanes, ce qui lui aurait coûté à plusieurs reprises et encore tout récemment l'accession au poste de premier ministre, M. Miyazawa a quitté très vite le service de l'état pour prendre en charge le fief familial, à Hiroshima.

M. Sumita, au contraire, a accompli un parcours exemplaire au sein du ministère des finances, jusqu'au poste le plus élevé accessible à un fonctionnaire, celui de vice-ministre administratif. Après avoir dirigé la banque d'import-export (Exim-Bank) pendant six ans, il est devenu vice-gouverneur de la Banque du Japon, en 1979, pour prendre, en décembre 1984, les rênes de l'institut d'émission. Il succède ainsi à M. Haruo Maekawa, auteur du célèbre rapport sur la restructuration de l'économie nippone.

Une règle non écrite, mais respectée depuis 1969, veut en effet que le gouverneur soit alternativement un pur produit de la hiérarchie de la banque et un ancien du ministère des finances.

La crainte de l'inflation

Cette alternance illustre bien la relation étroite entre les deux institutions, un attelage dans lequel le chien de tête est, bien sûr, le ministère, mais qui permet à la banque de préserver un précarré dans le domaine de la politique monétaire.

Fondé, en 1882, l'institut d'émission est par définition la *« banque du gouvernement »*. Pour tout ce qui touche aux opérations sur les titres d'Etat et sur les marchés des changes (par exemple les énormes interventions de soutien au dollar), la répartition des rôles est nette : la Banque exécute les instructions du ministère des finances. Etant *« dans le marché »*, alors que le ministère en est absent, elle dispose bien entendu d'une marge d'appréciation dans sa gestion au jour le jour.

Les décisions de politique monétaire, en particulier celles qui touchent au taux d'escompte, arme ultime de la Banque pour déterminer le coût du crédit, sont du ressort du comité de politique monétaire, composé de sept personnes.

Cinq d'entre elles disposent d'un droit de vote, le gouverneur lui-même et les quatre représentants de différents secteurs de l'économie japonaise (actuellement les banques régionales, les banques de dépôt, l'industrie et l'agriculture). Par contre, les deux représentants de l'Etat, envoyés par le ministère des finances et le MITI, ne prennent pas part au vote.

Dans la période récente, la politique monétaire de la Banque du Japon s'est adaptée sans grande difficulté aux objectifs généraux du gouvernement japonais : il s'agissait de freiner la baisse du dollar en encourageant les exportations de capitaux vers les Etats-Unis et de stimuler une économie asphyxiée par la hausse brutale du yen.

Alors, la politique monétaire a donné, beaucoup donné même. De janvier 1986 à février 1987, la Banque du Japon a réduit cinq fois son taux d'escompte, tombé à 2,5 %, le niveau le plus bas depuis la guerre.

Mais l'exercice est devenu de plus en plus périlleux et il suscite des interrogations croissantes au sein de la banque.

Avec la reprise de l'économie japonaise, qui a tenu le *« choc du yen »* de façon surprenante, la formidable croissance des actifs financiers, accompagnée d'une progression spectaculaire de la masse monétaire (11,1 % en septembre, la plus forte hausse d'une année sur l'autre depuis novembre 1979), la crainte d'un retour de l'inflation est devenue la préoccupation numéro un de l'institut d'émission.

Le krach boursier, qui a contraint les autorités monétaires à encourager la baisse des taux à court terme, n'a pas modifié les données du problème.

Sans l'affirmer de façon explicite, les responsables de la Banque estiment que les mesures de relance fiscales et budgétaires décidées au printemps par le ministère des finances, sous la pression des partenaires étrangers du Japon (programme de relance de 6 000 milliards de yens), vont produire leur plein effet alors que l'économie connaît déjà une reprise *« autonome »*. Autrement dit, M. Sumita redoute toujours une surchauffe.

Le décalage est sensible depuis plusieurs semaines dans le discours des responsables des deux institutions.

Dans la perspective d'une réunion du groupe des Sept, où Tokyo sera de nouveau appelé à faire un effort sur les taux d'intérêt et l'expansion interne, un marchandage courtois mais serré est prévisible entre MM. Sumita et Miyazawa. C'est une donnée dont la Maison Blanche serait bien inspirée de tenir compte.

« Il n'y aura pas de baisse du taux d'escompte japonais tant que les Etats-Unis ne prendront pas auparavant des mesures efficaces de réduction de leur déficit budgétaire », a encore récemment affirmé M. Miyazawa. Mais même cette ouverture conditionnelle est actuellement de trop pour la banque centrale.

L'inconnu, c'est le sort du dollar, arme traditionnelle du chantage américain. Sa chute sème facilement le trouble dans les milieux industriels, qui seront prêts à des concessions pour la stopper.

La Banque du Japon n'est certes pas une forteresse imprenable, comme la Bundesbank ouest-allemande, et le gouvernement arbitrera. Néanmoins, le consensus à la japonaise pourrait traverser un moment délicat.

BERNARD HAMP.

RFA

Gerhard Stoltenberg - Karl Otto Pöhl : rude cohabitation

BONN
de notre correspondant

Comment deux hommes aussi différents que MM. Gerhard Stoltenberg, ministre des finances de RFA, et Karl Otto Pöhl, président de la Bundesbank, peuvent-ils cohabiter sans que cela fasse des étincelles ? Tout sépare en effet le géant du Schleswig-Holstein, froide machine politique formée à l'école du protestantisme nordique, du petit homme souriant et affable qui dirige depuis sept ans l'une des institutions les plus puissantes du monde capitaliste, Bundesbank, familièrement appelée Buba.

Gerhard Stoltenberg est chrétien-démocrate depuis son adolescence, Karl Otto Pöhl n'a jamais connu d'autre parti que le SPD. Le ministre des finances n'a jamais pratiqué de sa vie qu'un seul métier : la politique. Le président de la Bundesbank fut journaliste, chargé des relations publiques de l'Association des banques avant d'être nommé par Willy Brandt directeur de département au ministère de l'économie. Stoltenberg est froid, mal à l'aise dans les relations humaines, Pöhl est bon vivant, amateur de bonne chère et de bonne compagnie. Karl Otto joue au golf. Gerhard ne joue à rien.

Et pourtant, on peut dire qu'entre les deux hommes, ça marche. Le mois dernier, le gouvernement fédéral à renouveler pour quatre ans le mandat de Karl Otto Pöhl à la tête de la Bundesbank. Les deux hommes se respectent, et sont surtout bien conscients du rapport de force institutionnel qui existe entre eux et les organismes qu'ils dirigent.

Bien que récemment ébranlé par le scandale de Kiel et les faux pas de la mise en œuvre de la réforme fiscale, le ministre des finances reste un personnage clé de la vie politique ouest-allemande et garde dans une grande partie de l'opinion publique l'image d'un homme qui a su, depuis cinq ans, rétablir les finances publiques. Celle d'un homme qui parle peu, mais agit.

« Placer très haut la barre »

L'ambition de Karl Otto Pöhl n'est pas, dit-on, d'être un bon président de la Bundesbank, mais d'en être le meilleur depuis que cette institution existe. Depuis 1977, date de sa nomination comme vice-président, et 1980, date de son accession à la présidence, il a su en tout cas administrer la preuve de sa compétence, de son flair, de son pragmatisme, et, ce qui ne gâte rien, il a su le faire savoir.

Profitant du statut exceptionnel accordé par le législateur ouest-allemand à l'institut d'émission de la République fédérale, qui jouit d'une indépendance inégalée dans d'autres pays comparables, il s'est personnellement engagé dans toutes les grandes affaires des dix dernières années : la création du SME, à propos duquel il avoue avoir été un temps sceptique, mais dont la solidité dans les bourrasques l'a étonné ; le rétablissement du mark après le deuxième choc pétrolier ; le dialogue à sept aboutissant aux accords du Louvre de février 1987 sur la stabilisation du dollar.

Gehrard Stoltenberg, en bon fils de pasteur, agit selon des principes dont la validité lui semble éternelle : on ne doit pas vivre au-dessus de ses moyens, moins l'Etat intervient dans les marchés mieux c'est, faire des dettes, c'est le commencement du péché, etc. Si la réalité, nationale et internationale, se rebelle, ce n'est pas les principes qu'il faut changer, c'est la réalité. Karl Otto Pöhl, qui est aujourd'hui avec le ministre des affaires étrangères, Hans Dietrich Genscher, le symbole de la continuité de la politique allemande aurait de la rigueur morale en matière financière une attitude comparable à celle de Konrad Adenauer : *« Il faut placer très haut la barre des exigences morales*, aurait dit le premier chancelier de la RFA, *de telle manière à ce que l'on puisse plus facilement passer en dessous... »*.

Le président de la Bundesbank va-t-il devoir s'opposer à son ministre des finances pour des raisons inverses à celles qui l'avaient conduit à critiquer le gouvernement social-démocrate en 1982 ? Va-t-il promouvoir plus de souplesse aujourd'hui, après avoir reproché une insuffisante rigueur à l'équipe d'Helmut Schmidt ? Selon certaines sources, il aurait été partisan d'une baisse d'un quart de point du taux d'escompte lors de la réunion de la direction de la Bundesbank qui s'est contentée, le jeudi 5 novembre, de baisser d'un demi-point le taux lombard et il aurait émis l'hypothèse qu'une réévaluation du mark au sein du SME n'était pas à exclure. Une position que ne partage pas du tout Gehrard Stoltenberg, l'œil fixé sur le moral des paysans ouest-allemands, qui ont tendance à bouder le Parti chrétien-démocrate accusé de mollesse à Bruxelles.

En attendant, le dollar baisse, s'approchant à grands pas de la barrière psychologique de 1,60 deutschemark pour 1 dollar, ce qui ne fait ni l'affaire de la Bundesbank, dont les bénéfices sont réduits à la portion congrue par des achats massifs de bons du trésor américain, ni celle du gouvernement qui voit s'écrouler le château de cartes d'une politique économique fondée sur la réforme fiscale (moins d'impôts sans pour autant trop creuser le déficit budgétaire) et les privatisations.

Le navire économique ouest-allemand, l'un des vaisseaux amiraux de l'économie mondiale dispose avec Gehrard Stoltenberg et Karl Otto Pöhl de deux vieux loups de mer accoutumés aux tempêtes. Une équipe imbattable si elle ne s'avise pas de vouloir mettre la barre dans des directions opposées.

LUC ROSENZWEIG.



Économie

Le Salon des composants

Reprise du marché mais déséquilibres commerciaux

Le Salon des composants accueille, jusqu'au 20 novembre, au parc des expositions de Villepinte plus d'un millier (1 311) d'exposants venus du monde entier. Un rendez-vous qui se déroule cette année sur fond de reprise, particulièrement marquée aux Etats-Unis et en Extrême-Orient (hors Japon), après deux ans de crise. Véritable reprise ou répit ? Les instituts qui auscultent ce secteur particulièrement versatile sont plutôt optimistes. Mais personne ne mesure encore les conséquences de la crise financière internationale. Les Européens, pour leur part, s'inquiètent des retombées de la guerre commerciale que se livrent les Etats-Unis et le Japon. Les industriels nippons ont donc fait figure d'accusés pendant les premiers jours du Salon, tentant de se défendre des intentions d'hégémonisme qui leur sont prêtées.

Le marché mondial des semi-conducteurs atteindrait cette année 32 milliards de dollars, soit une hausse de 20 % environ en dollars courants par rapport à 1986 et 12 % de mieux si l'on raisonne en taux de change constants. Dataquest, l'institut qui fait généralement foi, table, d'ici à 1992, sur un taux de croissance annuel moyen de 13 % à 14 %, soit un peu plus que les prévisions des industriels (11 % à 12 %) et deux points de moins que la tendance de ces cinq dernières années.

Pour l'an prochain, toujours en dollars constants, la progression serait comprise entre 15 % et 20 %. Ces prévisions doivent toutefois être prises avec prudence : elles ont été faites avant le krach boursier. Les industriels européens redoutent donc un ralentissement aux Etats-Unis au second semestre 1988 et ne tablent plus que sur une croissance du marché mondial de 7 % à 10 % en 1988.

La reprise a été particulièrement sensible cette année aux Etats-Unis (+ 20 %). En revanche, les performances ont été moins bonnes en Europe (stagnation en monnaies locales) et au Japon (3 % en yens). De son côté, la zone Asie-Pacifique explose, avec un bond de 60 %.

Les Etats-Unis, détrônés en 1986 par le Japon, représentent cette année 32 % du marché mondial, contre 38 % pour le pays du Soleil-Levant, 11 % pour l'Extrême-Orient et le Pacifique et 19 % pour l'Europe. L'évolution a été assez contrastée sur le Vieux Continent, la RFA connaissant des jours difficiles (– 10 %) et la France affichant un résultat honorable, sans plus (+ 6 % à + 7 %), en monnaie locale.

Estimé à 900 millions de dollars, le marché hexagonal des semi-conducteurs tend toutefois à se faire rattraper par celui de la Corée du Sud (750 millions de dollars). Cette année, l'informatique (essentiellement la micro), avec 29 % des débouchés, a joué le rôle de locomotive, ainsi que les biens de consommation (26 % des débouchés).

Dialogue de sourds

Loin de se féliciter de cette reprise, les industriels européens se sont surtout inquiétés des déséquilibres géographiques qui risquent de l'accompagner. La montée en puissance de l'industrie nippone des semi-conducteurs, particulièrement forte dans les mémoires dynamiques pour ordinateurs (qui tirent la technologie de tout le secteur), où ils occupent les deux tiers du marché mondial, a poussé les Etats-Unis à réagir en prenant des mesures protectionnistes (*le Monde* du 30 mars 1987), tandis que les industriels s'alliaient pour résister (reprise de Fairchild par National Semiconductor et accord entre Advanced Micro Devices et MMI).

Redoutant de devenir le déversoir des surplus commerciaux des Japonais, les Européens ont ouvert des enquêtes anti-dumping contre les importations nippones de mémoires : selon Electronics International Corporation, les excédents commerciaux du Japon pourraient en être de l'ordre de 14 milliards de dollars en 1992, tandis que le déficit de l'Europe atteindra 6 milliards de dollars dans les semi-conducteurs en 1990. Ces chiffres confirment les estimations du Commissariat général au Plan, qui évaluait au printemps à 8 milliards de dollars en 1995 le déficit commercial de l'Europe dans les composants actifs et passifs si les tendances actuelles se poursuivaient.

Les industriels japonais ont donc été mis au banc des accusés lors des premiers jours du Salon. Chiffres à l'appui, ils ont essayé – parfois maladroitement – de se défendre, montrant que leurs parts de marché ne s'élevaient qu'à 14 % aux Etats-Unis et à 11 % en Europe. « *Au Japon*, ont-ils martelé, *le marché est totalement ouvert.* » Une affirmation qui prête à sourire lorsqu'on sait que les entreprises américaines ne détiennent que 10 % du marché nippon des semi-conducteurs et les Européens... 1 %.

Selon les Japonais, ce déséquilibre tient à ce que l'offre étrangère ne répond pas aux besoins des équipementiers nippons. Pour résoudre ces difficultés, ils ont plaidé pour un accroissement de leurs implantations industrielles à l'étranger, accompagné d'un développement de la conception sur place et d'un accroissement des accords techniques avec les entreprises étrangères. Un message qui a eu quelque mal à passer chez leurs concurrents : « *Trop, c'est trop* », répondait le vice-président de Motorola, tandis que le président de SGS-Thomson plaidait pour que les problèmes soient résolus sous l'angle économique, faute de quoi les politiques risqueraient de s'en mêler, ce qui, selon lui, « *n'apportera rien à personne* ».

Force est de constater que, dans ce secteur-clé pour toutes les technologies de pointe, les acteurs en présence ne parlent pas le même langage ! Cela augure mal des chances d'un règlement en douceur du différend commercial actuel.

FRANÇOISE VAYSSE.

Poursuites des discussions sur l'avenir de Jeumont-Schneider

Le feuilleton Jeumont-Schneider continue : les grandes manœuvres sur la conclusion d'une alliance dans la téléphonie privée se sont accélérées ces derniers jours (*le Monde Affaires* du 14 novembre). Le groupe allemand Siemens, qui avait déjà pris langue avec le groupe présidé par M. Didier Pineau-Valencienne au printemps dernier, a fait une nouvelle proposition ces derniers jours que Jeumont-Schneider a refusée en indiquant qu'un autre industriel lui faisait une offre plus intéressante.

Bien que des contacts soient également noués avec des industriels anglais, italiens et finlandais (Nokia), on ne cache pas chez Schneider qu'une alliance avec Bosch aurait la préférence du groupe français, compte tenu des liens existants. Un accord n'est toutefois pas encore conclu.

Compromis des Douze sur la commercialisation des viandes aux hormones

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Les ministres de l'agriculture des Douze, qui ont interrompu leurs travaux le mercredi 18 novembre, se retrouveront lundi à Bruxelles, afin de continuer leurs délibérations sur les moyens de parvenir à une stricte maîtrise de la production et des dépenses agricoles. Ce dossier sera au centre des débats du Conseil européen des 4 et 5 décembre à Copenhague. Mercredi, les ministres de l'agriculture sont parvenus à un compromis sur les modalités d'application de la directive communautaire interdisant la production et la commercialisation des viandes traitées aux hormones.

La directive entrera en vigueur comme prévu le 1er janvier 1988. A cette date, l'engraissement des animaux aux hormones sera interdit sur l'ensemble du territoire de la Communauté. La France, qui pour l'instant autorise certaines hormones, modifiera sa réglementation d'ici à la fin de l'année. Cependant, s'agissant de la commercialisation, c'est-à-dire des échanges intracommunautaires aussi bien que des importations en provenance des pays tiers, les Douze ont accepté le maintien du statu quo pendant douze mois, afin d'éviter un conflit avec les Etats-Unis. Ceux-ci, qui exportent 120 000 tonnes par an de viande et d'abats vers la CEE, surtout vers la France et le Royaume-Uni, autorisent l'administration de certaines hormones. Ils ont menacé d'adopter des mesures de représailles (taxes, relèvement des droits), qui auraient porté sur un volume de commerce de 300 millions de dollars, soit 1,8 milliard de francs.

La Commission a fait valoir que en raison du retard pris par la France et l'Espagne pour adapter leur législation, il y aurait encore, sur le marché de la CEE en 1988, des bêtes engraissées aux hormones et que, dans ces conditions, il était de l'intérêt de tous de faire preuve d'une certaine tolérance en matière de commercialisation.

La statu quo s'appliquera aussi aux échanges intracommunautaires. La France, qui exporte pour plus de 10 milliards de francs vers la RFA, et surtout vers l'Italie, devra, comme par le passé, et conformément aux accords bilatéraux existants, garantir à ses clients que les bêtes et viandes livrées n'ont pas été traitées.

La décision prise par les Douze ne clôt pas l'affaire. Les Etats-Unis, ainsi que l'industrie vétérinaire, poursuivant le même objectif, à savoir l'élimination de la directive et la suspension de l'interdiction, n'ont pas renoncé à leur action. Les prochains épisodes se situeront au GATT (l'accord qui réglemente le commerce international) à Genève et à la Cour européenne de justice de Luxembourg.

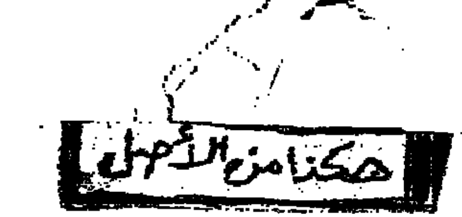
Ph. L.

ÉTRANGER

Le Club de Paris rééchelonne une part de la dette sénégalaise

Le Sénégal vient de recevoir de ses créanciers publics un satisfecit pour la politique de rigueur en cours depuis 1984. Le Club de Paris a décidé, le mercredi 18 novembre, d'accorder un rééchelonnement de dette sur seize ans, dont six de grâce à Dakar. Le Sénégal, dont la dette extérieure atteint 3 milliards de dollars, poursuit un effort d'ajustement struturel particulièrement méritoire, compte tenu de très faibles revenus (420 dollars par an et par habitant). L'absence d'arriérés a favorablement impressionné les gouvernements représentés au Club. Par ailleurs, l'austérité budgétaire a permis de ramener les besoins de financement du secteur public de 11,5 % du produit national brut en 1981 à 2,1 % cinq ans plus tard. Engagé sur la voie des réformes, le gouvernement sénégalais est allé jusqu'à lancer une opération de privatisations il y a un mois. Avant que le krach boursier ne crée un nouvel attentisme, l'Etat sénégalais espérait ainsi se retirer de six entreprises nationalisées et réduire son contrôle dans quatre autres. Un premier pas vers un désengagement des pouvoirs publics, présents de façon directe ou indirecte dans cent cinquante sociétés.

Ces gages de bonne volonté n'ont guère encore permis au gouvernement d'apporter la preuve que la rigueur entraînera un retour à une croissance soutenue. Aussi les créanciers publics du pays ont-ils cherché à l'encourager et à l'aider à maintenir le cap sur ce chemin difficile. Ils ont appliqué au Sénégal les règles mises en vigueur depuis l'été dernier par le Club de Paris, visant à allonger les délais de remboursement pour les pays les plus pauvres, les plus endettés et suivant une politique de redressement de l'économie avec l'aval du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.



Économie

Une erreur de la Cour de cassation

Le vol de bonbons est une cause réelle et sérieuse de licenciement

La chambre de la Cour de cassation est en train de battre des records de sévérité. M. Meziane, employé depuis près de deux ans comme manutentionnaire, avait été licencié par la société CFTA pour avoir dissimulé dans ses poches des bonbons ramassés dans un carton de confiserie... Se défendant en affirmant, avec le renfort du témoignage d'un de ses collègues, qu'il n'avait pas cherché à cacher ces bonbons, le salarié « indélicat » avait été débouté de sa demande d'indemnité pour licenciement abusif par la vingt-deuxième chambre de la cour d'appel de Paris.

Cette étonnante affaire est venue devant la chambre sociale de la Cour de cassation le 29 octobre dernier, *la Semaine sociale Lamy* révélant la teneur de l'arrêt rendu. Celui-ci confirme le durcissement de la jurisprudence de la Cour. La décision de la cour d'appel est ainsi confirmée en ces termes : « *Attendu que la cour d'appel a retenu que* [le salarié] *ne contestait pas avoir mis des bonbons dans ses poches et que ce fait était, en outre, établi par trois témoins... elle n'a, par une décision motivée, fait qu'user des pouvoirs qu'elle tient de l'article L. 122-14-3 du code du travail en décidant que le licenciement de ce salarié procédait d'une cause répondant aux exigences de ce texte.* »

Cet article L. 122-14-3 dispose que « *en cas de litige, le juge à qui il appartient d'apprécier la régularité de la procédure suivie et le caractère réel et sérieux des motifs invoqués par l'employeur, forme sa conviction au vu des éléments fournis par les parties et au besoin après toutes mesures d'instruction qu'il estime utiles* ».

[On espère que l'instruction a été serrée et qu'elle n'a rien laissé au hasard dans cette grave affaire de dissimulation de bonbons.

***Le 20 février 1986 déjà,* la même chambre syndicale de la Cour de cassation avait estimé qu'un employé à la Société alsacienne de supermarchés à Strasbourg s'était rendu coupable d'une faute grave, entraînant le licenciement immédiat sans préavis et sans indemnités, en volant à son entreprise « *une paire de lacets* » (*le Monde* du 7 mars 1986). Le vol de bonbons n'est certes pas une faute grave mais une cause réelle et sérieuse de licenciement. C'est moins grave qu'un vol de lacets... La Haute juridiction est en train d'établir un étrange et singulier barème. C'est le « toujours plus » de la sévérité. — M.N.]**

● **Privatisation des services municipaux : incidents à La Seyne.** — La police a fait évacuer, le mercredi 18 novembre, la mairie de La Seyne-sur-Mer qui était occupée depuis le début de la matinée par plusieurs centaines de manifestants. Ceux-ci pour la plupart des agents municipaux de cette commune varoise de cinquante-cinq mille habitants avaient investi la mairie de M. Charles Scaglia (UDF), qui s'était alors retranché, avec trois adjoints, dans son bureau en refusant tout dialogue. Au cœur du conflit : la privatisation des services municipaux du nettoiement.

Effectifs salariés

Baisse de 0,2 % au troisième trimestre

Les effectifs salariés des secteurs marchands non agricoles ont baissé de 0,2 % au troisième trimestre de 1987, selon les résultats provisoires de l'enquête sur les conditions d'emploi de la main-d'œuvre, publiés, le mercredi 18 novembre, par le ministère des affaires sociales. Si ces premières indications étaient confirmées, une série serait interrompue, qui oscillait entre la stabilité et l'augmentation. Il faut en effet remonter à 1985 pour trouver un recul sur un trimestre.

La progression des effectifs a été de 0,1 % au premier semestre de 1987 et de 0,3 % pour l'ensemble de l'année 1986, d'après les évaluations de l'INSEE. La seconde partie de l'année étant traditionnellement néfaste à l'évolution de l'emploi, il faudrait s'attendre que 1987 ne renouvelle pas les bons scores annoncés pour 1986 par l'INSEE, mais contestés par l'UNEDIC. A noter que ces comptes incorporent les jeunes bénéficiaires d'un stage d'initiation à la vie professionnelle exonéré de charges sociales.

REPÈRES

Production industrielle

+ 1,9 % en un an

L'indice mensuel de la production industrielle en France (hors bâtiment et travaux publics) s'est établi — après correction des variations saisonnières — à 105 en septembre sur la base 100 en 1980, soit une augmentation de 1 % en un mois et de 1,9 % en un an. La production des biens de consommation progresse légèrement (1 % en un mois, 2,9 % en un an) de même que celle des biens d'équipement professionnel (+ 1,8 % en un mois, + 0,9 % en un an).

Investissements

Les programmes ne sont pas remis en cause

« Le maintien de l'activité industrielle paraît assuré au moins jusqu'à la fin de l'année », indique l'enquête de conjoncture d'octobre de la Banque de France.

Si la crise financière récente « *suscite quelques interrogations* », souligne l'enquête, « *la crainte d'une récession est peu répandue parmi les chefs d'entreprise, et leurs prévisions à court terme ne font pas état d'un ralentissement de la consommation des ménages* ».

« *En matière d'investissement, si une certaine tendance à l'attentisme se fait jour, elle ne remet pas en cause pour autant les programmes envisagés pour 1988, qui semblent, en général, devoir dépasser ceux de cette année.* »

Salaire horaire

+ 0,7 % au troisième trimestre

Selon les résultats provisoires de l'enquête trimestrielle du ministère des affaires sociales, le taux de salaire horaire ouvrier a augmenté de 0,7 % au cours du troisième trimestre 1987. Cette hausse est identique à celle du troisième trimestre 1986.

Le taux de salaire horaire ouvrier avait augmenté de 0,8 % au deuxième trimestre de 1987 et de 1 % au premier. D'octobre 1986 à octobre 1987, l'augmentation est de 3,2 %. *Sur la même période, et en se* basant sur le dernier résultat qui est lui aussi provisoire, le glissement des prix a été de 3,1 %.

Grande-Bretagne

Accélération de l'expansion

Le produit intérieur brut britannique s'est accru de 1,6 % au troisième trimestre, soit 4,1 % sur douze mois, annonce l'Office central de la statistique. Cette croissance est supérieure aux prévisions des analystes qui tablaient sur un gain de 1 % sur le trimestre précédent et de 3,8 % sur un an. Cette accélération s'est produite malgré une baisse sensible de la production de pétrole compte tenu des travaux d'entretien saisonnier des plates-formes en mer du Nord et reflète la vigueur de l'activité *manufacturière durant* le troisième trimestre.

Pêche

Accord entre la France et la Mauritanie sur la pêche et la marine marchande

Un accord maritime franco-mauritanien a été signé, le 16 novembre, entre M. Ambroise Guellec, secrétaire d'Etat à la mer, et M. Dahlould Cheik, ministre des pêches et de l'économie maritime de la République islamique.

Au chapitre de la marine marchande, l'accord gouvernemental va permettre à la compagnie nationale mauritanienne de conclure un arrangement sur l'organisation du trafic maritime avec l'armement français Maurel et Prom (filiale de Delmas-Vieljeux).

Delmas-Vieljeux voudrait acheminer une partie de son trafic vers le Mali et sa capitale Bamako par Nouakchott alors que, jusqu'à maintenant, *les marchandises transitent* par Dakar.

Autre volet de l'accord : la pêche. Les eaux mauritaniennes sont très riches. Les autorités de ce pays — en *accord avec la réglementation européenne* sur les quotas et les droits d'accès — ont donné l'assurance que la douzaine de navires langoustiers français qui fréquentent traditionnellement ces parages pourront continuer d'y pêcher. Cette question est importante pour les langoustiers bretons de Douarnenez et de Camaret.

Fusions

La Commission de Bruxelles est compétente

Pour la première fois, la Commission de Bruxelles a reçu la confirmation de la Cour européenne de justice qu'elle pouvait intervenir dans les fusions d'entreprises. Cette décision conforte l'exécutif de la CEE dans son projet d'arrêté d'une législation communautaire sur le contrôle des concentrations.

Le mardi 17 novembre, les juges de Luxembourg ont rejeté une plainte de deux fabricants internationaux de cigarettes — RJ Reynolds et British American Tobacco, — qui contestaient l'autorisation accordée en 1984 par la Commission à Philip Morris d'entrer dans le capital du groupe Rembrandt.

Automobile

Renault perd un débouché aux Etats-Unis

Contrairement à l'accord passé avec Renault lors du rachat d'*American Motors, Chrysler renonce* à fabriquer la version coupé (baptisé Allure) du modèle Premier, un véhicule de conception américaine, mais comportant l'achat de composants Renault. Sur un marché difficile, où les trois constructeurs américains réduisent déjà leurs effectifs et prévoient des ventes en baisse pour 1988, Chrysler limite ainsi ses risques commerciaux. L'américain s'est engagé de toutes façons à verser des pénalités à Renault s'il ne réussit pas sur cinq ans à commercialiser 300 000 véhicules intégrant des composants Renault. Le groupe français cherche, en outre, à obtenir des compensation, sous une forme ou sous une autre, pour l'abandon de l'Allure, qui lui fait perdre un flux de ventes sur le continent américain.

Marchés financiers

Le Crédit foncier de France au secours de la charge Ferri

Le Crédit foncier de France (CFF) a conclu un accord avec la charge d'agents de change Ferri, Ferri et Germe pour en prendre le contrôle. Cette prise de participation se fera par le biais d'une augmentation de capital réservée au CFF. Ce rapprochement, qui est le quatorzième annoncé dans le cadre du projet de réforme de la Bourse, s'apparente presque à un sauvetage. Pour la première fois officiellement, une charge reconnaît avoir subi de lourdes pertes sur le MATIF (marché à terme des instruments financiers) qui l'ont conduite à renoncer à ses ambitions.

En effet, à la mi-septembre, M. Alain Ferri, premier adjoint du syndic de la Compagnie des agents de change, annonçait que, après avoir longtemps hésité et même failli se rapprocher d'un courtier britannique, vraisemblablement SG Warburg, sa charge choisissait l'indépendance. L'objectif était alors de se développer sur les nouveaux marchés financiers comme celui des options sur actions et le MATIF. Or c'est précisément ce dernier qui est à l'origine de toutes les difficultés de la charge. Sur ce marché très risqué, la charge Ferri, Ferri et Germe était parmi les premiers opérateurs. Elle développait un nouveau produit encore plus spéculatif, les options sur contrats MATIF. La charge jouait le rôle de teneur de marché. Elle devait donc assurer la contrepartie qui garantissait le déroulement des transactions.

Mais l'expérience engagée en mai a dû être interrompue dès le 23 octobre, l'« ardoise » étant très lourde. Elle avoisinerait les 60 millions de francs. *« Après mise en œuvre de la couverture de l'assurance risque d'exploitation et imputation du solde sur les résultats attendus de l'exercice 1987, cette perte aura pour effet de ramener les fonds propres de la charge de 56 à 38 millions de francs »*, déclare la charge. Son mariage avec le Crédit foncier devrait donc la sauver. Ferri est l'une des charges les plus importantes de la place, au deuxième rang sur le marché des actions et au premier pour le nombre de sociétés introduites sur le second marché.

D. G.

Le Koweït détient 10,06 % de British Petroleum

Le Kuweit Investment Office (KIO) a annoncé détenir 10,06 % de British Petroleum, entièrement privatisé depuis la fin du mois d'octobre. Toutefois, cette firme, tout en précisant avoir acquis cette participation en plusieurs fois, s'est refusée à préciser si elle avait acheté des anciens titres de BP ou des nouveaux émis à l'occasion de la mise en vente de la dernière tranche de titres, le 30 octobre dernier. Au prix actuel des anciennes actions de BP, le montant de l'opération s'élève à 1,5 milliard de livres (environ 15 milliards de francs).

Le bureau d'investissement du Koweït a précisé que ces achats en Bourse *« représentaient actuellement un bon investissement à long terme, compte tenu du prix des titres et des grandes quantités disponibles sur le marché »*.

La direction de BP a indiqué, pour sa part, que BP *« avait souvent exprimé son désir d'élargir son actionnariat étranger. Si la participation du bureau d'investissement du Koweït est nettement plus importante que celle des autres institutions dans BP, la compagnie a toujours accueilli favorablement de nouveaux investissements à long terme (dans son capital) quand ils proviennent d'investisseurs institutionnels »*.

● **Suez révise en baisse ses résultats.** – La Compagnie financière de Suez a révisé à la baisse son estimation de résultat consolidé pour 1987, lequel devrait se situer dans une fourchette de 1,8/2,2 milliards de francs, alors que les prévisions avancées avant le krach étaient de l'ordre de 2/2,4 milliards de francs, a indiqué M. Renaud de La Genière. Le président de la compagnie a souligné que cette révision était faite par « prudence » et les chiffres définitifs ne devraient pas subir de nouvelles modifications si les bourses se maintiennent à leur niveaux actuels.

—— *AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS* ——



UNION FINANCIERE DE FRANCE
BANQUE

L'Union financière de France, établissement financier spécialisé dans la gestion privée depuis 20 ans, vient d'être agréée par les autorités de tutelle en qualité de banque.

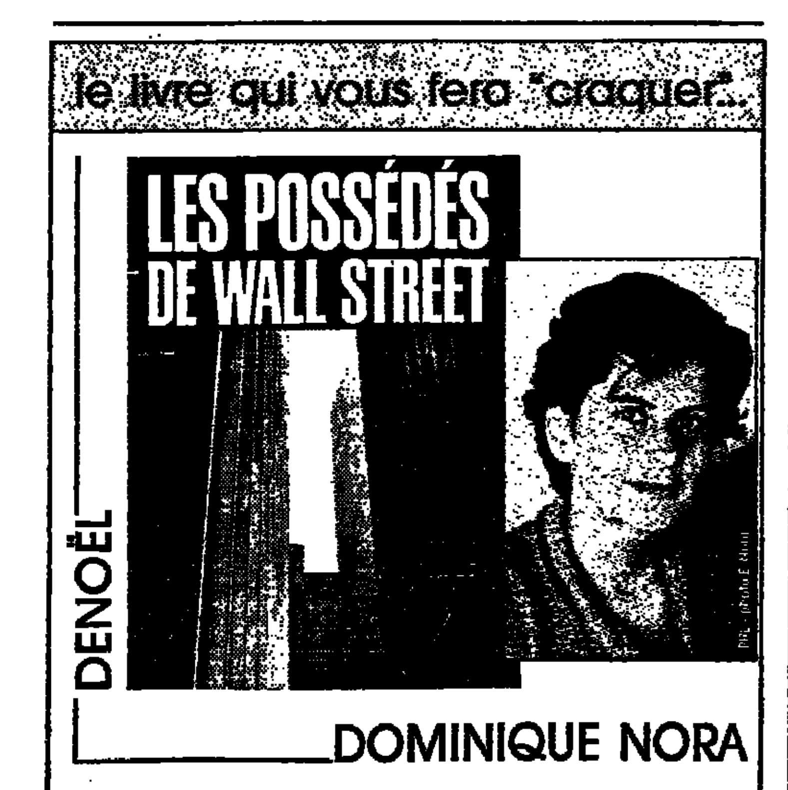
La diffusion de produits bancaires, en complément d'une gamme déjà diversifiée de placements, constituera pour le Groupe de l'Union financière de France un atout supplémentaire dans son souci permanent d'appréhender sous ses aspects les plus larges la gestion du patrimoine de ses clients.



Rectificatif suite au communiqué de presse du 10 novembre
Fusion Valeo/SEV : échange des actions

Parités d'échange obligations convertibles SEV contre actions Valeo (BALO du 2 novembre 1987).

Depuis le 9 novembre, les obligations convertibles SEV sont à nouveau convertibles, mais en actions Valeo sur la base de :
– 0,83 action Valeo pour 1 obligation SEV 1978
– 1 action Valeo pour 1 obligation SEV 1983



NEW-YORK, 18 nov. ↑

Reprise en fin de séance

Une reprise s'est produite, mercredi, à Wall Street. Après avoir continué de s'alourdir durant la majeure partie de la journée, plus par désœuvrement que sur une pression des ventes, le marché s'est, en effet, brusquement redressé une heure avant la clôture. L'indice des industrielles, un instant retombé à 1 888,93, s'est finalement établi à 1 939,16, avec un gain de 16,91 points.

Le bilan général a même été meilleur que ce résultat. Sur 1 977 valeurs traitées, 1 032 ont monté, 520 ont baissé et 425 n'ont pas varié.

Les rumeurs, qui ont circulé sur l'imminence d'un accord entre l'administration et le Congrès américain sur une réduction du déficit budgétaire, ont assez fortement encouragé les opérateurs à reprendre des positions. Mais en même temps, des voix se sont élevées pour appeler à la prudence. Beaucoup redoutent que la montagne n'accouche d'une souris. Dans cet esprit, de nombreux investisseurs sont restés l'arme au pied. Le niveau relativement bas de l'activité en témoigne. Seulement 158,27 millions de titres ont changé de mains, contre 148,2 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 nov.	Cours du 18 nov.
Alcoa	44	44 3/8
Allegis (ex-UAL)	71 1/2	71 3/4
A.T.T.	28 3/4	29 1/2
Boeing	36 1/8	37
Chase Manhattan Bank	27 1/4	26 7/8
Du Pont de Nemours	83 1/2	83
Eastman Kodak	48 7/8	48 3/8
Exxon	40 1/2	41 1/2
Ford	75 7/8	76 7/8
General Electric	45	45 3/8
General Motors	59 5/8	61
Goodyear	48 5/8	49 1/2
I.B.M.	117 1/8	118 1/2
I.T.T.	47 1/2	48 1/4
Mobil Oil	36 7/8	36 5/8
Pfizer	51 1/4	51 7/8
Schlumberger	31 3/4	33
Texaco	30 1/4	30 1/4
Union Carbide	23	22
U.S.X.	28 1/2	28 5/8
Westinghouse	44 7/8	46 1/4
Xerox Corp.	57 1/2	58 1/2

LONDRES, 18 nov. ↓

Affaiblissement

Une fois encore, la Bourse de Londres a vécu au rythme des rumeurs sur l'évolution d'une possible réduction du déficit budgétaire américain. L'indice FT gagna même jusqu'à 32 points en séance. Toutefois, le baromètre du Stock Exchange clôturait la séance de mercredi à 1 309,3, en retrait de 1,3 point par rapport à la veille. Une fois encore, le marché des actions était dominé par les transactions massives sur BP. On apprenait, en séance, que le Koweït détenait 10,06 % du groupe pétrolier britannique. D'autre part, de nombreuses firmes présentaient leurs résultats : Rank Hovis Mc Dougall, spécialisé dans la minoterie, la boulangerie et l'alimentation, annonçait une hausse record de son bénéfice annuel (+ 27 %) ; la chaîne de magasins Storehouse publiait, quant à elle, une baisse de plus de 3 % de son bénéfice semestriel. Quant à Whitbread, l'une des principales brasseries de Grande-Bretagne, et Boots, l'une des grandes chaînes de pharmacies et de laboratoires pharmaceutiques, ils déclaraient respectivement des progressions de 17 % et 23 % de leurs résultats semestriels.

Les mines d'or étaient en hausse et les fonds d'Etat ont perdu jusqu'à 65 pence pour certains.

PARIS, 18 novembre

Plutôt résistant =

Contrairement à l'habitude, la Bourse de Paris n'a pas joué, mercredi, à se faire peur. L'annonce en fin de matinée d'un déficit commercial de 4,9 milliards de francs pour le mois d'octobre n'a, certes, pas laissé le marché indifférent. Mais elle n'a pas déclenché une vague d'ordres de ventes de l'ampleur de celles enregistrées récemment au cours des fameuses journées noires. L'activité est restée très modérée. Durant la séance officielle, la tendance, soutenue le matin, s'est alourdie, mais sur un fond de résistance. A la clôture, l'indicateur instantané accusait une perte limitée à 0,70 %.

Tous les grands ténors de la cote ont encore perdu un peu de terrain : Peugeot, L'Oréal, CSF, Paribas, Sanofi, BSN, Compagnie bancaire... Le BTP a, lui aussi, subi quelques pertes. Mais, dans l'ensemble, les valeurs françaises n'ont pas trop souffert.

Manifestement, le marché continue à être soutenu par l'espoir d'un accord entre l'administration et le Congrès américain sur une réduction du déficit budgétaire des Etats-Unis. La preuve en est : au premier étage, royaume des obligations, des « institutionnels » s'efforçaient d'acheter des « fiscalisés » sans trouver de « papier ».

Bref, la Bourse s'est comportée d'une façon jugée normale à quarante-huit heures de la liquidation générale.

D'après les professionnels, les investisseurs étrangers sont restés l'arme au pied. « C'est un marché franco-français », disait l'un d'entre eux. Un agent de change, qui redoutait le pire à l'ouverture, s'est dit ensuite plutôt rassuré.

Si l'on en croit les dernières analyses faites, Paris est maintenant de toutes les places au monde la moins chère avec un PER (Price earning ratio : rapport cours/bénéfice par action) de 11. Le ratio est encore de 39 à Tokyo. Mais gare à la glissade si la place nippone avait un réel malaise ! « Impossible », disait le responsable de la cellule boursière d'une grande banque française. Mais ce mot n'est pas français. Introduit ce jour, Tuffier-Ravier a été coté 240 F.

TOKYO, 19 nov. ↓

Repli

Le petit jeu du yoyo continue à Tokyo. La baisse a succédé à la hausse jeudi au Kabuto-Cho. Elle n'a cependant pas revêtu une très grande ampleur. A la clôture, l'indice Nikkeï accusait un repli de 65,69 points, seulement à 22 668,80.

La journée avait pourtant bien commencé (+ 130 points). Mais la nouvelle baisse du dollar a suscité derechef des inquiétudes. Beaucoup se demandent à Tokyo si le fameux accord tant attendu sur la réduction du déficit budgétaire américain ne sera pas que de la poudre aux yeux.

Les actions des entreprises, dont l'activité est principalement tournée à l'exportation, ont subi quelques pertes.

VALEURS	Cours du 18 nov.	Cours du 19 nov.
Akaï	441	441
Bridgestone	1 200	1 180
Canon	980	935
Fuji Bank	3 100	3 100
Honda Motors	1 300	1 290
Matsushita Electric	2 210	2 190
Mitsubishi Heavy	620	618
Sony Corp.	4 730	4 690
Toyota Motors	1 870	1 850

FAITS ET RÉSULTATS

● **CLARINS PREND LE CONTROLE DE LANVIN.** – La société Clarins va prendre une participation majoritaire dans un holding regroupant la maison de couture et les parfums Lanvin.

Cette participation sera partiellement payée en actions nouvelles Clarins, permettant ainsi à la famille Lanvin d'entrer dans le capital de Clarins.

A l'issue de l'opération, qui doit être approuvée par l'assemblée des actionnaires de Clarins, le holding Lanvin disposera d'une trésorerie de 150 millions de francs.

Clarins est détenue à 85 % par le groupe familial mené par le PDG Jacques Courtin et 11,8 % du capital est dans le public, l'action étant cotée au second marché de la Bourse de Paris.

L'actuelle société Jeanne Lanvin, qui n'est pas cotée, est détenue par la famille Lanvin. Le prêt-à-porter masculin représente environ 60 % de son chiffre d'affaires global (250 millions de francs auxquels s'ajoutent 50 millions de redevances sur licences). Le nouveau grand de l'industrie de luxe, Clarins-Lanvin, pèsera en terme de chiffre d'affaires près de 1 milliard de francs. C'est une belle revanche pour Clarins, évincé de la course à la reprise de Rochas par l'allemand Wella.

● **CBS ACCEPTE DE VENDRE A SONY SA DIVISION DISQUES.** – La firme américaine CBS accepte de vendre sa division « disques » au groupe japonais Sony pour quelque 2 milliards de dollars. Cette opération était attendue. Elle devrait entrer dans les faits au début de l'année 1988, une fois obtenues toutes les autorisations légales.

Le président de CBS, M. Lawrence Tisch, a précisé que Sony avait présenté *« une offre très attractive pour les actionnaires, qui procure une importante source de capital et qui nous permettra de concentrer tous nos efforts et nos ressources sur notre activité principale »* de radio et de télé-diffusion.

● **SWEDISH MATCH CÈDE WILKINSON SWORD A FISKAR.** – Un accord préliminaire est intervenu entre Swedish Match et Fiskar, spécialiste finlandais de la coutellerie, pour la cession à ce dernier, au début de 1988, des activités maisons et jardins de Wilkinson Swords, reprises en mars par le fabricant suédois d'allumettes.

Les conditions de la transaction n'ont pas été communiquées. Fiskar est déjà un fournisseur de Wilkinson en couteaux, ciseaux et engins de jardinage pour l'Australie et l'Amérique, mais surtout pour la RFA et la Grande-Bretagne, où Wilkinson domine ce marché.

Fiskar espère par cette transaction mieux couvrir le marché européen, cependant que Swedish Match pourra se concentrer sur ses autres activités en améliorant ses possibilités d'investissement.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1195	....
Alain Manoukian	210 40	232 20 d
Arnault & Associés	451	447
Asystel	315	315
B.A.C.	440	440
B. Demachy & Assoc.	432	415
B.I.C.M.	702	700
B.I.P.	400	415
Bolloré Technologies	698	692
Boiron	534	545
Câbles de Lyon	848	873
Calberson	550	600 d
Cardif	1310	1300
C.D.M.E.	701	701
C. Equip. Elect.	304	308
C.E.G.I.D.	658	632
C.E.G.E.P.	146 80	158
C.E.P. Communication	919	915
C.G.I. Informatique	555	555
Ciments d'Origny	395	407
C.N.I.M.	280	280
Concept	180	190
Conforama	675	600
Dafsa	200	201
Dauphin O.T.A.	3000	2950
Devanlay	1425	....
Deville	788	788
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	160	158
Elect. S. Dassault	265	336
Elysées Investiss.	19 10	19
Expand	395	420 d
Filipacchi	315	338
Guintoli	580	612 d
Guy Degrenne	985	985
I.C.C.	200	200
IDIA	138 50	130
I.G.F.	118	120 60
IM2	130	126
Int. Metal Service	180	181 80
La Commande Electr.	280	285
Le gd livre du mois	198	210 d
Loca Investissement	251 60	244
Locamic	185	194
Manutan	295	....
Marin Immobilier	280	....
Metallurg. Minière	107	108
Mécalogie Internat.	292	309 50
[illegible]	150 70	168
M.M.B.M.	440	450
Molex	195	196
Navale-Delmas	580	580
Olivetti-Logabax	282	282
Om. Gest. Fin.	381 50	370
Petit Bateau	189	185
Petroligaz	385	375
Pier Import	208	200
Prénbourg (C. In. & Fin.)	180	180
Rexel	878	900
St-Gobain Emballage	935	930
St-Honoré Matignon	127	122 o
S.C.G.P.M.	218	214 60
Segin	309	314
Sema-Metra	388	392
S.E.P.	1050	1050
S.E.P.R.	1000	1009
Sligos	892	913
S.M.T. Goupil	210	201
Sodiefarg	630	620
Sofibus	356	365
Supra	550	550
TF 1	168	177
Union Financ. de Fr.	476	500
Valeurs de France	311	314

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES
le 18-11-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	52	100	–	–	105	–	–	–
Paribas	400	4,30	18	31	–	70	–	–	–
Peugeot	1300	29	95	165	–	250	–	–	–
Thomson-CSF	1100	9	–	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	10	25,5	39	–	–	–	–	–
Midi	1100	20	100	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 18 nov. 1987
Nombre de contrats : 48 544

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	98,80	98,20	97,70	97,65
Précédent	98,75	98,20	97,85	97,85

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,69 F ↓

L'espoir sur la conclusion d'un accord sérieux pour réduire le déficit budgétaire américain s'atténuant, le dollar a rechuté, jeudi, sur toutes les places financières. Il a coté 5,69 F (contre 5,7510 F la veille). Le deutschemark a continué de monter vis-à-vis du franc (3,3940 F contre 3,3905 F). Pour les cambistes, la devise française est dévaluée de *facto*.

FRANCFORT	17 nov.	19 nov.
Dollar (en DM)	1,6932	1,6775
TOKYO	**18 nov.**	**19 nov.**
Dollar (en yens)	136,85	135,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (19 nov.)	8 1/2-8 5/8 %
New-York (18 nov.)	6 1/4-6 3/8 %

BOURSES

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	17 nov.	18 nov.
Valeurs françaises	77,3	75,7
Valeurs étrangères	101,9	98,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	298,7	299,7

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	17 nov.	18 nov.
Industrielles	1922,25	1939,16

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	17 nov.	18 nov.
Industrielles	1 310,6	1 309,3
Mines d'or	284	285,5
Fonds d'Etat	90,74	90,70

TOKYO

	18 nov.	19 nov.
Nikkeï Dow Jones	22734,49	22668,80
Indice général	1867,56	1859,90

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U	5,6840	5,6870	+ 75	+ 90	+ 105	+ 135	+ 400	+ 490
$ can.	4,3330	4,3386	+ 4	+ 22	+ 1	+ 33	+ 24	+ 188
Yen (100)	4,2151	4,2204	+ 156	+ 174	+ 305	+ 337	+ 978	+ 1064
DM	3,3940	3,3973	+ 132	+ 152	+ 261	+ 289	+ 814	+ 890
Florin	2,9992	3,0018	+ 87	+ 98	+ 176	+ 196	+ 561	+ 618
F.B. (100)	16,2030	16,2208	+ 228	+ 308	+ 429	+ 589	+ 1687	+ 2054
F.S.	4,1368	4,1420	+ 179	+ 205	+ 313	+ 354	+ 1000	+ 1116
L (1 000)	4,6108	4,6170	– 139	– 108	– 287	– 235	– 653	– 547
£	10,1403	10,1513	– 26	+ 7	– 58	+ 7	+ 55	+ 255

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	6 5/8	6 7/8	6 13/16	6 15/16	7 5/16	7 7/16	7 7/16	7 9/16
DM	3 1/2	3 3/4	3 9/16	3 11/16	3 15/16	4 1/16	4 1/16	4 3/16
Florin	4 3/4	5	4 13/16	4 15/16	4 15/16	5 1/16	5	5 1/8
F.B. (100)	6 1/8	6 5/8	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8	6 13/16	7 3/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	2 15/16	3 1/16	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	10	11	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 5/8	12
£	8 3/4	9	8 13/16	8 15/16	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9
F. franç.	8 1/4	8 3/4	8 3/4	9	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 18 NOVEMBRE

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1813	4,5 % 1973	1870	1882	1883	– 0 42
4005	C.N.E. 3 %	3990	4000	4000	+ 0 25
1130	B.N.P. T.P.	1048	1055	1055	+ 0 67
1107	C.C.F. T.P.	1040	1042	1043	+ 0 29
1115	Créd. Lyon. T.P.	1057	1057	1057	....
1545	Renault T.P.	1547	1545	1543	– 0 25
1850	Rhone-Poul. T.P.	1789	1789	1789	....
1190	St-Gobain T.P.	1250	1250	1250	....
1135	Thomson T.P.	1085	1087	1085	....
390	Accor	346	340	340 20	– 1 68
490	Agence Havas	439	445	448	+ 2 05
605	Air Liquide	546	544	540	– 1 10
1660	Alcatel	1800	1820	1835	+ 1 94
1910	Als. Superm.	1505	1495	1495	– 0 66
320	A.L.S.P.I.	289	296	296	+ 2 42
295	Alsthom ★	268	268	265	– 1 12
1800	Arjom. Prioux	1590	1567	1567	– 1 45
430	Aussedat-Rey	340	340	344	+ 1 18
1050	Aux. Entrepr. ★	801	830	815	+ 1 75
920	Avions Dassault	883	888	885	+ 0 23
370	BAFP	327	305	305 10	– 6 70
325	Bail-Equipem. ★	293	285	277	– 5 46
795	Bail Investiss.	832	835	821	– 1 32
340	B.N.P. C.I.	283	275	275	– 2 83
545	Cie Bancaire	443	437	437	– 1 35
380	Bazar H.-V.	300	300	282 50	– 5 83
430	Béghin-Say ★	376	378	376	....
825	Berger (Mé)	635	625	625	– 1 57
580	Bic ★	517	515	513	– 0 77
1040	B.I.S.	764	775	772	+ 2 39
2500	Bongrain S.A.	2250	2251	2252	+ 0 09
945	Bouygues	963	950	951	– 1 25
75	B.P. France	71	72	71 50	+ 0 70
4290	B.S.N.	4305	4260	4240	– 1 51
2100	Cap Gem. S. ★	1700	1740	1700	....
1100	Carnaud	1014	1031	1030	+ 1 58
2800	Carrefour ★	2654	2660	2630	– 0 90
143	Casino	128	130	130	+ 1 56
117	Casino A.D.P.	99	99	98	– 1 01
....	C.C.M.C.	1120	1165	1165	+ 4 02
770	Cetelem	585	600	591	+ 1 03
680	Cerus	510	499	495	– 2 94
1550	C.F.A.O.	1400	1400	1416	+ 1 14
275	C.G.E.	238	235 10	235	– 1 26
1000	C.G.I.P. ★	737	735	755	+ 2 44
830	Chargeurs S.A.	757	741	750	– 0 92
58	Chiers-Châtil.	46 50	46	46	– 1 08
986	Ciments franç. ★	880	880	885	+ 0 57
475	Club Méditerr.	378	371	370 50	– 1 98
155	Codetel ★	154 50	155	155	+ 0 32
300	Cofimeg	305	309	305	....
1580	Coles	1535	1570	1570	+ 2 28
225	Compt. Entrepr.	220	226	226	+ 2 73
560	Compt. Mod.	503	503	510	+ 1 39
985	Créd. Foncier	980	979	980	....
435	Crédit F. Imm.	388	372	373	– 3 87
115	C.C.F.	110 20	110 20	110 50	+ 0 27
680	Créd. Lyon. (CI)	607	604	604	– 0 49

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
920	Crédit Nat. ★	716	720	707	[illegible]
180	Crouzet ★	137	135	138	[illegible]
2650	Dassault S.A.	2320	2290	2290	[illegible]
376	Darty ★	270 50	279	275	[illegible]
305	Darty (DP)	265	255	244 10	[illegible]
1800	De Dietrich	1600	1600	1550	[illegible]
255	Dév. R.d.C. (Li)	258	257	257	[illegible]
470	D.M.C.	410	414	405	[illegible]
400	Drouot Assur.	342	330	335	[illegible]
2130	Docks France ★	1549	1549	1542	[illegible]
820	Dumez ★	712	715	701	[illegible]
1100	Eaux (Gén.)	1085	1070	1070	[illegible]
1140	Ecco ★	985	996	995	[illegible]
760	Electrofinancière	660	649	655	[illegible]
290	Elf-Aquitaine	258 50	255 30	257	[illegible]
280	– (certific.)	242	240	240	[illegible]
780	Epeda-B-Faure	540	524	524	[illegible]
3100	Essilor	2280	2270	2282	[illegible]
2200	Essilor Int. (DP)	1695	1650	1650	[illegible]
375	Esso S.A.F. ★	356	355	360 90	[illegible]
1970	Eurafrance	1150	1175	1170	[illegible]
1380	Eurocom ★	861	857	874	[illegible]
3450	Euromarché	2886	2959	2910	[illegible]

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Etrangères

Hors-cote

SICAV (sélection) 18/11

Cote des changes

Marché libre de l'or

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Le peso mexicain s'effondre

Le peso mexicain a perdu plus de 55 % de sa valeur par rapport au dollar dans la seule journée du mercredi 18 novembre. La spéculation était déjà stimulée par une inflation de 140 % en rythme annuel. L'effondrement de la Bourse – une chute de 73 % depuis son point haut du 5 novembre – a fait le reste. Le marché noir a repris ses droits, chacun cherchant refuge dans le dollar. Au point que la banque centrale interrompait ses opérations peu après l'ouverture du marché, mercredi, sur les changes comme sur la pièce d'or nationale, le centenario. Les maisons de change refusaient à leur tour de vendre du dollar attendant de voir jusqu'où le peso allait tomber.

La dérive inflationniste reste l'un des points les plus inquiétants de l'économie mexicaine. L'excédent commercial du pays s'est en effet vivement redressé pour représenter 6,23 milliards de dollars durant les neuf premiers mois de 1987 – 165,2 % de plus qu'un an auparavant – grâce à une remontée de 34,2 % des exportations. Les investissements étrangers reviennent et les dirigeants de Mexico pouvaient se féliciter il y a peu d'avoir rassuré une part des Mexicains qui ont la fâcheuse habitude de mettre leurs capitaux à l'abri, généralement aux Etats-Unis. La spéculation effrénée sur le peso risque d'inverser à nouveau les flux et d'entraîner un fois de plus une rapide diminution des réserves monétaires de la banque centrale qui étaient remontées à près de 15 milliards de dollars en septembre.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 19 novembre : ↓

Poursuite de la baisse

La baisse s'est poursuivi à la Bourse de Paris. Affichant – 1,49 % dès l'ouverture, l'indicateur de tendance descendait jusqu'à – 2,35 % en séance.

A la hausse figuraient Guyenne Gascogne (+ 4,08 %), Bail Investissement (+ 2,68 %, UIF (+ 2,38 %), Maisons Phénix (+ 1,72 %), Lyonnaise des Eaux (+ 1,68 %), La Hénin (+ 1,36 %) et Hachette (+ 1,36 %). A la baisse, on notait Sovac (– 7,62 %), Alspi (– 6,08 %), Europe 1 (– 6,05 %), Intertechnique (– 5,68 %), BIC (– 5,46 %), Docks de France (– 5,32 %), Euromarché (– 4,81 %), et Carrefour (– 4,71 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	340 20	336	330
Agence Havas	448	445	445
Air Liquide (L')	540	535	528
Bancaire (Cie)	437	437	428
Bongrain	2252	2240	2215
Bouygues	951	951	946
B.S.N.	4240	4170	4180
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	750	745	735
Club Méditerranée	370 50	370	365
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	2282	2250	2225
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1190	1200	1200
Michelin	216 20	210 10	208
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1500	1465	1465
Navig. Mixtes	776	765	765
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	760	753	740
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	435	430	430
Sanofi	545	528	525
Source Perrier	581	580	580
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	431	416	417

Panique dans le métro de Londres

Au moins trente-deux morts dans l'incendie de King's Cross

Au moins trente-deux personnes ont péri mercredi soir 18 novembre au cours du pire incendie qu'ait jamais connu le métro de Londres. La vétusté des installations apparaît comme la cause principale de cette catastrophe. Le feu a pris, peu avant 20 heures, mercredi, dans une pile de papiers gras accumulés sous un escalier mécanique en bas d'une des stations les plus fréquentées du réseau, King's Cross.

LONDRES
de notre correspondant

Les premières flammes ont été aperçues à 19 h 45 sous les lattes en bois de l'escalier mécanique reliant la ligne Piccadilly au reste de la station. A ce moment de la journée, trente-deux mille cinq cents personnes transitent chaque heure par King's Cross, une station qui dessert cinq lignes différentes et assure la jonction avec une des gares ferroviaires les plus importantes de Londres.

Une passagère a alerté un responsable de la station, qui a pris son temps pour aller voir sur place. D'autres erreurs ont été commises par la suite, comme le prouvent les nombreux récits faits par des témoins qui remplissent les quotidiens de jeudi matin.

Les papiers gras, journaux abandonnés et autres gobelets en plastique, n'avaient pas été enlevés et formaient une couche épaisse sous l'escalier mécanique. Pour une raison encore inconnue, cet amoncellement s'est enflammé et le feu a rapidement atteint les lattes en bois.

Pendant quelques minutes, les passagers ont continué à emprunter l'escalier mécanique, alors que les responsables de la station et les pompiers étaient déjà là. Les uns et les autres croyaient à un incendie mineur et laissaient s'écouler le flot des usagers.

La fumée a rendu assez brutalement la situation incontrôlable. Elle a envahi la salle où l'on achète les billets en haut de l'escalier mécanique. Les passagers, que les trains successifs continuaient à déverser, n'avaient d'autre choix que d'emprunter l'escalier en flammes car la fumée s'accumulait également en bas.

Les ingénieurs de la ligne Piccadilly ont choisi alors de laisser circuler les trains en raison de l'heure de pointe mais sans qu'ils s'arrêtent à King' Cross. Des milliers de Londoniens ont donc pu voir à travers les vitres des wagons les malheureux pris au piège sur les quais. Ces derniers ne pouvaient ni monter dans les trains qui ne s'arrêtaient plus ni prendre l'escalier en flammes. Les quais eux-mêmes étaient envahis de fumée.

La plupart des victimes ont péri asphyxiées ou carbonisées. La salle des billets de la ligne Piccadilly, située à 15 mètres sous terre a été montrée au cours de la nuit à quelques journalistes. La chaleur avait été telle que le béton avait fondu par endroits, des sacs à main et des objets abandonnés dans la panique jonchaient le sol. Certains corps ont été, selon les pompiers, presque entièrement réduits en cendres.

Le bilan définitif n'a pas encore été publié. Il y a au moins trente-deux morts, dont un pompier, et une cinquantaine de blessés, dont vingt et un étaient encore hospitalisés jeudi matin.

Une enquête est menée conjointement par le London Region Transport (LRT), la police et les pompiers. Elle devra notamment expliquer pourquoi, quatre heures après le début de l'incendie, et malgré la présence de plusieurs centaines de pompiers, des usagers étaient encore bloqués sur les quais de la ligne Piccadilly. Les pompiers eux-mêmes auront à faire face à quelques questions embarrassantes. Il n'avaient pas à leur disposition de plan de la station, alors que celle-ci est une des plus compliquées du réseau, avec des dizaines de tunnels qui relient les différentes lignes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

[Un accident plus meurtrier – mais non un incendie – s'était produit le 28 février 1975 dans le métro londonien. Ce jour-là, une rame bondée ne s'était pas arrêtée en gare comme prévu et avait défoncé les butoirs de la station de Moorgate, dans la City. Quarante-trois morts et soixante-quatorze blessés avaient été retirés des wagons encastrés les uns dans les autres.]

Le rapt de la petite Mélodie

Manifestation à Malaga pour la libération de la fillette

Les ravisseurs de la petite Melodie, fille de la chanteuse sud-coréenne Kimera et de l'homme d'affaires libanais Raymond Nakachian, enlevée à Estepona le 9 novembre dernier, ont baissé le montant de la rançon exigée à sa famille : ils réclament désormais 4 millions de dollars, contre 5 auparavant.

Dans trois appels téléphoniques, mercredi 18 novembre, au journal madrilène *ABC*, un porte-parole des ravisseurs a également menacé de tuer la fillette si la rançon n'était pas versée. *« S'ils ne paient pas, nous devrons prendre une décision [...]. Ou nous la tuerons ou nous cesserons de lui donner à manger. La petite se porte bien. »*

D'autres médias espagnols ont mis en cause, ces derniers jours, le père de Melodie. Selon la radio privée SER, Raymond Nakachian aurait été impliqué dans un trafic d'or et de bijoux, alors que *Diario 16* affirme qu'il était l'un des chefs de la prostitution à Londres dans les années 60. Selon ces médias, une *« vendetta »* pourrait être à l'origine de l'enlèvement de la petite Melodie.

Plusieurs centaines de personnes ont manifesté, mercredi soir à Malaga, pour demander la libération de la fillette. *« Nous voulons toucher au cœur les ravisseurs »*, ont indiqué les organisateurs de la manifestation. Composé surtout de femmes et d'enfants, le rassemblement s'est terminé par une prière devant la cathédrale de Malaga. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 19 novembre 1987 a été tiré à 500 798 exemplaires

Selon BVA

Les cotes de popularité de MM. Mitterrand et Chirac se dégradent

Les cotes de popularité de MM. François Mitterrand et Jacques Chirac se dégradent, selon les résultats du sondage réalisé par BVA et publié, le jeudi 19 novembre, dans *Paris-Match* (1). Le président de la République perd deux points en un mois en recueillant 58 % d'opinions positives, tandis que 32 % des personnes interrogées (au lieu de 31 %) se déclarent mécontentes de lui.

Le premier ministre, pour sa part, est crédité de 42 % d'avis favorables (au lieu de 46 %), alors que 46 % des sondés (au lieu de 44 %) expriment à son égard un jugement défavorable. M. Chirac voit là sa cote de popularité redevenir négative, alors que, le mois dernier, elle s'était, pour la première fois depuis décembre 1986, inversée positivement.

61 % des Français consultés (dont 80 % d'électeurs de gauche et 44 % de droite) ne souhaitent pas que M. Jean-Marie Le Pen *« obtienne ses cinq cents signatures parce qu'il est dangereux pour la démocratie »*. Mais 28 % des personnes interrogées (dont 49 % de partisans de la majorité et 17 % de l'opposition) partagent un avis inverse, estimant que le président du Front national *« représente un courant de l'opinion »*.

Face au parti de M. Le Pen, 55 % des sondés (dont 57 % des électeurs de la majorité) estiment que le RPR et l'UDF doivent *« refuser de discuter »*. Mais 30 % des sondés (dont 35 % des partisans de droite) pensent que la majorité doit *« essayer de s'entendre »* avec le Front national.

(1) Sondage effectué du 31 octobre au 5 novembre, auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent vingt-huit personnes.

Sur le vif

Bed and breakfast

Je n'en reviens pas ! 70 % des Américaines trompent leur mari. Il y en a qui ont de la veine, dites donc ! Vu la pénurie de mecs en état de fonctionner sur le marché du sexe, on se demande bien avec qui ? Parce qu'enfin elles sont pas mieux loties que nous, faut pas croire, les nanas, aux Etats-Unis. Notez, si elles découchent, c'est pas tellement pour coucher, c'est pour ce qui vient avant et, avec un peu de chance, après : les mots doux, les caresses, le violoncelle, t'es la plus belle.

D'où je sors tout ça ? Du rapport Hite. Vous savez, Shere Hite, la ravissante, la scandaleuse sexologue, qui balance à temps réguliers d'énormes pavés de neuf cents pages dans la mare aux canards, aux bobards, sur le comportement amoureux de l'espèce humaine. Là, elle va très fort !

Pour vous donner une idée : 98 % des femmes interrogées se plaignent ; coupures de courant, plombs qui sautent, ça disjoncte, elles sont continuellement en panne de communication. Leurs bonshommes les boudent, les ignorent, les traitent comme des mères ou comme des bonnes et se moquent éperdument de leurs élans, de leurs besoins de tendresse et de câlins. C'est pas compliqué, 87 % d'entre elles avouent que, question sentiment, bonjour les copines, bonsoir les mecs !

D'accord, Hite a un peu bricolé le sondage assez bancal sur lequel elle s'appuie pour affirmer que rien ne va plus dans les ménages, quels que soient leurs âges et leurs revenus. N'empêche ! Les petites Anglaises, c'est pareil. J'ai vu, l'autre jour, dans *Today*, un chiffre qui en dit long. Elles sont 75 % à préférer la bouffe au sexe. Le bistro, oui, les yeux dans les yeux, la main dans la main, sans oublier la rose et les bougies. Le dodo, merci bien, mais non, merci.

Remarquez, il y a une formule pour tout arranger : le *Bed and breakfast*. Petit déjeuner au lit. Combien de sucres, chérie ? Le paquet !

CLAUDE SARRAUTE.

Une semaine après son éviction de la direction du parti à Moscou

M. Eltsine est nommé membre du gouvernement soviétique

Une semaine exactement après sa destitution fracassante de la direction du parti à Moscou, M. Boris Eltsine a reçu un nouveau poste. Selon un communiqué diffusé par l'agence TASS le mercredi 18 novembre, il a été nommé premier vice-président du comité d'État de l'URSS pour le bâtiment, avec rang de ministre.

Pour un homme qui a été traîné dans la boue par toute la presse, pa plus tard que vendredi dernier, pour avoir *« porté un coup de poignard dans le dos du comité central »* et voulu *« créer la scission au politburo »*, cette nomination ajoute un nouvel épisode surprenant à une affaire il est vrai hautement inhabituelle.

Elle vise sans doute trois objectifs : d'abord l'opinion sur la santé de M. Eltsine, qui avait donné lieu à toutes sortes de rumeurs ces derniers jours ; ensuite effacer la pénible impression causée par le procès de type stalinien fait à la victime : divers responsables soviétiques cités par le *New York Times*, notamment M. Arbatov, ont même *« regretté l'intensité »* d'une discussion qui reflète, selon eux, le manque de *« culture démocratique »* de la société. Enfin l'opération semble aussi avoir pour but de sauver partiellement la mise à M. Eltsine. Celui-ci a. déjà perdu en fait son titre de suppléant au politburo, mais il devrait conserver un siège ou au moins un strapontin au comité central du parti.

Quatre personnes en effet occupent une position analogue à celle de M. Eltsine aujourd'hui en tant que premier vice-président d'une grande administration et ministre de l'URSS. L'une, M. Reout, au comité d'État au plan (Gosplan), deux, MM. Ievlev et Sizenko, au comité agroindustriel (Gosagroprom), une dernière, M. Bibine, au comité au bâtiment (Gosstroi), celui-là même ou l'ancien chef du parti à Moscou fait son entrée aujourd'hui. Or, toutes sont soit membres, soit suppléants, du comité central, ce qui les distingue nettement du lot beaucoup plus important des autres vice-présidents et premiers vice-présidents des mêmes organismes : pas moins de 15 par exemple pour le seul Gosstroi, dont le président, M. Bataline, est lui-même vice-président du conseil des ministres.

M. Eltstine retrouve ainsi sa spécialité première, puisqu'il a commencé sa carrière comme responsable de l'industrie du bâtiment à Sverdlovsk dans l'Oural, avant de prendre la direction du parti dans cette région en 1976. C'est également comme responsable de l'industrie du bâtiment au comité central du parti qu'il avait été appelé à Moscou aussitôt après l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir suprême, en avril 1985. Il n'avait toutefois occupé le poste que quelques mois, ayant été désigné en décembre de la même année pour succéder à Victor Grichine à la direction du parti à Moscou. Notons qu'il reste ainsi dans la capitale, alors qu'une affectation en province paraissait plus probable.

MICHEL TATU.

● **Le prix Florence-Gould au poète Yves Bonnefoy.** – Doté de 50 000 dollars (environ 300 000 francs), le prix Florence-Gould a été attribué, le mercredi 18 novembre, à Yves Bonnefoy, par l'Académie des beaux arts. C'est la deuxième année que ce jury, dirigé par M. Louis Pauwels, décerne le prix. Le peintre Vieira Da Silva l'avait reçu en 1986.

Directeur de la publication d'un *Dictionnaire des mythologies*, chez Flammarion, en 1981, Yves Bonnefoy, âgé de soixante-quatre ans, a reçu de nombreuses distinctions : prix des critiques en 1971, grand prix de l'Académie française en 1981, bourse Goncourt 1987 de la poésie.



